Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 12973 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 14 OCTOBRE 1986

M. Reagan doit justifier devant l'opinion américaine l'échec de sa rencontre avec M. Gorbatchev

Etrange...

Curieux « échec » que celui que M. Reagan comme M. Gorbatchev viennent d'annoncer avec un bel ensemble à Reykjavik. En d'autres circonstances et avec d'autres motivations, les deux protagonistes auraient pu au contraire présenter leur rencontre comme un très grand succès. Pour une fois, c'est moins le fond que l'« habillage » qui doit susciter l'interrogation.

Car jamais depuis une bonne vingtaine d'années les Deux Grands n'étaient parvenus si près de conclure autant d'accords d'une telle portée. Si l'on comprend bien, M. Gorbatchev a fait de nouveaux pas sur les euromissiles, acceptant d'éliminer totalement ses SS-20 d'Europe et de les ramener en Asie au chiffre de cent, celui-là même que réclamaient les Américains. Sur les armements à longue portée, il est revenu au principe d'une réduction de 50 %, comme le demandait initialement M. Reagan, alors qu'il avait auparavant mis la barre à 30 % seulement.

Même sur l'initiative de défense stratégique, enfin, un rapprochement avait été constaté, puisque les deux parties étaient tombées d'accord sur la durée du délai – dix ans – pendant lequel des limitations seraient observées. Le seul obstacle ne porte plus aujourd'hui que sur la nature de ces limitations, M. Gorbatchev demandant un « durcissement », et non plus seulement une confirmation, du traité de 1972 sur la limitation des armements antimissiles.

Dans ces conditions, la surprise est que M. Gorbatchev ait voulu lier l'ensemble de ces sujets, décidant que l'impasse sur un seul d'entre eux, l'IDS, devait empêcher l'entente sur tous les autres. Le dirigeant soviétique n'avait-il pas dit tous ces derniers mois qu'un résultat sur « un ou deux points » permettrait la tenue d'un « vrai sommet » à Wahington, signifiant par là qu'il n'était nullement question d'un « tout ou rien » ? Le cas le plus clair n'était-il pas celui des euromissiles, depuis que Moscou, il y a un an, l'avait officiellement disjoint des autres chapitres du désarmement ?

Le plus curieux est que le dernier sommet de Genève, il y a un an, avait été présenté comme une espèce de succès, alors que l'impasse sur l'IDS était la même et que les positions étaient beaucoup plus éloignées sur tous les autres sujets.

L'explication paraît pouvoir se situer à deux niveaux. Sur le plan de la tactique, M. Gorbatchev a pu avoir intérêt à donner l'« assaut final » à une IDS déjà mal en point en faisant passer le message suivant à l'opinion internationale : voyez tout ce que nous pourrions faire si le président américain ne s'accrochait pas autant à ce qui est devenu un caprice de vieil homme. Sur le plan soviétique interne, on peut aussi se demander si l'IDS n'a pas servi de prétexte pour enterrer ce qui prenait les allures d'un programme de désarmement décidément trop ambitieux. Le maréchal Akhromeev, le chef de l'état-major soviétique, également présent à Reykjavik, est-il aussi déçu que son chef de l'échec du sommet ?

M. Gorbatchev comme M. Reagan ont tenu toutefois à faire savoir que les progrès réalisés resteront sur la table, autrement dit qu'ils pourront faire l'objet de nouvelles négociations une fois les élections américaines passées. Le proche avenir dira donc si l'enterrement des « espoirs » de Reykjavik est provisoire ou durable.

Le président Reagan devait s'adresser à ses concitoyens ce lundi soir 13 octobre pour tenter de limiter les effets négatifs, déjà sensibles dans une partie de l'opinion américaine, de l'échec de sa rencontre de Reykjavik avec M. Gorbatchev. La préoccupation des proches de M. Reagan est d'autant plus vive que le président pourrait perdre le contrôle du Sénat après les élections « intermédiaires » du 4 novembre. Le chef de la Maison Blanche doit donc expliquer pourquoi il a préféré ne pas abandonner la possibilité d'effectuer des expériences dans l'espace, dans le cadre de la « guerre des étoiles », plutôt que de s'entendre avec Moscou sur la disparition d'Europe des euromissiles et la réduction drastique des fusées intercontinentales. Alors que MM. Reagan et Gorbatchev s'apprêtaient à se rejeter réciproquement la responsabilité de l'impasse, M. George Shultz a informé, à Bruxelles, les alliés des Etats-Unis de la teneur des conversations soviéto-américaines.

WASHINGTON
de notre correspondant

Ce n'est pas la première fois que M. Reagan connaît l'échec et son aisance à le surmonter fait partie de sa légende. On ne peut donc exclure qu'il sache rapidement passer par profits et pertes la *« profonde déception »* sur laquelle s'est achevé, selon M. Shultz, ce pré-sommet. Il n'en reste pas moins que l'Amérique est maintenant à trois semaines d'élections dans lesquelles est mise en jeu la courte majorité dont les républicains disposent au Sénat (la seule des deux Chambres du Congrès qu'ils contrôlent) et que le président américain s'est mis en situation d'encourir deux reproches. Il lui faudra convaincre l'opinion qu'il a eu raison – contrairement à ce que disent déjà les élus démocrates – d'avoir préféré *« à un tiens, deux tu l'auras »* en ne saisissant pas la possibilité d'un accord de réduction massive des armements nucléaires parce qu'il était conditionné par l'abandon de la « guerre des étoiles ».



BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

Le débat sur le budget 1987 à l'Assemblée nationale

Faut-il aider l'investissement ?

Faut-il donner un coup d'accélérateur à l'investissement industriel par le biais d'une aide fiscale ? A la veille du débat sur le budget 1987 à l'Assemblée nationale, la controverse autour de cette question a repris.

Après ses lieutenants, l'ancien premier ministre, M. Raymond Barre s'est lui-même prononcé en faveur d'une telle aide dans sa lettre *Faits et arguments* de septembre-octobre. Certains socialistes ne sont pas loin de partager le point de vue des barristes. Les représentants professionnels eux-mêmes accentuent la pression pour obtenir des aides fiscales à l'investissement. M. Philippe Clément, président de la CCIP (chambre de commerce et d'industrie de Paris), M. Roland Koch, celui de la FIMTM, l'ont revendiqué publiquement. La Commission européenne enfin préconise, dans son dernier rapport économique annuel *« un soutien plus actif de l'offre »*, notamment en France.

Face à ce tir groupé, le gouvernement de M. Chirac ne semble pas vouloir céder. Il a fait un autre choix. L'abaissement général des charges fiscales (11 milliards de francs en 1987 avec la réduction du taux de l'impôt sur les sociétés de 50 % à 45 % et un nouvel allégement de la taxe professionnelle) et celui des charges sociales (9 milliards d'exonération liés au plan pour l'emploi des jeunes) et la libéralisation de l'économie (celle des prix et des changes notamment) devraient favoriser la rentabilité des entreprises.

Les profits d'aujourd'hui feront les investissements de demain, estime-t-on tant chez M. Balladur que chez M. Juppé, en parfait accord sur ce point. Inutile donc de brusquer les événements par une aide fiscale à l'investissement. Arrêté au cours de l'été, ce choix repose sur une condamnation sans appel des dispositifs spécifiques de soutien à l'investissement. Pour la Rue de Rivoli, ceux-ci sont généralement inefficaces en termes économiques, dangereux pour la balance commerciale et l'emploi et coûteux pour les finances publiques.

L'inefficacité d'une aide fiscale à l'investissement ? Le gouvernement en trouve la preuve dans le passé récent. La direction de la prévision du ministère de l'économie a étudié, cet été, dans une longue note, les dispositifs mis en place en France depuis 1975.

ERIK IZRAELEWICZ.

(Lire la suite page 40.)

La mort de Georges Dumézil

La clef des civilisations

Historien des civilisations indo-européennes, Georges Dumézil était un homme de culture, au sens le plus profond du terme. Il alliait un énorme savoir et une très grande modestie. Victime d'une hémorragie cérébrale, il est mort à l'hôpital du Val-de-Grâce, à Paris, dans la soirée du samedi 11 octobre. Il était âgé de quatre-vingt huit ans. Professeur honoraire au Collège de France, Georges Dumézil avait été élu à l'Académie française en 1978.

par Claude Hagège (*)

On accepte moins facilement la fatalité de la mort lorsqu'elle arrache à ceux qui l'admiraient et l'aimaient un homme dont la puissance créatrice défiait sincèrement le grand âge. Georges Dumézil n'est plus. Ceux qui ont eu le rare privilège de l'approcher ces derniers mois ont pu éprouver cette stupeur mêlée de vénération qui nous étreint lorsque nous constatons qu'un immense savant, au soir de sa vie, ne paraît pas avoir payé son tribut à l'altitude ; car au miracle de la longévité, qui ne suffit pas à lui seul, il associe la parfaite conservation de cette vivacité, de cet humour et de cette vigueur intellectuelle qui, nourrissant nos illusions, nous encouragent, interlocuteurs émerveillés à exalter notre impatience des limites en désir d'éternité.

Georges Dumézil, né en 1898, enseigna l'histoire des religions à l'université d'Istanbul, puis l'étude comparée des religions des peuples indo-européens à l'Ecole pratique des hautes études. Mais la passion des langues l'habitait autant que celle des peuples et de leurs grands mythes fondateurs, l'une ne se séparait pas de l'autre pour un esprit de cette envergure.

Il fut chargé de cours d'arménien à l'Ecole des langues orientales, et, si son élection au Collège de France en 1949, à une chaire de civilisation indo-européenne, ses multiples activités et son engagement dans une œuvre scientifique gigantesque ne l'avaient tout entier occupé, il eût pu faire profiter de son savoir linguistique autant que de sa connaissance des grands courants des sciences du langage d'innombrables auditeurs pour les langues les plus diverses.

Car il en pratiquait plusieurs dizaines, depuis les langues indo-européennes anciennes et modernes, qu'il connaissait à fond, jusqu'aux langues turques, qu'il s'agisse de l'osmanli, de l'ouzbek, du kazakh ou d'autres idiomes d'Asie centrale, en passant par les extraordinaires langues du Caucase du nord-ouest, l'oubykh en particulier, mais aussi le kémirgoy et d'autres dialectes tcherkesses. Les langues du Caucase lui étaient, semble-t-il, particulièrement chères : il aimait à dire que son ouvrage *la Langue des Oubykhs*, (Paris, Librairie Champion) qu'il publia lorsqu'il était un jeune lecteur à l'Université d'Upsal en 1931, était « de tous ses péchés » celui qu'il était le plus prêt à assumer.

(Lire la suite page 14.)

(*) Directeur d'études à l'Ecole pratique des Hautes études, auteur de nombreux ouvrages de linguistiques dont *l'Homme de paroles* (Fayard).

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,90 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Etranger

L'échec de la rencontre de M. Reagan

M. George Shultz, le secrétaire d'Etat américain, a quitté Reykjavik, ce lundi matin 13 octobre, pour Bruxelles, où il devait informer les alliés des Etats-Unis au sein de l'OTAN de la teneur de la rencontre Reagan-Gorbatchev. La France est représentée à cette réunion par M. André Ross, secrétaire général du Quai d'Orsay, M. Jean-Bernard Raimond, le ministre des affaires étrangères, étant en déplacement au Danemark. Cette réunion était attendue avec *d'autant plus d'intérêt dans certaines capitales occidentales que* plusieurs questions relatives à l'échec de la rencontre de Reykjavik restent pour l'instant sans réponse. On se demande en particulier pourquoi aucun accord n'a été concrétisé sur la question des euromissiles, qui, officiellement, n'était pas liée à celle de l'Initiative de défense stratégique (IDS) ou à celle des *fusées intercontinentales*.

Dimanche soir, au « Club de la presse » d'Europe 1, M. Raimond a évoqué la rencontre de Reykjavik, alors qu'on n'en connaissait pas encore les résultats négatifs. Il s'est notamment félicité de la « grande correction des Etats-Unis », qui ont écarté la prise en compte des forces de dissuasion française et britannique dans les négociations sur les euromissiles. « *Nous avons été consultés à de nombreuses reprises par les Etats-Unis, comme l'ont été les autres alliés, et nous avons pu infléchir la politique américaine sur plusieurs points* », a-t-il également affirmé.

L'initiative de défense stratégique et le traité ABM de 1972

Retour à la case départ

Le déblocage constaté à *Reykjavik sur l'Initiative américaine de défense stratégique* (IDS) ramène en quelque sorte *les deux Super-Grands* là où ils se trouvaient jusqu'à il y a un an, entre le moment où Ronald Reagan a annoncé son programme de « guerre des étoiles » (mars 1983) et le voyage à Paris de Mikhaïl Gorbatchev en octobre 1985. *Une sorte de retour à la* cas départ, *puisque*, d'une part, le dirigeant soviétique lie ce problème *à tous les autres dossiers* du désarmement, d'autre part, il veut interdire toute recherche et essai sur les armements antimissiles à l'exception des essais en laboratoire.

Le durcissement est net, car il oblige le dirigeant soviétique à revenir en force sur une demande *qu'il n'avait qu'esquissée dans* ses dernières propositions sur le traité de 1972 à propos des antimissiles (ABM). Non seulement ce traité doit, selon lui, être confirmé pour une durée qu'il accepte de ramener maintenant à dix ans (contre *« quinze à vingt ans »* dans une première version, puis quinze ans), mais il doit être aussi modifié. Une lecture attentive du texte de 1972 confirme, en effet, qu'en son état actuel il n'interdit nullement une série d'essais concernant l'IDS.

Sans doute l'article 5 de ce traité paraît-il *définitif*, puisqu'il interdit aux signataires de *« développer, tester ou déployer des systèmes antimissiles ou leurs composants basés en mer, dans l'air, dans l'espace ou à terre dans un mode mobile »*. Mais cette interdiction laisse déjà de côté les essais de systèmes basés à terre dans un mode fixe. Ainsi, tous les tirs de missiles déjà effectués par les Etats-Unis *à partir de l'atoll de Kwalanein* dans le Pacifique sont parfaitement légaux, de même que les *essais faits* depuis bien plus longtemps par les Soviétiques à partir de leur base de Sary-Chagan *en Asie* centrale.

Notons d'ailleurs que si les Etats-Unis mettaient à profit le *droit qui leur est concédé par le* traité de construire un site d'engins anti-missiles analogue à celui *que les Soviétiques ont édifié* depuis plus de vingt ans autour de Moscou, ils pourraient l'équiper des armes les plus modernes, y compris d'engins à rayons laser et faisceaux de particules. En outre, ces armes dites *« exotiques »* n'avaient été que très vaguement envisagées par les rédacteurs du *traité de 1972* et faisaient l'objet d'un traitement à part : une « interprétation *agréée » annexée au document* précisait que *« si des systèmes ABM basés sur d'autres principes physiques (...) étaient créés dans l'avenir, des limitations sur de tels systèmes et leurs composants seraient l'objet de discussions »* dans le cadre de l'organisme spécial chargé de surveiller l'application du traité et se *traduiraient par d'éventuels amendements* au texte.

Partage en deux camps

Dans l'intervalle, les Américains peuvent aussi jouer sur le terme de *« composants »* utilisé par l'article 5. Malmenant l'esprit mais pas forcément la lettre du traité, ils peuvent faire valoir par exemple que tel ou tel gadget étudié dans le cadre de l'IDS n'est pas un composant mais un *« sous-composant »* et peut donc être testé dans l'espace. Enfin, *ils peuvent sans risque se livrer à* des essais d'armes antisatellites (ASAT) : à l'exception de l'*interdiction de mettre en orbite* des charges nucléaires, ceux-ci ne font l'objet d'aucune limitation.

C'est bien pourquoi le gouvernement américain s'était partagé l'an dernier en deux camps : celui *des partisans d'une interprétation « large »* du traité ABM, pour qui pratiquement tous les essais de l'IDS auraient été déclarés conformes aux accords, d'autre part, les avocats d'une interprétation plus restrictive. La Maison Blanche avait finalement penché en faveur des seconds, mais même pour ceux-là, le traité ABM permettait de faire beaucoup de choses. Et c'est bien ce que M. Gorbatchev veut empêcher en demandant une *révision* du texte.

MICHEL TATU.

Les négociations ont achoppé sur le projet américain de « guerre des étoiles »

REYKJAVIK
de notre envoyé spécial

Dimanche soir, peu avant 19 heures, lorsque se profilent enfin les silhouettes en haut du perron du *Hoesti, le pavillon de Reykjavik qui* a été réservé à la rencontre Reagan-Gorbatchev, bien peu nombreux parmi les journalistes, techniciens, accompagnateurs et observateurs divers qui les scrutent sont ceux qui s'attendent à un échec de ce deuxième sommet. Certains, tenaillés par l'heure du « bouclage », ont déjà envoyé un « papier » *résolument optimiste sur* l'issue de la rencontre.

On a comptabilisé les sourires et les *petites phrases* aimables, les fausses confidences encourageantes et les heures supplémentaires – deux ou trois de plus qu'à Genève, il y a un peu moins d'un an, – et le pronostic est quasi unanime : on va vers un accord, au moins de façade. Et puis, soudain, ces deux visage fermés, toute trace de sourire effacée, cet adieu bref dans la nuit tombante qui, *brusquement*, paraît plus froide, ces limousines noires dans lesquelles se rencognent, muets malgré les questions qui fusent dans la foule, les deux hommes les plus puissants de la planète...

Tout semblait si bien engagé ! Samedi, deux longues séances de travail avaient été suivies, en soirée, par la constitution de deux commissions d'experts, l'une consacrée aux droits de l'homme et aux conflits régionaux, l'autre à la limitation des armements. Et les deux groupes avaient travaillé d'arrache-pied une bonne partie de la nuit : plus de huit heures *pour le premier*, près de dix pour le second. Dimanche matin, la reprise des pourparlers entre MM. Reagan et Gorbatchev avait eu lieu dans un climat présenté de part et d'autre comme serein et constructif.

La vie continuait. Un patrouilleur islandais éperonnait (sans gravité, mais sans ménagement) le *Sirius*, nouveau navire de Greenpeace, qui avait été interdit d'accostage à Reykjavik et avait trouvé refuge à Fnaafordjur, à *15* kilomètres de la capitale islandaise. *« Réaction exagérée et scandaleuse »*, devait estimer *le* porte-parole du *mouvement*, M. Eric Fehrst. Il est vrai que les Islandais, tout amoureux de la nature qu'ils soient, ne raffolent pas d'une organisation qui prétend les détourner de la pêche à la baleine, une de leurs ressources importantes.

Un coup de tonnerre

Mme Raïssa Gorbatchev, de son côté, visitait un ferme, changeait trois fois de tenue, posait en compagnie d'enfants aussi photogéniques qu'elle-même ; bref, se comportait comme une épouse de président... américain, non sans s'inquiéter au passage, avec une sollicitude bien imitée, de la santé de Mme Reagan restée à Washington. Même le très conservateur *Morgunbladid* ne se défendait plus d'être sous le charme de la première dame du Kremlin.

Seule fausse note – mais bien *mineure* – à ce *qui semblait encore*, dimanche après-midi, devoir ressembler à un accord parfait : les Soviétiques, assurait le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, ne respectaient guère le black-out décidé d'un commun accord pour toute la durée du sommet. Le vice-président de l'Académie de sciences, M. Evgueni Velikhov, n'avait-il pas publiquement annoncé que l'on se dirigeait vers *« une très importante restriction »* des arsenaux de l'Est et de l'Ouest en missiles intercontinentaux et de portée intermédiaire ? Mais ni cette indiscrétion calculée ni la manifestation de mauvaise humeur américaine à laquelle elle devait donner lieu n'étaient de nature à réduire l'optimisme des pronostics, bien au contraire, d'autant plus qu'un quatrième tête-à-tête était annoncé pour l'après-midi.

Dans le ciel jusqu'alors serein de Reykjavik, sur le plan diplomatique sinon *météorologique*, le constat d'échec de dimanche soir a donc retenti comme un coup de tonnerre. C'est le secrétaire d'Etat américain, M. Georges Shultz, qui a ouvert le feu en confirmant, quelques minutes après la fin de la rencontre, ce que l'on avait déjà pu lire sur les visages de MM. Reagan et Gorbatchev : le sommet n'avait pas abouti à un accord ; et aucun autre rendez-vous de cette nature n'avait été pris, ni pour la fin de l'année comme on l'espérait à Washington avant le face-à-face de Reykjavik, ni même pour le printemps de 1987 comme on commençait à le laisser entendre du côté soviétique. Le chef du département d'Etat a même renvoyé

> *Tout avait bien commencé.*
> *Et puis, soudain, dimanche soir,*
> *ces deux visages fermés...*

à plus tard avec une certaine insistance la suite du processus de négociations en cours à Genève, ce qui traduit au minimum une certaine régression.

« Les fous, on les enferme »

M. Shultz a insisté sur le fait que, en dépit de réelles avancées dans plusieurs domaines, les négociations Reagan-Gorbatchev avaient achoppé à la demande soviétique de révision du traité ABM de 1972 sur les missiles antibalistiques – une révision qui, si elle avait été *acceptée par le président des Etats-Unis*, aurait rendu impossibles les expérimentations américaines sur l'IDS, non pas en laboratoire, sans doute, mais dans l'espace. *« Les changements que réclamaient les Soviétiques*, a expliqué le secrétaire d'Etat, *auraient terriblement compliqué les recherches que nous voulons faire pour nous défendre. » « Il aurait fallu que nous soyons fous pour accepter que les Américains fassent de tels essais dans l'espace*, devait lui répondre en écho M. Gorbatchev au cours d'une longue conférence de presse. *Et les fous, d'habitude, on les enferme. On ne les laisse pas diriger de grands pays !* (...) *En tentant de se garantir une supériorité technologique, l'administration américaine a enterré toute possibilité d'accord à Reykjavik... »*.

Très incisif, M. Gorbatchev, qui ne craint pas le paradoxe, s'est également moqué de la guerre des étoiles, *« un projet que personne, même aux Etats-Unis, ne croit possible de mettre au point »*. Pour M. Gorbatchev, ce n'est sans doute que grâce aux critiques soviétiques que le Congrès américain a finalement voté des crédits pour l'IDS. Ce *qui l'a conduit à humoriser : « Vous voyez, j'ai finalement toujours été un supporter de l'IDS »*...

Ce que le sommet de ces *11* et 12 octobre a révélé ou confirmé, c'est bien que, si beaucoup de concessions sont envisageables de part et d'autre, ni l'un ni l'autre camp n'est prêt en revanche à renoncer à sa position antérieure sur l'IDS. Les Amricains restent convaincus que leur sécurité passe par la réalisation de ce bouclier spatial ; les Soviétiques sont toujours aussi résolus de leur côté à ne pas se laisser entraîner sur ce très coûteux terrain, même s'ils ont lancé un certain nombre de recherches dans cette direction. De ce point de vue, *Reykjavik a confirmé* que l'initiative de défense stratégique du président Reagan restait bien le noyau dur des négociations Est-Ouest. Un noyau qui résiste à l'envie de séduire l'interlocuteur ou de prendre à témoin l'opinion publique internationale – qui, a dit M. Gorbatchev, doit être *« bien déçue »* – de la bonne volonté dont on fait preuve.

Les armes intermédiaires

Sur plusieurs autres questions, en revanche, ce sommet aura permis des avancées qui auraient été beaucoup plus spectaculaires si un accord global avait été conclu mais qui, ont souligné le numéro un soviétique et le secrétaire d'Etat américain, restent sur la table des négociations entre les Deux Grands. M. Gorbatchev a ainsi indiqué, au cours de sa conférence de presse, qu'il avait *fait* à M. Reagan des propositions précises et concrètes en faveur de la réduction des arsenaux dans trois domaines : les armes stratégiques (il a suggéré une diminution de 50 %, *« de sorte que de telles armes pourraient être totalement bannies d'ici à la fin du siècle »*), les fusées à moyenne portée et les armes nucléaires tactiques.

S'agissant de la deuxième catégorie, le secrétaire général a notamment admis, *tout en exprimant* de sérieuses réserves sur le fond, que l'on discute aussi des SS-20 installées dans la partie asiatique de l'URSS et braquées sur la Chine ; et que, à l'inverse, les forces nucléaires française et britannique ne soient pas comptabilisées avec les fusées américaines. Précision d'autant plus importante que certains experts avaient l'impression à Paris que les Américains n'étaient pas très éloignés d'accorder cette concession aux Soviétiques.

Su l'arrêt des essais nucléaires, autre thème cher aux négociateurs du Kremlin et à M. Gorbatchev lui-même, il semble qu'on ne soit pas passé non plus très loin d'un accord. Non que Washington était prêt à y renoncer sans contrepartie, mais un moratoire, qui aurait été désormais bilatéral, aurait pu être négocié si une telle concession américaine avait reçu sa compensation de la part des Soviétiques. Or ces derniers paraissaient prêts, aux dires de leurs interlocuteurs américains, à accorder un certain nombre de choses concernant les droits de l'homme, et en particulier la liberté d'émigrer pour les juifs d'URSS. M. Shultz lui-même a assuré que les Soviétiques *« étaient disposés à accepter un certain nombre de concessions »* dans ce domaine.

Une impression étrange

Le non-accord de Reykjavik, tel qu'il a été commenté dimanche soir par MM. Shultz, Gorbatchev et Reagan – ce dernier parlait devant ses compatriotes juste avant de reprendre l'avion sur la base américaine de Keflavik, – est-il voué à ne constituer que le catalogue des occasions manquées et des espoirs déçus ? Ce n'est pas certain. *« Ce n'est pas la fin de la vie internationale »*, a lancé le chef du Kremlin avec philosophie, après avoir souligné le caractère animé de l'ambiance de ses conversations avec le président Reagan. *« L'échec ne signifie pas que nous soyons plus éloignés qu'avant d'un nouveau sommet. Si l'administration américaine accepte notre invitation à continuer de discuter, je suis sûr que tout cela n'a pas été fait pour rien, que nous avons toujours des chances*, a-t-il ajouté. *Le sommet de Reykjavik est une réunion majeure, conduite dans une atmosphère amicale, et nous avons discuté librement de toutes sortes de choses. L'URSS n'y était pas venue les mains vides. »*

« Nous avons énormément travaillé, a déclaré de son côté M. Shultz. *Beaucoup de grandes et importantes idées ont été avancées ici. »*

Des deux côtés on a donc affiché, devant l'échec final, un regret qui ne semblait pas feint, et on a mis l'accent sur le fait que les propositions faites à Reykjavik restaient ouvertes. M. Gorbatchev, dont les propos étaient transmis en direct par la télévision soviétique, a même suggéré que le président américain aurait sans doute bien voulu aller plus loin mais qu'il n'était pas tout à fait libre de le faire, du fait du poids du complexe militaro-industriel.

Et c'est bien ce en quoi la rencontre laisse une impression étrange : l'opposition Est-Ouest sur l'avenir de la sécurité des deux blocs apparaît plus tranchée que jamais en raison de l'IDS (et c'est évidemment le jeu des Soviétiques de faire en sorte que les projets américains soient perçus comme le seul obstacle sérieux à un accord). Mais jamais non plus on avait *semblé, sur la plupart* des autres sujets, aussi proche d'un accord, ou au moins d'une nouvelle avancée.

Les Islandais, qui se sont dépensés sans compter pour la réussite du sommet, étaient certainement fort déçus ce lundi matin. Eux qui avaient tant espéré qu'on pourrait parler de l'esprit de Reykjavik comme on avait pu dire jadis *« l'esprit d'Helsinki »* ont dû, dans l'immédiat, déchanter. A terme, pourtant, il pourrait tout de même bien rester quelque chose.

BERNARD BRIGOULEIX.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Diplomatie

et de M. Gorbatchev à Reykjavik

Les alliés de l'URSS ne seront, eux, informés sur Reykjavik que le jeudi 16 octobre, au cours d'une réunion des ministres des affaires étrangères du pacte de Varsovie convoquée à Bucarest. Ce lundi, d'autre part, M. Alexandre Bessbertnykh, l'un des vice-ministres soviétiques des affaires étrangères, était attendu à Paris.

L'échec de Reykjavik, qui n'est pas commenté dans la *Pravda* de ce lundi matin, n'avait, en début d'après-midi, provoqué que peu de réactions. La plus notable est celle du premier ministre japonais, M. Nakasone, qui a déclaré : *« C'est très regrettable que le sommet ait échoué, mais je préfère parler d'impossibilité d'accord plutôt que de rupture, car de grands progrès ont été réalisés malgré l'absence d'accord. »* M. Nakasone a, d'autre part, affirmé que son pays ne remettrait pas en cause sa participation à l'IDS, car c'est ce projet qui a fait, selon lui, revenir Moscou à la table de négociation.

De son côté, M. Stavenhagen, vice-ministre ouest-allemand des affaires étrangères, a déclaré : *« Si aucun accord concret n'a été obtenu en Islande, on a pu discerner sur plusieurs questions une série de rapprochements entre les deux parties que beaucoup jugeaient impensables il n'y a pas si longtemps. (...) Il convient, désormais, de poursuivre les négociations à partir de ces points de rapprochement avec la volonté d'arriver à un résultat dans l'optique des négociations sur le désarmement de Genève. »*

M. Reagan doit se justifier devant l'opinion publique

(Suite de la première page.)

Il lui faudra savoir également dissiper le sentiment qu'il accumule décidément, depuis la rentrée, difficultés, erreurs tactiques et cafouillages.

Avant que M. Reagan parte pour Reykjavik, la perspective d'encourageantes poignées de mains sous les flashes et d'ébauches d'accords, limités mais spectaculaires, semblait devoir reléguer au second plan aussi bien les incertitudes sur la situaion économique que la défaite essuyée devant le Sénat à propos des sanctions contre l'Afrique du Sud, sans même parler du scepticisme entourant les démentis officiels sur les liens entre les Etats-Unis et l'avion abattu il y a huit jours par l'armée nicaraguayenne avec à son bord un chargement d'armes et trois Américains.

Ce qu'un président triomphant en Islande aurait pu traiter par le mépris risque désormais de peser, et cela d'autant plus que M. Reagan avait finalement décidé d'accepter la proposition de rencontre de M. Gorbatchev après avoir constamment refusé pendant dix mois toute conversation au sommet en période de campagne électorale. Ce refus tenait à la crainte que le secrétaire général soviétique ne soit tenté d'utiliser l'approche du scrutin pour avancer des propositions suffisamment bien tournées pour que M. Reagan n'ait plus qu'une seule alternative : faire plus de concessions qu'il ne le souhaitait ou retourner devant les électeurs avec une casquette d'homme intransigeant.

Plus grave encore, aux yeux de ses propres amis de la droite républicaine, mais aussi d'hommes comme MM. Kissinger et Brzezinski, M. Reagan avait accepté ce risque dans le cadre du règlement de l'affaire Daniloff, c'est-à-dire, lui avait-il été vivement reproché avant son départ, dans le cadre d'une négociation pour la libération d'un « otage ». Les mises en garde n'avaient donc pas manqué, notamment sur l'impression de faiblesse qu'il avait pu donner à M. Gorbatchev en se montrant si désireux d'un tête-à-tête.

La crainte d'un Congrès hostile

M. Reagan devrait parvenir sans grand délai à reformer les rangs de ses partisans les plus proches, mais le problème est que ce n'est pas tant de ce côté-là du Parti républicain qu'il a besoin de mobiliser des voix. C'est au contraire au centre, parmi les électeurs hésitants, dans quelques scrutins décisifs et serrés entre des candidats démocrates et républicains, qu'il lui faudrait marquer des points pour ne pas se retrouver, durant ses deux dernières années de mandat, les mains liées par un Congrès complètement hostile.

Or, la question du contrôle des armements étant maintenant placée — ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent — au centre de la campagne, les républicains vont avoir du mal à répondre à la question immédiatement posée dimanche par M. Sam Nunn, l'un des sénateurs démocrates les plus écoutés sur les questions de défense : pourquoi avoir refusé d'*« échanger »* (l'abandon d'un) *projet de recherches contre* (l'abandon de) *missiles bien réels et déjà déployés ? »*.

Il peut y avoir des raisons à cela. Celle, par exemple, que M. Reagan a donnée à M. Gorbatchev en lui disant que la maîtrise de la technologie des systèmes de défense antimissile — et donc la poursuite des recherches en ce domaine — serait une *« police d'assurance »* contre la remise en place d'armes offensives. On peut aussi considérer qu'il y a, dans les recherches sur la « guerre des étoiles », un potentiel de découvertes et d'avancées technologiques auquel aucun pays ne saurait tourner le dos.

On peut encore — et tout laisse penser que c'est le cas de M. Reagan — considérer que l'initiative de défense stratégique porte la promesse d'un véritable « bouclier antimissile » et que la sécurité du monde ne peut être véritablement assurée qu'à travers sa réalisation. On peut enfin estimer qu'il y aurait eu un risque à donner du jour au lendemain une assurance de principe sur la stricte limitation des recherches de travaux de laboratoire et sur l'exclusion de tout test, créant ainsi un fait politique presque irréversible, alors que les vastes réductions du nombre des armes stratégiques envisagées à Reykjavik demeurent très irréelles tant que leur mise en pratique n'a pas été étudiée.

« Laissons l'Amérique réfléchir »

Le paradoxe est que, pressé d'abandonner les recherches sur l'IDS en échange d'une réduction de 50 % des armes offensives, d'une suppression totale des missiles de moyenne portée en Europe et de leur limitation à cent têtes en Asie, M. Reagan a proposé une élimination totale des armes nucléaires offensives sur dix ans en échange du non-déploiement de systèmes de défense. On est ainsi entré dans la sphère du rêve parce que la délégation américaine s'est apparemment laissée entraîner dans une négociation détaillée sur des dossiers qui n'étaient absolument pas prêts au lieu de se cantonner aux domaines où les progrès étaient tangibles : celui des euromissiles notamment.

Au mieux, pour M. Reagan et ses amis républicains, le sommet de Reykjavik n'aura été qu'une lourde erreur tactique. Au mieux, pour les démocrates, il aura constitué le coup de pouce inespéré dont ils avaient besoin pour réinstaurer leur contrôle au Sénat. *« Laissons l'Amérique réfléchir »*, disait dimanche soir M. Gorbatchev.

BERNARD GUETTA.

Le président américain : «Nous allons poursuivre l'effort»

Keflavik (*AFP*). — Voici l'essentiel de la déclaration faite dimanche 12 octobre par le président Reagan sur la base de Keflavik à l'issue de ses entretiens :

« Les conversations que nous venons de conclure ont été difficiles et acharnées et, je dois le dire, extrêmement utiles. Nous avons parlé du contrôle des armements, des droits de l'homme et des conflits régionaux. Et, bien sûr, M. Gorbatchev et moi avons été francs sur nos divergences. Nous devions l'être.

» Dans plusieurs domaines critiques, nous avons fait plus de progrès que nous ne le prévoyions lorsque nous sommes venus en Islande. Nous nous sommes rapprochés d'un accord sur des nombres considérablement réduits de missiles de portée intermédiaire en Europe et en Asie. Nous étions près d'un accord sur des arsenaux stratégiques nettement réduits pour nos deux pays. Nous avons fait des progrès dans le domaine des essais nucléaires, mais il demeurait à la fin de nos conversations un domaine de désaccord.

» Tandis que les deux parties recherchent une réduction du nombre des missiles nucléaires et des ogives menaçant le monde, l'Union soviétique a insisté pour que nous signions un accord qui nierait pendant dix ans le droit, pour moi et les futurs présidents, de tester et de déployer une défense contre les missiles nucléaires pour les peuples du monde libre. Cela, nous ne pouvions et ne voulons le faire.

« Ainsi, tard cette après-midi, j'ai fait au secrétaire général une proposition entièrement nouvelle, un délai de dix ans dans le déploiement de l'initiative de défense stratégique en échange de l'élimination complète de tous les missiles balistiques des arsenaux respectifs des deux nations. Tant que les Etats-Unis et l'Union soviétique manifesteraient leur bonne foi en détruisant des missiles nucléaires année après année, nous ne déploierions pas l'IDS.

» Le secrétaire général a dit qu'il prendrait en considération notre proposition uniquement si nous restreignions tous les travaux sur l'IDS à une recherche en laboratoire, ce qui aurait tué notre bouclier défensif.

» Nous sommes venus en Islande pour faire progresser la cause de la paix et, bien que nous ayons mis sur la table une proposition de contrôle des armements d'une portée sans égale dans l'histoire, le secrétaire général l'a rejetée. Nous avons cependant fait de grandes percées en Islande pour résoudre la plupart de nos divergences et nous allons poursuivre cet effort. »

● **M. Jean-Bernard Raimond au Danemark.** — Le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, devait se rendre, lundi 13 octobre, au Danemark pour une visite officielle de deux jours. Les relations intercommunautaires constitueront le principal sujet des entretiens entre M. Raimond et son homologue Uffe Elleman-Jengsen, indique-t-on au Quai d'Orsay. Plusieurs projets doivent, d'autre part, être évoqués dans le cadre des relations économiques bilatérales.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

Echec à l'opération antidrogue

La Paz. — Plus de six mille habitants de la localité bolivienne de Santa-Ana-de-Yacuma ont mis en fuite cent cinquante soldats américains et policiers boliviens chargés de la lutte contre la drogue, qui tentaient de pénétrer dans leur village, a-t-on appris samedi 11 octobre de source officielle à La Paz.

Aux cris de *« Dehors, Yankees ! », « Dehors, Léopards ! »* (forces policières d'élite boliviennes), *« Ne revenez pas ici ! »*, les habitants de Santa-Ana, dans le département du Beni (région amazonienne, nord-est de la Bolivie), ont chassé les forces conjointes venues pour détruire des laboratoires de fabrication de cocaïne et arrêter des trafiquants. Le détachement de lutte contre la drogue a été refoulé jusqu'à la piste en terre sur laquelle il avait atterri à bord de six hélicoptères Black-Hawk fournis par les Etats-Unis et d'un avion Fokker.

A l'issue d'un entretien avec le maire de Santa-Ana, M. Mario Barbosa, le chef des forces d'élite boliviennes, le colonel German Linares, a donné l'ordre de repli. L'un des chefs de la Mafia du trafic de cocaïne, Roberto Suarez, et le trafiquant Jorge Roca, tous deux recherchés depuis plusieurs années, sont nés à Santa-Ana, où vivent encore certains de leurs parents. Le président bolivien Victor Paz Estenssoro a annoncé que tous ceux qui avaient résisté aux forces de l'ordre seraient sanctionnés conformément à la loi. — *(AFP.)*

Chine

Un accueil chaleureux pour la reine Elizabeth

Pékin. — La reine Elizabeth II est arrivée dimanche 12 octobre à Pékin pour une visite officielle d'une semaine, la première effectuée par un souverain britannique en Chine. Elle avait été invitée par M. Deng Xiaoping lors de la signature, en 1984, de l'accord sino-britannique prévoyant le retour à la Chine de la colonie de Hongkong, et sa visite vise à sceller formellement le traité.

Les autorités chinoises ont réservé au monarque britannique un accueil chaleureux et coloré. Saluée à sa descente d'avion par le ministre des affaires étrangères, M. Wu Xueqien, elle s'est ensuite rendue place Tiananmen, au centre de la capitale, pour une cérémonie officielle durant laquelle elle a passé en revue, en compagnie du chef de l'Etat, M. Li Xiannian, une garde d'honneur de l'armée populaire de libération au son de vingt et un coups de canon. Recevant Elizabeth II à l'intérieur du Palais du peuple, M. Li a qualifié son voyage d' *« étape historique »* dans les relations entre Londres et Pékin.

Au cours de son séjour dans la capitale, la reine se rendra sur tous les hauts lieux hérités des dynasties impériales chinoises et aura des entretiens avec M. Deng, ainsi qu'avec trois autres membres du bureau politique du Parti communiste. Accompagné de son époux, le prince Philip, et du secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, elle se rendra mercredi à Shanghai, Xian, Kunming et Canton avant de gagner Hongkong. Les autorités chinoises ont accordé à Elizabeth II le privilège d'utiliser son propre avion pour ses déplacements en province, privilège dont seul le président Reagan a bénéficié dans le passé. — *(AFP, AP, Reuter.)*

Pérou

Attentat manqué contre le président Garcia

Lima. — M. Agustin Mantilla, vice-ministre de l'intérieur, a annoncé, dimanche 12 octobre à Lima, que le président Alan Garcia avait échappé à un attentat, sans doute organisé par le Sentier lumineux, lors de sa visite, samedi, de la ville de Juliaca, dans le département de Puno, dans le sud-est du pays. Il a ajouté que *« la vie du chef de l'Etat n'avait à aucun moment été en danger »*. Il a précisé que trente membres présumés du Sentier lumineux, qui constituaient *« des cellules de sabotage dans la région »* ont été aussitôt arrêtés. Parmi eux, une femme, Mme Catalina Yucra, surprise avec un paquet de bâtons de dynamite dissimulé sous ses jupes. Mais, selon un témoin, la femme ne portait pas de détonateur et ne pouvait par conséquent faire exploser sa charge de dynamite.

On a appris d'autre part, de source policière, que plusieurs engins explosifs auraient été découverts dans un local de l'APRA (Alliance pour la révolution américaine, le parti gouvernemental) à Puno, sur le trajet que devait emprunter M. Alan Garcia. Celui-ci a cependant poursuivi son voyage dans la région, se rendant, dimanche, de Puno a Cuzco. — *(AFP, UPI.)*

Soudan

L'opération d'aide aux victimes de la famine a pu s'amorcer

Retardée depuis un mois, l'opération « Rainbow » (« Arc-en-ciel »), parrainée par un consortium d'organisations humanitaires basé à Khartoum, a commencé dimanche 12 octobre. Un DC-8 affrété par les organisateurs a effectué deux aller-retour Khartoum-Juba et un Hercules C-130 a regagné la capitale soudanaise dimanche en fin d'après-midi après avoir effectué un aller-retour à Isiro, dans le nord du Zaïre, et non pas au sud du Soudan, comme précédemment annoncé.

L'opération « Arc-en-ciel » avait été ajournée à la suite du refus du gouvernement de Khartoum d'autoriser les avions à décoller de la capitale à destination du sud du Soudan. Les organisateurs avaient pourtant négocié la sécurité des vols avec l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) du colonel Garang. Le coût élevé (1,5 million de dollars pour chaque vol) demandé par les assureurs était également à l'origine du report.

Samedi, le ministre de l'information et porte-parole du gouvernement soudanais, M. Mohamed Tewfik, affirmait que rien ne devrait désormais empêcher l'opération « Arc-en-ciel ». Il a déclaré que les aéroports sud-soudanais de Juba et de Malakal étaient à présent « sûrs », celui de Juba ayant commencé, dès mercredi, à accueillir des vols civils directs en provenance de Khartoum. Par ailleurs, les mesures destinées à assurer la sécurité de l'aéroport de Wau ont été appliquées, et des vols réguliers peuvent être effectués dans la totalité du sud du pays, a précisé le ministre.

Selon le quotidien *The Sudan Times*, le gouvernement soudanais a décidé d'acheminer lui-même à bord d'avions soudanais des vivres aux victimes de la famine. Selon M. Salah Abdel Salam Khalifa, ministre des affaires gouvernementales, des appareils des lignes régulières soudanais ont été transformés en avions-cargos. Les plus gros, des Boeing-707 et 737, se rendront à Juba et les plus petits, des Fokkers, à Malakal et à Wau. — *(AFP.)*

Europe

Le terrorisme et les otages occidentaux au Liban

L'hebdomadaire « Newsweek » affirme que des Américains ont été torturés par leurs ravisseurs

Le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a réaffirmé, dimanche 12 octobre, que le gouvernement ne possédait aucune preuve quant à l'implication d'Etats dans les attentats de septembre à Paris. *« Pendant six mois,* a-t-il dit au « Club de la presse » d'Europe 1, *tout le monde savait (...) qu'il y avait un risque de terrorisme à Paris avec l'affaire Abdallah ; les preuves accumulées par le ministère de l'intérieur ont montré que c'était bien la bonne piste. »*

L'hebdomadaire américain *Newsweek* rapporte d'autre part, cette semaine, que trois des otages américains au Liban — Terry Anderson, Thomas Sutherland et David Jacobsen — ont fait l'objet de mauvais traitements et de tortures. Le journal, qui cite des informations recueillies dans les milieux diplomatiques à Beyrouth et auprès des services de renseignements américains, affirme notamment que Terry Anderson, directeur du bureau de l'agence Associated Press au Liban, ayant refusé de faire une déclaration devant une caméra vidéo, aurait été battu et torturé pendant six mois. Le journal confirme aussi une information déjà donnée de différentes sources, selon laquelle un autre otage américain, le diplomate William Bucklay, dont le Djihad a annoncé l'exécution en octobre 1985, est, en fait, mort des suites d'une pneumonie et des tortures auxquelles il a été soumis.

Selon *Newsweek*, les Américains *sont détenus* par des cousins d'un des dix-sept terroristes emprisonnés au Koweït et dont le Djihad a, à plusieurs reprises, réclamé *la libération*.

A en croire le président syrien, M. Hafez El-Assad, la *« principale entrave »* à la libération des Américains réside *« dans la logique employée par les Etats-Unis à l'égard des ravisseurs »*. Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Time*, il déclare notamment : *« Comment voulez-vous que l'administration américaine aboutisse à un résultat alors qu'elle menace et injurie les raviseurs ? Ce sont des individus, ils n'ont pas les mêmes préoccupations qu'un Etat. Les traiter de terroristes ne les affecte guère. »*

Il assure, d'autre part, que Nezar Hindawi, le Jordanien jugé à Londres à la suite de l'attentat manqué contre un avion d'*El Al*, le 17 avril dernier, était manipulé par le Mossad, les services de renseignement de l'Etat hébreu. Ces derniers *« ont organisé toute l'opération, même son échec »*, affirme le président Assad, qui ne voit pas en quoi l'explosion d'un avion en vol aurait constitué une victoire pour la Syrie ». — *(AFP, Reuter.)*

En RFA : les assassins de M. von Braunmühl ont achevé leur victime d'une balle à bout portant

Avec l'assassinat vendredi 10 octobre, devant son domicile, du directeur politique du ministère des affaires étrangères, Gerold von Braunmühl, la violence a fait irruption à Bonn, qui, bien que siège du pouvoir politique, avait gardé jusqu'à *présent une tranquillité toute provinciale.*

Les premières expertises ont révélé quelques détails intéressants. Les douilles retrouvées sur place ont permis de déterminer la provenance des armes utilisées. L'une avait été dérobée au cours *d'un hold-up récent dans une armurerie* ; l'autre — un Smith and Wesson — serait l'arme avec laquelle a été assassiné en 1977 le chef du patronat *ouest-allemand, Hans Martin Schleyer,* ce qui pourrait *impliquer* Inge Viett, l'une des rares survivantes de l'époque historique de la RAF. Les deux terroristes ont fait preuve d'une dureté rare. Atteint de deux balles au moment où il sortait du taxi qui le ramenait chez lui, le diplomate a tenté de fuir et de se cacher derrière une voiture en stationnement. Poursuivi par un de ses deux agresseurs, il a été froidement achevé d'une balle dans la tête à bout portant.

Il est probable toutefois que cet assassinat va relancer, notamment entre les partis de la majorité, le débat sur les nouvelles lois de sécurité, qui avait été enterré à l'approche de la campagne électorale.

Une nouvelle génération

BONN
de notre correspondant

Le noyau dur de la RAF, que constituent les commandos chargés des actions les plus spectaculaires, n'est pas plus nombreux qu'auparavant. Une vingtaine de personnes tout au plus. Mais il peut compter désormais sur l'appui d'un échelon intermédiaire entre la nébuleuse de ses sympathisants et les commandos, celui des « militants illégaux », qui a fait son apparition sur le plan opérationnel fin 1984.

Le nombre de ces « militants », qui, contrairement aux « commandos », vivent en temps normal dans la légalité, est difficile à évaluer. Les estimations vont d'une cinquantaine à deux cents. Ils sont plus difficiles à repérer : on ignore notamment s'ils agissent sur tout le territoire fédéral ou seulement de l'endroit où ils habitent.

Les militants illégaux permettent aux commandos de se consacrer à la préparation des actions les plus difficiles, laissant au deuxième échelon le soin d'occuper le terrain par des attentats qui ne visent *généralement* que des cibles matérielles. Ces attentats sont signés du sigle « unités combattants », auquel est généralement adjoint, pour attester du caractère internationaliste de la lutte de la RAF, un nom symbole du terrorisme européen. Moins spectaculaires, ils exposent moins leurs auteurs, en raison notamment de l'absence de témoins.

Un message idéologique flou

Les militants illégaux peuvent, d'autre part, entretenir le contact avec les sympathisants, les *« anti-impi »*, qui mènent une action de propagande et sont en relation avec *les détenus du groupe, mais aussi* avec la nébuleuse des groupuscules d'extrême gauche ouest-allemands.

Sans être des adeptes du terrorisme à grande échelle, ces groupes ne reculent pas, le cas échéant, devant l'utilisation de la violence : de l'incendie criminel aux bagarres avec la police dans les manifestations, en passant par des attentats à l'explosif contre des cibles matérielles d'importance secondaire. C'est d'ailleurs à ces groupes qu'ont été imputés la plupart des trois cent trente et un attentats recensés en RFA pour la seule année 1985. Ils se distinguent généralement de la mouvance Fraction armée rouge par leur refus de toute action qui mettrait en péril des vies humaines, mais aussi par des raisons idéologiques. A la *« guerre anti-impérialiste »* tous azimuts de la RAF, ils opposent une pratique plus terre à terre de la lutte contre le *« système d'oppression capitaliste »*.

L'une des caractéristiques de la nouvelle génération de la *RAF est*, en effet, le flou de son message idéologique. Les « têtes pensantes » de l'*époque historique*, comme Ulrike Meinhof, sont soit mortes, soit sous les verrous. S'il s'agissait autrefois de précipiter l'avènement de la révolution et d'utiliser à cette fin la solidarité avec les autres groupes terroristes internationaux, notamment arabes, l'objectif des nouveaux terroristes semble être surtout de porter le plus possible de coups à l'*« impérialisme occidental »*, à son appareil militaire, industriel et maintenant politique.

Cette nouvelle attitude a mené logiquement la RAF à rechercher systématiquement une coopération avec d'autres groupes européens. Si, d'après les spécialistes du terrorisme ouest-allemands, cette tentative s'est heurtée jusqu'à présent à la méfiance des Brigades rouges italiennes ou de l'IRA irlandaise, en revanche, cette coopération est bien connue maintenant avec Action directe en France et les Cellules communistes combattantes belges.

H. de B.

En Grande-Bretagne : six suspects expulsés

LONDRES
de notre correspondant

Soupçonnés de préparer des attentats contre des objectifs américains à Londres, quatre ressortissants jordaniens, un Tunisien et un Suédois ont été expulsés de Grande-Bretagne les 11 et 12 octobre. Les six hommes avaient été arrêtés au cours des deux semaines précédentes par les policiers de la brigade antiterroriste de Scotland Yard qui agissaient sur des *« renseignements »* dont les sources n'ont pas été précisées.

On sait seulement que ni armes ni explosifs n'ont été découverts durant les perquisitions, et que les preuves nécessaires à une éventuelle inculpation n'ont pu être retenues au terme des interrogatoires qui ont été prolongés au-delà de la durée normale de détention provisoire, comme le permet la loi britannique sur la prévention du terrorisme. Le ministre de l'intérieur, M. Douglas Hurd, a signé l'ordre d'expulsion au motif que la présence des six hommes était de nature à troubler l'ordre public.

Selon les rares indications qui ont filtré *au sujet de cette affaire*, les suspects appartiendraient à un réseau lié au groupe terroriste dirigé par Abou Nidal. Etant donné que ce dernier est accusé d'être soutenu par la Libye et la Syrie, certains députés conservateurs estiment que le gouvernement britannique a maintenant des raisons supplémentaires de prendre de nouvelles sanctions contre ces deux pays. Dans le cas de la Libye, il s'agirait d'un renforcement des dispositions prises depuis 1984 : la Grande-Bretagne avait alors rompu ses relations diplomatiques avec Tripoli. La décision d'interdire à la compagnie aérienne libyenne de desservir Londres a été prise à la suite du procès, en septembre, d'un médecin jordanien arrêté un an auparavant alors qu'il se faisait remettre un lot de grenade par un membre de la *Libyan Arab Airlines*.

Le procès Hindawi

Une pareille sanction pourrait être décidée à l'encontre de la Syrie après un autre procès, dont les audiences ont repris lundi 13 octobre à Londres, et qui met en cause le gouvernement syrien au sujet de l'attentat manqué contre un avion d'EL Al à l'aéroport d'Heathrow en avril (*le Monde* du 8 octobre).

Au cours des dépositions entendues par la cour à la fin de la semaine dernière, un policier responsable de l'enquête a déclaré que l'accusé, Nezar Hindawi, avant de revenir sur ses aveux, avait reconnu avoir été en contact avec des agents des Syrian Arab Airlines ; Hindawi avait précisé que l'un d'eux, immédiatement après la tentative d'attentat, lui avait remis une lettre afin qu'il soit reçu par l'ambassadeur de Syrie en Grande-Bretagne, M. Loutouf Allah Haydar, pour que celui-ci facilite sa fuite.

D'autre part, l'accusation est convaincue que c'est un membre de la compagnie aérienne syrienne qui a fourni à Hindawi la bombe destinée à l'appareil d'*El Al*. *Le policier* a ajouté que, dans un premier temps, Hindawi avait raconté que *l'ambassadeur l'avait accueilli* avec sympathie et était entré en communication téléphonique avec Damas. *L'enquêteur* a *précisé* qu'Hindawi avait aussi déclaré qu'au début de l'année, à Damas, il avait eu une *entrevue avec « le général Muhammad al Khouli »*, le chef du service de renseignement de l'armée syrienne, et que plus tard un officier de ce service lui avait fait part de plusieurs projets d'attentats en Europe, s'étant même vanté d'avoir préparé l'explosion, le 22 avril 1982, d'une voiture piégée devant les locaux parisiens du journal arabe *Al Waton al Arabi*, rue Marbœuf (*le Monde* daté 12-13 octobre).

L'ambassadeur impliqué par Hindawi est toujours en poste à Londres, et, dans la presse britannique comme dans les milieux parlementaires, des voix se font entendre pour que le gouvernement de Mme Thatcher demande son rappel. En mai, après l'arrestation Hindawi, trois diplomates de l'ambassade avaient été déclarés indésirables par le Foreign Office.

FRANCIS CORNU.

En Turquie

Six membres présumés du groupe Abou Nidal ont été arrêtés

Ankara *(AFP)*. — La police turque a arrêté six personnes, soupçonnées de complicité avec les auteurs de *l'assassinat en juillet 1985* de M. Ziad Sati, premier secrétaire de l'ambassade de Jordanie en Turquie, a-t-on indiqué samedi 9 octobre, de source policière.

Ces personnes, dont la date d'arrestation et la nationalité n'ont pas été révélées, ont avoué avoir obéi aux ordres du chef du groupe palestinien dissident Abou Nidal à Damas. Selon leurs aveux, deux membres du groupe d'Abou Nidal ont tiré sur le diplomate. Il s'agit, ont-ils ajouté, d'Abdessalam Ibrahim Ali et Mohammed Al-Haj, qui sont en fuite.

Le premier secrétaire jordanien, trente ans, avait été tué au volant de sa voiture, le 24 juillet 1985, dans un *quartier résidentiel d'Ankara alors* qu'il se rendait à son travail. L'attentat avait été revendiqué par le Djihad *islamique* et Septembre noir.

Asie

INDE : la visite de M. Weinberger

Le secrétaire américain à la défense a eu un entretien « positif » avec M. Gandhi

New-Delhi *(AFP)*. — M. Caspar Weinberger, premier secrétaire *américain* à la *défense à se rendre en* visite officielle en Inde, a eu un entretien *« très long et très informel »* avec le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, peu après son arrivée, samedi 11 octobre, à New-Delhi, en provenance de Chine. M. Weinberger a indiqué, au cours d'une conférence de presse, que cet entretien avait été *« positif »* et laissait *prévoir « le développement de relations de plus en plus chaleureuses et amicales »* entre les deux pays.

L'Inde, qui devait évoquer son inquiétude face au développement de l'aide militaire américaine au Pakistan, est intéressée par la technologie civile et militaire des Etats-Unis, dans le cadre de ses projets de *modernisation*. New-Delhi porte un intérêt particulier aux superordinateurs américains, que Washington a accepté de lui livrer à condition d'obtenir la garantie que ce type de technologie ne serait pas transmis au bloc soviétique.

Les Etats-Unis, a dit M. Weinberger, sans autre précision, peuvent être *« utiles »* à l'Inde dans le domaine des armements. New-Delhi serait intéressé par les systèmes avancés de radars et les missiles antichars guidés par laser. Des progrès ont été réalisés récemment dans les négociations sur les superordinateurs et la fourniture de moteurs pour les avions de combat légers que construit l'Inde, a dit M. Weinberger, *mais il n'a pas pré*cisé si les accords de livraison de ce matériel seraient conclus durant sa visite de *trois jours en Inde, qu'il* doit quitter mardi pour le Pakistan.

● **BANGLADESH : attentats en série.** — Deux personnes au moins ont été tuées et cinquante-cinq blessées au cours d'explosions qui se sont produites à Dacca, dimanche 12 octobre, soit trois jours avant le *scrutin présidentiel boycotté par les* principales formations de l'opposition. — *(Reuter.)*

● **SRI-LANKA : quatorze morts.** — Quatorze personnes ont été tuées lors d'affrontements entre séparatistes tamouls et forces de sécurité au nord et nord-ouest du Sri-Lanka, a-t-on appris, dimanche 12 octobre, de sources officielles. — *(AFP.)*

Europe

RFA : le scrutin régional du 12 octobre

Le Parti social-démocrate est le grand perdant des élections en Bavière

BONN
de notre correspondant

Le Parti social-démocrate a subi une défaite cinglante, dimanche 12 octobre, lors des élections régionales de Bavière, où les abstentions ont été importantes. Les trois partis traditionnels font les frais d'un vote de protestation qui se traduit par un succès important des Verts et une réapparition remarquée de l'extrême droite. Avec environ 56 % des voix, le parti du ministre-président de Bavière, M. Franz-Josef Strauss, demeure cependant de loin le premier parti bavarois, alors que les libéraux ratent une nouvelle fois leur entrée au parlement régional.

Bien que s'agissant d'une région où il n'a jamais vraiment réussi à percer, l'avertissement est sévère pour le SPD, à moins de quatre mois des législatives. Perdant 4,2 points par rapport à 1982, il enregistre son plus faible score depuis la guerre. Il perd presque 10 points dans la capitale bavaroise et 8 points à Nuremberg, deux villes qui comptent pourtant parmi ses rares bastions dans la région. Les Verts y réalisent, au contraire, des scores impressionnants : respectivement plus de 12 % et 9,7 %.

Les dirigeants du SPD ont expliqué leur défaite par le scandale de la Neue Heimat, l'entreprise immobilière des syndicats, et les répercussions de la campagne anti-immigrés menée par la CSU. Mais il est tentant pour beaucoup d'y voir aussi la rançon d'une attitude jugée souvent trop ambiguë à force de vouloir concilier les nécessités d'un parti de pouvoir et les aspirations nouvelles exprimées par les Verts. Le SPD a déçu à gauche en ne prenant pas assez la défense du droit d'asile ou en adoptant une position d'attente sur l'énergie nucléaire, sans pouvoir pour autant rassurer l'aile modérée de son électorat.

Avec 7,3 % des voix, les Verts font, pour la première fois, leurs entrée au Landtag de Bavière, où ils disposeront de seize sièges. C'est beaucoup pour une fédération régionale qui ne disposait jusqu'ici d'aucune vedette et qui était plutôt regardée de haut par les Verts du Nord. La proximité du centre de retraitement de Wackersdorf, l'un des points de cristallisation de la contestation antinucléaire, n'explique pas tout. Le thème a d'ailleurs occupé au cours de la campagne moins de place que certains l'avaient prédit.

Poussée de l'extrême droite

Les résultats de ce scrutin devront être analysés de fort près par la direction nationale du SPD. Il paraît difficile pour ce parti de continuer contre vents et marées à affirmer qu'il vise la majorité absolue et de refuser toute alliance, que ce soit à sa droite ou à sa gauche.



Dans le camp gouvernemental, le résultat obtenu par la CSU ne peut que réconforter le chancelier Kohl, qui voit sa majorité se consolider sans pour autant que son vieux rival, M. Franz Josef Strauss, puisse vraiment pavoiser. La CSU voit, en effet, ses positions s'effriter lentement d'un scrutin à l'autre : 62 % à son apogée en 1978, 58 % il y a quatre ans. Elle a dû payer le mécontentement des paysans, dont une proportion non négligeable se sont abstenues, mais aussi le succès du nouveau Parti républicain, qui a mordu sur l'électorat non seulement dans les zones rurales, mais également dans les grandes villes.

Pour la première fois depuis la flambée des néo-nazis du NPD dans les années 60, la Bavière connaît une nouvelle poussée de l'extrême droite. Avec 3 % des voix, les Républicains, créés l'année dernière par un ancien présentateur de la télévision bavaroise, M. Schönhuber, et des déçus de la CSU, obtiennent un score presque inespéré. S'affirmant comme un parti national et patriotique, se reconnaissant volontiers aussi une parenté avec le Front national de M. Le Pen, ils ont fait une campagne très active sur le thème des immigrés et du renouveau allemand.

HENRI DE BRESSON.

GRÈCE : premier tour des élections municipales

La droite arrive en tête dans plusieurs grandes villes

Athènes *(AFP, Reuter)*. – Le Parti de la nouvelle démocratie (opposition conservatrice) a fortement progressé lors du premier tour des élections locales grecques du dimanche 12 octobre. Les résultats complets de ce premier tour ne devaient être connus que dans la soirée de lundi, mais il était clair que, dans les grandes villes en particulier, les candidats de la Nouvelle Démocratie arrivaient en tête.

A Athènes, après le décompte de plus de la moitié des votes, M. Dimitris Béis, le maire socialiste sortant, avec 29 % perd environ neuf points par rapport aux municipales de 1982, face à l'ancien ministre conservateur Militiadis Evert, dont le parti enregistre un gain d'à peu près huit points (45 % des voix).

A Salonique, la droite, sur plus des deux tiers des suffrages exprimés, gagne environ cinq points. M. Sotiris Kouvélas, député de la ND, avec 45,73 % des voix, est en ballottage avec le maire socialiste sortant, M. Théoharis Manavis, qui perd environ sept points.

Au Pirée, pour plus de la moitié des voix, l'ancien ministre et député de la ND, M. Andréas Andrianopoulos, obtient environ 42,18 % des voix face au maire socialiste sortant Yannis Papaspyrou, qui, avec 31,80 %, perd 4,5 points.

« Le verdict du peuple grec constitue un rejet global de la politique socialiste de banqueroute économique, de déclin moral, de division et de crises nationales », a déclaré aux journalistes Constantin Mitsotakis, chef de la Nouvelle Démocratie. Cela constitue, a-t-il dit, *« un message politique clair et décisif »* adressé par le peuple à M. Papandréou.

Dans de nombreuses villes du pays les voix communistes seront indispensables pour assurer au second tour la victoire des candidats socialistes, dont certains sont en position difficile.

Le parti de M. Papandréou semble avoir souffert essentiellement des mécontentements engendrés par la politique d'austérité engagée il y a un an et à laquelle le premier ministre a affirmé n'avoir pas l'intention de renoncer. Aux élections locales de 1982, les candidats du PASOK avaient bénéficié au second tour d'importants reports de voix de la part des autres formations de gauche.

LUXEMBOURG

Le chef du gouvernement réitère ses inquiétudes sur la centrale de Cattenom

Luxembourg *(AFP)*. – Il n'y a au monde *« aucune situation semblable à celle que le Luxembourg connaît face à la centrale nucléaire de Cattenom »*, a déclaré le président du gouvernement luxembourgeois, M. Jacques Santer, dans une interview à l'AFP, à quelques jours du démarrage des premières réactions nucléaires (divergence) dans le cœur du premier réacteur de la centrale de Moselle.

« Nulle part au monde, un accident ou un incident technique majeur dans une centrale installée sur un territoire voisin ne met en cause la souveraineté nationale d'un pays et la survie de tout un peuple, y compris celle de sa capitale », a estimé M. Santer. Il a rappelé que le Grand-Duché avait combattu Cattenom dès 1979, alors qu'il venait lui-même de renoncer à la construction d'une centrale à l'intérieur de ses propres frontières (à Remerchen, sur la Moselle).

« Nous y avons renoncé en 1978 pour des raisons de sécurité et de protection de l'environnement. Ce n'était pas pour voir pousser, un an plus tard, sur notre frontière et sur le même fleuve, une autre centrale bien plus puissante que celle que nous projetions de construire et offrant des garanties de sécurité moindres que celles que nous proposait la technologie allemande », a ajouté le chef du gouvernement luxembourgeois. *« Nous n'avons attendu ni Tchernobyl ni les élections en RFA pour réclamer l'arrêt du projet Cattenom. Mais il ne faut pas rêver : aujourd'hui, nous demandons seulement que la France renonce aux tranches 3 et 4, qui, en période de pléthore d'énergie, ne sont justifiées par aucune raison économique. »*

En juin dernier, a rappelé M. Santer, le conseil européen réuni à La Haye a admis, à l'unanimité, que les centrales nucléaires étaient un problème de souveraineté nationale, non seulement pour le territoire où elles fonctionnent, mais aussi pour les territoires voisins. Il a décidé de fixer un certain nombre de normes et de garanties minimales communautaires qui ne seraient plus laissées à la seule appréciation nationale d'un Etat membre.

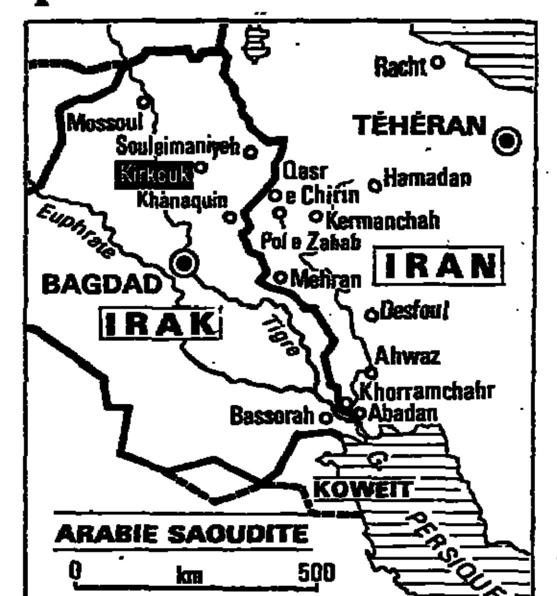
Cela rassurera la population luxembourgeoise, a souligné M. Santer, *« mais ce qui l'apaiserait serait que la France et EDF admettent, à l'intérieur même de la centrale de Cattenom, une station de contrôle animée par des experts, sinon luxembourgeois (cela nous a été refusé), au moins communautaires »*.

Proche-Orient

La guerre du Golfe

Bagdad dément la destruction des installations pétrolières de Kirkouk

Dans une première réaction officielle à l'opération lancée selon Téhéran dans la nuit du vendredi 10 au samedi 11 octobre contre les installations pétrolières de Kirkouk, le ministre irakien de l'information, M. Latif Nassif El Jassem, a démenti samedi soir les allégations iraniennes. « *Nos installations pétrolières*, a-t-il dit, *sont intactes, protégées par les hommes qui y travaillent et ceux qui en assurent la défense. Les forces iraniennes ne se sont jamais enfoncées de 150 kilomètres dans le territoire irakien et n'ont pu, en conséquence, détruire les installations pétrolières de Kirkouk.* » M. Al Jassem a estimé que les communiqués de Téhéran faisant état de cette opération « *trahissent le niveau de l'abattement moral atteint par les Iraniens à la suite de la destruction par les forces aériennes irakiennes de leurs installations pétrolières et économiques, qu'ils se sentent incapables de protéger* ».



Ce démenti tardif – il est intervenu près de douze heures après le communiqué de Téhéran, alors que d'habitude les Irakiens réagissent immédiatement – semble indiquer qu'il s'est bien passé quelque chose à Kirkouk. Le chef de l'Etat irakien, M. Saddam Hussein, a d'ailleurs présidé dimanche soir une importante réunion du commandement général des forces armées irakiennes, après l'annonce par Bagdad d'une série de raids aériens irakiens, dimanche en début d'après-midi, contre des objectifs économiques et militaires à Chiraz (sud de l'Iran) et à Ispahan (centre).

Selon l'hodjatoleslam Hachami Rafsandjani, le président du Parlement iranien et le représentant de l'imam Khomeiny auprès du Conseil supérieur de défense, quelque deux mille cinq cents hommes et d'importantes quantités de matériel ont été engagés dans l'opération contre Kirkouk, baptisée Fath-I. S'exprimant samedi soir devant les étudiants de l'université Imam-Sadegh de Téhéran, le président du *Majlis a souligné le « caractère nouveau »* de cette opération qui, a-t-il dit, a été « *préparée de longue date avec l'un des groupes de l'opposition irakienne, l'Union patriotique kurde de M. Jalal Talabani* ». Il a ajouté que Fath-I constituait la « *riposte de Téhéran aux attaques de Bagdad contre les installations économiques de l'Iran, et avait pour objectif principal d'affaiblir le potentiel économique de l'Irak* ». L'opération, a-t-il poursuivi, avait également pour but d'« *empêcher le pillage des ressources économiques de l'Irak par le régime baasiste au pouvoir à Bagdad et visait enfin à démontrer la puissance de l'Iran dans les attaques d'objectifs économiques* ».

En l'absence d'informations de sources indépendantes, il est pour l'instant impossible d'évaluer la gravité des dommages causés dans cette région vitale pour les exportations de brut de l'Irak. C'est de Kirkouk que part notamment l'oléoduc vers la Turquie, d'une capacité supérieure à 1 million de barils/jour. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que l'approvisionnement pétrolier par oléoduc reliant Kirkouk aux raffineries turques de Ymurtalik dans la province méridionale d'Adana n'a pas été interrompu. M. Esat Can, le directeur des installations de Ymurtalik a affirmé que l'oléoduc n'avait même pas été endommagé lors de l'opération Fath-I. – (*AFP*).

Selon le « Sunday Times »

La France a transmis des secrets nucléaires à Israël

Londres (*AFP.*) – La France a transmis à Israël, dans les années 50, les secrets de fabrication de la bombe nucléaire, ainsi qu'une assistance technique, a affirmé dimanche 12 octobre le *Sunday Times*, citant à l'appui de ses propos une interview de l'ancien haut commissaire français à l'énergie atomique, M. Francis Perrin, âgé aujourd'hui de quatre-vingt-cinq ans. M. Perrin a précisé que la France avait accepté, en 1957, de prêter son concours à la construction d'un réacteur et d'une usine chimique à Dimona, dans le désert du Néguev. C'est là qu'Israël aurait produit sa première bombe nucléaire il y a vingt ans, avec du plutonium fabriqué selon une technologie française, d'après des informations accompagnées de photographies déjà publiées, la semaine dernière, par le *Sunday Times*, sur la foi du témoignage d'un ancien employé du centre ultra-secret, M. Mordekhai Vananu. « *Nous savions que le plutonium pouvait être utilisé à la fabrication d'une bombe, mais nous considérions qu'il pouvait également servir à des fins pacifiques* », a ajouté l'ancien haut commissaire à l'énergie atomique.

L'hebdomadaire britannique s'inquiète, par ailleurs, de la disparition, depuis une quinzaine de jours, de son informateur, M. Vananu, qui était arrivé à Londres le 12 septembre dernier. Aux journalistes du *Sunday Times*, il avait indiqué qu'il serait considéré, une fois l'article publié, comme un traître en Israël, et donc passible de quinze ans de prison pour avoir révélé des secrets d'Etat.

[La coopération nucléaire entre la France et Israël « *est comme depuis longtemps* » et a pris fin en 1959, a indiqué, de son côté, dimanche 12 octobre, M. Jean-Bernard Raimond, ministre français des affaires étrangères, au « Club de la presse » d'Europe 1. Il a ajouté que les propos du professeur Francis Perrin au journal britannique ne constituaient donc pas une « *révélation* ». « *La science, a-t-il dit, a fait depuis trente ans suffisamment de progrès pour qu'Israël et ses savants aient des connaissances indépendantes de la coopération française.* »

Plusieurs livres en France ont été consacrés à un tel sujet (Pierre Péan : *les Deux Bombes* ; Roland Jacquard : *le Marché noir de la bombe* ; Jacques Bensadis : *Tsahal*) depuis la signature, *le 17 septembre 1956, de l'accord* nucléaire de Dimona entre la France et Israël.

Afrique

TUNISIE

Le contentieux sur les avoirs français bloqués est presque réglé

TUNIS
de notre correspondant

Le problème des avoirs français bloqués en Tunisie, estimés à un peu moins de 200 millions de francs, qui constitue depuis de très longues années le plus important et le plus délicat dossier du contentieux entre les deux pays, doit trouver une solution avant la fin de cette année. Le gouvernement tunisien, croit-on savoir, s'est engagé formellement à ce qu'une procédure définitive de règlement soit mise au point d'ici au 31 octobre.

Un premier accord concernant les « comptes d'attente » appartenant à des personnes physiques (onze mille comptes représentant 14 millions de dinars) (1) est intervenu récemment. Il en résulte que les détenteurs de sommes égales ou inférieures à 2 000 dinars pourront les transférer dans un délai d'un an avec un minimum de formalités, notamment sans l'obligation de fournir un quitus fiscal et une déclaration d'origine des fonds. En ce qui concerne les comptes supérieurs à 2 000 dinars, 70 % de leur montant seront rapatriables dans les mêmes conditions, mais les 30 % restants seront astreints au quitus fiscal.

De nouvelles négociations auront lieu à Paris du 24 au 29 novembre pour régler les modalités de déblocage des « comptes capital » (1 300 comptes représentant 3,1 millions de dinars) et des comptes appartenant à des personnes morales (600 représentant 2,6 millions de dinars). Le problème du transfert des loyers d'immeubles, propriété de Français ayant quitté la Tunisie, actuellement retenus dans des comptes spéciaux, sera également discuté. En outre, une procédure sera fixée pour le transfert des futurs comptes d'attente de Français établis en Tunisie et qui pourraient être appelés à quitter le pays dans l'avenir.

Conscient des difficultés financières que connaît la Tunisie, Paris – qui s'était montré réticent jusqu'ici – a décidé de lui accorder un prêt spécial de 200 millions de francs. Ce prêt sera fourni en cinq tranches successives de 40 millions. A la réception de chacune d'entre elles, la Tunisie débloquera l'équivalent de 28 millions de francs, les 12 millions restants étant considérés comme une aide-programme supplémentaire au profit de la balance des paiements, qui bénéficiera ainsi, à la fin de la totalité des transferts, de 60 millions de francs.

Les dernières négociations sur l'assistance financière au titre de l'exercice 1986 à la Tunisie, qui souffre d'un manque de devises, prévoient déjà une aide à la balance des paiements de 90 millions de francs, auxquels il convient d'ajouter 40 millions que Paris a accepté de retrancher de son aide-projets (qui se situe désormais à environ 500 millions de francs) pour la reporter ailleurs. Si l'on tient compte des différents autres crédits économiques et commerciaux et de l'assistance alimentaire, l'aide française se situe globalement cette année à environ 1 milliard de francs, soit quelque 25 % de plus qu'en 1985.

MICHEL DEURÉ.

(1) 1 dinar vaut environ 8 F.

ALGÉRIE : mesure de réciprocité

Visa obligatoire pour les voyageurs français

ALGER
de notre correspondant

La réponse à la décision française de rendre obligatoires les visas pour les Algériens à partir de ce lundi 13 octobre ne s'est pas fait attendre. Il y aura « *réciprocité* ». Les Français se rendant en Algérie pour une durée inférieure à trois mois devront être munis d'un visa.

La concertation, réelle entre les deux pays ces dernières semaines, *n'a pas abouti, et l'Algérie a laissé à* Paris la responsabilité de revenir sur des accords signés, amendables en théorie seulement après débat parlementaire.

L'obligation de visa va de toute façon dans le sens des décisions déjà prises en Algérie pour enrayer la fuite de devises. Depuis le mois de mars, l'allocation touristique de *moins de 2 000 F*, n'est plus attribuée que tous les deux ans aux personnes majeures. Tout ce qui peut contribuer à retenir les Algériens sur le territoire national est finalement bon. L'Italie en a fait récemment l'expérience après avoir exigé des visas pour *tous les Maghrébins* au début de l'année. Alger avait décidé immédiatement de la réciprocité, puis avait dissuadé les candidats au voyage par une présence policière renforcée aux abords du consulat italien. Plusieurs personnes qui avaient eu le mauvais goût d'insister ont alors vu purement et simplement confisquer leur passeport.

Rome est revenu sur sa décision au mois de juin, mais il est toujours difficile pour les Algériens de se rendre *en Italie. Ceux qui ne sont pas* en possession d'un ordre de mission en bonne et due forme ne sont pas sûrs d'embarquer.

L'établissement de visas entre la France et l'Algérie devrait, en toute logique, accentuer la baisse de trafic aérien entre les deux pays, déjà sensible depuis la réduction de l'allocation touristique. Air France a enregistré dès le mois d'avril une chute de son trafic de l'ordre de 25 %. Plusieurs vols d'Air Algérie ont été sup*primés au cours de ces derniers* mois.

Mais le plus touché est sans *aucun doute le citoyen algérien qui* avait pris l'habitude d'aller régulièrement en France depuis l'abrogation de l'autorisation de sortie il y a six ans. Pour acheter tout ce qu'il ne trouve pas en Algérie, voir sa famille ou se faire soigner, il traverse la Méditerranée. Le visa n'est certes pas une entrave à la libre circulation, mais malgré tout il éloigne un *peu la France*.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Les Etats de la « ligne de front » s'inquiètent des menaces sud-africaines

Les dirigeants des six Etats de la « ligne de front » (1), réunis dimanche 12 octobre à Maputo, ont lancé un appel à des mesures internationales contre l'Afrique du Sud, afin de « *sauvegarder la paix dans la région* ». Ils ont accusé Pretoria de se servir du Malawi comme d'une « *base d'agression* » contre le Mozambique.

Le ministre mozambicain de la sécurité, M. Sergio Vieira, avait affirmé la veille que l'Afrique du Sud se prépare à lancer une attaque contre Maputo, où, avait-il dit, des commandos sud-africains sont déjà arrivés. De son côté, le ministre sud-africain de la défense, le général *Magnus Malan*, a déclaré de nouveau samedi que, si les voisins de l'Afrique du Sud hébergeaient des « *terroristes* » (de l'ANC, Congrès national africain), ils devraient « *en supporter les conséquences* ». – (*AFP, Reuter.*)

(1) Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

M. Mzali est accusé d'avoir constitué un réseau parallèle de renseignement

TUNIS
de notre correspondant

L'ancien premier ministre, M. Mohamed Mzali, avait chargé son gendre, le Dr Rifaat Daly, de la direction d'un réseau de renseignement parallèle aux services officiels, et qui quadrillait tout le pays. C'est du moins ce qui ressort de l'enquête policière ouverte après l'arrestation, le 24 août, du Dr Daly – maintenant déféré devant un juge d'instruction, – dont l'ensemble de la presse tunisienne a publié, dimanche 12 octobre, certains des résultats.

Selon les journaux, ce « *réseau secret* » avait été mis sur pied à partir de janvier 1984 afin de s'informer de la situation générale dans le pays, de surveiller les faits et gestes des responsables du gouvernement et du Parti socialiste destourien, de tester leur loyauté à l'égard du premier ministre, de diffuser des rumeurs et des « *ballons d'essai* » dans l'opinion publique et de se livrer à des missions spéciales (1).

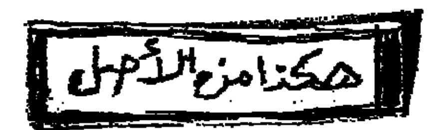
Le Dr Daly coordonnait cette action à partir du siège de la société d'études qu'il dirigeait dans la périphérie de Tunis et recrutait une bonne partie des effectifs, ensuite répartis dans les grandes villes, parmi les jeunes adhérents de la fédération de karaté qu'il présidait.

La presse fait également état d'« *un espion de nationalité étrangère* » (sans autre précision), spécialiste en écoutes téléphoniques et en communications radiophoniques, dont le Dr Daly se serait attaché les services parallèlement à sa « *collaboration avec certaines centrales de renseignement étrangères* ».

Jusqu'alors, les milieux politiques laissaient entendre que M. Mzali, déjà condamné par défaut à un an de prison pour franchissement illégal de frontière lors de sa fuite (*le Monde* du 4 octobre), risquait seulement d'être à nouveau poursuivi pour sa mauvaise gestion, à la lumière des résultats de la commission d'enquête administrative récemment créée. Après les révélations de l'enquête sur les activités du Dr Daly, un procès à caractère purement politique paraît aussi se profiler.

M. D.

(1) L'hiver dernier, alors que M. Mzali était encore premier ministre, les syndicalistes de l'UGTT accusaient déjà son gendre de diriger les « *milices* » qui les avaient chassés de leurs locaux.



Amériques

ETATS-UNIS

Nicholas Daniloff indique qu'il a « pu être utilisé sans le savoir » par la CIA à Moscou

Le journaliste américain Nicholas Daniloff a-t-il, par imprudence ou naïveté, rendu des services à la CIA pendant son séjour à Moscou comme correspondant du magazine *US News and World Report* ? A Reykjavik, où il se trouvait pour « couvrir » la rencontre au sommet entre MM. Reagan et Gorbatchev, M. Daniloff a reconnu qu'il avait *« pu être utilisé, sans le savoir »*, par l'agence de renseignement américaine, pour un contact avec une possible source d'information soviétique.

Le collaborateur d'*US News and World Report* réagissait à un article publié le même jour par le *Washington Post*, sous la plume de M. Dusko Doder, ancien correspondant du journal à Moscou. Dans cet article intitulé *« Daniloff a oublié qu'un journaliste ne peut faire une faveur à son pays »*, M. Doder expliquait que le correspondant du magazine américain avait accepté, en janvier 1985, de remettre à l'ambassade des Etats-Unis une lettre d'un prétendu prêtre orthodoxe dissident avec lequel il était en contact depuis quelque temps et qui semble avoir été un agent du KGB.

Daniloff avait fait la connaissance du « prêtre Roman » en décembre 1984. Interrogé par le journaliste sur la façon dont il avait obtenu son numéro de téléphone (il n'existe pas d'annuaire téléphonique public à Moscou), le prêtre lui avait indiqué qu'il lui avait été donné par un ami qui connaissait un secrétaire d'ambassade américain. Un mois plus tard, ce nouvel « ami » soviétique s'était à nouveau manifesté au téléphone auprès de Daniloff, lui promettant de lui envoyer du *« matériel sur les jeunes et l'Eglise russe orthodoxe »*.

Le jour suivant, le 22 janvier 1985, le journaliste avait trouvé dans son courrier une lettre à son nom provenant du prétendu « prêtre Roman ». Constatant qu'à l'intérieur de cette lettre se trouvait une enveloppe adressée à M. Arthur Hartman, ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, Daniloff avait porté ce courrier à son ambassade. En ouvrant l'enveloppe destinée à M. Hartman, le personnel diplomatique américain avait découvert une troisième lettre adressée, celle-ci, au directeur de la CIA, M. William Casey, et qui aurait contenu des informations d'un certain intérêt pour l'agence. Après s'être intéressée un certain temps à ce contact, en interrogeant notamment à son sujet Nicholas Daniloff, la CIA serait parvenue à la conclusion qu'il s'agissait probablement d'un agent du KGB et aurait conseillé au journaliste de s'en méfier. Après cette mise en garde, Daniloff avait rompu toute relation avec « prêtre Roman ».

« Daniloff estime maintenant qu'il a commis une erreur, écrit le *Washington Post. Il a raison. Il en a commis une. Un journaliste ne doit pas être mêlé — même brièvement et indirectement, comme ce fut son cas — à l'action des services de renseignement. »* A Reykjavik, le journaliste a protesté de sa bonne foi : *« Je répète*, a-t-il dit, *que je n'ai pas travaillé comme un espion à Moscou. » « Je suis sûr*, a-t-il ajouté, *que le président Reagan avait vérifié soigneusement toutes ses sources d'information avant de déclarer publiquement que je n'étais pas un agent. Il apparaît assurément que j'ai été utilisé. »*

● **ÉTATS-UNIS : M. Bush dément avoir coordonné des missions privées de soutien à la Contra nicaraguayenne.** — Le vice-président américain George Bush a affirmé, samedi 11 octobre, qu'il n'avait coordonné aucune mission aérienne privée destinée à ravitailler les insurgés antisandinistes au Nicaragua, mais a reconnu avoir rencontré l'une des personnes impliquées.

M. Bush était interrogé sur les informations de presse le liant, ainsi que certains de ses proches collaborateurs, à de telles missions, informations publiées après qu'un bimoteur privé chargé d'armes et son équipage américain eurent été abattus au-dessus du Nicaragua, et qu'un Américain, M. Eugene Hasenfus, eut été capturé (*le Monde* du 11 octobre).

M. Bush, qui a dirigé la CIA sous le président Gerald Ford, a reconnu avoir récemment rencontré plusieurs fois M. Max Gomez, Américain d'origine cubaine, ancien de la CIA, et mis en cause par Eugene Hasenfus depuis sa capture.

Le vice-président Bush a déclaré avoir rencontré M. Gomez en janvier 1985, puis en mai 1986. *« Son rôle était d'aider le gouvernement du Salvador à mater une insurrection conduite par les marxistes... c'est la politique du gouvernement américain de soutenir cela »*, a-t-il ajouté. — (AFP.)

Politique

L'annonce d'un congrès anticipé du PS

M. Lionel Jospin veut redevenir maître du jeu

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, qui participait, le dimanche 12 octobre à Avallon (Yonne), à un banquet républicain en compagnie de MM. Jack Lang et Henri Nallet, anciens ministres et respectivement députés socialistes du Loir-et-Cher et de l'Yonne, a proposé que le congrès du PS, prévu pour l'automne 1987, soit avancé au printemps de cette même année. La désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle de 1988 serait ainsi dissociée de la réflexion programmatique du PS et ferait l'objet, ultérieurement, d'un congrès spécifique.

M. Jospin a évoqué les *« interrogations »* qui existent chez les socialistes pour affirmer que le PS est *« un parti qui ne peut pas bien agir s'il n'est pas au net avec lui-même »*. Le premier secrétaire a rappelé que le PS est *« un parti de libre débat »* et admis que les socialistes ne peuvent pas *« partir à la bataille si tout n'est pas clair entre [eux] »*.

M. Jospin a remarqué que l'opinion demande aux socialistes des propositions *« plus vite que [je] ne l'aurais cru »* et que ce qui a été élaboré au congrès de Toulouse d'octobre 1985 n'est *« pas suffisant »*, puisque ce *« superbe »* congrès s'inscrivait dans une *« période antérieure »*. Les socialistes doivent donc *« accélérer »* leur capacité de proposition.

Dans ces conditions, et compte tenu de la date de l'élection présidentielle, la date primitive, l'automne 1987, serait trop *« tardive »* et aboutirait à un congrès *« formel »*.

M. Jospin a également critiqué les divers aspects de la politique du gouvernement en dénonçant pêle-mêle *« l'autoritarisme politique »*, *« l'intolérance du comportement »* des députés de la majorité, la *« bêtise répressive »* en matière de drogue, la *« vision rétrograde »* de M. Chirac pour ce qui touche à la vie privée. Le premier secrétaire du PS a également qualifié d'*« espèce de bouillie tiède »* l'intervention du premier ministre sur le terrorisme, mercredi 8 octobre à l'Assemblée nationale.

En suggérant à son parti d'avancer la date de son prochain congrès, M. Lionel Jospin reprend, vis-à-vis des autres dirigeants du PS l'initiative de façon spectaculaire. Occupé, avant tout, par sa campagne toulousaine, M. Jospin, dans un premier temps, avait évacué la réalité du débat que soulevaient plusieurs dirigeants socialistes ; il n'y voyait que *« positionnements »* personnels.

Cette phase de « décalage » par rapport aux réalités du PS a été suivie, depuis l'élection législative de Haute-Garonne, le 28 septembre, d'une phase de réflexion et de consultations au terme de laquelle M. Lionel Jospin s'est probablement rendu à une évidence admise jusque dans son entourage et qui peut se résumer ainsi : *« On ne peut pas tenir encore un an comme ça »*. Les effets, dans le parti et dans l'opinion, de la fronde — plus ou moins larvée — qui se développait au sein du PS auraient fini par être désastreux.

En outre, le maintien du congrès à la date prévue aurait empêché de vider l'abcès, compte tenu de la proximité de l'élection présidentielle. M. Jospin, enfin, a maintenant acquis le sentiment que les socialistes devront, plus tôt qu'il ne l'avait prévu, faire des propositions crédibles aux français.

Tous ces facteurs militaient en faveur d'une accélération des échéances. Si le bureau exécutif du PS puis son comité directeur acceptent la proposition du premier secrétaire, le PS tiendra un congrès d'orientation et de clarification au printemps 1987, la désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle étant renvoyée à un congrès spécifique ultérieur. Une telle décision présente un inconvénient potentiel : le débat interne dont elle officialise l'existence peut faire apparaître une certaine fragilité ou un certain manque de cohésion du PS. Mais cet inconvénient n'existait-il pas aussi dans le maintien du *statu quo* ? Au contraire, l'avancement de la date du congrès présente, du point de vue de M. Jospin, de nombreux avantages, dont celui, non négligeable, d'apporter, s'il le souhaite, une solution élégante à la question du renouvellement des membres de l'équipe dirigeante du parti.

Cette avancée du calendrier, d'autre part, ne rend plus indispensable la tenue, au mois de décembre, d'une convention nationale sur l'emploi, qui doublonnerait en partie avec le congrès, et pourrait donc éventuellement être supprimée. Or M. Jospin avait accepté le principe de cette convention parce que M. Laurent Fabius, fort de son poids d'ancien premier ministre, en avait fait la demande. Mais il était conscient de la situation inconfortable dans laquelle les socialites se plaçaient d'eux-mêmes, en se créant, sur le plan des propositions, un obligation de résultat qu'ils n'étaient pas certains de pouvoir assumer.

M. Jospin, au surplus, n'est pas insensible à l'argumentation de Socialisme et République (ex-CERES), qui se réunissait samedi pour débattre de la convention, et qui juge que le traitement de la question de l'emploi n'est pas dissociable de l'élaboration, par le PS, d'un nouveau projet (même si les amis de M. Chevènement n'ont pas forcément la même vision de ce projet que M. Jospin). La démarche des socialistes gagne donc, aux yeux de M. Jospin, en cohérence.

Les souhaits des « modernes »

La situation de cohabitation a, quant à elle, tellement brouillé les cartes du jeu politique (c'est elle qui a engendré le débat sur le comportement du parti) qu'il est compréhensible que le congrès du PS soit avancé de cinq ou six mois.

Du point de vue des rapports de force internes au PS, M. Jospin trouve aussi son compte dans cette modification du calendrier : *ceux qui souhaitaient* que le parti débatte et s'exprime peuvent difficilement la refuser. Certains d'entre eux sont ainsi mis face à leurs responsabilités par un premier secrétaire qui a durci le ton contre le gouvernement et entend montrer qu'il sait être offensif, quand il le juge utile (comme lors du débat de l'Assemblée nationale sur le terrorisme).

Dimanche à Avallon, l'un des collaborateurs du premier secrétaire remarquait que c'en est désormais fini de la facilité qui consistait pour certains dirigeants socialistes à *« surfer »* sur la vague des doutes du parti sans avoir à répondre, devant les militants, de leurs prises de positions. A moins qu'à l'inverse le congrès n'aboutisse à une remise en cause de M. Jospin lui-même, ce qui semble improbable. M. Jospin sait, en effet, qu'il est très populaire parmi les militants, et avait affirmé, dès le mois de septembre, que, si le débat continuait après l'élection législative de Toulouse, il trouverait son accomplissement devant les militants. Il sait aussi qu'il va au-devant des souhaits des « modernes » du parti, comme M. Henri Nallet, qui était à Avallon.

La question, pour les chefs des courants du PS, est maintenant la suivante : se compter ou non (dans la procédure de préparation du congrès socialiste, des contributions sont d'abord déposées, puis transformées en motions distinctes, sur lesquelles les militants sont appelés à voter, si ces contributions ne sont pas fondues en une motion unique dès le comité directeur dit « de synthèse », qui précède le congrès). Le choix est simple et difficile : soit on estime représenter une ligne politique distincte et on soumet cette ligne au vote des militants, soit, comme dirait M. Chevènement, on *« ferme sa gueule »*.

Le cas Poperen

Ce choix intéresse au premier chef MM. Pierre Mauroy et Jean Poperen. Compte tenu des positions exprimées, depuis le 16 mars, par M. Mauroy (qui a, en outre, lancé le débat sur le « silence » du parti), compte tenu de la tonalité des débats de Montpellier, à la fin du mois d'août, au sein du courant de l'ancien premier ministre, il serait assez logique que M. Mauroy fasse valoir sa différence. *Mais, pour M. Mauroy, ce serait* aussi prendre le risque de l'exacte mesure de son influence.

La situation est différente pour M. Poperen, membre du courant de M. Jospin, le courant A (mitterrandiste). S'il estime représenter une ligne politique originale vis-à-vis de ce courant et de son principal responsable (ce qui *semble être le cas aujourd'hui*), il doit logiquement déposer sa propre motion, avec le risque de perdre sa propre place dans les instances dirigeantes du parti, si, s'étant mis en dehors du courant A, il dépose une motion qui n'obtient pas 5 % des suffrages. A l'inverse, s'il recule devant ce risque, il gagne surtout... le droit *de se taire et de rentrer dans* le rang. Dans les deux cas, M. Poperen est maintenant en situation de se demander s'il gardera, après ce congrès, sa place de numéro deux du PS.

Pour des raisons différentes, M. Michel Rocard peut, lui aussi, être mis dans l'embarras, comme en témoigne la réaction à chaud, dimanche à Avallon, de M. Jean-Pierre Sueur, député rocardien du Loiret, qui estimait, mi-figue mi-raisin, qu'il fallait *« laisser la ligne du congrès de Toulouse produire ses effets »*.

M. Rocard, en effet, n'a aucun intérêt à apparaître comme minoritaire à l'intérieur du PS, puisqu'il vise à rassembler les socialistes autour de son nom pour l'élection présidentielle. Il a encore moins intérêt à faire apparaître, éventuellement, une baisse de son audience à l'intérieur du parti par rapport au congrès de Toulouse, ce qui peut arriver, notamment en cas de multiplication de motions qui se disputeront les « mécontents ».

L'ancien ministre de l'agriculture, qui avait pris soin de rester en dehors du débat sur l'attitude du parti, et avait, symboliquement, par sa présence à Toulouse lors du dernier meeting de la campagne, apporté son soutien au premier secrétaire, a donc le choix : soit aller à l'encontre de sa stratégie « œcuménique » en comptant ses amis — *« Les rocardiens n'existent plus »*, disait-il après le congrès de Toulouse, — soit se fondre dans la masse des amis de *M. Jospin*, ce qui n'est pas très confortable non plus...

Un bon tour à M. Fabius

M. Chevènement, lui aussi, sera probablement tiraillé entre deux exigences contraires : d'un côté, il *n'a pas intérêt à se compter*, car une telle opération ferait probablement apparaître la faiblesse de sa position dans le parti depuis qu'il a élaboré sa ligne « républicaine ». D'un autre côté, il doit logiquement être tenté d'affirmer son identité : *celle* d'un socialiste qui refuse toute dérive « libérale » à l'intérieur du PS, dispose d'un projet cohérent pour la France et pour le parti et rejette tout défaitisme dans la lutte contre le chômage. M. Chevènement peut toutefois, selon la façon dont les choses se présenteront, tourner la difficulté en rejoignant la motion *du premier secrétaire*, après avoir fait valoir que M. Jospin reconnaît, comme lui, que des propositions crédibles sur l'emploi passent par l'élaboration d'un projet plus global.

Il faut enfin remarquer que M. Jospin — qu'il y ait pensé ou non — joue incontestablement un bon — ou un mauvais — tour à M. Fabius. La *convention* sur l'emploi était un peu l'« enfant » de l'ancien premier ministre. Si elle n'est pas purement et simplement supprimée, elle verra son importance considérablement réduite (M. Jospin craignait d'ailleurs que cette convention ne soit l'occasion, pour chacun des grands dirigeants socialistes, de garder ses propositions sur l'emploi pour cette échéance médiatique, sans en avoir fait profiter les militants).

M. Fabius, en outre, n'a guère d'autre choix que de signer la motion du premier secrétaire, sauf à déclencher une crise décisive dans le courant mitterrandiste et dans le parti.

Affaibli il y a peu de temps encore, M. Jospin, en somme, est redevenu, du samedi au dimanche, maître du jeu. A moins que des coalitions nouvelles, dont on ne peut, aujourd'hui, discerner l'éventuelle configuration, ne se nouent entre des dirigeants socialistes pris — aujourd'hui — par surprise.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

● **Le président de la République à Angoulême.** — M. François Mitterrand s'est rendu samedi après-midi 11 octobre à Angoulême (Charente) pour inaugurer une exposition consacrée au peintre charentais Henri Daras (1850-1928), dont les descendants sont des amis intimes de la famille Mitterrand.

M. Mitterrand a ensuite visité une exposition organisée par le centre d'action culturel d'Angoulême, présentant des photographies de reporters concernant l'Afrique. Deux mille militants socialistes charentais s'étaient groupés sur le parcours du président, qui a serré de nombreuses mains.

M. Mitterrand avait auparavant déjeuné en famille à Jarnac, à l'occasion du baptême d'un petit-neveu.

Deux élections cantonales partielles

Test négatif pour la majorité

L'union ne réussit pas à la majorité. A Sarcelles, son candidat n'est pas parvenu à gommer les dissensions, avec le RPR notamment, et réalise un score *nettement* inférieur à celui dont pouvaient se prévaloir ses deux représentants en mars 1985. La *même* constatation vaut pour la Somme, où la présence de deux candidats divers droite en 1982 avait permis à l'un d'entre eux d'enlever un siège au PC, lequel est en passe aujourd'hui de prendre sa revanche face à un représentant unique de la majorité.

SOMME : canton de Picquigny (1er tour).

Inscr., 13 029 ; vot., 8 147 ; suffr. expr., 7 916. MM. Jean Vermœren (div. d.), m. de Condé-Folie, 2 731 voix ; René Regnier (PC), m. de Ville-le-Marclet, 2 604 ; André Sehet (sout. PS), m. de La Chaussée-Tirancourt, 2 581. *Il y a ballottage.*

[Le candidat de la majorité arrive en tête de ce scrutin marqué par une forte abstention (37,5 %) et organisé à la suite du décès accidentel de Bernard Galliot (div. d.), qui siégeait au conseil général depuis le renouvellement de 1982. M. Vermœren ne retrouve pas le résultat obtenu lors de ces élections par l'opposition qui se présentait alors désunie et recueillait 46,96 % des voix. M. Regnier, pour sa part, devance de 23 voix le candidat soutenu par le Parti socialiste. S'il perd près de 6 points par rapport au scrutin de 1982 (32,89 % des voix contre 36,63 %), le candidat communiste n'en espère pas moins retrouver le siège qu'il avait perdu en 1982 à treize voix près au second tour. Pour réaliser son ambition, le maire de Ville-le-Marclet aura besoin des suffrages qui se sont portés dimanche sur le candidat soutenu par le Parti socialiste, M. Sehet. Ce dernier réalise une bonne opération en recueillant 32,60 % des voix, soit un gain de plus de 18 points par rapport à 1982, où la candidate socialiste obtenait 14,39 % des voix.

[Au premier tour du scrutin de 1982, les résultats étaient les suivants : inscr., 12 529 ; vot., 9 950 ; suffr. expr., 9 737 ; MM. Regnier, 3 762 voix ; Galliot, 3 419 ; Mme Chevalier (PS), 1 402 ; Grange (div. d.), 1 154. Au second tour, M. Galliot l'avait emporté avec 5 096 voix contre 5 083 à M. Regnier sur 10 179 suffrages exprimés, 10 432 votants et 12 528 électeurs inscrits.]

VAL-D'OISE : (canton de *Sarcelles-Nord-Est* (1er tour).

Inscr., 13 030 ; vot., 4 437 ; suffr. expr., 4 364. Mme Marie-Claude Beaudeau (PC), sén., c.m. de Sarcelles, 1 609 voix ; M. Jean-Pierre Urviez (UDF-CDS), adj. au m. de Sarcelles, 1 110 ; Mme Marie-Jeanne Lafont (PS), c.m. de Sarcelles, 644 ; MM. Gilbert Cottinet (FN), 433 ; Louis Gérard (ext. d.), 314 ; André Nahum (div. d.), c.m. de Sarcelles, 145 ; Pascal Boucot (écol.), 109 ; François Froidurot (MPPT), 0. *Il y a ballottage.*

[Une forte abstention (65,94 %) a caractérisé ce scrutin organisé après l'annulation des élections cantonales de mars 1985, décidée par le tribunal administratif, confirmée par le Conseil d'Etat et motivée par la distribution d'un tract anonyme appelant les électeurs du Front national à ne pas voter pour le candidat de l'opposition au deuxième tour. En recueillant 36,77 % des suffrages, Mme Beaudeau, qui avait été proclamée élue en 1985, réalise un gain de près de 15 points par rapport au premier tour du précédent scrutin et se place ainsi en bonne position pour retrouver son siège de conseiller général au deuxième tour. Réélue au Sénat, le 28 septembre dernier, elle voit sa popularité confirmée en dépit d'une faible mobilisation électorale, puisqu'elle gagne 110 suffrages.

M. Jean-Pierre Urviez (UDF-CDS), candidat de la majorité unie, en obtenant 25,43 % des voix, ne retrouve pas le total des suffrages (soit 34,74 %), qui, au premier tour des élections de 1985, s'étaient portés sur les candidats de l'UDF et du RPR qui se présentaient isolément. En voix, le candidat du CDS perd 80 suffrages par rapport au score qu'il avait alors obtenu seul. Le choix de M. Urviez comme représentant de la majorité unie ne faisait pas l'unanimité dans les rangs de celle-ci, et en particulier du RPR, le maire de Sarcelles, M. Raymond Lamontagne (RPR), s'étant d'ailleurs lui-même prononcé en faveur d'une autre candidature, celle de M. Plat (non inscrit) (*le Monde* du 11 octobre).

Autre victime de ce scrutin, Mme Marie-Jeanne Lafont, qui recueille 14,75 % des suffrages (contre 17,80 % en 1985), tandis que la liste socialiste conduite par M. Michel Coffineau atteignait 33 % des voix dans ce canton aux élections législatives de mars dernier. La candidate du Parti socialiste obtient ainsi un score inférieur à celui réalisé par les deux candidats d'extrême droite, qui obtiennent au total 17 % des voix.

Au premier tour des élections de mars 1985, les résultats étaient les suivants : inscr., 12 684 ; vot., 6 890 ; suffr. expr., 6 683. Mme Beaudeau, 1 499 voix ; M. Urviez, 1 190 ; Mme Lafont, 1 142 ; MM. Benhamou (RPR), 1 132 ; Cousin (FN), 1 037 ; Nahum, 424 ; Voyer (div. d.), 160 ; Courand (PCI), 99.

Au deuxième tour, Mme Beaudeau l'emportait avec 3 211 voix contre 3 173 à M. Urviez, sur 6 384 suffrages exprimés, 6 739 votants et 12 601 électeurs inscrits.]

La fête du Front national

M. Le Pen : « nous montons vers 30 % »

Cinquante francs l'entrée, des dizaines de milliers de visiteurs en deux jours, des stands de toutes les fédérations offrant ripailles dans un immense hall surchauffé, l'imitateur Yves Lecocq et le Golden Gate Quartet pour le spectacle, des tombolas avec pour premier lot *« un dîner avec Jean-Marie »* ; une mise aux enchères — nouveauté de l'année — des *« objets personnels ayant appartenu aux députés du Front national »*, la fête des « Bleu-blanc-rouge », organisée pour la première fois en 1981, est devenue pour le mouvement de M. Jean-Marie Le Pen *« une institution »*. Une institution *« non subventionnée par le gouvernement comme peuvent l'être les fêtes de Harlem Désir »*, n'a pas manqué de relever le secrétaire général du Front national, M. Jean-Pierre Stirbois, mais qui aide autant à renflouer les caisses du parti qu'à servir de caisse de résonance politique et médiatique.

« Cette fête, s'est félicité M. Le Pen en la concluant, dimanche 12 octobre, *constitue un pendant de plus en plus lourd à la fête de* l'Humanité *qui elle a tendance à s'alléger. Nous n'en sommes qu'à notre aurore et ceux qui nous comparent au PC doivent tenir compte du fait qu'eux viennent de 30 % en direction de 3 % alors que nous, nous montons de 3 % vers 30 %. »* Oublié donc ce que la presse du parti appelait l'*« accident de parcours »* de l'élection législative partielle de Haute-Garonne ! Foin de la nouvelle loi électorale ! Le Front national, pendant ces deux jours d'automne avait mis son baromètre au beau fixe, et dans l'euphorie il a donné déjà rendez-vous dans un an pour une « super-fête » d'avant élection présidentielle.

En attendant, cette sixième élection a surtout été la « super-fête » de M. Jacques Chirac ! Présenté sur scène par M. Stirbois *« comme le meilleur débatteur de l'époque »*, M. Le Pen, pendant plus d'une heure à la tribune, n'a ménagé ni son verbe ni ses effets de manche pour nourrir un très sévère réquisitoire contre le premier ministre. L'accusant tour à tour, et au choix, *« d'avoir gâché la chance de l'élection de mars 1986 »*, d'*« entêtement »*, et pire encore de *« naïveté »*. Tout y est passé et au *hit-parade des sifflets et quolibets*, son nom ainsi que ceux de MM. Pandraud, Pasqua, Chalendon, Balladur, Toubon *et, bien sûr*, Stasi se sont attirés un franc succès.

Pour M. Le Pen, Stasi-immigration : même combat. Admettant enfin pour la première fois publiquement, que les députés d'extrême droite *« avaient choisi, entre deux hommes de gauche, d'écarter le pire »* de la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, M. Le Pen n'a néanmoins pas hésité à rejeter le revers de la majorité sur l'*« entêtement »* de M. Chirac *« qui avait la volonté de maintenir coûte que coûte ce Stasibaou, partisan avoué de la politique de métissage en France »*. Une affaire suffisamment *« instructive »*, en tout cas, aux yeux de M. Le Pen : malgré ses déclarations *« valant leur pesant de dihrams »*, M. Chirac comme M. Stasi *« est partisan d'ouvrir encore plus largement nos frontières... »*. *« Où est donc la nouvelle politique d'alternative au socialisme ? »* Faisant de cette interrogation son leitmotiv, M. Le Pen s'est également employé à recenser les manques de la politique économique et sociale de M. Chirac. Présidentielle oblige, le président du Front national s'est aventuré pour une fois, sur le terrain de l'économie, avec malgré la lecture d'un texte, bien des hésitations.

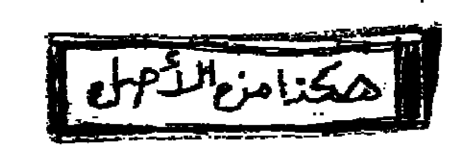
« Nous sommes dans l'opposition »

D'un côté, il a, en effet, reproché à la majorité d'*« avoir largement pillé le programme du Front national »*, de l'autre il a reproché au gouvernement de n'avoir pas opéré la rupture indispensable avec la politique économique des socialistes. Pour, finalement, lancer ce pari audacieux : *« Il faut que le Front national se fasse le vecteur d'une politique fiscale nouvelle et novatrice. »* Une politique qui devrait être surtout calquée, à l'en croire, sur le modèle Reagan qui disait, et M. Le Pen fait sienne cette phrase : *« Je voudrais que l'Etat descende de mon dos et sorte sa main de ma poche. »*

M. Le Pen souhaite que la France s'engage, comme les Etats-Unis, dans une grande réforme fiscale sans laquelle elle menacerait de *« glisser dans le lot des pays sous-développés »*. Diminution des impôts de l'Etat et des impôts locaux. M. Le Pen a annoncé que les élus régionaux du Front national avaient reçu consigne de *« s'opposer partout à la progression des budgets régionaux »*. Quant au chômage, M. Le Pen a mis de nouveau en avant son sacro-saint principe de la *« préférence nationale »* en précisant tout de même que ce ne sont pas *« les petits boulots qui feront une grande politique »*. Un thème toujours aussi bien accueilli par les militants, de même que son discours sur la sécurité et le terrorisme. Relevant toutes les facilités dont ont disposé selon lui les terroristes et les services secrets de pays arabes en France, M. Le Pen a conclu ce chapitre par cette question : *« Est-ce que nos gouvernants ne feraient pas bien, avant d'aller moucher les autres, de se moucher eux-mêmes. »*

Ce ne fut pas la dernière question de son discours. Conscient sans doute de la violence de son propos contre M. Chirac et le gouvernement, et des dérangements que peut causer ce genre d'adresse au sein de son électorat, M. Le Pen s'est livré à ce dialogue — à une voix — assez édifiant... Question : *« Vous en avez beaucoup après le premier ministre... »* Réponse : *« Nous sommes dans l'opposition, par conséquent, non seulement nous ne nous dispensons pas de dire la vérité, mais nous dénonçons aussi les faiblesses et les complicités. Nous sommes dans notre rôle. A nous d'offrir une alternative nationale au cas où l'échec prévisible de M. Chirac obligerait la France à faire un nouveau détour par le socialisme. »* Plus qu'un aveu, un programme...

DANIEL CARTON.



Politique

Les retombées de l'« affaire Stasi »

Les centristes attendent de M. Chirac trois « messages d'espoir »

On continue, mais attention à nous. Cette formule résume la leçon tirée samedi, à huis clos, par le conseil politique du CDS de ce qu'il faut bien appeler à son insu l'« affaire Stasi », puisque les responsables centristes n'ont pas voulu en faire une affaire...

« Surtout pas de dramatisation », a tout de suite prévenu le principal intéressé, M. Stasi. *« Ne prenons pas les Français à témoin de nos affaires internes »*, a conseillé M. Jean Arthuis. *« C'était un concours de circonstances qui n'était pas de la volonté des responsables politiques »*, a rassuré M. Pierre Méhaignerie ; plus précisément, trois circonstances : *« L'addition d'une majorité immorale PS-PC-Front national, la réaction allergique de certains face à la défense d'une société française pluraliste, et le manque de discipline du RPR. »* M. Pierre Fauchon, secrétaire national adjoint du CDS, fut pratiquement le seul à réclamer, sous les applaudissements, que son parti *« exploite tout de suite la situation créée par cette affaire »*, ajoutant qu'il serait bon que M. Jacques Chirac vienne à l'Assemblée nationale dire le bien qu'il pense et de M. Stasi et du CDS. *« Il ne fut pas entendu. Les dirigeants du CDS n'ont rien voulu faire, ni rien dire qui puisse remettre en cause »*, selon l'expression de M. Méhaignerie, *« la configuration de la majorité »*.

« Le CDS n'a pas d'états d'âme, il a des exigences », a rappelé le secrétaire général du CDS, M. Jacques Barrot. Mus décidément par leur volonté naturelle de conciliation, les responsables centristes se sont contentés samedi de soumettre à M. Chirac une formule d'apaisement sous trois conditions, M. Méhaignerie confiant qu'il attend maintenant de la part du premier ministre *« quelques messages de bonne volonté »*.

La première condition, les centristes l'ont précisée noir sur blanc dans une motion proposée par M. Barrot et adoptée à l'unanimité moins deux abstentions. Après la réaffirmation du soutien du CDS à la personne de M. Stasi, *« qui incarne courageusement le combat démocrate social pour les droits de l'homme et la construction de l'Europe »*, le CDS a ainsi exprimé son souhait que, en avril prochain, *« la majorité tout entière prenne en compte la consultation démocratique déjà organisée en son sein et les accords majoritaires déjà intervenus pour permettre à Bernard Stasi d'accéder à la présidence de la commission des affaires étrangères »*. Cette déclaration montre en réalité que les centristes se méfient moins de M. Chirac que des tentatives de M. Giscard d'Estaing pour jouer, une fois de plus, le grand réconciliateur. Ce texte, en tout cas, donne satisfaction à M. Stasi, lequel estime en outre qu'à la rentrée parlementaire de printemps *« le PC fera payer au PS son alliance avec le Front national »*.

Le deuxième message d'espoir, le CDS l'attend au moment de la discussion budgétaire, il compte repartir à l'assaut de M. Balladur pour obtenir des mesures concrètes et significatives en faveur de l'investissement des entreprises, sans oublier d'insister, comme l'a dit M. Méhaignerie, *« sur l'exigence d'une dimension humaine au volet économique de la politique gouvernementale »*. *« Je ne m'opposerais pas à M. Séguin*, a-t-il ajouté, *mais moi je ne dis pas que le chômage est une fatalité, mais plutôt le résultat de nos faiblesses passées... »*.

Le danger d'un mauvais second tour

Troisième attente : la certitude de la ratification, avant la fin de cette année, de l'acte unique européen. Ce débat devrait avoir lieu à l'Assemblée le 20 novembre. M. Bernard Bosson, le ministre chargé des affaires européennes, l'a confirmé à ses amis, modérant toutefois la portée d'un tel accord. Après avoir commenté *« le malentendu fondamental avec M. Debré »*, M. Bosson a déclaré qu'*« il faut bien savoir que cet acte unique est de faible portée »*, mais qu'il est néanmoins *« le minimum indispensable pour que l'Europe élargie ne s'enlise pas et puisse continuer à vivre et à progresser »*.

L'« affaire Stasi » ainsi momentanément close, les responsables du CDS, au cours de ce conseil politique inscrit dans le cadre de la préparation de leur congrès de Metz du 7, 8 et 9 novembre prochain, ont aussi évoqué l'échéance de l'élection présidentielle. Au nom de tous, M. Barrot a souligné la *« fidélité du CDS à la ligne barriste »*, et par conséquent le souci des centristes de *« chercher la vérité loin des compromissions politiciennes »*, M. Barrot se félicitant d'*« avoir sauvé l'UDF de la présidentialomanie »*. Rappelant de son côté que, pour ce rendez-vous, le CDS placerait toujours *« l'intérêt du pays avant l'intérêt du parti »*, M. Méhaignerie a raconté à ses militants comment les semaines dernières il avait mis en garde MM. Chirac et Balladur *« sur le danger d'un mauvais deuxième tour, s'ils encourageaient plusieurs candidatures au premier tour »*. *« Seuls les poids lourds*, a conclu sur ce point le président du CDS, *doivent s'engager dans cette élection. »* Malgré les turbulences de la majorité, les responsables du CDS, se sont déclarés optimistes pour l'avenir de leur formation. *« Nous sommes devenus*, leur a lancé M. Méhaignerie, *une force incontournable, quelles que soient les hypothèses et les hypothèques politiques. »* Leurs militants auront, dans quatre semaines, l'occasion de dire s'ils parviennent à concilier une foi barriste et l'attente permanente des bienfaits de M. Chirac.

D. C.

Les raisons de l'absence de M. Jean Foyer

M. Jean Foyer, *député RPR du Maine-et-Loire*, a une excuse. Fort marri des commentaires qui ont accompagné son absence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale lors de l'élection à sa présidence de M. Roland Dumas, il explique : *« Je suis depuis douze ans président du Conseil supérieur de la propriété industrielle. M. Alain Madelin, depuis son arrivée au ministère, souhaitait y présenter son programme ; lui-même avait, en juin, fixé la réunion au jeudi 9 octobre à 10 heures ; nouveau membre de la commission des affaires étrangères, j'avais prévenu l'Assemblée que je ne pourrais être présent à sa réunion. »*

Quant à M. Jacques Toubon, il a reconnu que lorsqu'il avait déclaré que l'absence de M. Foyer pouvait être « *intentionnelle* », il avait émis une « *simple hypothèse* » et que, bien entendu, il ne savait pas que M. Foyer était impérativement retenu ailleurs.

M. Mermaz : un ballet de faux-culs

M. Mermaz, député socialiste de l'Isère, ancien président de l'Assemblée nationale, a évoqué au « Grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 12 octobre, l'élection de M. Roland Dumas à la présidence de la commission des affaires étrangères en affirmant : *« Quoi qu'il arrive, M. Dumas était élu au bénéfice de l'âge et il n'est pas de son fait que six voix de la majorité ont fait défaut à M. Stasi (...). Dans un scrutin secret on ne sait jamais exactement ce qui se passe. »* M. Mermaz a ajouté : *« Nous comptons d'abord sur les voix de la gauche. Mais, compte tenu de ce qui s'est déjà passé en 1981 et des problèmes que donne la majorité actuelle, il n'est pas interdit de penser que la droite, du « microcosme », comme dirait quelqu'un, est assez significatif puisque le candidat de la majorité a été battu par ses propres amis (...). »*

« Autour de cette affaire, il y a un ballet de faux-culs qui est extraordinaire. Il est très dommage que six députés de droite, par leur absence ou un vote oblique, aient torpillé M. Stasi. Mais, que voulez-vous, c'est leur faute ! »

L'ancien président de l'Assemblée nationale a estimé : *« François Mitterrand est certainement le socialiste le mieux placé pour être élu en 1988, ou avant. Parce qu'il est appelé à incarner de plus en plus non seulement les valeurs de gauche, mais les valeurs de la République. Et cela, les Français le sentent. Et je ne vois pas comment Mitterrand pourrait se retirer à partir du moment où il aurait la conviction – l'a-t-il ?, je le pense – qu'il est le socialiste le mieux placé pour gagner les élections, donc pour continuer l'œuvre entreprise. »*

M. Jospin : pas de « leçons de morale »

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, qui participait, dimanche 12 octobre, à un banquet républicain à Avallon (Yonne), a évoqué l'élection surprise de M. Roland Dumas à la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. M. Jospin a souligné que, selon lui, les élus communistes ont voté pour M. Dumas afin que la commission ait un président de gauche, et mis sur le compte d'une *« remontée de bretelles »* de la part de la direction nationale la réaction violente, de la part du PC, qui a suivi. M. Jospin a également souligné que, mathématiquement, M. Dumas n'a pas eu besoin des voix du Front national pour être élu, et a refusé toutes les *« leçons de morale »* données aux socialistes, selon lui, à cette occasion.

Le Club 89 se préoccupe... de 88

Le Club 89, sorte de laboratoire de pensée et de vivier d'hommes dans l'opposition jusqu'au 16 mars, a tenu, samedi 11 octobre à Paris, sa première assemblée générale depuis la victoire électorale, la dernière ayant eu lieu à Reims en octobre 1985. Présidé par M. Michel Aurillac, désormais ministre de la coopération, ayant eu jusqu'en 1985 pour secrétaire gnéral M. Alain Juppé, lui-même délégué au budget et comptant dans son comité directeur plusieurs membres du gouvernement, comme Mme Catala et MM. Cabana et Noir, le Club 89 se veut de tous les partis même s'il est animé par des personnalités du RPR.

M. Chirac, qui a reçu les congressistes à déjeuner, samedi à l'Hôtel de Ville, a insisté sur l'utilité de l'action de tels clubs, rappelant que *« l'opposition socialiste avait commis l'erreur d'abandonner ses clubs au lendemain de sa victoire de 1981, ce qui l'oblige à les recréer actuellement sous des appellations différentes »*. Le premier ministre a assigné une double mission au Club 89 : *« Critiquer de façon constructive l'action du gouvernement et maintenir votre apport en réflexions novatrices. »* Il a ajouté : *« Vous devez rester les témoins vigilants et positifs des engagements pris. »* M. Chirac a rappelé enfin la nécessité de développer l'union de la majorité et le code de bonne conduite qui devra s'appliquer pour l'élection présidentielle. Il a minimisé *« la péripétie »* que constitue l'élection de M. Dumas à la présidence de la commission des affaires étrangères en disant : *« Ceux qui escomptent une division de la majorité se trompent. »*

M. Aurillac a indiqué que le Club 89, avec 146 clubs en France et à l'étranger, comptait dix mille membres et il leur a fixé ce but : *« Autour de Jacques Chirac nous devons à la fois œuvrer pour remporter l'élection présidentielle et veiller à ce que le programme de son gouvernement soit appliqué de façon progressive mais dans sa totalité. »* De nombreuses interventions ont en effet révélé l'impatience devant la lenteur de l'application du programme de la majorité et devant l'insuffisance de la communication du message gouvernemental. Les critiques ont notamment porté sur la taxe professionnelle dont la réforme est souhaitée, sur le budget social, *« qu'il convient de maîtriser sans réduire la protection qu'il assure »*, et sur la cohabitation, qui est approuvée mais dont la fragilité est redoutée. De même, après *« l'incident Dumas »*, le problème de la cohésion de la majorité a été évoqué comme une *« nécessité »*.

M. Aurillac a assigné à ses amis un rôle général : *« Si nous voulons que les Français non seulement rompent avec le socialisme mais aussi avec la drogue douce à laquelle les a accoutumés l'Etat-providence, nous devons les y préparer sans relâche par une pédagogie de la vérité et de la liberté. »* Il leur a aussi fixé un objectif plus précis : *« devenir la machine à préparer une plate-forme pour la prochaine élection présidentielle »* sans qu'il ait besoin de nommer le candidat qui a ses préférences. Sans le dire expressément, l'association que préside M. Aurillac change de millésime et devient, plutôt, pour un temps le « Club... 88 ».

A. P.

Société

Des membres du service secret contestent M. de Marenches

Les archives allemandes de la DGSE ont déjà « parlé »

Entre 1944 et 1950, le contre-espionnage français a dépouillé les archives de la Gestapo et de l'Abwehr qu'il détenait. En 1970, M. de Marenches découvre un stock qui avait, donc, déjà « parlé ».

« M. Alexandre de Marenches ne raconte pas seulement l'histoire de France à sa façon, il raconte aussi des histoires », dit un ancien résistant, ancien fonctionnaire civil au service de documentation extérieure et de contre-espionnage, à propos des déclarations de son ancien directeur général sur l'existence, au SDECE (devenu la direction générale de la sécurité extérieure), d'archives de l'Abwehr et de la Gestapo qui mettraient en cause l'honneur de résistants français durant la dernière guerre mondiale. *« Mais,* ajoute-t-il, *ses histoires ne sont pas crédibles, tant la démarche de M. de Marenches, qui n'a jamais apprécié à sa juste valeur le travail de la résistance intérieure française, procède par amalgames, allusions, demi-vérités ou souvenirs de deuxième main. »*

Que dit de M. de Marenches ? Dès sa prise de fonction, en 1970, le directeur général du SDECE a vu d'énormes ballots, jusqu'à 10 tonnes de papiers entassés en vrac dans une casemate de son service, que personne avant lui, précise-t-il, n'avait eu le courage de compulser. Il ajoute qu'il a fait faire quelques sondages, au hasard, dont les résultats furent désagréables, voire pénibles. *« On a trouvé des personnalités ayant pignon sur rue qui avaient été, ou le prétendaient, des résistants ou de bons patriotes. En réalité, ils émargeaient aux services allemands. Ils signaient même les reçus des deniers de la trahison »*, affirme encore M. de Marenches, qui dit avoir refermé ces dossiers parce que *« nous n'avions pas besoin de remuer la vase, pour ne pas dire autre chose »*, s'agissant de listes de personnalités âgées et encore vivantes.

Ce témoignage figure dans le livre que M. de Marenches a coécrit, avec la journaliste Christine Ockrent, et qu'il a intitulé *Dans le secret des princes*. Dans un entretien au *Monde* (daté 20 septembre), l'ancien directeur général du SDECE persiste et signe : *« Les faux résistants sont, par exemple, les gens qui, pour se dédouaner au dernier instant, alors qu'ils avaient été ou rien du tout ou plus ou moins collaborateurs, se sont précipités à la Libération comme les ouvriers de la onzième heure. Et puis, un certain nombre de gens ont été arrêtés pour « crimes économiques » et, à leur sortie de prison, ils ont prétendu avoir été internés pour des raisons de résistance, alors qu'ils avaient essayé de « rouler » les uns et les autres »*, a expliqué M. de Marenches avant de conclure, *« j'ai eu tort d'en parler »* devant la vivacité des réactions.

Plusieurs sources d'approvisionnement

Des anciens résistants du SDECE ne contestent pas cette description, somme toute assez banale, des *« ouvriers de la onzième heure »* démasqués en leur temps et, parfois, condamnés après la Libération lorsque les faits purent être reconstitués. Mais ils s'insurgent contre la version donnée par M. de Marenches et déformée, estiment-ils, de l'affaire des *« dix tonnes »* d'archives de la Gestapo et de l'Abwehr conservées dans une casemate du service.

Personne ne nie l'existence de ces dossiers, sinon leur volume exact, entreposés dans les souterrains du fort de Noisy-le-Sec, en région parisienne, où s'instruisaient les équipes de l'ancienne division « action » du SDECE, devenue aujourd'hui le 11e régiment parachutiste de choc. Ces archives étaient dans un bien meilleur état, même si elles ont souffert de l'humidité, que ne veut bien le dire M. de Marenches. Elles étaient, en même temps que d'autres archives, plus générales, de l'ensemble du service, stockées en un lieu et sous la garde de « protecteurs » entraînéS à cela.

Les divergences commencent avec l'origine de ces documents. Pour M. de Marenches, il s'agit *« des fameuses archives nazies de la Gestapo et de l'Abwehr, saisies à la Libération et que les Allemands n'avaient pas réussi à emporter en se retirant »*. Le raccourci est sommaire, à en croire des fonctionnaires du SDECE qui eurent à en connaître et pour qui, selon l'expression de l'un d'eux, *« il y a archives allemandes et il y a archives d'Allemagne »*.

Le stock du SDECE – mais ce n'est pas la seule administration à en détenir – a été approvisionné, durant plusieurs années de suite et de façon inégale, à partir de documents recueillis en province ou à Paris et abandonnés par les services allemands, lorsqu'il eurent à évacuer précipitamment les sièges des préfectures et des commandements militaires qu'ils occupaient avant la libération de la France, mais, surtout, à partir de documents découverts outre-Rhin, quand les services français précédaient ou suivaient les fourgons de la 1re armée ou des unités alliées dans leur progression vers ce qui allait constituer la zone d'occupation. D'autres documents, enfin, proviennent de l'Autriche.

En règle générale, leur qualité et leur authenticité variaient beaucoup selon qu'il s'agit d'originaux prélevés sur place, de doubles fournis par les services alliés avec lesquels des échanges étaient organisés, ou d'interrogatoires de prisonniers, de collaborateurs, de dénonciateurs ou de traîtres à leur pays d'origine. Bref, M. de Marenches a donné l'impression de n'évoquer qu'une partie de la réalité.

Des équipes d'exploitation

Mais, là où le bât blesse, c'est à partir du moment où l'ancien directeur général du SDECE affirme que personne, *avant lui, n'avait eu l'idée* ou le courage de compulser de telles archives.

Des anciens résistants, fonctionnaires du SDECE ou aujourd'hui à la retraite, avouent, au contraire, que des équipes du contre-espionnage en Allemagne (avec le colonel Paul Gerar-Dubot à leur tête) et en France (avec les colonels Roger Lafont, dit Verneuil, et Jean Allemand à leur tête), dont c'était précisément le travail, n'ont pas attendu M. de Marenches pour exploiter des documents. Et cela a fonctionné jusqu'au début des années 50, avec l'appui de spécialistes du renseignement (aux ordres du général Neuhauser, en Allemagne, ou du capitaine de vaisseau Trautmann, en France), c'est-à-dire jusqu'au moment où les « antennes » françaises du contre-espionnage outre-Rhin ont été rapatriées avec, dans leurs bagages, les documents saisis et, donc, déjà exploités.

« Les traîtres, reconnaît cet ancien résistant, ancien fonctionnaire civil du SDECE, *il fallait qu'ils paient. Souvenons-nous du climat de l'époque. Nous étions des « vengeurs », et chacun de nous avait encore en mémoire le souvenir d'un camarade tombé, sur dénonciation, dans les griffes des nazis. Nous n'aurions pas gardé « au chaud » un Français qui aurait trahi son pays. Et nous ne pouvions pas le faire pour une autre raison, tout aussi impérieuse. Nous devions nous prémunir contre une éventuelle investigation de la fameuse Surveillance du territoire, dirigée par le non moins célèbre Roger Wybot, un ancien des services secrets gaullistes, qui n'aurait pas accepté que quiconque à l'étranger, les Soviétiques, par exemple, puisse faire « chanter » l'un de nos informateurs sous le prétexte qu'il connaissait son passé avec les archives de Berlin. Pour tous ces motifs, il fallait faire « parler » les archives de la Gestapo et de l'Abwehr, et nous n'avons pas hésité. »*

Les deniers de la trahison

Ces documents avaient une particularité : celle de contenir, en même temps que la « production » de l'agent ainsi « manipulé » par les services allemands, un dossier signalétique le concernant, qui pouvait être retiré lorsqu'une personne non habilitée à connaître l'identification de la « source » demandait à consulter le document. Dans ce dossier plus personnel, il pouvait y avoir trace du paiement de l'agent, le montant de sa rémunération et un reçu, signé de lui, certifiant la tractation ainsi opérée. *« Les services allemands n'aimaient pas le désordre »*, dit un ancien du SDECE qui se souvient avoir eu entre les mains de telles pièces et qui admet que tous les services agissent de la sorte, les services français aussi, en exigeant un reçu signé de leurs collaborateurs étrangers.

Pour autant, la découverte d'un tel reçu *ne signifie pas une trahison*, supposée, de leur signataire. Là encore les anciens du SDECE sont en désaccord avec leur ancien directeur général, M. de Marenches, qui assimile cet émargement à *« un denier de la trahison »*, lorsqu'il affirme avoir « sondé » les *« 10 tonnes »* d'archives de la Gestapo et de l'Abwehr détenues au fort de Noisy-le-Sec.

On doit poser, à cette occasion, le problème de ce qu'on appelle dans le grand public l'« agent double » et que les spécialistes préfèrent dénommer l'« agent sous contrôle » lorsqu'ils veulent évoquer la situation d'un agent au contact de l'adversaire et qui reçoit l'ordre de son service d'informer l'adversaire pour l'intoxiquer. Pendant la dernière guerre, il y eut beaucoup d'agents sous contrôle des réseaux gaullistes, à Londres ou à Alger, et de la Résistance. Ils eurent l'ordre de signer des reçus pour donner le change jusqu'au bout et ils ne sont pas coupables pour autant.

Même s'il a fait signer des reçus, le SDECE, pour sa part, a imaginé d'agir différemment à l'égard de ses agents au contact de l'adversaire potentiel. Leur dossier a fait l'objet d'un traitement particulier, et il n'appartient pas aux archives centrales du service, de façon à éviter toute identification ultérieure.

Il demeure un point sur lequel le témoignage de M. de Marenches ne se distingue pas sensiblement de celui de ses anciens subordonnés à propos des archives de la *Gestapo et* de l'Abwehr. En effet, des fonctionnaires du SDECE se souviennent bien d'avoir eu, sur l'ordre de leur directeur général, après 1970, à ramener une partie des documents entreposés au fort de Noisy-le-Sec à la « centrale » du boulevard Mortier, à Paris, pour un plus ample examen. M. de Marenches avait eu vent de l'existence de ces archives grâce à l'un de ses conseillers de la caserne des Tourelles, qui ignorait exactement dans quelle mesure elles avaient déjà été exploitées. Croyant sans doute à une importante découverte, le « patron » du SDECE a demandé ce qu'il a appelé, ensuite, des « sondages ».

Sous l'autorité d'un colonel et d'un fonctionnaire civil, responsables de l'administration des archives, une mission de trois personnes a, de nouveau, plongé dans les stocks répertoriés auparavant, dans l'espoir d'y déceler, le cas échéant, ce que le premier dépouillement aurait pu laisser échapper. Des témoins de l'époque conviennetu que les résultats de ces « coups de sonde » se sont révélés très minces, des « broutilles », admet l'un d'eux. *« Les archives avaient déjà parlé »*, ajoute-t-il, en avouant ne pas comprendre pourquoi M. de Marenches, en 1986, à quelques mois du procès de Klaus Barbie, a ressorti des faits couverts par l'amnistie.

JACQUES ISNARD.

A la Cour de cassation

L'ordre des médecins et la liberté d'expression

Le conflit qui oppose certains praticiens à l'ordre national des médecins resurgit périodiquement.

Créé par une loi du 7 octobre 1940, refondu à la Libération, l'ordre des médecins est un organisme auquel l'inscription est obligatoire pour exercer l'art médical. Mais certains praticiens reprochent à l'ordre ses prises de position officielles dans des domaines concernant l'éthique professionnelle, et ils refusent de payer une cotisation à une institution dont ils ne partagent pas les opinions.

Le 11 juillet 1983, le tribunal d'instance de Grenoble donnait raison à quarante-cinq médecins « dissidents » de l'Isère, en s'appuyant notamment sur la Convention européenne des droits de l'homme. Pour le tribunal, les prises de position de l'ordre constituaient une telle entrave à l'exercice des libertés de pensée et d'expression qu'il n'était plus possible d'appliquer les *textes sur* l'obligation de cotisation. Ce jugement était annulé le 27 novembre 1984 par la Cour de cassation, mais le tribunal d'instance de Chambéry, désigné pour statuer à nouveau, refusait de s'incliner et se prononçait, lui aussi, en faveur des médecins contestataires le 28 mai 1985.

C'est donc l'assemblée plénière de la Cour de cassation, présidée par Mme Simone Rozès, qui examinait, vendredi 10 octobre, le nouveau pourvoi formé par l'ordre des médecins.

Devant les hauts magistrats, Me Claude Peignot, avocat de l'ordre, a considéré que l'obligation de cotiser n'était pas incompatible avec la liberté d'expression. Les médecins opposés à l'ordre ont la possibilité de *s'exprimer par* un vote au sein de cet organisme et rien ne les empêche de faire également partie d'un syndicat ou d'une association, dont les buts sont conformes à leurs opinions. Si l'ordre a pris des positions sur certains sujets, il n'entendait pas pour autant les faire partager à tous les praticiens. *« Mais la solidarité du corps médical exige que tous les médecins règlent leurs cotisations »*, a ajouté l'avocat, avant de préciser que si c'était l'existence même de l'ordre qui était en cause, on s'était *« trompé de prétoire »*.

« Totalitarisme idéologique »

« L'obligation de payer la cotisation constitue une atteinte intolérable aux libertés de ceux qui désapprouvent les prises de position de l'ordre », lui a répondu Me Arnaud Lyon-Caen, conseil des médecins de l'Isère. Citant l'avortement, la contraception, il a évoqué *« les pressions sur le Parlement »* effectuées par l'ordre, *« au nom de la profession tout entière »*, pour signaler que *« la démocratie, c'est aussi le pluralisme des opinions »*. Selon l'avocat, le comportement du conseil de l'ordre constitue une sorte *« d'abus de position dominante »*, commis par un organisme ayant une certaine tendance *« au totalitarisme idéologique »*.

L'avocat général, M. Pierre Gauthier, a tenté de réduire l'importance du litige, en indiquant qu'au 31 décembre 1985 95 % des médecins avaient payé leurs cotisations, le reste étant composé essentiellement de *« négligents »*, ce qui laissait peu de place aux véritables contestataires.

Selon le magistrat, derrière le conflit *« se dissimule une opposition à l'ordre lui-même »*. Aussi, il a fustigé à la fois *« certains médecins qui s'acharnent »* et *« la résistance obstinée de certains tribunaux d'instance »*.

En rendant son arrêt le 7 novembre prochain, la Cour de cassation devra trancher entre le respect des libertés, invoqué par Me Lyon-Caen, et la conclusion de la plaidoirie de Me Peignot, citant Goethe : *« Mieux vaut parfois une injustice qu'un désordre »*.

MARC PORTEY.

FAITS DIVERS

Deux mois après son « coup de sang »

Le meurtrier de Lespéron reste introuvable

Soixante jours se sont écoulés depuis la fusillade dans la soirée du 12 août, au cours de laquelle Elie Lhermet tua deux personnes et en blessa six – dont trois enfants – à Lespéron (Ardèche) (*le Monde* des 14 et 15 août). Le meurtrier, un agriculteur de quarante-deux ans, n'est jamais réapparu. Mort ou vif, il hante pourtant ce village des confins de la Haute-Loire et de la Lozère.

LESPÉRON (Ardèche)
de notre envoyé spécial

Le sang a séché, l'encre du fait divers aussi. Pour ce qui est des larmes, c'est une autre histoire, plus intime. Au-delà de l'exécution d'Anne-Marie Rieu et de sa fille Florence, deux touristes de la banlieue lyonnaise, tuées devant la ferme de Mme Josette Bertrand, maire de la commune – elle-même grièvement blessée – les familles Enjolras et Linossier, voisines et premières cibles du tireur, conservent de profondes cicatrices. Les trois enfants criblés de petits plombs sont sortis de l'hôpital, mais il n'est pas sûr que M. Jean-Pierre Enjolras, trente-trois ans, puisse recouvrer la vue. *« Il vient de subir une quatrième opération à l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon,* soupire sa mère, *et je ne sais pas s'il verra un jour son troisième petit garçon, né voilà un mois. »*

Dans l'humble bâtisse de pierre des Lhermet, distante de trente mètres, le père et le frère d'Elie sont pareillement anéantis. Avec la *« pile sur le cœur »* qu'on lui a posée au Puy, ses jambes qui le supportent à peine et son désarroi, Adrien, soixante-seize ans, n'est plus que l'ombre du patriarche qu'il *était* jadis. Son cadet, Albert, trente-cinq ans, qualifié ici de « simplet », force aujourd'hui la compassion des villageois par la permanence de son égarement. Voici quelques jours, un paquet de biscuits et un petit message affectueux étaient suspendus au portail des deux reclus...

En attendant les premières neiges

Si Elie, qui après son « coup de sang » s'est évanoui dans le maquis, inspire des sentiments mêlés – dont la pitié n'est pas davantage absente, – son sort suscite surtout les spéculations. La logique des hauts plateaux ardéchois voudrait qu'il se soit donné la mort en réalisant la gravité de ses actes ; éteignant du même coup l'action de la justice et le feu des indignations. La gendarmerie elle-même – qui après une semaine de spectaculaires battues, se contente aujourd'hui d'opérations ponctuelles de surveillance – semble partager cette conviction, sans parvenir à l'étayer par des éléments concrets. *« Les sapinières sont tellement denses par endroits qu'un chien peut à peine y pénétrer,* remarque un gradé. *Si Lhermet s'est donné la mort dans un lieu retiré, son cadavre ne sera peut-être pas découvert avant des années. Ne vient-on pas de retrouver au pied d'un arbre les restes d'un Ardéchois disparu depuis dix-huit mois et qui s'était pendu ? »*

A Lespéron, la population comptait bien sur l'invasion pacifique des ramasseurs de champignons et sur le déploiement des chasseurs pour évacuer l'incertitude. Comme ailleurs, on attend que les grandes marées rejettent les épaves à la côte. Jusqu'à présent pourtant, les amateurs de cèpes ou de gibier n'ont pas buté sur le moindre indice. Les prés et les bois environnants, que l'été indien nimbe d'une somptueuse rousseur, gardent leur mystère. Et les premières neiges ne tarderont plus...

A moins qu'il n'ait bénéficié d'une assistance active – dont certains autochtones ne rejettent pas l'éventualité, – on voit mal comment l'homme aux abois, devenu homme des bois, pourrait avoir survécu deux mois durant à sa folle poussée de violence. D'où l'hypothèse parfois avancée d'une « cavale » au loin, peu vraisemblable cependant de la part d'un vieux garçon taciturne qui n'a quitté la ferme familiale que pour accomplir son service militaire en RFA.

L'unique café-tabac de Lespéron *étant* fermé pour cause de pèlerinage – la patronne est à Lourdes, – le débat public quotidien connaît une pause. Pas question d'oubli, pas plus que de vrai pardon, mais de compréhension : oui, assurément. Avec le recul, on en veut ici presque plus au maquignon qui, après le vol « compensatoire » de son veau par Elie Lhermet, voulut profiter de la situation et lui extorquer 30 000 francs, qu'au *« pauvre bougre »* déshonoré et piégé qui fut saisi d'un vertige assassin.

« Certains médias nous ont présentés comme des demeurés, fermés à double tour ; nous sommes seulement des gens pudiques, s'insurge M. Blanc, adjoint au maire, *mais si d'aventure Lhermet comparaissait devant les assises, j'irais sans doute témoigner. Pour éclairer le contexte, souligner des circonstances, atténuantes à mon sens. »* Dans le village, l'adjoint est loin d'être le seul à refuser de « diaboliser » le tueur dont une rumeur prétend qu'il s'est manifesté au téléphone : *« ...Allez dire à mon père que je suis vivant mais que je ne peux aller le voir... »*

ROBERT BELLERET.

Près de Montpellier

Un malfaiteur est tué par les gendarmes

MONTPELLIER
de notre correspondant

Le 12 août dernier, Djemaa Mabrouk, trente ans, né en Tunisie, s'échappait du palais de justice de Montpellier grâce à un complice qui avait tiré plusieurs coups de feu sur les gardiens de la paix.

Soupçonné d'avoir, depuis cette date, commis dans la région du Languedoc-Roussillon plusieurs attaques de banques, Djemaa Mabrouk était recherché autour de Montpellier. Il était repéré, samedi après-midi 11 octobre, par une patrouille de gendarmerie à un poste d'essence situé à la sortie de Montagnac, sur la RN 113, en direction de Montpellier, dans une Matra noire, en compagnie d'un autre homme et de deux jeunes femmes.

A la vue des gendarmes, les deux hommes prirent la fuite à travers champs. Tandis que son complice échappait aux gendarmes, Mabrouk, ce dernier, qui n'avait répondu ni aux sommations ni aux tirs de semonce, était atteint de deux balles et tué sur le coup.

Recherché pour de nombreux vols, déjà évadé une première fois de la prison de Toulouse, Djemaa Mabrouk avait grièvement blessé au ventre, à Montpellier, le 24 juillet 1985, un sous-brigadier du corps urbain qui l'avait surpris en train de voler une voiture.

R. B.

Au tribunal de Paris

La section antiterroriste sera créée « dans les prochains jours »

Le *Journal officiel* du 12 octobre a publié la nomination de M. Alain Marsaud, juge d'instruction à Paris, comme substitut au tribunal de grande instance de la capitale. Comme prévu, M. Marsaud se verra confier *« dans les prochains jours »*, dit-on au palais de justice, la tête de la quatorzième section du parquet chargée de la lutte antiterroriste (*le Monde* du 25 septembre). Il aura le titre de chef de section.

Cette section est créée en application de la nouvelle loi *« relative à la lutte contre le terrorisme »*, entrée en vigueur le 11 septembre. Ce texte permet la centralisation à Paris des poursuites dirigées contre les auteurs d'attentats politiques même lorsque ces attentats sont commis en province. Dans un premier temps, M. Marsaud sera assisté de deux autres substituts, venus de la huitième section du parquet, MM. Jacques Fourvel et Michel Gauthier. Un ou deux autres magistrats pourraient être amenés à rejoindre la quatorzième section d'ici à la fin de l'année.

Agé de trente-sept ans, M. Marsaud a appartenu à la huitième section du parquet avant de devenir juge d'instruction à Paris. Nommé officiellement à la *tête de la section* antiterroriste par M. Michel Jéol, procureur de la capitale, il doit en réalité sa promotion au garde des sceaux, avec lequel il entretenait, comme juge d'instruction, des rapports directs et quasi quotidiens lors des attentats parisiens de ces dernières semaines, qu'il avait la charge d'élucider. M. Marsaud est militant du RPR, proche de M. Jacques Toubon.

Cette promotion intervient sans qu'ait été respecté l'usage, établi par M. Robert Badinter, qui veut que les postes à pourvoir dans la magistrature fasse l'objet d'une offre de candidature. Le Syndicat de la magistrature a *protesté contre* le fait que cette procédure dite de « transparence » n'ait pas été observée.

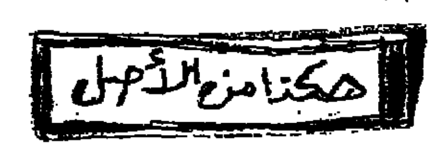
B. L. G.

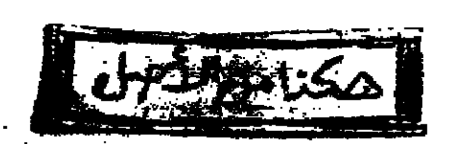
● **Henri Rossi a été transféré sur le continent.** – Extradé par la Suisse, puis inculpé à Ajaccio le 4 octobre, de *« complicité d'assassinat, séquestration de personne et association de malfaiteurs »* (*le Monde* du 7 octobre), Henri Rossi, soixante ans, considéré comme le dernier témoin de l'affaire Orsoni, a été transféré, le 10 octobre, *sur le* continent. Son nouveau lieu de détention n'a pas été révélé.

Auparavant, il avait été longuement entendu par Mme Marie-Françoise Knittel, juge d'instruction, chargée du dossier de Guy Orsoni, ce militant nationaliste corse enlevé en 1983 et probablement assassiné. Henri Rossi a nié toute participation à cette affaire.

● **Fontenay-sous-Bois : manifestation de soutien en faveur d'Antoine Bayeurte.** – Huit cents personnes environ ont manifesté, samedi 11 octobre, devant la mairie de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne) à l'appel du comité de soutien et de la défense d'Antoine Bayeurte, inculpé dans l'affaire du vol d'un tableau de Chagall (*le Monde* daté 12-13 octobre).

Au terme du rassemblement, auquel a participé notamment M. Michel Germa, président du conseil général du Val-de-Marne, les participants ont adopté une motion dans laquelle ils affirment *« leur volonté de tout faire pour qu'éclate la vérité (...) »*





Les nouvelles technologies, pour nous ce n'est pas nouveau.

Electronique, robotique, informatique... dans la conjoncture internationale actuelle, impossible de gagner sans jouer la carte des mutations technologiques.

Les professionnels français l'ont compris depuis plus d'une décennie : systèmes de filature ultra-performants, équipements informatisés, lasers, assemblages par ultra-sons, coupe électronique, tout est mis en œuvre pour produire mieux, plus vite et moins cher.

Résultat : un gain de compétitivité de 5 à 6 % chaque année. Et, dans la guerre économique mondiale que nous vivons, chaque point gagné compte.

Technologie,
Tradition,
Talent...

Le textile, c'est l'affaire de la France.

LES PROFESSIONNELS FRANCAIS DU TEXTILE, DE LA MODE ET DE L'HABILLEMENT.

Information initiée par le DEFI Comité de Développement et de Promotion du Textile et de l'Habillement. 55, avenue Kléber 75016 Paris.

Sports

FOOTBALL : après la défaite de l'équipe de France devant l'URSS

Les Bleus virent au gris

Championne d'Europe en 1984, la France pourra-t-elle défendre son titre en 1988 en Allemagne de l'Ouest ? Après la défaite concédée samedi 11 octobre à Paris, face à l'URSS, par 2 buts à 0 — buts de Igor Belanov (68e) et de Vassili Rats (78e), — les chances de qualification pour l'Euro 88 sont devenues infimes. Déjà accrochée en Islande (0 à 0), les Bleus sont condamnés à l'exploit à Leipzig contre l'Allemagne de l'Est, le 19 novembre. Et, surtout, à Moscou, pour le match retour contre les Soviétiques, le 9 septembre 1987. D'ici là, l'équipe de France — dont c'était la première défaite à domicile depuis *quatorze ans — devra trouver une autre motivation et,* peut-être, d'autres joueurs.

A fatigués, fatigués et demi. Quand Henri Michel, l'entraîneur de l'équipe de France, invoque le *« manque de fraîcheur physique »* pour expliquer la fin de match calamiteuse des tricolores, il feint d'ignorer que les Soviétiques avaient une cinquantaine de rencontres dans les jambes en pénétrant sur la pelouse du Parc des Princes. Depuis le début de l'année (1), certains internationaux ont joué tous les quatre jours en moyenne. Partagés actuellement entre le championnat d'URSS, la Coupe d'Europe des clubs et l'équipe nationale, les footballeurs du Dynamo de Kiev et du Spartak de Moscou (soit onze des treize joueurs utilisés samedi soir) *jouent si souvent qu'ils n'ont plus le* temps de s'entraîner entre deux matches. Une aberration pour le docteur Maurice Vrillac, médecin de l'équipe de France, partisan depuis toujours d'un calendrier allégé : *« Pas plus d'un match par semaine,* répète-t-il, *car cinq jours de récupération sont indispensables, tant physiquement que psychologiquement. »*

Changement sans continuité

Les Français avaient eu une semaine pour se préparer dans leur retraite de Jouy-en-Josas. Délai illusoire ? Les forces jetées sans calcul *pendant la première heure de match* ont manqué par la suite. Au contraire, Valeri Lobanovski, l'entraîneur soviétique, savait ses troupes irrémédiablement émoussées par une saison très longue et un système de jeu épuisant. En tacticien roué, il a su adapter le style de son équipe à ses capacités physiques du moment. L'URSS a commencé par faire le dos rond, ne desserrant *l'étreinte française que par d'étourdissants slaloms individuels, des tirs lointains ou sur des coups de pied* arrêtés. Pendant ce temps, les Bleus dessinaient de bien jolies mais inutiles combinaisons sur leur gazon fétiche.

Quand la véritable équipe soviétique entra en action et déploya son jeu désormais familier, à base de longues diagonales, de courses rapides et de mouvements collectifs, les Français s'arrêtèrent, le souffle court, décontenancés par tant de vigueur. Ils assistèrent, accablés, aux deux buts soviétiques, lumineux d'intelligence collective.

« Ils nous ont usés physiquement : c'est pourquoi nous avons perdu tant de ballons dans les zones dangereuses », répète Henri Michel, comme pour se convaincre que le mal n'est pas plus grave. Selon lui, un championnat à seize clubs serait un début de solution. Pourtant, il ne peut éviter d'évoquer *« la fin d'une période faste pour le football français ».*

Platini n'est plus Platini. Cette fois, la patte du maître n'a pas suffi à retourner la situation. Auteur *d'une excellente première mi-temps,* au cours de laquelle il distribua une trentaine de bons ballons, le Turinois termina le match réfugié en attaque, signe chez lui d'une santé précaire. Capitaine-courage, à défaut de capitaine-miracle. Si le navire a coulé en même temps que lui, c'est aussi parce que d'autres joueurs sont très loin de leur meilleure *forme* (Fernandez, Ayache) et que les absents (Giresse, Bossis, Rocheteau) ne sont pas remplacés.

Michel n'est pas Hidalgo. Son prédécesseur avait pu compter pendant dix ans sur quelques joueurs d'exception pour bâtir le « groupe » cher à son cœur. Dès lors, le travail du sélectionneur était réduit au minimum. La composition de l'équipe s'imposait d'elle-même. Désormais, Henri Michel va devoir tenir compte de l'état de forme des joueurs pour faire ses choix et se livrer à un nouvel inventaire des *richesses du football français.*



AP

Le retour de Platini n'a pas empêché la domination soviétique

Un standing à défendre

A certains postes, la concurrence est faible. En défense centrale, Basile Boli, vingt ans, a confirmé ses promesses, mais Philippe Jeannol ses limites. Dans un championnat où ces postes-clés sont massivement confié à des étrangers, où trouver la relève ? Pour l'attaque, le casse-tête est permanent. L'équipe de France, malgré l'éclosion de Jean-Pierre Papin et la résurrection de Yannick Stopyra, n'a pas marqué un seul but depuis le Mundial.

Face à Dassaev, Papin a manqué à la 13e minute ce qui fut l'unique occasion française, hormis quelques *tirs sur coups francs. Cette stérilité* reflète la tendance actuelle du football français : 241 buts ont été marqués en championnat depuis le début de la saison, soit 20 % de moins que l'an dernier.

Reste le milieu de terrain, cette race de joueurs à tout faire dont la France est surproductrice. Touré, Bravo, Ferreri, Vercruysse, Bijotat, *font antichambre depuis si longtemps !* N'est-il pas temps de leur confier les commandes en vue des épopées futures de l'équipe de France ? Il y a quinze ans, le public du Parc des Princes aurait accepté la défaite comme une fatalité. Samedi, il a copieusement sifflé des Bleus embourgeoisés, jugés coupables de défaitisme après le deuxième but soviétique. Premier *en Europe,* troisième dans le monde, le football français a un standing. Pour le défendre, il faudra à la politique d'Henri Michel davantage de changement et moins de continuité.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

(1) En URSS, la saison de football coïncide avec l'année civile.

AUTOMOBILISME : le Grand Prix de formule 1 du Mexique

Berger au firmament

On attendait Nigel Mansell, Nelson Piquet ou Alain Prost, les trois derniers postulants au titre *mondial des pilotes, mais c'est l'Autrichien* Gerhard Berger (Benetton BMW) qui a remporté, dimanche 12 octobre, le Grand Prix du Mexique, avant-dernière épreuve du championnat de formule 1 automobile. *Le premier succès de cet* autrichien de vingt-sept ans prend des allures de *cadeau d'adieu pour son écurie, qu'il quitte* pour passer chez Ferrari, et pour le manufacturier italien Pirelli, qui se retire de la formule 1 à la suite d'échecs répétés.

Deuxième à Mexico, Alain Prost (McLaren Tag-Porsche) passe deuxième au classement du championnat du monde des pilotes, à 6 points de Nigel Mansell. Pour conserver son titre, le Français doit désormais impérativement gagner le Grand Prix d'Australie, le 26 octobre à Adélaïde, sans que le Britannique termine dans les trois premiers.

Assuré du titre mondial des constructeurs avec l'écurie Williams depuis le Grand Prix du Portugal disputé le 21 septembre, Honda *n'avait pourtant rien négligé pour* justifier son titre de meilleur motoriste dès le Grand Prix du Mexique. Depuis l'apparition du turbo en formule 1, les motoristes avaient déjà vécu quelques expériences en altitude à Kyalami (1 750 mètres) mais jamais ils n'avaient été confrontés à ce problème de façon aussi aiguë que sur le circuit de Mexico, situé à 2 250 mètres.

La raréfaction de l'air à cette altitude, qui avait causé tant de soucis aux footballeurs lors de la dernière coupe du monde, peut avoir des effets tout aussi néfastes sur les mécaniques de formule 1. Elle diminue le refroidissement des moteurs et le rendement aérodynamique des ailerons mais elle entraîne, surtout, une réduction de la puissance des moteurs *liée à la baisse de la pression d'air dans les turbos.*

Echaudés par leur mésaventure du circuit de Zeltweg (650 mètres), où les voitures de Piquet et de Mansell n'avaient pu terminer la course — tout comme dix-huit des vingt-six formule-1 engagées pour le Grand Prix d'Autriche, — les responsables de Honda avaient, cette fois, effectué leurs réglages avec un banc d'essais *pressurisé recréant l'atmosphère de Mexico.*

Pari sur les pneumatiques

Les résultats avaient semblé probants lors des séances de qualification précédant le Grand Prix. Tandis *qu'Alain Prost et Kéké Rosberg,* les deux pilotes des McLaren Tag-Porsche, cassaient six moteurs, Nelson Piquet et Nigel Mansell réussissaient les deuxième et troisième temps, juste derrière Ayrton Senna, qui signait sa quinzième pôle-*position en trente* et un Grand Prix et la cinquantième du moteur Renault, dont c'était l'avant-dernière course.

Affaibli depuis la veille par une intoxication alimentaire *(turista),* Nigel Mansell manquait totalement son départ pour un problème de boîte de vitesses. Dès lors les espoirs de l'écurie *Williams-Honda ne reposaient* plus que sur Piquet. Le Brésilien, *talonné* par Ayrton Senna, Alain Prost et Gerhard Berger, menait la course jusqu'à son premier changement de pneumatiques, peu après la mi-parcours. Sans doute handicapé par de *mauvais réglages* de son châssis, il devait ensuite renoncer à toute ambition après deux autres arrêts à son stand.

Cette défaillance des Williams-Honda aurait pu faire le bonheur d'Alain Prost. Après trois jours d'intense labeur, les motoristes de Porsche avaient en effet trouvé les bons *réglages pour* la course. Pendant la deuxième partie du Grand Prix, le champion du monde, deuxième à une trentaine de secondes de Berger, a attendu l'arrêt au stand de l'Autrichien pour son changement de pneumatiques. En vain.

Depuis le Grand Prix d'Autriche où il avait longtemps mené la course, finalement gagnée par Prost, Gerhard Berger savait que le moteur 4 cylindres BMW, suralimenté par un gros turbo, serait sans doute meilleur en altitude que *les V 6 Honda* ou Porsche, suralimentés par de plus *petits turbos.* Pour conforter cet avantage, il avait tenté un pari sur les pneumatiques. Confiant dans ses Pirelli, surtout performants par forte chaleur, il avait choisi de ménager ses gommes dures en début de course pour tenter de rallier l'arrivée *sans arrêt à son stand.* Un programme exécuté à la perfection.

Deux ans après ses débuts en formule 1 chez ATS, cet Autrichien de vingt-sept ans qui a frôlé la mort fin 1984 dans un accident de circulation où ses vertèbres cervicales furent durement touchées, a ainsi justifié toute la confiance que lui ont manifesté, *son compatriote Nikki Lauda,* qui veille sur sa carrière, et Enzo Ferrari, qui l'a choisi *pour rejoindre* son écurie la saison prochaine. Accessoirement, Berger a aussi fait le jeu de Nigel Mansell en empêchant Alain Prost de l'emporter. Pour conserver son titre, le champion du monde doit désormais gagner à *Adélaïde. Une tâche bien* difficile face aux deux pilotes des Williams-Honda, qui visent le même titre, mais aussi face à Ayrton Senna, qui rêve sans doute d'un cadeau d'adieu pour la Régie française en se souvenant que les Ligier-Renault avaient été particulièrement à l'aise l'an dernier sur ce circuit en ville.

GÉRARD ALBOUY.

SPORTS ÉQUESTRES : sauts d'obstacles

Jappeloup, ou la maturité récompensée

Déjà vainqueur en 1982, le Bordelais Pierre Durand, sur Jappeloup de Luze, a remporté, dimanche 12 octobre, son deuxième titre de champion de France de saut d'obstacles à Fontainebleau, devant près de dix mille personnes. Distancé lors de la première épreuve de jeudi par ses benjamins Patrice Delaveau et Philippe Rozier, le cavalier malchanceux des derniers Jeux olympiques a réalisé deux très bons parcours dimanche, qui lui ont assuré la victoire.

Maudite rivière. *Elle a failli* coûter son titre à Pierre Durand. Dans la première manche de la finale, le couple Durand-Jappeloup a effectué un sans-faute magistral. Le petit hongre bai a avalé les obstacles avec élégance, se jouant des plus hautes barres, grâce à sa surprenante détente. Revenu à la deuxième place du classement, le cavalier bordelais s'est lancé dans la deuxième manche avec la volonté de gagner. Le soleil, les grands arbres encore verts, la foule multicolore, tout, dans cette journée d'été, l'y incitait.

Et encore une fois, Jappeloup a provoqué des murmures d'approbation chez les spectateurs, en enchaînant ses sauts jusqu'au huitième obstacle. Arrivé à la rivière, le « plouf » des pattes du cheval dans l'eau a semblé noyer tous les espoirs. Pierre Durand lui-même avouait, après la course, qu'à cet instant précis il pensait avoir raté la première marche du podium. Mais les trois fautes de son challenger Patrice Delaveau sur Laeken allaient lui rendre le sourire et libérer la première place.

« Habituellement, je ne fais jamais de faute sur la rivière », explique le champion de France, qui, après les honneurs, cherche encore les raisons de ce loupé. Il parle de la couleur de l'eau, trop sombre selon lui. Il critique la saleté de cette mare — car en fait de *rivière, il s'agit d'une petite réserve* d'eau stagnante. Il avance même des propositions : colorer le liquide, peindre le fond en bleu. Bref, s'efforcer *« de mieux signaler aux chevaux qu'il s'agit d'une rivière ».*

Unanimité des participants

Mais ces suggestions ne remettent pas en cause l'œuvre réalisée au Grand Parquet de Fontainebleau par le chef de piste Philippe Gayot. Le grand ensemblier des obstacles a, une nouvelle fois, réalisé un parcours qui a fait l'unanimité des participants. Mur et barres encadrés de *plantes constituaient une succession* de difficultés pour les cavaliers et de spectacle pour le public. Bien enlevés, les chevaux ont effectué de jolis sauts, surtout dans la séquence où trois obstacles doivent être enchaînés en quelques foulées. Jappeloup a montré, à cet endroit, qu'à onze ans il se jouait des difficultés. *« Lors de ma précédente victoire en championnat de France, mon cheval était encore jeune. Il ne possédait pas toutes les possibilités qu'il détient aujourd'hui »,* reconnaît Pierre Durand.

La maturité, c'est peut-être ce qui a manqué à Laeken, le cheval de Patrice Delaveau. Le jeune cavalier de vingt et un ans a réalisé deux parcours sans faute mais a accumulé *quelques maladresses dans le dernier,* perdant ses chances par trop grande émotion. En se classant deuxième au championnat de France, Delaveau a néanmoins montré qu'il était brillant cavalier.

Démonstration semblable pour Adeline Wirth, championne de France des cavalières sur Nonix. *Dans le soleil, qui baignait la piste,* elle a effectué un merveilleux sans-faute. Son jeune cheval de sept ans est pour elle, après dix-huit ans de compétition, *« le meilleur que j'ai jamais possédé ».* Décidée à poursuivre la compétition, voire à réintégrer l'équipe de France, Adeline Wirth souhaite garder son *« formidable cheval ».* Il lui faut pour cela trouver un ou des sponsors. Elle a commencé ses recherches. Pleine d'espoir, elle se donne encore deux ans pour démontrer, avec Nonix, que les femmes peuvent être aussi excellentes dans le saut d'obstacles que les hommes.

SERGE BOLLOCH.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

CHAMPIONNAT DU MONDE DE FORMULE 1

Classement du Grand Prix du Mexique. — 1. Gerhard Berger (Aut., Benetton-BMW), les 300,628 km en 1 h 33 mn 18 s 700 (moy. : 193,306 km/h) ; 2. Alain Prost (Fra., Marlboro-McLaren-TAG), à 25 s 438 ; 3. Ayrton Senna (Bré., Lotus-Renault), à 52 s 513 ; 4. Nelson Piquet (Bré., Williams-Honda), à 1 tour ; 5. Nigel Mansell (G-B, *Williams-Honda*), à *1 tour ; 6.* Philippe Alliot (Fra., Ligier-Gitanes), à 1 tour.

Classement du championnat du monde. — 1. Nigel Mansell (G-B), 70 pts ; 2. Alain Prost (Fr.), 64 ; 3. Nelson Piquet (Bré.), 63 ; 4. Ayrton Senna, 55.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Première phase, dernier tour aller)

GROUPE 1

Orthez b. *Grenoble	115-92
*Saint-Etienne b. Nice	95-85
*Reims b. Le Mans	94-87
*Monaco b. Lorient	85-82

Classement. — 1. Monaco, 19 pts ; 2. Orthez et Lorient, 17.

GROUPE 2

*Cholet b. Tours	77-74
Antibes b. *Nancy	112-92
Villeurbanne b. *Vichy	102-72

Classement. — 1. Antibes et Villeurbanne, 16.

GROUPE 3

Limoges b. *Dijon	101-81
*Mulhouse b. Caen	83-80
*Avignon b. RCF Paris	90-81
Challans b. *Nantes	94-87

Classement. — 1. Limoges, 19 pts ; 2. Mulhouse, 17.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Sixième journée, aller)

POULE 1

Toulouse b. *Aurillac	25-19
*Montferrand b. Brive	32-21
*Béziers et Grenoble	6-6
*Graulhet b. Nice	36-16
Narbonne b. *Romans	22-12

Classement. — 1. Toulouse et Montferrand, 17 pts ; 3. Brive, 16.

POULE 2

*Racing-CF b. Perpignan	43-15
*Nîmes et Agen	16-16
*Toulon b. Biarritz	21-16
*Lourdes b. Valence	24-21
*Bayonne b. Pau	28-10

Classement. — 1. RCF, 18 ; 2. Agen, 15 ; 3. Toulon et Lourdes, 14.

Tennis

GRAND PRIX

John McEnroe a remporté, dimanche 12 octobre, à Scottsdale (Etats-Unis), son troisième tournoi consécutif en battant en finale son compatriote Kevin Curren en trois sets (6-3, 3-6, 6-2).

ATHLÉTISME

Paris, escale pour Chicago

Pour Ahmed Salah, double vainqueur du marathon de Paris (1984 et 1986), il s'agissait dimanche 12 octobre, à l'occasion de la huitième édition des 20 kilomètres de la capitale, de faire un ultime test avant le marathon de Chicago où, dans quinze jours, il compte améliorer la *meilleure performance mondiale des 42,195 kilomètres. Lauréat de la* première coupe du monde de la distance et crédité l'an passé de *2 h 8 mn 9 s, le Djiboutien, âgé de vingt-neuf ans, a semblé parfaitement* « affûté », avalant le macadam parisien en 57 mn 19 s. En dépit des efforts de Jacques Lefrand pour durcir la course dans les premiers kilomètres, Salah s'est facilement détaché à mi-parcours et n'a plus été inquiété, l'Italien Alessio Faustini ne parvenant pas à combler le retard.

Pour le général Louet, président du comité d'organisation, il s'agissait de prouver, après la grande pagaille de l'édition 1985, qu'il est possible de faire courir dans les rues de la capitale et le bois de Boulogne quelque vingt mille personnes dans les meilleures conditions et sans trop d'embarras pour la circulation. Pari en partie gagnée seulement, *car une fois encore les stands de ravitaillement se sont révélés* insuffisamment pourvus compte tenu de la température estivale.

A. G.

CYCLISME

Peillon, nouvel espoir

Paris-Tours, créé en 1896, était autrefois la grande classique française avec Paris-Roubaix, les deux épreuves possédant leurs caractères spécifiques. Alors que Paris-Roubaix met en valeur les qualités d'endurance et perpétue les traditions de l'époque héroïque, Paris-Tours s'adressait surtout aux routiers-sprinters, qui doivent avoir, eux aussi, *l'occasion de s'exprimer.* A ce titre, *une course de ce style méritait* d'être protégée. Cela n'a pas été le cas.

Les modifications successives qu'elle a *subies ont à la fois dénaturé* son esprit et dévalué son prestige. Transformée en Tours-Versailles, puis en Blois-Chaville et enfin en un Créteil-Chaville qui ne saurait évoquer les vastes confrontations internationales, elle a fort heureusement révélé un nouvel espoir du cyclisme français. Jean-Louis Peillon, un « néo-pro » de vingt-cinq ans, engagé par Bernard Thévenet, fut en effet l'homme-orchestre, dimanche 12 octobre, dans ce Grand Prix d'automne, délaissé par de nombreuses vedettes telles que Greg LeMond ou Moreno Argentin. Auteur de la contre-attaque décisive au côté de Charly Mottet, Peillon manœuvra avec l'autorité d'un coureur d'expérience. L'Australien *Phil* Anderson, ex-maillot jaune du Tour de France, dut faire appel à toutes ses ressources pour coiffer sur *la ligne le jeune routier stéphanois,qui,* après avoir frôlé un succès spectaculaire, semble promis à un bel avenir.

J.A

TENNIS

Forget, une première

Décidément, le tennis français se porte bien *en cette fin de saison :* après les victoires de Leconte à Genève et à Hambourg, après la qualification de l'équipe de France pour le groupe mondial de la Coupe Davis, l'ancien champion du monde junior Guy Forget a remporté, dimanche 12 octobre, le premier tournoi de sa carrière à Toulouse, où le trophée lui a été remis par son grand-père vainqueur dans la même ville il y a quarante ans.

Après un début difficile contre l'Italien Mazzadri, le protégé de Georges Deniau a éliminé deux Tchécoslovaques, Pimek et Strejber, et *son compatriote Tulasne, avant d'affronter le Suédois* Gunnarsson en finale. Très crispé pendant la première manche, Forget, qui compte *cette année parmi les trois meilleurs joueurs de double au monde,* joua son meilleur tennis pour s'imposer dans les deux derniers sets (4-6, 6-3, 6-2). A Bâle cette semaine, Forget, en compagnie *de Noah,* va tenter d'assurer sa qualification pour le Masters en double.

VOILE

John Martin tient le cap

Parti de Newport (Rhode-Island) le 30 août, le Sud-Africain John Martin *(Tuna Marine)* a remporté, samedi 11 octobre au Cap, la *première étape de la Course autour* du monde en solitaire, après 42 jours 1 heure 10 minutes de navigation. Le Sud-Africain, qui a mené l'étape de bout en bout sans rencontrer de *problème,* l'a couverte en cinq jours de moins que Philippe Jeantot en 1982.

Le skipper de *Crédit agricole 3, qui a dû passer de longues heures* à recoudre son génois léger déchiré dès le départ, a effectué une remarquable fin de course pour terminer deuxième à *14 heures* 20 minutes. Guy Bernardin *(Biscuits Lu),* handicapé les deux dernières semaines par la rupture de son enrouleur de foc, a terminé troisième à 28 heures 48 minutes de John Martin.

هكذا من الأصل

La mort de Georges Dumézil

Le maître des études indo-européennes

A la fois historien, archéologue, linguiste, spécialiste des mythologies et des littératures anciennes, Georges Dumézil fut l'un de ces esprits dont s'honore l'Université française, et dont le nom restera à côté de ceux de Marcel Granet – son maître –, Sylvain Lévi, Charles Haguenauer, Henry Corbin ou Henri-Charles Puech : comme ces derniers, il se passionna, sa vie durant, pour un seul et même thème, dont il devint le spécialiste incontesté, tant par l'étendue de ses connaissances que par la qualité de son approche, à la fois rigoureuse, prudente et chaleureuse. Rien d'étonnant, en vérité, s'il fut pendant un demi-siècle le grand maître des études indo-européennes, ni si l'impact de son œuvre, dépassant de loin le monde des érudits, atteint aujourd'hui l'ensemble des sciences humaines.

Pourtant, lorsqu'en 1924 et 1929 Georges Dumézil publia ses deux premiers livres, *le Festin d'immortalité* et *le Problème des Centaures* (1), le champ des mythologies indo-européennes, riche en matériaux bruts, paraissait totalement inorganisé. L'idée même d'y introduire une certaine cohérence, de prétendre relever des correspondances formelles entre les motifs de telle légende grecque et de telle autre légende celte ou scandinave, relevait du pur défi. Pour y parvenir, il fallait accéder à la langue originale dans laquelle nous avaient été laissés les documents écrits ; il fallait *également les situer par rapport* à l'histoire religieuse de la culture qui les avait produits. Ce double travail, *Dumézil n'a pas hésité* à l'entreprendre. A la fin de sa vie, il parlait plus de vingt langues, dont quelques unes, sans ses travaux de grammairien et de lexicographe, n'auraient même pas laissé de trace dans la mémoire de l'humanité. Quant à son érudition historique, elle recouvrait à peu près le même domaine : celui qui va des rives de la Baltique et de la mer du Nord jusqu'à l'Iran et l'Inde. Le domaine que, depuis le XIXe siècle, archéologues et historiens supposent avoir été occupé par une même ethnie, ancêtre de tous les peuples qui aujourd'hui parlent des langues qu'on *dit indo-européennes*, lesquelles vont de l'hindi aux langues slaves, en passant par le persan, le grec, le latin, le germain et le celte...



ARNAUD BAUMANN

Le photographe Arnaud Baumann fera paraître un recueil de portraits, parmi lesquels celui de Georges Dumézil que nous publions ci-contre. Arnaud Baumann *s'est efforcé* de saisir à la fois l'aspect bienveillant et l'aspect malicieux de l'historien.

La première conclusion à laquelle parvint Dumézil fut que, entre les *peuples qui depuis la fin de la pré*histoire avaient parlé ces langues, toutes sortes de correspondances « *structurales* » avaient dû se nouer au niveau mythique, voire socio-religieux : idée que confirma la découverte, sur la *quasi-totalité* du champ considéré, d'une même vision du monde, à laquelle Dumézil donna le nom d'*idéologie tripartie* ». Selon cette idéologie – dont il pressentit l'existence dès 1934, mais qu'il ne formula complètement que dans *Mythes et Dieux des Germains* (2) –, les Indo-européens se représentaient la société idéale comme divisée en trois castes rituellement séparées : prêtres, guerriers, producteurs. Au sommet, les spécialistes du sacré ; en dessous, ceux de l'art militaire ; à la base, la masse de tous ceux qui devaient travailler pour se nourrir et pour nourrir les autres.

Attestée à tous les niveaux du mythe, et d'abord au niveau le plus superficiel, celui des « panthéons » classiques (la triade latine : Jupiter-Mars-Quirunus correspond point par point à une triade indienne : Varuna-Indra-Nasatya, ainsi qu'à une triade nordique : Odin-Thor-Freyr), cette tripartition se retrouve encore dans la vision du monde caractéristique de l'Ancien Régime français : la di*vision* clergé-noblesse-tiers état n'en est-elle pas clairement le reflet ? Conclusion audacieuse, que Dumé*zil lui-même eut quelque mal* à approuver, mais qui donnait à sa découverte un agrément supplémentaire : celui de *fournir* une philosophie de l'histoire permettant aux chercheurs d'enjamber allègrement les siècles et de parler des Indo-Européens comme si on avait pu les toucher pour de bon...

Il serait absurde de tenir Dumézil pour responsable de toutes les interprétations hâtives, philosophiques ou politiques, qui ont pu être faites de son œuvre (en particulier par la nouvelle droite, qui s'intéressa beaucoup à lui) ; d'autant qu'il manifesta lui-même, avec sa sagesse habituelle, une grande réserve devant toutes ces interprétations. Il n'en *reste pas moins que ses travaux*, difficilement contestables sur le plan de la stricte érudition, posent des questions immenses et *redoutables*, auxquelles ils ne peuvent apporter de réponse difinitive : les correspondances relevées entre telle épopée indienne et telle épopée latine sont-elles la conséquence d'une origine commune, le résultat d'une diffusion tardive ou le fruit d'un hasard dont nous aurions perdu la clef ? Comment se fait-il que la mythologie grecque *soit*, de toutes les mythologies indo-européennes, la seule où il soit impossible de trouver la moindre trace d'*idéologie tripartie* ? Et que conclure de fait que les traces en question aient été au contraire observées dans certaine mythologie japonaise, manifestement sans rapport avec les précédentes ?

Homme de terrain, Georges Dumézil n'aimait pas trop rêver : il nous a laissé ces vastes questions en héritage, préférant, quant à lui, pousser jusqu'à la perfection son travail de reconstitution des grandes religions indo-européennes ; mais, par un curieux retour des choses, c'est sans doute dans ce travail que des générations de chercheurs trouve*ront le mieux à rêver. La Religion romaine archaïque* (3) ou bien les trois volumes de *Mythe et Épopée* (4) constituent, de ce point de vue, des sortes de coffres-forts bourrés de trésors enfouis, des réservoirs d'images immémoriales qui dorment silencieusement mais qu'un coup de baguette pourrait bien réveiller sans qu'on s'y attendît. Ce sont, en tout cas, de très grands livres, écrits dans une langue limpide par un homme qui considérait la simplicité comme la première des politesses et la modestie *comme la vertu des vrais sa*vants.

C. DELACAMPAGNE.

(1) Éditions Paul Geuthner.
(2) PUF, 1939.
(3) Payot, 1966.
(4) Gallimard, 1968, 1971 et 1973.

[Né le 4 mars 1898 à Paris, fils du général Jean-Anatole Dumézil, Georges *Dumézil fit ses études* au lycée de Troyes, au lycée Louis-le-Grand, au lycée de Tarbes, avant d'être reçu à *l'Ecole normale supérieure*, et d'être mobilisé pendant la première guerre mondiale.

Agrégé de lettres, docteur ès lettres, Georges Dumézil devenait professeur au lycée de Beauvais (1920), lecteur de français à l'université de Varsovie (1920-1921), professeur d'histoire des religions à l'université d'Istanbul (1925-1931), lecteur de français à l'université d'Uppsala (1931-1933), directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études (1935-1968), professeur au Collège de France – où il créa la chaire de civilisation indo-européenne (1949-1968) et professeur honoraire de ce même collège à partir de 1969.

Membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres (1970), Georges Dumézil fut élu à l'Académie française, en 1978, pour remplacer Jacques Chastenet.

Docteur honoris causa des universités d'Uppsala, d'Istanbul, Berne et Liège, il obtint le prix mondial Cino del Duca en 1984. Il était commandeur de la Légion d'honneur et Croix de guerre 14-18.

Georges Dumézil laisse des centaines d'articles et une quarantaine d'ouvrages parmi lesquels *Mythes romains* (trois tomes, 1942, 1943, 1947) ; *l'Héritage indo-européen à Rome* (1949) ; *la Religion romaine archaïque* (1966, Payot) ; *Mythe et épopée* (trois tomes, 1968, 1971, 1973, Gallimard) ; *Fêtes romaines d'été et d'automne* (1975, Gallimard) ; *les Dieux souverains des Indo-Européens* (1977, Gallimard) ; *Romans de Scythie et d'alentour* (1978, Payot) ; une série intitulée *Esquisses de mythologie [Apollon sonore* 1982, *la Courtisane et les Seigneurs colorés* 1983 ; *l'Oubli de l'homme et l'Honneur des dieux*, 1985 . Les trois volumes chez Gallimard, le quatrième était en préparation] ; *le Moyne noir en gris dedans Varennes* (1984, Gallimard).

Georges Dumézil a donné, en 1985 chez Flammarion, une réédition remaniée d'*Heur et malheur du guerrier* ; et en 1986, chez le même éditeur, une réédition augmentée de *Loki*. Signalons enfin sa présentation de l'œuvre du colonel de Polier, un pionnier de l'orientalisme : *le Mahabarat et le Bhagavat du colonel de Polier* (1986, Gallimard. Voir « le Monde des livres », du 11 juillet 1986.]

Un savant et un sage

« Ne parle pas de tes amis, ni de ta femme. » Il dit ce proverbe en français, puis en turc, la langue d'origine. Il eut ensuite, au téléphone, ce rire bref et vif, discret dans l'aigu, qui tenait lieu de commentaire. C'était vers le 20 août. Ce fut notre dernière conversation. Par cette formule, il déclinait l'offre de s'associer au flot de témoignages consacrés à Michel Foucault, dont il avait, depuis 1955, suivi et soutenu l'œuvre et la carrière.

« Ne parle pas de tes amis... » Comment dirais-je quelque chose de l'homme que fut Georges Dumézil, qui m'a honoré de son affection ? A cet instant, la mémoire s'avive en désordre alors que les mots risquent de flancher.

Je lui dois, entre autres, un de ces souvenirs qui illuminent mystérieusement l'existence. Un *matin de l'hiver 1975*, il m'avait convié à l'exposition consacrée à « L'ocdes Scythes » au Grand-Palais. *Dans les salles désertes*, avant l'ouverture au public, nous sommes allés de vitrine en vitrine, en compagnie de *son* épouse et de l'organisatrice. Félins fabuleux à cornes d'antilope, panthères lovées sur elles-mêmes, cerfs à la ramure rythmée comme en rêve... il les connaissait tous, avant même de les voir.

Il savait le visage de chaque dieu, l'attitude de chaque héros, la légende illustrée par chaque bijou. *En une heure, il leva* plusieurs doutes et résolut deux ou trois énigmes. Il prit aussi le temps de contempler. *Il jouait* avec le silence, entre deux citations d'Hérodote *ou de l'épopée* ossète des Nartes. Eblouissement. Je compris que l'or le plus fin n'était pas sous mes yeux.

Le reste, au fil des ans, des lettres et des visites, lui appartient. Il faut respecter le proverbe.

Mais ce n'est rien trahir que souligner l'évidence, partagée par tous ceux qui, à des titres très divers, lui sont proches : Georges Dumézil était attentif, affectueux, fidèle, respectueux de soi et de l'autre. Rare.

L'immense savant qui ouvrit à la connaissance un nouveau continent fut mille fois célébré. Il l'est aujourd'hui. Il le sera sans doute tant que subsistera un lambeau de culture. Je voudrais plutôt dire le sage. Il n'est pas sûr qu'on puisse les séparer. « Sophia », en grec, dit cela : science et sagesse indissociablement jointes.

Des sages, Georges Dumézil avait l'humour, la politesse et le courage secret, la lucidité, la délicatesse, l'ironie. Et cette souveraine patience face à la mort qui appartient à l'art de se gouverner. Il la savait inéluctable et proche, sans la redouter. Il avait, ces dernières années, Marc-*Aurèle à son chevet...* Georges Dumézil ne craignait que la déchéance, la perte d'une intelligence *infatigable, quelque* chose comme la longue extinction du dernier Kant. Elles lui furent épargnées. *« Rien n'est mal de ce qui est conforme à la nature »*, disait l'empereur stoïcien.

ROGER-POL DROIT.

La clef des civilisations

(Suite de la première page.)

Bien qu'il fût moins indulgent pour ses *Documents anatoliens sur les langues et les traditions du Caucase* (Paris, Librairie Adrien Maisonneuve, 1967), cet *ouvrage* a consolidé en France le courant d'études caucasiques que le précédent avait contribué à y faire renaître au *début* du siècle, de sorte que les spécialistes français des langues et des civilisations du Caucase ont tous une dette considérable à son endroit, quand ils n'ont pas été, purement et simplement, les disciples ou les émules de Dumézil.

Tous lui sont reconnaissants d'avoir recueilli, sur les lèvres des derniers vieillards qui les connaissaient encore, les témoignages d'idiomes caucasiens en voie d'*extinction*. Car une langue qui meurt sans habiter un beau livre entraîne avec elle, dans un néant sans retour, une précieuse parcelle d'humanité.

Un immense territoire

Engagé très jeune dans ce qu'il devait appeler plus tard *« la voie royale de la linguistique comparative qui, de Bréal à Meillet, de Meillet à Benveniste, s'allongeait sous* [ses] *yeux »*, il écrivait encore en 1947, alors que, depuis longtemps, il s'était écarté de cette voie, un livre de philologie comparative indo-européenne intitulé *Tarpeia*. Même *si* ce *fut*, avec les ouvrages cités précédemment, sa seule contribution proprement linguistique, on peut considérer que son œuvre immense de créateur de la mythologie comparée est à ce jour une des dernières fresques où se mêlent étroitement, comme ils sont mêlés dans la réalité, les langues, l'histoire des sociétés, les parcours sinueux des mythologies.

Seul cet étonnant érudit qui avait, de surcroît, la grâce d'une pensée synthétique, pouvait nouer en une tapisserie aux dimensions vertigineuses les fils de tant de disciplines qui, d'ordinaire, sollicitent, chacune pour elle-même, les efforts dispersés de nombreux savants, s'essoufflant à jeter entre eux les ponts d'un dialogue.

Ce qui guide, en effet, Georges Dumézil, sur l'immense territoire de temps et d'espace dont il finit *par rassembler les pièces en un* tout d'une confondante cohérence, reliant l'Asie à l'Europe, l'Inde védique aux Celtes, aux Germains et à la Rome archaïque, c'est un vecteur aussi prompt que précis, aussi sûr qu'efficace : les mots. A la fin des années 30, une intuition de génie : *il découvre* le lien qui explique la parenté formelle, évidente, entre les noms latin et sanscrit du prêtre : *flamen* et *braman*.

Les trois fonctions de la fécondité, du sacral et de la guerre se *retrouvent très exactement* dans l'Inde védique et dans la Rome archaïque à la fois, incarnées par des divinités qui se correspondent. Avec des éclipses ici ou là, dans le temps ou dans l'espace, le modèle trifonctionnel, qu'il prenne corps dans les sociétés antiques structurées en production, sacerdoce et guerre, ou dans les sociétés médiévales de paysans, de clercs et de barons, apparaît comme une idéologie sous-jacente aux plus vieilles sociétés *indo*-européennes, dont ce modèle fournit la clé, dévoilant l'un après l'autre des mystères qui avaient longtemps confondu le monde savant.

Il n'est pas jusqu'aux Ossètes du centre du Caucase chez qui Dumézil ne débusque le modèle tripartite en plein vingtième siècle, leur consacrant en 1978 un beau livre qui relie leur histoire à celle des Scythes, leurs ancêtres. Et, de surcroît, tout dernièrement, à bien plus de quatre-vingts ans, Dumezil avait publié une nouvelle version de *Loki* et la préface du premier condensé français du Mahabharata.

Après Dumézil, la science des religions ne peut plus être ce qu'elle était avant lui. La raison a ordonné le chaos. Aux blandices d'une vague notion de religiosité, il substitue la clarté illuminatrice des structures de pensée. C'est une de ses grandes leçons.

C'est une autre, pourtant, bien différente, que l'on pourrait, pour terminer, *vouloir retenir* de ce géant : il était d'une grande modestie, d'une telle modestie même qu'une chose était évidente dès les premières minutes : au-delà du seuil où les bons sentiments sont des feintes, il n'y a meilleur indice de l'étendue fabuleuse *d'un savoir et d'une intelli*gence que la conscience déclarée de leurs limites.

CLAUDE HAGÈGE.

Claude Lévi-Strauss : La recherche de l'Un

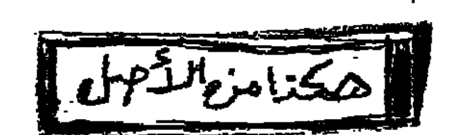
Apprenant la mort de Georges Dumézil, M. Claude Lévi-Strauss, ethnologue et académicien français, a notamment déclaré : *« Avec Georges Dumézil disparaît un des plus grands esprits de ce siècle. Je lui dois beaucoup, et dans la formation de ma pensée et dans ma carrière. C'était un homme très discret, qui avait choisi une spécialité très difficile et ne se préoccupait pas du tout de l'opinion.*

» L'archéologue Dumézil a découvert une architecture mentale qui est un des grands monuments de l'humanité. La fameuse idéologie des trois fonctions n'est pas l'essentiel : c'est seulement une clef pour amener à l'unité des récits, des croyances et des représentations entre lesquelles on n'avait jamais soupçonné qu'il pouvait y avoir un rapport. Le génie spécifique de Georges Dumézil a été de montrer que des phénomènes apparemment disparates étaient un. Autrement dit, davantage que l'attribution de telle ou telle idéologie aux Indo-Européens, c'est la démarche intellectuelle qui sous-tend l'œuvre que je considère fondamentale... C'est la grande leçon qu'il donne, à nous autres chercheurs. »

● **Jacques Le Goff** : *« Aux gens de ma génération, il a donné des fils conducteurs, il nous a fourni une méthode, une extraordinaire étude de textes en ouvrant les horizons du comparatisme. »*

● **Emmanuel Le Roy Ladurie** : *« Je le connaissais assez bien, c'était un homme courtois, pas toujours prévisible, extrêmement impressionnant et injustement attaqué. »*

● **Pierre Chaunu** : *« Personne n'est capable de couvrir le champ immense et pourtant terriblement unifié de son savoir. »*



Culture

MUSIQUE

« Les Contes d'Hoffmann », à Nantes

Le poète est dans la marine

Antoine Bourseiller a embarqué Offenbach dans une étrange traversée. Hoffmann est officier dans la marine marchande.

Nantes reste l'une des seules maisons d'opéra en France où l'opérette se porte bien. Pour la seule saison qui débute sont prévus au Théâtre Graslin : *la Mascotte, la Belle Hélène, les Mousquetaires au couvent, le Capitaine Fracasse, My Fair Lady.* Marc Soustrot, qui dirige non seulement l'Orchestre philharmonique des Pays de la Loire mais aussi l'établissement lyrique nantais, a donc tout naturellement retenu pour son spectacle d'ouverture la version courte, orchestralement la plus aérée, des *Contes d'Hoffmann*. Les quelques pages qu'Offenbach avait orchestrées ont en effet disparu dans l'incendie de l'Opéra-Comique en 1887. De différents tripatouillages de la partition piano et chant devaient naître deux versions, l'une et l'autre également suspectes. La première, parce qu'elle tire Offenbach vers une futilité peu de mise avec le sujet ; la seconde, parce qu'elle tend vers une gravité, tout de même exceptionnelle chez ce musicien.

Patrice Chéreau, pour l'une de ses mises en scène les plus marquantes et les plus enténébrées ; Sylvain Cambreling, pour une direction intense et quasi wagnérienne à la Monnaie, avaient évidemment préféré la version lourde, celle où l'acte d'Antonia, le plus tragique et le plus inspiré, occupe le centre et le sommet. Dans la version légère, exécutée à Nantes, non seulement les interventions de la mezzo sont sabrées et certains airs du baryton élevés d'une tierce, mais l'ordre des actes 2 et 3 est inversé, de telle sorte que l'épisode vénitien, musicalement plus faible, se retrouve à l'honneur.

Baigneuses 1900

A Nantes, la note futile était quelque peu forcée par une exécution vocale généralement sans nuance, sans émotion, sans délicatesse d'expression ni de phrasé et, dans la fosse, un certain laisser-aller. C'est vrai que cette musique coule d'elle-même et pétarade et pétille. Mais d'autres exécutions (celle de Bruxelles en particulier) ont montré qu'il y a autre chose à y chercher, et à trouver, qu'un courant de jolies mélodies enchaînées. Face à une Giulietta quasi aphone (Yolanda Hernandez), une Antonia empesée (Kim Lee), précédée heureusement par une Olympia à l'aigu de rossignol (Eva Godlewska), Hoffmann (Ricardo Calleo) semble avoir trop chanté de Francis Lopez. Jean-Philippe Lafont, dans ses métamorphoses successives (Coppelius, Docteur Miracle and Co), est bien le beau monstre qu'on attendait : incompréhensible, hélas ! et peu en voix.

Mais c'est Antoine Bourseiller et sa mise en scène qui se sont fait siffler ! C'est injuste, mais il n'y a pas de quoi s'étonner. On ne transforme pas la taverne de Maître Luther en bar louche éclairé au néon. On ne costume pas les serveurs de bière en yachtmen. On n'attife pas Hoffmann en officier de la marine marchande sans recevoir quelques embruns. Julietta soigne ses rouages d'automate sur une civière d'hôpital, entre une armure très surréaliste et une lampe en acier chromé. Venise est peuplée de baigneuses 1900, d'officiers à la von Stroheim, et des couples à demi-nus sont couchés sur le pavé ; Antonia expire, entourée de violons ; Frantz trébuche contre une contrebasse qui traîne bien en vue sur le tapis... Les très beaux décors de Laurent Peduzzo sont ainsi incrustés, un peu comme l'image des émissions de Jean-Christophe Averty, de formes inventées, de costumes tarabiscotés, d'objets anachroniques, de figurants invraisemblables.

Alors, pourquoi l'eau a-t-elle envahi *les Contes d'Hoffmann* ? Pourquoi un ruisseau coule-t-il sous les fenêtres d'Antonia, un égout près de l'hôpital d'Olympia ? Et pourquoi un poète parle-t-il à sa muse sous une casquette de marinier ? Parce que l'équipage Offenbach-Bourseiller ne pouvait peut-être que faire des vagues.

ANNE REY.

★ Prochaines représentations : les 14 et 16 octobre.

« Cupidon et la Mort », « Vénus et Adonis »

Masques anglais à Pontoise

L'opéra baroque anglais est mal connu en France. Les productions de l'ARCAL représentées à Pontoise nous en apprennent plus qu'un long discours.

Mis à part *Didon et Enée*, de Purcell, qui est déjà un opéra, on n'a guère l'occasion de voir les spectacles musicaux, autrement dit les « masques », qui enchantaient les Anglais au dix-septième siècle. Une jolie production de l'Atelier de recherche et de création pour l'art lyrique (ARCAL) nous en dit plus que de longs discours sur la naissance de l'opéra en Grande-Bretagne. Cet atelier itinérant, à qui l'on devait déjà le délicieux *Ormindo*, de Cavalli, et trois oratorios mis en scène de Carissimi, vient de présenter par deux fois avec grand succès, par deux fois, au Théâtre de Louvrais de Pontoise, *Cupidon et la Mort* (1653), de Matthew Locke et Christopher Gibbons, et *Vénus et Adonis*, de John Blow, divertissement écrit pour une maîtresse de Charles II qui tenait naturellement le rôle de Vénus... et joué à la cour en 1682.

Le premier est un mélange de scènes parlées, de chants et de danses, autour d'un argument allégorique et édifiant non dénué d'ironie, où défilent Cupidon flanqué de Folie et Démence et la Mort accompagnée de Désespoir : un serviteur a échangé les flèches de Cupidon et de la Mort et tout est sens dessus dessous ; Mercure vient rétablir l'ordre du monde. La musique tient encore un rôle mineur et la comédie languit quelque peu, mais les suites de danses sont pleines de *sel*, les *airs* et ensembles d'une finesse de madrigal ; vers la fin, les superbes récitatifs et les airs de Mercure et de Nature annoncent véritablement l'opéra.

C'est plus encore le cas pour *Vénus et Adonis*, qui mériterait d'être présenté avec *Didon et Enée* (Purcell était l'élève de Blow), créé sept ans plus tard, car la musique est de bout en bout ravissante et dramatique : duo d'amour langoureux, divertissement de chasseurs pleins d'entrain, épilogue piquant de Vénus et de Cupidon, jusqu'à l'admirable scène finale où Adonis vient mourir entre les bras de Vénus, qui chante pour lui une déploration bouleversante.

Christian Gangneron a su, comme dans ses précédents spectacles, faire vivre ces œuvres fragiles par une mise en scène pleine de fraîcheur, aux gestes délicats, avec une équipe de très jeunes danseurs et chanteurs fort talentueux (en particulier, l'émouvante *Vénus* de Jacqueline Mayeur et Nicolas Rivenq étincelant en Mercure comme en Adonis) et des musiciens rompus au style ancien, sous la direction de Jonathan Darlington. Décor ingénieux de Thierry Leproust, costumes scintillants de Claude Masson. Les chorégraphies stylisées et savoureuses de Robert Kovich, danseur soliste de Merce Cunningham, vont comme un gant à ces vieilles musiques, qui semblent nées d'hier tant elles sont recréées avec simplicité et naturel.

JACQUES LONCHAMPT.

★ *Ce spectacle sera donné prochainement à Caen, Malakoff, Fontenay-aux-Roses et dans diverses villes de Lorraine. Les spectacles de l'ARCAL bénéficient depuis trois ans du soutien de la Fondation Paribas.*

THÉATRE

« La Tour de Nesle », d'Alexandre Dumas au Carré Silvia-Monfort

Kalfon, capitaine fracassant

Jean-Pierre Kalfon en super-forme pour un spectacle d'un classicisme qui fait mouche.

Tous les soirs, deux heures quarante-cinq minutes durant, Jean-Pierre Kalfon est Buridan, capitaine fracassant d'humour, de joie et de vitalité dans cette *Tour de Nesle* mise en scène par Claude Santelli chez Silvia Monfort. Enfin, un premier rôle à la mesure de son talent ! On n'y croyait plus, à force de l'entrevoir dans des personnages de trop peu de consistance au cinéma ou à la télévision ou encore avec son groupe de rock, Look de Paris, animant autant que faire se peut les fins de dîners au restaurant du Palace, l'hiver dernier.

Voilà, c'est arrivé : il empoigne de belle manière cette farce sanglante et macabre concoctée il y a plus de cent trente ans par l'un des as du polar historique, Alexandre Dumas, et nous sert, de sa voix rauque et tendre, *l'histoire revisitée de Lyonnet de Bournonville*, ou Buridan, selon les besoins de sa cause, et de Marguerite de Bourgogne (Silvia Monfort), reine de France, épouse de *Louis X le Hutin*.

Dieu sait que cette histoire est compliquée. Il y est question des amours clandestines de Marguerite et de ses trois sœurs, dans la tour de Nesle, de ces nuits de luxure qui se terminent par l'assassinat des amants de fortune dont les corps sont jetés à la Seine ; on y parle aussi des intrigues de cour, rivalités intestines pour la moindre parcelle de pouvoir ; on y décrit enfin la vie rocambolesque d'un jeune noble, Gautier d'Aulnay (Christian Cloarec), amoureux de la reine à perdre la raison. Dans cette pièce où l'on s'en va gaiement jusqu'au bout de l'amoralité des Grands, la morale, figurée par Savoisy (Bernard Musson) finira par triompher.

Claude Santelli, dans la plus pure tradition de l'école des Buttes-Chaumont, celle de la télé qu'on aime, a élaboré une mise en scène d'un classicisme tranquille et qui fait mouche. La musique de Jean-Marie Sénia, comme à l'habitude, est simple et belle tout comme le sont les décors de Jean Bauer.



Jean-Pierre Kalfon et Silvia Monfort

C'est à peine si le jeu bout de ficelles de certains comédiens d'une distribution pléthorique vient troubler l'incontestable plaisir que l'on a à assister à ce spectacle bien agencé. On s'amuse sans réserve de la bonhomie roublarde de Robert Murzeau (Landry) ; on y retrouve avec plaisir le profil aigu de Bernard Musson et l'on découvre avec curiosité les talents de Paul-Elie Valéro (Philippe) et d'Etienne Oumedjkane (Louis X). Silvia Monfort, sans surprise, campe sa Marguerite avec conviction et l'on aura déjà noté tout le bien que nous fait Jean-Pierre Kalfon, tout neuf.

OLIVIER SCHMITT.

★ Carré Silvia-Monfort. A 20 h 30 précises du mardi au samedi. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 45-31-28-34.

Disques

« Don Giovanni », dirigé par Karajan

Stendhalien

L'opéra que le chef de la Philharmonie de Berlin n'avait jamais enregistré. Cette lacune est enfin comblée. Pas dans le style que l'on attendait.

Un événement ? Discographique à coup sûr. Car si Karajan a souvent dirigé *Don Giovanni* à la scène (notamment à la Scala en 1951, avec le couple prestigieux Schwarzkopf-Los Angeles et à Salzbourg, en 1960, avec le couple explosif Price-Schwarzkopf), il ne l'enregistra jamais, sans que l'on puisse expliquer cette lacune. La voilà comblée.

Evénement musical ? C'est une autre affaire ! L'œuvre est trop connue pour offrir de véritables révélations. Mais une nouvelle réussite, oui. Bien sûr c'est le Karajan « d'aujourd'hui ». Un certain vif-argent dans la direction, une spontanéité du son, surtout une tension interne ont disparu, le cédant à une extrême sophistication (l'empreinte des studios) qui n'est pas exempte d'emphase et d'artifice. Mais la maîtrise souveraine de la dynamique (avec des innovations *dans les tempos* : les airs d'Elvira emportés de fureur, ceux d'Anna alanguis, ce qui accuse le contraste entre elles ; des pianos subits, survenant comme par magie), le sens du phrasé large et aéré, l'équilibre des plans (dans le relief comme dans le fondu) et une attention scrupuleuse aux instruments, sont toujours là, formidable leçon de musique.

Et puis Karajan connaît Mozart, « son » Mozart. On pourra lui reprocher de tirer l'œuvre vers le chant et d'en atténuer le drame. C'est sûr, on ne trouvera pas ici cette progression haletante, ce pathétique que nous ont appris Furtwaengler, Krips ou Giulini. Mais pourquoi eût-il répété ce que ses prédécesseurs ont si bien dit ? Moins métaphysique, son *Don Giovanni* est sans doute plus proche de celui qu'aimait Stendhal. D'autant que Karajan a choisi une distribution ne réunissant presque que des chanteurs « rossiniens », ce qui est la vérité stylistique de l'œuvre. Plus aucune trace de wagnérisme dans cette conception ni d'expressionnisme, mais le *bel canto* du dix-huitième.

Voici donc Samuel Ramey, qui n'a ni l'ampleur ni la profondeur de Pinza et de Siepi mais qui habite de bout en bout l'action par son aisance vocale, la complexité de sa composition (tour à tour cynique et fragile, grand seigneur et voyou), avec un admirable phrasé des récitatifs. Voici Agnès Baltsa, Elvira de feu, engagée son et souffle dans ses tempos furieux, riche médium de mezzo, vocalises en pleine voix et avec le tempérament qu'on lui connaît. Voici Gösta Winbergh, enfin un ténor léger qui n'est pas mièvre, qui sait conférer à Ottavio cette grâce mais aussi ce mordant presque héroïque sans lequel il est tout simplement impossible à écouter.

Un nouvel accès à l'œuvre

Voici la Tomowa-Sintow dans Anna, qu'elle a beaucoup chanté, qui lui convient parfaitement, qu'elle emporte avec ardeur mais noblesse, déployant lentement ses longues phrases vocalisées, prenant le temps de *rubatos* inattendus mais exquis, avec cette musicalité qui lui est propre et qui en fait l'une des chanteuses les plus complètes d'aujourd'hui. Et, luxe de détail, le Commandeur de Paata Burchuladze, le Boris actuel. Seule réserve, Kathleen Battle, toute de charme certes et merveilleusement chantante mais dont le timbre n'est pas assez corsé pour les roueries et la sensualité de Zerline (elle en fait une Barberine). Le tout dans l'opulente châsse sonore de la Philharmonie de Berlin, aux attaques plus nettes que jamais et pourtant sans la moindre raideur, à la cohérence absolue et à l'enthousiasme évident de retrouver son répertoire.

A part de tout ce que l'on connaissait, en un sens presque à contre-courant de ce qui était devenu une « tradition » d'interprétation, un *Don Giovanni* de grand chef, qui nous réconcilie avec le vénérable maestro et nous ouvre un nouvel accès à l'œuvre.

ALAIN ARNAUD.

★ 3 disques DG : 419-179. Egalement en compact.

Culture

CINÉMA

« Pékin-Central », de Camille de Casabianca

Les tribulations d'un amour en Chine

Pour son premier film, Camille de Casabianca a choisi la Chine. Par amour pour les lointains, par humour envers son prochain.

De quelque côté qu'on la considère, elle a un bien joli culot, Mlle Camille de Casabianca. Comédienne, coscénariste d'*Un étrange voyage* et de *Thérèse*, d'Alain Cavalier, son père, elle choisit pour son premier film de mettre en scène un marivaudage en Chine. Pourquoi la Chine ? Parce qu'elle aime les voyages, les lointains, sans doute. Et la Chine n'est pas donnée ici comme une révélation, mais comme « révélateur », notamment de ceux qui s'y aventurent.

En l'occurrence, il s'agit d'un petit groupe de Français en voyage organisé. Parmi eux, Yves Barnier (excellent Yves Rénier, qui jette enfin la défroque du commissaire Moulin aux orties), un journaliste dans le coup, 35 ans, marié, trois enfants, qui a décidé d'emmener en reportage, en plus de Bruno, son photographe, sa petite amie Valérie, 25 ans, à qui il promet un déjeuner chez Maxim's de Pékin. Valérie (Christine Citti) est pleine d'énergie, de patience, amoureuse. Elle espère qu'Yves quittera sa femme au retour. C'est une ambition nettement au-dessus des moyens affectifs de son grand homme, elle s'en apercevra à mi-parcours. Bruno, le doux et discret photographe (Marco Bisson), recueillera la jeune éplorée, avec tact, mais aussi une prudence navrante, indigne de l'admiration qu'il porte à Albert Londres. Au retour, à chacun sa chacune, et les cœurs seront bien gardés.

Yves est un « caractère » au sens de La Bruyère, des plus férocement tracés. Le reporter « choc et poids » dans sa splendeur légendaire. Plus combinard que débrouillard, parasite qu'invité, goujat que viril, il garde ses chaussettes pendant l'amour, si on peut appeler ainsi ces quelques gesticulations où il se plaint de son genou, tremble à l'idée que sa partenaire n'a pas pris la pilule. Debout, en compagnie, il « parle de cul », couché avec Valérie, il parle de lui. Au fond, il n'aime que lui, lui *et* son écharpe, tout au long de ses reportages sur les grands trains du monde, au point de rendre sa muflerie par moments touchante. Qu'importe le modèle, ce tableau de l'égoïsme masculin est unique et réjouissant.

Yves Rénier

Tourné en cinq semaines, avec une équipe minimum, une pellicule très sensible et Raymond Depardon à la caméra, *Pékin-Central* mêle allègrement les ébats de ses personnages de fiction aux paysages de la Chine et aux Chinois qui sont tour à tour sollicités pour jouer un instant, donner une réplique. Qu'on ne s'attende pas à un documentaire sur le fleuve Jaune ou l'Empire du milieu « terre de contrastes », chacun sait que les voyages organisés ne montrent rien d'autre que l'organisation du voyage, rarement le pays.

Le continent visité par Camille de Casabianca est celui (pénible) des Français en voyage, et son abîme entrevu celui de la médiocrité de l'amour, parfois. Quant à l'œil, le nôtre, l'œil de Depardon, c'est du côté des Chinois qu'il se tient : un regard étonné, presque amusé, sur ce tricot de petits et de grands sentiments. La vitesse d'exécution, la souplesse d'improvisation entre la comédie et le reportage, sont d'une fraîcheur et d'une modestie de la meilleure élégance. En d'autres temps, on aurait parlé de « nouvelle nouvelle vague ». De fait, il ne manque plus à Camille de Casabianca que des rivaux. Ou des complices.

MICHEL BRAUDEAU.

NOTES

La semaine du mélomane

S'il sort dans Paris lundi soir, le mélomane est à peu près sûr d'entendre du Liszt : au Grand Auditorium de la Maison de Radio France, par Lazar Berman, qui y mêlera les *Préludes* de Rachmaninov et les *Tableaux d'une exposition* ; à la salle Pleyel, où Kent Nagano, un vrai grand chef, dirigera le *Second Concerto* (soliste : Jean-Philippe Collard), une création prometteuse de John Adams, et la *Cinquième* de Tchaïkovski ; à la salle Favart, où Georges Pludermacher enchaînera la *Sonate en si mineur* et la transcription de la *Symphonie héroïque* (attention, il commencera à 20 heures précises). La même sonate, et bien d'autres choses, le lendemain mardi, mais à la salle Gaveau, par l'excellente Elena Mouzalas, tandis que les Mardis de France-Musique proposent de redécouvrir Roussel, Rivier et Ton That Tiet à 18 h 30, inaugurent l'intégrale de l'œuvre pour orgue de Messiaen avec la *Nativité du Seigneur*, à 20 h 30, et concluent, à 22 h 30, avec de la musique japonaise traditionnelle (au Grand Auditorium, entrée libre).

L'Orchestre de Paris s'est mis en tête de sortir des sentiers battus les 15, 16 et 17 octobre. Au programme : *Eridanos*, de Xenakis, et le *Poème de l'extase*, de Scriabine (remplacé le 17 par le *Sacre du printemps*). Entre les deux, Maurizio Pollini interprétera le *Concerto numéro 2* de Chopin.

Soirée Strauss pour les curieux, salle Favart, les 16 et 18, à 20 heures, avec l'Orchestre et les solistes de l'Opéra dans des œuvres de la dernière manière : *Concerto pour hautbois, Divertissement pour clarinette et basson, Métamorphoses.*

A découvrir également, les compositeurs islandais qu'Edda Erlandsdottir associera aux impressionnistes français le 17 à la salle Cortot. Enfin, après être allé entendre *la Création* de Haydn à la salle Pleyel, le samedi 18, le mélomane prendra le premier TGV pour ne pas manquer la création lyonnaise des *Voyages de M. Broucek*, de Janacek (les 19, 21, 23, 24, 26, 28, 29 et 31 octobre).

Mort du parolier Maurice Vidalin

Le parolier Maurice Vidalin est mort vendredi 10 octobre à Rueil-Malmaison. Il était âgé de soixante-deux ans.

[Ancien légionnaire né à Paris en 1924, Maurice Vidalin entra dans la chanson grâce à une rencontre avec le compositeur Jacques Datin, avec qui il forma longtemps un duo en imaginant des succès pour Marcel Amont (*Julie*), pour Colette Renard (*Zou zou zou*), pour Jean-Jacques Debout (*les Boutons dorés*), pour Jean-Claude Pascal (*Nous les amoureux*). Au début des années 60, Vidalin commence une longue collaboration avec Gilbert Bécaud : *la Grosse Noce, Quand Jules est au violon, Rosie and John, le Petit Oiseau de toutes les couleurs, Vente aux enchères.* Maurice Vidalin savait trousser une histoire en quelques couplets, avec des mots sensibles et des dialogues savoureux.]

Stanley Clarke en tournée

Jamais on n'a mieux joué de la contrebasse ou de la basse électrique, avec plus de légèreté, de grâce et de rondeur. Avec une telle justesse, et la vélocité d'un guitariste flamenco. Réellement. A trente-cinq ans à peine, Stanley Clarke s'impose, depuis plus de quinze ans, comme l'ange de l'instrument. Il joue mieux que Jimmy Blanton, Oscar Pettiford, Paul Chambers et Ray Brown réunis. Il joue nettement mieux : mais il est loin de jouer aussi bien qu'aucun d'entre eux. Jamais tant d'élégance et d'art auront été employés avec plus d'application à la niaiserie. On trouverait bien, ici et là, dans *Vulcan Princess* ou *School Days* des instants époustouflants, un trait à couper le souffle ou les accents d'un espoir de lyrisme. Mais on ne les trouverait que comme des accidents dans un fatras barbouillé de clichés à la mode, perdu par l'intention appuyée d'être *dans le coup* (de faire un coup). Bref, à supposer que cette compétition soit seulement pensable, Stanley Clarke aurait pu devenir le plus grand bassiste du monde, s'il n'avait pas cherché si lourdement à l'être. En un mot, ce garçon a un succès fou, et sa nouvelle tournée s'annonce sous les meilleurs auspices.

F. M.

★ Stanley Clarke à Bordeaux (17), Nantes (18) et aux Nancy Jazz Pulsations (24).

Un Rembrandt à la consigne

Les voleurs de tableaux ont-ils du mal à écouler leur marchandise ? Les collectionneurs fous, longtemps accusés de favoriser ces rapts pour assouvir leur passion, sont-ils en voie de disparition ? Un tableau de Rembrandt, volé en mai 1983 à la Dulwich Picture Gallery de Londres, n'a, semble-t-il, pas trouvé preneur. Ce petit portrait du graveur Johann de Gheyn (25 X 35 cm), daté de 1632 et estimé à 5 millions de dollars, a été prosaïquement retrouvé dans le casier d'une consigne de la gare de Münster en RFA. Il y était entreposé depuis plus d'un mois. D'après les experts de la police anglaise venus le rechercher, il s'agirait bien de l'original.

En revanche, une œuvre volée en France depuis plus de quarante ans vient seulement d'être repérée dans un musée américain. Le tableau de Francesco Mola, peintre italien du dix-septième siècle – un épisode de *la Jérusalem délivrée* – avait été acquis par Louis XIV, avec son pendant pour Versailles. Transféré au Louvre après la Révolution, puis au palais de l'Elysée, il avait disparu mystérieusement au cours de l'Occupation. On le signala, par la suite, aux Etats-Unis, dans la collection Kress. Après la mort du mécène, il se retrouve au musée de San Francisco. Un conservateur du Louvre, Arnaud Brejon de Lavergnée, spécialiste du dix-septième siècle et bon limier, prouva à ses collègues américains que la toile en question provenait, sans aucun doute, de nos collections nationales. Même si, entre-temps, elle avait changé de format. Aussi, le 23 octobre, M. Hubert Landais, directeur des musées de France, accueillera-t-il la délégation américaine venue lui restituer le tableau. En attendant, les œuvres impressionnistes dérobées à Marmottan en octobre 1985 sont toujours introuvables. Feront-elles leur réapparition dans un musée du Texas ou dans une consigne de la gare Saint-Lazare ?

E. de R.

« La Crucifixion » de Brea retrouve sa place à Cimiez

Après quatorze ans d'absence, *la Crucifixion* de Louis Brea (1512) a retrouvé sa place dans le bas-côté gauche de l'église des franciscains de Cimiez, à Nice, depuis le 4 octobre. Partie d'un grand ensemble de bois sculpté, doré et peint, le tableau est fait sur des planches de noyer larges de 50 à 65 centimètres et épaisses de 4 à 5 centimètres. Il mesure 2,70 mètres sur 2,40 mètres et pèse 250 kilos. Tout alla bien pour lui jusqu'en 1969, année où le chauffage central a été installé dans l'église (qui est la paroisse de Cimiez) : un radiateur avait été posé sous le tableau. Température et hygrométrie étaient donc sujettes à de brusques et importantes variations.

Au début de 1970, un début d'écaillage de la peinture a été découvert. Un an plus tard, le mal s'aggravait. Le 31 juillet 1972, *la Crucifixion*, propriété de la ville de Nice, était transportée au laboratoire des Monuments historiques de Champs-sur-Marne. Dûment « soignée » et restaurée par MM. Gérard Ten Kate et Robert Bandoin, le tableau avait retrouvé sa splendeur en 1980. Mais, à ce moment-là, une querelle opposait les Monuments historiques et la ville de Nice. Les premiers demandaient, pour rendre le tableau, que toute l'église soit climatisée. La seconde ne voulait pas supporter le coût énorme d'une telle installation.

L'accord a été enfin réalisé grâce, en partie, à la tenacité de M. Roland Marghieri, qui fait fonction de conservateur de l'église. La température sera toujours limitée à 14 degrés Celsius et un vide – climatisé automatiquement – a été aménagé derrière le tableau. Ainsi, *la Crucifixion a-t-elle pu retrouver son emplacmeent original.*

Y. R.

Communication

Accord politique en Italie sur l'audiovisuel

Un nouveau président pour la RAI et deux réseaux pour M. Berlusconi

La RAI, l'Office public de radio et télévision italien, a élu, jeudi 9 octobre, son conseil d'administration. La nouvelle serait des plus banales si l'événement n'était attendu depuis... quarante mois. C'est en juin 1983, en effet, que s'achevait le mandat de l'équipe sortante. Ce blocage n'était en réalité que le symbole d'une difficulté plus profonde : celle consistant à donner un cadre juridique à l'ensemble du secteur radio-télévision du pays.

ROME
de notre correspondant

Depuis un arrêt de la cour constitutionnelle en 1976, motivé par le souci de la liberté et du pluralisme d'expression, une tolérance s'est instituée en faveur des émetteurs privés de radio et de télévision, mettant fin au monopole de la RAI : c'est sur cette situation de fait que s'est construit le prodigieux empire audiovisuel de M. Silvio Berlusconi. Depuis des années pourtant, de nombreuses voix réclamaient une réglementation de la jungle des ondes. Les luttes d'influence entre partis ne l'avaient pas permis.

Le 28 avril dernier pourtant les cinq partis de la majorité gouvernementale (outre la DC et le PS, les républicains, les sociaux-démocrates et les libéraux) s'étaient mis d'accord sur un projet réglementant l'ensemble du secteur public et privé. La disposition plus spectaculaire était l'autorisation accordée aux télévisions privées d'émettre « en direct » sur l'ensemble du territoire national, leur évitant ainsi de distribuer à l'avance des cassettes enregistrées à des centaines de stations réémettrices pour couvrir la quasi-totalité de la péninsule.

Une mesure de nature à révolutionner la situation de M. Berlusconi puisqu'elle lui permettait enfin de diffuser un journal télévisé ainsi que des matches de football en direct.

Mais l'accord entre les partis de gouvernement prévoyait que nul, dans la péninsule, ne pourrait être à la tête de plus de deux réseaux. Or M. Berlusconi en possède trois : Canale 5, Rete 4 et Italia 1. « Sua emittenza », comme on l'appelle familièrement ici, ne devait-il pas « d'abord » se défaire d'une de ses chaînes avant de se voir accorder « l'interconnexion » de ces réémetteurs ? C'est sur ce point d'application que les discussions ont longuement buté avant de déboucher finalement, mercredi 8 octobre, sur un accord global : M. Berlusconi peut désormais diffuser en direct un journal télévisé sur l'un de ses réseaux, mais il devra céder ou abandonner l'un d'entre eux avant d'émettre en direct sur son second réseau. M. Antonio Gava, ministre des PTT, proposera son projet de loi définitif avant la fin du mois. La possibilité d'élire un nouveau conseil d'administration de la RAI s'est trouvée ainsi ouverte.

Le nouveau président sera un socialiste puisque, dans le très rigide *« partage des dépouilles »* de l'Etat opéré entre les partis de la majorité, ce poste revient traditionnellement au PS. Le candidat finalement retenu est M. Enrico Manca, actuellement responsable du suivi des problèmes économiques au PS, dont le nom avait déjà été avancé au printemps dernier, puis écarté par la présidente du comité de surveillance de la RAI chargé d'élire les membres du conseil d'administration : il figurait en effet dans la fameuse liste des membres de la P2, cette loge maçonnique dévoyée que le gouvernement avait dû dissoudre en 1981.

JEAN-PIERRE CLERC.

Relève au « New York Times »

M. Max Frankel succède à M. Rosenthal à la tête de la rédaction du quotidien new-yorkais

WASHINGTON
de notre correspondant

Le *New York Times* a annoncé, dimanche 12 octobre, la nomination au poste d'« executive editor » (numéro un de la rédaction) de M. Max Frankel qui était, jusqu'à présent, responsable de la page éditoriale du plus prestigieux des quotidiens américains.

M. Max Frankel succédera ainsi, le 1er novembre prochain, à M. Abe Rosenthal qui dirigeait le journal, de fait, depuis près de vingt ans après y être entré en 1943. Cette relève était rendue obligatoire par une stricte règle imposant aux collaborateurs du *New York Times* de prendre leur retraite à soixante-cinq ans, âge qu'atteindra M. Rosenthal au printemps prochain.

Le départ d'un homme auquel le quotidien avait largement fini par être identifié ne traduit, en ce sens, aucune crise interne. Il n'en a pas moins été précipité de quelques mois pour mettre un terme aux sourdes rivalités qui pesaient sur le fonctionnement de la rédaction depuis un an qu'avait été ouverte cette succession.

Bien que plusieurs candidats de renom aient été en lice, le choix finalement fait par M. Arthur Sulzberger – seul appelé à trancher en tant que directeur et représentant de la famille qui contrôle le capital – était largement attendu. A cinquante-six ans, M. Frankel présentait, en effet, le double avantage de pouvoir assurer une transition qui ne fût pas un simple intérim sans pour autant bloquer les possibilités de renouveau offertes par la génération des hommes de dix à quinze ans plus jeunes.

Comme responsable de la page éditoriale, M. Frankel était également très proche de M. Sulzberger dans la mesure où si les propriétaires de journaux américains s'interdisent – en vertu d'un principe respecté au *New York Times* – d'intervenir dans les pages d'actualité, ils sont en revanche en prise directe sur les éditoriaux.

Collaborateur du quotidien depuis trente-quatre ans, M. Frankel est un journaliste dont le talent a été salué par un prix Pulitzer en 1973 et dont l'expérience est particulièrement riche puisqu'il a été, après avoir couvert l'insurrection hongroise et l'« octobre polonais » de 1956, correspondant à Moscou, chef du bureau de Washington et responsable de l'édition dominicale du journal.

Il aura pour adjoint M. Arthur Gelb qui, à soixante-deux ans, a fait toute sa carrière dans le sillage de M. Rosenthal sous la direction duquel le *New York Times* a consolidé une autorité un moment déclinante et retrouvé surtout une prospérité qui lui a permis de prendre la tête d'un groupe de presse maintenant puissant. M. Rosenthal va rejoindre le cercle très fermé des « columnists » américains en donnant deux fois par semaine au *New York Times* des articles qui seront simultanément publiés par de très nombreux autres quotidiens des Etats-Unis.

B. G.

Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

SALLE FAVART (42-96-06-11), concert : à 20 h : concert Liszt.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), à 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme.

BEAUBOURG (42-77-12-33). Cinéma-vidéo : Vidéo-information : à 13 h : Mercenaires en quête d'auteurs, d'A. d'Aix, J.-C. Burger ; à 16 h : Ardea Cinerea, de G. Sauvage ; les Chevaux, de F. Knie ; 19 h : la Mort monumentale, d'O. Descamps ; Jacques Copeau : Souvenirs, de R. Leenhardt ; Vidéo-musique : à 13 h : Angelita Vargas à Paris, de J. et J. Lledo ; Tex-Mex, de J. Marre ; à 16 h : le Chevalier à la rose, de R. Strauss ; à 19 h : Michel Petrucciani : Archie Shepp ; Hommage à la fédération Jean-Vigo ; à 14 h 30 : Nuit et brouillard au Japon, de N. Oshima ; 17 h 30 : l'Enfance de Gorki, de M. Donskoï ; 20 h 30 : Qui chante là-bas, de S. Sijan ; Concert-spectacle : à 18 h 30 : Systèmes personnels et informatique musicale.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 30 : la Repasseuse.

BOUFFES DU NORD voir Festival d'automne.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : le Nègre.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (42-77-50-97), 20 h 30 : la Tour de Nesle.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30 : la Parpaillotte - Souricette - L'Histoire du tigre.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h : Scapin.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Pedro Paramo.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (D. soir, L.), 20 h, dim. 17 h : Théâtre de feu.

ESSAION (42-78-46-42) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h, dim. 17 h : Aux armes citoyens.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Vingt ans de pianos forcés.

GRAND EDGAR (43-20-90-09) à 20 h 15 : la Dragne ; à 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

HUCHETTE (43-26-38-99) à 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; à 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : On ne meurt pas au 34.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99) (D.), 21 h, sam. 18 h : le Système Ribadier.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Embrassons-nous Folleville ; 21 h 30 : l'Amour goût ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ecoute petit homme.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande salle, 20 h 30 : la Meilleure ; Petite salle, 21 h : Un amour de punk.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) à 20 h 30 : G. Bacquier.

ROSEAU-THEATRE (42-72-23-41), 20 h 45 : Histoire de Maheu, le Boucher.

TAI THÉÂTRE D'ESSAI (42-78-20-79), 20 h 30.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH DES 50 (43-55-33-88), 20 h 30 : Le Vestiaire.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 21 h : American Buffalo.

Music-hall

TH. DE L'ALLIANCE (45-44-72-30), à 20 h 30 : Maracaju, banda de Pifanos.

BERCY, Palais Omnisports (43-41-72-04), à 20 h : Sumo.

CITHEA (43-57-99-26), à 22 h 15 : P. Kipper.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), à 18 h : K. Trow.

PALAIS DES SPORTS (42-28-40-48), à 20 h : J. Mas.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), à 20 h 30 : F. Chopel.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), à 21 h, l'Accroc-Habitation.

DEUX ANES (46-06-10-26) (Mer.), à 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

Les concerts

Église St-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 ; T. Pinnock (Balbastre, Rameau, Scarlatti...).

Athénée Louis-Jouvet, 20 h 30 ; K. Moll, C. Garden.

Salle Pleyel, 20 h 30 ; Orchestre Colonne, dir. : K. Nagano (Adams, Liszt, Tchaïkovski).

Cité internationale universitaire, Grand Théâtre, 20 h 30 : Deventer Jeugd Orkest, (Charpentier, J.-C. Bach, Ditters von Dittersdorf...).

Jazz, pop, rock, folk

BAINS (48-87-01-80), à 22 h : The Bobs.

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Jay Ryan Blues.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : Guin Quintet.

KISS (48-87-89-64), 23 h : Pola.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 21 h : J. Lacroix.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), à 22 h : Westland Jazz Band.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : P. Tonolo, M. Rusca, L. Benhamou.

LA PINTE (43-26-26-15), à 21 h : New Jazz off.

REX CLUB (42-36-83-93), à 20 h : Ch. de Goal, Cactus World News.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Trio Persi-Jafet-Ceccarelli.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : l'Orchestre ; 21 h 45 : J'assure tes risques ; à 23 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Étoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Non, je n'ai pas disparu.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Bouffes du Nord, à 20 h 30 : Dixi théâtre et masque.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

BEAUBOURG (42-78-35-57)

10e Festival international du film d'art : 15 h et 17 h, Films en compétition : 19 h, 8e Festival de Biarritz du film ibérique et latino-américain : Voyage à travers l'Argentine, de Mercedes Sosa de S. Paul ; O Picasso, de G. Carle.

Les exclusivités

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; V.F. Richelieu, 2e (43-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Mercury, 8e (45-62-96-82).

L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

A PROPOS D'HIER SOIR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

AUTOUR DE MINUIT (Fr., A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES AVENTURES DE JACK BURTON (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; V.f. : Gaîté Rochechoart, 9e (48-78-81-77) ; Français, 9e (47-70-33-88).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Lundi 13 octobre

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tun., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

CLOCKWISE (Brit., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE COMPLEXE DU KANGOUROU (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 4e (43-35-30-40).

LE CONTRAT (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

CORPS ET BIENS (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

JE HAIS LES ACTEURS (Fr) : Gaumont Halles, 1er (42-26-12-12) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

MÉLO (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LES FILMS NOUVEAUX

ALIENS, LE RETOUR (*), film américain de James Cameron, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; VF/Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LE COLLÈGE FILE A L'ANGLAISE, film français de Armand Isnard : Triomphe, 8e (42-62-45-76) ; Lumière, 9e (42-46-49-07 ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA FEMME DE MA VIE, film français de Régis Wargnier : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94).

JOUR ET NUIT, film français de Jean-Bernard Menoud : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

PÉKIN CENTRAL, film français de Camille de Casabianca : Forum 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Bangrenelle, 15e (45-75-79-79).

CRITTERS (A., v.f.) : Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Cigale, 18e (46-06-11-75).

DE L'ARGENTINE (Fr., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40)

DÉMONS (**) (It., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LE DIABLE AU CORPS (*) (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

LA FEMME SECRÈTE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

GENESIS (Ind. v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A. v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

HIGHLANDER (Brit., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

HITCHER (Int. - 13 ans) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

HOUSE (A., V.o.) : Forum (mer. jeu. ven. sam. dim.), 1er (42-97-53-74) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-94-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

831 VOYAGE INCERTAIN (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-70-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (43-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

MONA LISA (*) (Brit. v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

MORT UN DIMANCHE DE PLUIE (*) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NUIT D'IVRESSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NUIT DE NOCES CHEZ LES FANTOMES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

OPERA DO MALANDRO (Franco-brésilien, v.o) : Saint-Ambroise (h.sp.), 11e (47-00-89-16).

OTELLO (Fr.) : Forum, 1er (45-97-53-74) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PALTOQUET (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE RAYON VERT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

ROMÉO ET JULIETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE TANGO DE NOTRE ENFANCE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

TAROT (All., v.o.), Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TEX ET LE SEIGNEUR DES ABYSSES (It., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

THÉRÈSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A. v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V. f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).

WELCOME IN VIENNA (Aut., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

Les grandes reprises

AILLEURS L'HERBE EST PLUS VERTE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

AMARCORD (It., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

AU CŒUR DE LA NUIT (Brit., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

BAISERS VOLÉS (Fr.) : Rialto, 9e (46-07-87-61).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BOUDU SAUVÉ DES EAUX (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.f.) (**) : Le Grand Edgar, 14e (43-20-90-09) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

ESCALIER C (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34).

FAHRENHEIT 451 (Fr.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

FANTASIA (A.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE GRAND ALIBI (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

HUMORESQUE (A., v.o.) : Luxembourg (H. sp.), 6e (46-33-97-77) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (A., v.f.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (45-54-46-85).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (47-00-89-16).

JUSTINE DE SADE (Fr.) (**) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

LOLA MONTES (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LUDWIG (It.) (version intégrale) (v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

MAD MAX I (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (42-36-56-70).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Angl., v.o.) : Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

NEIGE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).

NOTRE AGENT A LA HAVANE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LA NUIT (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

PIC-NIC A HANGING ROCK (Aus., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE POLICEMAN (A., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

RAMBO II (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

SUBWAY (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

UNE POIGNÉE DE SALOPARDS (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (45-54-46-85).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

WHIRLPOOL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES YEUX SANS VISAGE (Fr.) (**) : Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

ZONE ROUGE (Fr.) : Le Club, 9e (47-70-81-47).

PARIS EN VISITES

MARDI 14 OCTOBRE

« Bissière », 11 heures, Musée d'art moderne (G. Caneri).

« Le musée Cognacq-Jay et le dix-huitième siècle », 14 h 30, 25, boulevard des Capucines (Hauts Lieux et découvertes).

« La Conciergerie », 14 h 45, 1, quai de l'Horloge (AITC).

« Souvenirs révolutionnaires à la Maison des carmes », 15 heures, 70, rue de Vaugirard (Anne Ferrand).

« La somptuosité de la Concorde à la tour Eiffel », 14 h 45, espace Cardin (V. de Langlade).

« Le quartier des Halles aujourd'hui », 15 heures, devant la Bourse du commerce, rue du Louvre (Approche de l'art).

« Le cimetière Montmartre », 15 heures, entrée (Paris et son histoire).

« La Mosquée : histoire de l'islam », 14 h 30, entrée place du Puits-de-l'Hermite (P.Y. Jaslet).

« Le quartier de la Nouvelle Athènes », 14 h 30, métro Notre-Dame-de-Lorette (M. G. Leblanc).

« Une heure au dix-huitième siècle », 14 heures, musée Cognacq-Jay (Paris passion).

« L'Ile de la Cité, la place Dauphine et l'enclos du cloître Notre-Dame », 14 h 30, Pont-Neuf, statue Henri IV (E. Romann).

« De la place des Vosges aux hôtels de Rohan et de Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Tout le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (M. Banassat).

« Le vieux village de Montmartre », 15 heures, sortie métro Lamarck-Caulaincourt (Résurrection du passé).

« Les jardins du village de Saint-Germain-des-Prés, l'abbaye, ses caves », 14 h 30, église de Saint-Germain-des-Prés (Vieux Paris).

« Le vieux quartier Saint Merri-Quincampoix », 15 heures, parvis Hôtel de Ville, devant la poste (G. Botteau).

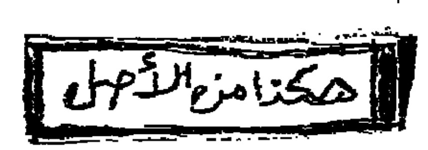
« Technique de la gravure sur cuivre », 14 h 30, 187, rue Saint-Jacques (M. Ragueneau).

CONFÉRENCES

Musée de l'homme (Palais de Chaillot), 19 heures, « Lascaux de sa découverte à nos jours » (J. Marsal).

Mairie du dix-septième, 16, rue des Batignolles, 17 h 30, « Louis XIV face aux religieuses rebelles de Port-Royal » (avec diapositives) (Mme Th. Picquenard).

3, rue Rousselet, 17 h 30, « Le mouvement romantique » ; 19 heures, « Cour d'histoire de l'art : les Byzantins ».



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 13 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



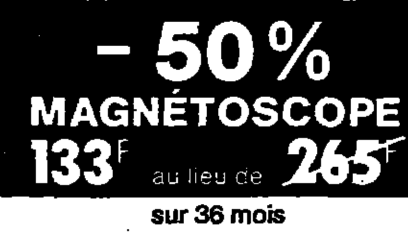
20 h 35 Cinéma : Les misérables. ■
(2e partie). Film français de Robert Hossein (1982), avec Lino Ventura, Michel Bouquet, Jean Carmet, Frank David.
En 1832, Jean Valjean vit tranquillement à Paris avec Cosette devenue jeune fille. Il est reconnu par les Thénardier, qui lui tendent un traquenard. Marius, un étudiant pauvre, aime Cosette et participe à un soulèvement républicain. La partie la plus épique du roman manque de souffle et de vrai lyrisme dans la version Hossein (il faudrait revoir ce qu'en avait fait Marcel Bluwal pour la télévision). Mais c'est émouvant, l'idée de rédemption de Jean Valjean est bien là et l'interprétation est suffisamment efficace.

22 h 10 Acteurs studio.
Emission de Martine Jouando et Frédéric Mitterrand. Autour du film Quai des Orfèvres, de Henri-Georges Clouzot.
Invitée : Suzy Delair.

23 h 25 Journal.

23 h 40 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Série :
Les cinq dernières minutes.
Rouges sont les vendanges. Téléfilm de Claude Loursais, avec Christian Barbier, Marc Eyraud, Paul Crauchet, Gérard Lartigau.
Le commissaire Le Carré doit découvrir si l'assassinat d'Yvette est l'acte d'un rôdeur, celui d'un amoureux éconduit ou d'une rivale jalouse...

22 h 25 Documentaire : Les années 1900, ou l'art nouveau.
Réal. Folco Quilici.
Troisième partie : L'art nouveau.

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma :
Le boulanger de Valorgue. ■
Film français d'Henri Verneuil (1952), avec Fernandel, Jean Gaven, Pierrette Bruno, Georges Chamarat, Leda Gloria, Francis Linel, Henri Vilbert.
Le fils de l'unique boulanger d'un village de Provence a séduit la fille de l'épicière avant de s'en aller faire son service militaire. Elle est enceinte. Le boulanger refuse de croire à la responsabilité de son fils et cesse de cuire le pain. On trouve là pas mal de ressemblances avec certains films de Marcel Pagnol, et Fernandel tient un personnage à la Raimu. On peut aimer la conception pittoresque de la comédie de mœurs selon Henri Verneuil.

22 h 25 Journal.

22 h 55 Magazine : Urba.
Magazine de la ville, de Dominique Bailland. Nîmes, l'architecture dans l'arène.
▶ *Jean Bousquet espère faire de la ville dont il est le maire une capitale de l'architecture et du design.*

23 h 25 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20 h 30, Les triplés ; 20 h 35, Cinéma : Une femme disparaît. □ Film américain d'Anthony Page (1979), avec Elliott Gould Cybill Shepherd Angela Lansbuy ; 22 h 10, Flash d'informations ; 22 h 20, Etoiles et buts ; 22 h 50, Les KO de Canal + ; Boxe en direct du Cirque d'hiver ; 0 h 10, Football américain ; 1 h 15, Cinéma : L'emprise. ■ Film américain de Sidney J. Furie (1981), avec Barbara Hershey, Ron Silver, David Labiosa.

LA « 5 »

20 h 30, Série : Thriller ; 21 h 40, Série : La cinquième dimension ; 22 h 35, Série : Arabesque ; 23 h 20, Série : Thriller ; 0 h 30, Série : La cinquième dimension ; 1 h 20, Série : Arabesque ; 2 h 10, Série : Star Trek.

TV 6

20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (rediff.) ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le marionnettistes de Lodz, de Gilles Ségal.

21 h 42 Musique : Latitudes. Musique traditionnelle. Eric Marchand, chanteur du groupe Guerz, musicien breton.

22 h 30 La nuit sur un plateau. Invités : Henri Atlan et Albert Jacquard.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du grand auditorium de Radio-France) : Marche funèbre pour la mort de Mosonyi ; Sonate fantaisie : Après une lecture de Dante ; Les fiançailles ; Sonnet de Pétrarque nº 104 ; Méphisto-Valse, de Liszt ; Six préludes op. 34, de Chostakovitch ; Les tableaux d'une exposition, de Moussorgski, par Lazar Berman, piano.

23 h Les soirées de France-Musique : Pas que beau ! avec Jack-Alain Léger.

Mardi 14 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

14 h 40 Ravi de vous voir.

15 h 45 Feuilleton : Le bonheur conjugal.
D'après l'œuvre d'André Maurois. 1er épisode : Le coup de foudre. Avec Jean Desailly, Colette Castel, Dominique Paturel, Janine Barry... (Rediff.)

16 h 15 Variétés : Show bises.

17 h 25 Feuilleton : La cloche tibétaine. 2e épisode : Le cœur de la vieille Chine.

18 h 25 Mini-journal, pour les jeunes.

18 h 35 La vie des Botes.

18 h 50 Feuilleton : Santa Barbara.

19 h 35 Expression directe. Naissance de la loi.

20 h Journal.

20 h 25 Loto sportif.

20 h 35 Série : Le veto.
De Daniel Goldenberg. 2e épisode : Rocky. Avec Sady Rebbot, Christine Descouard, Anne Teyssedre, Nadile Coll...

21 h 30 Médecine à la Une.
Emission d'Igor Barrère.
L'infarctus : les urgences, dilatation coronarienne et pontage coronarien, troubles du rythme, dilatation des valves, plaquettes sanguines, les greffes cardiaques. Avec les professeurs Slama, Grosgogeat, Cabrol, Puech, Caen.

23 h Journal.

23 h 15 C'est à lire.
Avec Madeleine Chapsal pour son livre La maison de jade.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

15 h Série : Sergent Anderson.

15 h 50 C'est encore mieux l'après-midi.

17 h 35 Récré A 2.

18 h 5 Feuilleton : Capitol.

18 h 30 Magazine : C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Actualités régionales.

19 h 40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
Invité : Michel Roux.

20 h Journal.

20 h 35 Mardi cinéma :
Alexandre le Bienheureux. ■
Film français d'Yves Robert (1968), avec Philippe Noiret, Marlène Jobert, Françoise Brion, Paul Le Person, Pierre Richard.
▶ *Après la mort de son épouse, fermière autoritaire, un cultivateur se laisse aller à son penchant pour le sommeil et la flânerie : il refuse tout travail. Eloge de la paresse, joyeuse fable un peu dans la tradition des contes poétiques de Marcel Aymé. C'est traité avec verve, et Noiret s'éclate dans un rôle en or.*

22 h 15 L'actualité cinématographique et les jeux.
Avec Carole Bouquet, Jacques Villeret, Christian Clavier.

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 30 Série : Bizarre, bizarre.

15 h Prélude bis.

16 h Documentaire : les grandes fleuves reflets de l'histoire : le Gange.

16 h 50 Dessins animés : Mister Magoo.

17 h Les après-midi de Disney Channel.

17 h 56 Croqu'soleil.

18 h 57 Juste ciel, petit horoscope.

19 h Le 19-20 de l'information.

19 h 15 Actualités régionales.

19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.

20 h 5 Les jeux à La Garenne-Colombes.

20 h 35 Cinéma : Avec les compliments de Charlie. ■
Film américain de Stuart Rosenberg (1978), avec Charles Bronson, Jill Ireland, Rod Steiger, Henry Silva.
Un agent du FBI tente d'enlever en Suisse, où elle est tenue cachée, la « fiancée » d'un des maîtres du syndicat du crime pour qu'elle dépose contre lui. Suspense, violence et mort, mise en scène de série. Mais Bronson, héros solitaire, vaut bien un coup d'œil.

CANAL PLUS

14 h, Cinéma : La grande bouffe. ■■ Film italien de Marco Ferreri (1973) avec Marcello Mastroianni, Ugo Tognazzi, Michel Piccoli, Philippe Noiret, Andréa Ferréol ; 16 h 10, Cinéma : Dust. ■ ; Film belge de Marion Hansel (1985) avec Jane Birkin, Trevor Howard, John Matshikiza ; 17 h 30, Série : Les monstres ; 18 h 05, Dessins animés ; 18 h 15, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 18 h 45, Top 50 ; 19 h 15, Zénith ; 20 h 05, Starquizz ; 20 h 30, Les triplés ; 20 h 35, Cinéma : Portés disparus. ■ Film américain de Joseph Zito (1984) avec Chuck Norris, Emmet Walsh, David Tress ; 22 h 10, Flash d'informations ; 22 h 20, Cinéma : Joyeuses Pâques. ■ Film français de Georges Lautner (1984) avec Jean-Paul Belmondo, Sophie Marceau, Marie Laforêt, Rosy Varte ; 23 h 55, Cinéma : Retour de manivelle. ■ Film français de Denys de La Patellière (1957) avec Michèle Morgan, Daniel Gélin, Bernard Blier ; 1 h 50, Cinémode : Magazine de la mode ; 2 h 35, Série : Batman.

LA « 5 »

13 h 50, Série : Arabesque ; 16 h 45, Série : Jaimie ; 17 h 35, Série : Shérif fais-moi peur ; 18 h 25, Série : Riptide ; 19 h 15, Série : Happy days ; 19 h 40, Série : Star Trek ; 20 h 30, Série : Thriller ; 21 h 45, Série : Kojak ; 22 h 40, Série : Arabesque ; 23 h 30, Série : Thriller ; 0 h 45, Série : Kojak ; 1 h 40, Série : Arabesque.

TV 6

14 h, Tonic 6 ; 17 h, Système 6. Invité : Jean-Pierre Kalfon ; 19 h, NRJ 6. Invité : Alain Lanty ; 20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (rediff.) ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps.

21 h 30 Musique : Diagonales. Rencontre avec Stéphane Eicher.

22 h 30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment. Gros plan sur Henri Langlois.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Olivier Messiaen : L'orgue intégral. La nativité du Seigneur, de Messiaen, par Jennifer Bate à l'orgue.

22 h 30 L'univers non tempéré. Musique traditionnelle japonaise.

24 h Les soirées de France-Musique. Poissons d'or.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 13 octobre à 0 heure et le mardi 14 octobre à 24 heures.

Le minimum barométrique d'altitude situé à l'ouest du Portugal dirigera sur notre pays un courant d'air chaud et instable de secteur sud, de plus en plus rapide. On assistera ainsi mardi à une recrudescence des pluies convectives sur le Languedoc et la Provence, les versants sud du Massif Central étant les plus exposés.

Les hautes pressions protégeront le reste du pays du flux perturbé océanique.

Mardi : brumes et brouillards se formeront au lever du jour sur la majeure partie du pays. Seules seront épargnées les régions méditerranéennes (Roussillon, sud du Languedoc, Provence, basse vallée du Rhône), où règnera toujours un temps très nuageux et orageux.

En cours d'après-midi, ce mauvais temps remontera vers le nord, envahissant assez rapidement le Languedoc, la moyenne vallée du Rhône, puis le Jura et la Bourgogne. On pourra observer des pluies orageuses particulièrement abondantes sur le versant sud du Massif Central.

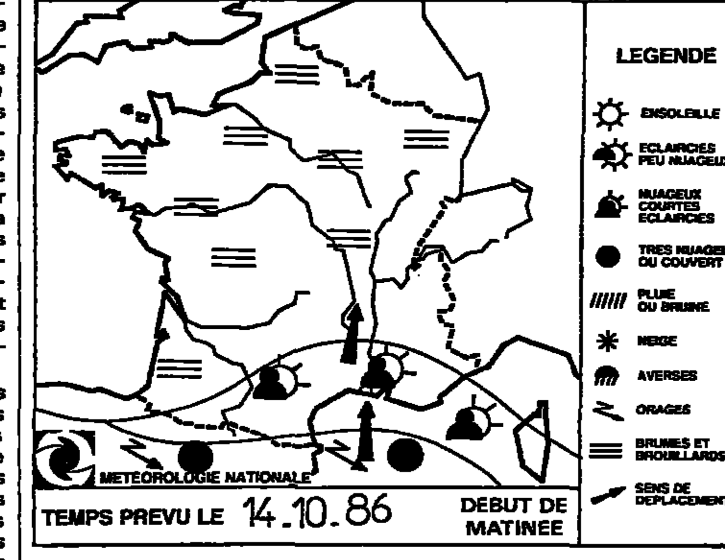
Partout ailleurs, des nuages élevés voileront le soleil. Ils deviendront plus denses en Bretagne et Normandie en fin de journée.

Les températures évolueront peu : les minima avoisineront 8 à 10 degrés sur la moitié nord, 10 à 13 degrés ailleurs, 15 à 17 degrés près de la Méditerranée. Les maxima varieront entre 17 et 23 degrés du nord au sud.

Un vent modéré de secteur sud soufflera sur l'ensemble de la France.

SITUATION LE 13 OCTOBRE 1986 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 15 OCTOBRE A 0 HEURE TU



TEMPÉRATURES maxima - minima
Valeurs extrêmes relevées entre le 12-10 à 6 h TU et le 13-10-1986 à 6 h TU

Temps observé le 13-10-1986 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	28	16	N
BIARRITZ	23	15	N
BORDEAUX	23	13	S
BOURGES	22	11	B
BREST	18	12	B
CAEN	20	9	B
CHERBOURG	15	11	B
CLERMONT-FERR.	23	10	C
DIJON	18	9	C
GRENOBLE St-M-H	22	14	C
LILLE	19	7	B
LIMOGES	21	13	N
LYON	20	13	P
MARSEILLE-MAR.	24	17	O
NANCY	16	5	B
NANTES	21	13	S
NICE	25	16	P
PARIS-MONTS.	20	11	B
PAU	24	11	S
PERPIGNAN	20	17	N
RENNES	19	9	S
ST-ÉTIENNE	22	14	P
STRASBOURG	17	6	B
TOURS	22	11	B
TOULOUSE	24	14	S
POINTE-A-P.	32	25	O
ÉTRANGER			
ALGER	29	25	N
AMSTERDAM	18	8	S
ATHÈNES	25	18	S
BANGKOK	32	26	O
BARCELONE	22	16	C
BELGRADE	20	5	S
BERLIN	17	7	S
BRUXELLES	19	6	B
LE CAIRE	27	19	S
COPENHAGUE	13	6	S
DAKAR	31	27	S
DELHI	33	24	S
DJERBA	28	18	S
GENÈVE	18	12	P
HONGKONG	27	23	S
ISTANBUL	21	13	A
JÉRUSALEM	23	11	S
LISBONNE	22	15	C
LONDRES	17	10	B
LOS ANGELES	23	16	S
LUXEMBOURG	13	8	S
MADRID	22	14	C
MARRAKECH	23	16	N
MEXICO	26	15	B
MILAN	22	10	S
MONTRÉAL	14	4	C
MOSCOU	2	0	*
NAIROBI	28	15	C
NEW-YORK	16	9	N
OSLO	11	1	P
PALMA-DE-MAJ.	27	20	P
PÉKIN	22	10	S
RIO-DE-JANEIRO	23	20	C
ROME	24	14	S
SINGAPOUR	31	25	C
STOCKHOLM	13	5	N
SYDNEY	25	11	N
TOKYO	20	14	A
TUNIS	28	22	N
VARSOVIE	12	8	B
VENISE	22	10	S
VIENNE	18	7	N

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

● **Cours d'allemand pour lycéens.** — L'Institut Goethe (centre culturel allemand) organise cette année, en plus de ses activités habituelles (cinéma, débats, expositions, stages pour professeurs d'allemand et cours de langue pour adultes), des cours d'allemand pour lycéens (niveau : première et terminale) d'octobre 1986 à avril 1987. Les cours ont lieu le mercredi, de 14 h 30 à 16 h 30, au 17, avenue d'Iéna, 75016 Paris (tél. : 47-20-00-96) ; ou au 31, rue de Condé, 75006 Paris (tél. : 43-26-09-21). Frais d'inscription : 1 300 F

★ Renseignements : Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna, 75016 Paris. Tél. : 47-23-61-21.

● **VOITURES : vols et accidents.** — Coïncidant avec le salon de l'auto, le dernier dossier de documentation et d'information de l'Assurance est consacré à *« la route » : vols de voitures et accidents de la circulation. On peut ainsi y relever* qu'on dénombre à Paris presque trois fois plus de vols de voitures que la moyenne nationale (73 vols pour 1 000 véhicules au lieu de 25 pour la moyenne nationale). En 1985, les compagnies ont versé quelque 3 milliards de francs à titre de remboursement des véhicules non retrouvés et de la prise en charge des dommages causés par les voleurs (frais de réparation ou vols d'objets).

En ce qui concerne les dégâts matériels subis par les véhicules lors d'accidents de la circulation, les compagnies ont versé plus de 30 milliards d'indemnités. Enfin, les automobilistes de moins de 21 ans causent presque trois fois plus d'accidents que leurs aînés de plus de 30 ans (216 pour 1 000 assurés pour les premiers, 77 pour 1 000 seulement pour les seconds).

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4333

HORIZONTALEMENT

I. « Mouton » enragé. De l'or pour des chercheurs. – II. – Préparent toujours leur défense avec le plus grand soin. – III. Grade supérieur pour un combattant. Un refus poli. – IV. Eléments d'une colonne. Pensionnaires d'anciens bahuts. – V. Centre d'optique. Se passe de la main à la main. – VI. La dame des toilettes. – VII. Service anglais. Un des symptômes de la rage. – VIII. Si parfois il libère, souvent il fait enfermer. Heureux passé. – IX. « Révolutions » dans le monde de la danse. Touche de piano. – X. Finit par être Vilaine. Garniture de chausson. – XI. Commune de l'Orne. Point de suspension.

VERTICALEMENT

1. Appareil à tension. Est bon à mettre au placard. – 2. Fort en « gueule ». Mis dans un tube. – 3. « Nourriture » de certaines girafes. Place d'honneur pour les amateurs de ballon. – 4. Note. Places des sardines ou des sardiniers. – 5. Se repose pendant l'exercice. Abréviation. – 6. Fond à chaudes larmes devant le patron. Dévidoir à soie. – 7. Produit de remplacement. Quartier de Paris. – 8. Eau courante. Endormis après avoir été bercés. – 9. On y entre le plus souvent avec une combinaison. Dont la fièvre est tombée.

Solution du problème n° 4332

Horizontalement

I. Réceptionniste. – II. Agonie. Coucou. – III. Cotte. Grimace. – IV. Crée. Guérir. Roi. – V. Ogresse. Serine. – VI. Me. Su. Tram. Ecu. – VII. Mur. Epaulard. Es. – VIII. Orage. Piétons. – IX. Dés. Ennemies. – X. Eger. Anée. Béret. – XI. Mi. Cossu. Ipéca. – XII. Enture. Sévérité. – XIII. Are. Téter. Nil. – XIV. Té. Eloi. Enée. – XV. Sues. Brest. Sang.

Verticalement

1. Raccommodements. – 2. Egorgeur. Gin. Eu. – 3. Coter. Rade. Ta. – 4. Entées. Gerçures. – 5. Pie. Suées. Orel. – 6. Té. Gs. Ob. – 7. Guet-apens. Tir. – 8. Ocre. Ruineuse. – 9. Noir. Alêne. Etés. – 10. Numismate. Vent. – 11. Icare. Rombière. – 12. Soc. Dniepr. Es. – 13. Tuerie. Serein. – 14. Once. Section. – 15. Sérieuse. Taël.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 12 octobre 1986 :

DES DÉCRETS

● N° 86-1103 du 2 octobre 1986 relatif à la protection des travailleurs contre les dangers des rayonnements ionisants.

● N° 86-1104 du 9 octobre 1986 fixant le nombre des autorisations individuelles d'exercice à accorder au titre de l'année 1985 pour la profession de médecin, de chirurgien-dentiste et de sage-femme en application de l'article L. 356 du code de la santé publique.

RELIGIONS

● **Mère Teresa échappe à la mort en Tanzanie.** – Prix Nobel de la Paix, en 1979, Mère Teresa de Calcutta a échappé à la mort, le samedi 11 octobre, dans un accident d'avion survenu en Tanzanie, à Hombolo, à 320 kilomètres à l'ouest de Dar-es-Salam. Le petit appareil qui la transportait, avec deux autres passagers, a manqué son décollage et achevé sa course dans la foule venue assister au départ de la religieuse. Cinq personnes ont été tuées, dont deux religieuses de l'ordre qu'elle a créé, les Missionnaires de la Charité. Mère Teresa, soixante-seize ans, se rendait dans le nord-est du pays pour une cérémonie au cours de laquelle sept nouvelles religieuses devaient prononcer leurs vœux.

JEU GAGNANT N° 60 — LOTO SPORTIF

	Equipe 1	Equipe 2	Résultat		Equipe 1	Equipe 2	Résultat
1	FRANCE	U.R.S.S.	2	9	MONTCEAU	AJACCIO	1
2	RED-STAR	CAEN	2	10	THONON	LE PUY	1
3	BEAUVAIS	REIMS	1	11	BÉZIERS	SÈTE	2
4	QUIMPER	VALENCIENNES	1	12	MONTPELLIER	GUEUGNON	1
5	NIORT	GUINGAMP	N	13	ALÈS	CUISEAUX LOUHANS	1
6	ST-DIZIER	TOURS	1	14	BASTIA	LIMOGES	1
7	ANGERS	ORLÉANS	1	15	BOURGES	LYON	2
8	AMIENS	STRASBOURG	2	16	MARTIGUES	NIMES	2

Tirage des " 7 Numéros de la Chance " du Dimanche 12 Oct. 1986 : 3 8 10 11 13 14 16

Le Carnet du Monde

Naissances

– Claire GUÉLAUD
et
Olivier BIFFAUD.

sont heureux d'annoncer la naissance de

Clémence,

le 8 octobre 1986, à Paris.

– M. et Mme Yves BURNAND

ont la joie d'annoncer la naissance de leur second petit-fils,

Xavier,

le 3 septembre 1986, à Lyon, chez Guillaume et Marie-Anne Thivolle.

27, rue des Tiercelins,
54000 Nancy.

Décès

– Le docteur Jean di Chiara,
son époux,
Mlle Patricia di Chiara,
sa fille,
M. et Mme Jean-François di Chiara,
ses fils et belle-fille,
Raphaël et Gabriel di Chiara,
ses petits-fils,
Mme et M. Jean Maraninchi,
ses sœur et beau-frère,
Mlle Jacqueline di Chiara-Amiot,
Mme veuve Jean Mathian,
ses belles-sœurs,
M. et Mme Michel Laspougeas,
M. et Mme Henri Ibarra,
ses neveux et nièces,
Les familles amies et alliées,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Claude di CHIARA,
née Rolande Dreyfus,

survenu le 7 octobre 1986 à Paris.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille au cimetière de Montrouge, le vendredi 10 octobre 1986.

13, rue Saint-Marceaux,
75017 Paris.

– Mme André Dejean
et ses enfants,
M. Philippe Dejean,
Mme Michèle Dejean
et sa fille Léa,
Mme René Hemery,
Le colonel et Mme Jean Versini,
M. et Mme Robert Genestier
et leurs enfants,

ont le chagrin de faire part du rappel à Dieu de

Me André DEJEAN,
avoué à la cour d'appel d'Orléans,
président du Rotary club doyen,

décédé à Paris, le 9 octobre 1986.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans le mardi 14 octobre, à 14 heures (entrée porte sud, côté préfecture).

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Guy-Vienot, son épouse,
M. et Mme Serge Guy-Vienot,
M. et Mme Alain Guy-Vienot,
M. et Mme Jean Braghini, ses enfants,
Sandra, Barbara, Alexis, Carole et Anouk, ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Me GUY-VIENOT,
avocat à la cour,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 6 octobre 1986.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
59, boulevard des Invalides,
75007 Paris.

– Mme Claude Mack,
M. et Mme Alain Daffos,
M. Jean-Louis Mack,
Les familles Mack,
Parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude MACK,

survenu à Paris, le 9 octobre 1986, à l'âge de cinquante-huit ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 15 octobre, à 10 h 30, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, 75016 Paris, suivie de l'inhumation au cimetière de Bagneux-Parisien.

– Nous apprenons le décès de

M. Roger MÉNARD,
président d'honneur
du Racing-Club de France,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,

survenu le dimanche 12 octobre 1986, à Bayonne, à l'âge de soixante-dix-huit ans, après une longue maladie.

[Né le 25 février 1908 à Paris, Roger Ménard est président du Racing-Club de France de 1968 à 1984, puis président d'honneur depuis l'élection de son successeur Alain Danet. Ancien international universitaire et militaire de football, ce sportif éclectique siège aussi au comité directeur de la Fédération française de rugby et à l'Académie des sports.]

– On nous prie d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-septième année, de

Me V. V. STANCIU,
avocat honoraire,
président fondateur
de la Société internationale
de la prophylaxie criminelle,
pionnier de la victimologie
et de la criminologie.

De la part de
Mme Françoise Stanciu-Reiss,
son épouse,
M. Radu Stanciu, son fils,
Mme Anca Maynadier-Dorovici
et M. Dimitri Dorovici,
sa fille et son gendre,
Mme Aretia Stanciu-Deresco,
ses petits-enfants et son arrière-petite-fille.

Un service religieux sera célébré le jeudi 16 octobre, en l'église orthodoxe roumaine, 9 *bis*, rue Jean-de-Beauvais, 75005 Paris, à 10 h 30.

L'incinération aura lieu le même jour à 14 heures, au crématorium du Père-Lachaise (entrée place Gambetta).

Il sera fondé une association des amis de V. V. Stanciu.
On peut adresser son adhésion de principe au secrétariat de la Société internationale de prophylaxie criminelle, 49, boulevard de Port-Royal, 75013 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Le 13 octobre 1985 disparaissait

Alain BRIEUX.

En souvenir de lui.

– En ce 14 octobre 1986, quatorzième anniversaire de la mort de

André JOUCLA-RUAU,
professeur
à la faculté des lettres humaines
d'Aix-en-Provence,

sa femme demande à tous ses amis une pensée émue.

– Pour le quatrième anniversaire du décès du

professeur Marcel WALINE,

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Le 14 octobre 1986.

Communications diverses

– Une soirée-débat sur le thème : « La situation créée par le terrorisme : questions éthiques et politiques », avec MM. Daniel Hermant, de l'Institut de polémologie, et Christian Mellon, aura lieu le lundi 13 octobre, à 20 h 30, à la chapelle Saint-Bernard de Montparnasse, 24, avenue du Maine.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

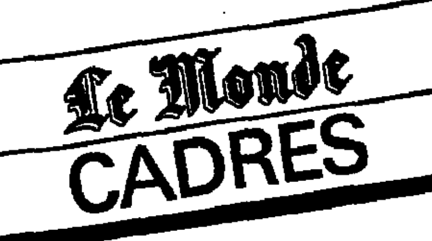
Université de Toulouse-II, salle du Château, mardi 14 octobre, à 14 h 30, M. Yves Esquieu : « Les quartiers canoniaux des cathédrales de la France méridionale. »

Université de Paris-II, jeudi 16 octobre, à 14 h 30, salle des Conseils, M. Loïc Darras : « La double nationalité. »

Université de Paris-VII, samedi 18 octobre, à 13 h 30, (salle non précisée), M. Claude Lemoine : « Les processus de l'emprise analytique des sciences portant sur l'homme et les options qui s'y rattachent, étude de psychologie sociale expérimentale. »

Université de Paris-III, lundi 20 octobre, à 14 heures, salle Bourjac, M. Christian Rolot : « La communication inachevée. Théorie du discours télévisuel à travers l'analyse de la campagne officielle en vue de l'élection du président de la République en 1981. »

Université de Paris-I, lundi 20 octobre, à 14 heures, salle C 22-04 centre P.-Mendès-France, Mme Atiqa El Ouarzazi : « Les travailleurs immigrés marocains. »


Le Monde
CADRES

Le Monde
CADRES

Directeur de filiale

350.000 F

Un groupe international recherche le directeur de sa filiale française spécialisée *dans la protection de l'homme* au travail (8 personnes; *8,5 millions de francs de* chiffre d'affaires). Installé dans la banlieue est de Paris, il rendra compte au directeur des filiales basé en Grande Bretagne et assumera dans un contexte d'autonomie et de responsabilités, la gestion complète des opérations en France. Il sera parallèlement chargé de développer les ventes sur l'Europe du sud et les pays du Maghreb. Ce poste s'adresse à un cadre âgé de 30 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur technique (ou équivalent) et parlant l'anglais. Rompu à la vente de produits techniques en milieu industriel, il doit justifier avoir exercé des responsabilités marketing et commerciales et avoir également l'expérience de l'animation des hommes et de la gestion d'un centre de profit, si possible intégré à un groupe international. La connaissance du marché de la protection industrielle constituerait un atout supplémentaire. Fonction des compétences présentées, la rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 350.000 francs + voiture de fonction. *Ecrire à JM. JACLOT* en précisant la référence *A/R 9187M*. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Ingénieur commercial

Leasing matériel informatique - Cette société financière, filiale d'un grand groupe bancaire français, est spécialisée dans le crédit-bail *et la location de* matériel informatique (moyens et gros systèmes). Elle dispose de son propre parc et s'appuie sur un réseau commercial national. Pour sa direction des ventes basée à Paris, elle recherche un ingénieur commercial. Intégré à une petite équipe et avec une grande autonomie, il sera chargé de développer la commercialisation de ce type de *produits financiers auprès* d'une *large clientèle* d'utilisateurs. Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure (type ESC ou maîtrise de gestion), disposant d'au moins deux ans d'expérience acquise soit dans un établissement de financement d'équipements professionnels, soit chez un constructeur informatique. Une réelle aptitude aux techniques financières, et des qualités de négociateur sont indispensables. Le poste suppose de fréquents déplacements. Ecrire en précisant la référence S/8119M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Composants électromécaniques grandes séries

L'UNITÉ AUTONOME DE PRODUCTION D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL EUROPÉEN

200 KM SUD PARIS

recrute

2 ACHETEURS
Ingénieurs mécaniciens

Avec le Chef du Service Achats, ILS GÉRERONT UN BUDGET ACHATS DE 90 MILLIONS F PAR AN : analyse de la valeur, recherche de Fournisseurs et nouveaux produits, en liaison avec Etudes, *Méthodes*, Qualité et Fabrication.

- *La trentaine*, INGÉNIEUR diplômé Mécanicien (ou formation commerciale si expérience achats techniques)
- 1re EXPÉRIENCE (INDISPENSABLE) EN PRODUCTION (ou ACHATS bien entendu) et habitude de l'utilisation de l'informatique

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 8515 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Un directeur des opérations pour notre système administratif

Privée, très performante, notre société a pour objet exclusif la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières. Ni banque, ni agent de change, nous employons aujourd'hui 20 personnes et gérons plus de 2 milliards de francs.

Nous recherchons l'organisateur à qui nous souhaitons confier l'ensemble de notre système administratif.

Vous serez ainsi chargé :
- de gérer les procédures de fonctionnement,
- *de superviser l'outil informatique*,
- d'optimiser la chaîne de traitement des ordres de Bourse, en relation avec nos dépositaires et intermédiaires financiers,
- d'appréhender, analyser et contrôler nos circuits *financiers*,
- de veiller à la conformité de nos procédures avec celles du groupe *auquel nous* appartenons (*100 personnes dans* 6 pays),
- enfin, de gérer, motiver, recruter, responsabiliser... les équipes (back-office, secrétariat, informatique) qui vous seront confiées.

Vous avez déjà une solide expérience de l'organisation à l'échelle de l'entreprise, et connaissez suffisamment le milieu boursier pour être rapidement opérationnel. Vous vous reconnaissez aussi un goût prononcé pour le travail en équipe.

Stratégique pour notre société, votre fonction devra être à la hauteur de notre expansion.

Nous vous remercions d'adresser, sous référence DOM, votre dossier (lettre manuscrite, CV avec photo et prétentions) à *Guillaume* ASTIER, *4 rue Saint-Florentin, 75001 Paris.*

SOURCES

CMF COMPAGNIE DE GESTION MOBILIERE ET FINANCIERE

URGENT cherche bon commercial, région NORD-EST, connaissant nettoyage haute pression, très bonne rémunération si capable. Tél. 60-08-35-97, après 18 heures.

URGENCE INFORMATIQUE EUROPE

recherche pour importants projets nationaux et internationaux des :

INGÉNIEURS

APPLICATIONS ET SYSTÈMES

ENVIRONNEMENT :

MINI 6 – DM4
SOLAR – RTES – D
MITRA – MMT2
68000 – UNIX
ASSEMBLEUR – PASCAL
FORTRAN C

Déplacements courtes ou longues durées à l'étranger.

Rejoignez nos équipes.

Envoyer c.v.,
52, Chaussée-d'Antin, 75009 Paris ou Tél. : 48-74-36-23.

Vous êtes jeune diplômé I.E.P. (ECO-FI) école de commerce I.C.H. ou équivalent.

Vous souhaitez faire une carrière dans l'immobilier.

Un groupe parisien dynamique vous propose de rejoindre son équipe en tant que

RESPONSABLE DE PROGRAMMES

Première expérience immobilière appréciée.

Envoyer C.V., photo et prétentions : S.E.R.E.S. 202, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris s/réf. PR.

Plus qu'un chef de produit, un maître d'œuvre !

Quand nous avons réfléchi au poste de chef de produit que nous allions vous proposer, aux exigences de la grande distribution, notre secteur d'activité, et aux qualités qu'il faut pour s'imposer dans un groupe de 20 000 personnes, nous avons dû bien vite conclure que c'est, avant tout, une personnalité que nous cherchions.

Dès le départ, nous vous confions une ligne de produits capitale pour nous avec un CA de 450 MF. Vous sélectionnez les fournisseurs, en faites des partenaires, définissez une politique et y faites adhérer vos patrons, vos clients, vos fournisseurs et les spécialistes de vos produits *dans les hyper du groupe !*

Bien sûr, une formation supérieure indispensable : de l'Agro aux ESC, et une première expérience d'un marketing/vente opérationnel, très terrain, avec des hommes à convaincre, des clients à séduire, des objectifs à tenir. Mais surtout, surtout, l'ouverture aux autres, le goût, le sens, la passion de communiquer, de prendre des *initiatives* et du *leadership*. La simplicité et l'aveu de *ne pas* tout connaître, le désir et l'ambition de tout apprendre pour saisir les opportunités d'une carrière où vous trouverez toujours : le management, le commerce, la gestion.

Etes-vous tenté par ce pari ? Alors faisons vite connaissance : votre personnalité nous intéresse et la nôtre ne devrait pas vous laisser indifférent.

Nous remercions les personnes intéressées d'adresser leur dossier sous *réf.* P/622 M à notre Conseil, qui vous garantit toute discrétion.

CD Cécile Dargeou

24, rue du Pont - 92200 NEUILLY S/SEINE.

SOURCES

GROUPEMENT DE BANQUES
Spécialiste en montage obligataires
Paris 8ème, recherche

Diplômé HEC, ESSEC...

Ayant une personnalité affirmée mais aussi le sens aigu des contacts.

Le candidat aura une expérience minimum de 2 ans dans les milieux financiers et une bonne formation économique.

Il sera *motivé, imaginatif*, aura le goût des responsabilités et une bonne aptitude au travail en équipe.

Rémunération selon expérience, *mais aussi suivant les résultats.*

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo s/réf. 13895 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

CONTESSE TELEMATIQUE : (1) 36 14 91 66 CODE : CONTESS

Institution Financière en rapide expansion, située à Paris, **travaillant avec des Agents de Change,**

recherche

adjoint (e) du responsable du service valeurs mobilières

« Pour s'occuper de la comptabilité des titres et espèces, virements aux clients, établissement des avis relevés et documents fiscaux. Ce poste conviendrait à une personne ayant des connaissances de la Bourse. Niveau de formation : BAC, IUT, ou expérience équivalente. Débutant (e) accepté (e).

Merci d'envoyer votre C.V., photo, salaire actuel, sous réf. 5040-M à Mamrégies qui transmettra. »

Mamrègies

3 RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

Groupe Bancaire Alsace

recrute

- INGÉNIEUR RÉSEAU
- INGÉNIEURS SYSTÈME MVS

Les candidatures avec c.v. détaillé et prétentions sont à adresser sous nº 8 088 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Chargé d'études marketing

Groupe d'établissements financiers, nous recherchons un(e) chargé(e) d'études marketing.

Votre formation école supérieure de commerce (option marketing financier), votre connaissance de la micro-informatique et votre aptitude à vous adapter à un logiciel de gestion de base de données de 4e génération vous amènera à prendre en charge : • la gestion et le développement des outils ; • le suivi de commerciaux ; • l'analyse des résultats sous un angle marketing ; • l'analyse de la clientèle.

Une expérience de 3 à 4 ans à un poste similaire est souhaitée.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Media System (réf. 193), 2, rue de la Tour-des-Dames, 75009 PARIS, qui transmettra.

média-system

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE RÉGION SUD-EST

Spécialisée dans le montage d'opérations mixtes de dimension régionale.

Recrute

INGÉNIEUR FINANCIER

Formation de base : HEC, ESSEC.

Connaissance indispensable dans les domaines suivants :
- Mécanismes financiers et fiscaux d'opération d'aménagement.
- Circuits financiers privés, banques, investisseurs, entreprises.
- Montage gestion opérations d'équipements publics et privés originaux.

Expérience obligatoire. Possibilité développement de carrière.

Envoyer CV + prétentions + photo au *MONDE PUBLICITÉ* sous nº 8 085
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

PRESSE — 150 KM EST PARIS

Celui par qui la Promotion de notre Titre arrive...

A 30 ans environ, vous êtes doté(e) d'une formation supérieure commerciale et marketing et vous avez une expérience *réussie* de 5 ans au moins en tant qu'adjoint ou responsable de service de promotion, publicité *institutionnelle, sponsoring, acquise dans société* industrielle de notoriété nationale (automobile, cigarettes, immobilier, distribution, et, bien sûr, *presse*).

Nous sommes un grand quotidien régional rattaché au 1er groupe industriel en communication (*presse, édition*, télématique, audiovisuel). Notre expansion se poursuit grâce à une équipe d'hommes neufs, investis et entrepreneurs, tendus vers une volonté commune d'accroître la dimension de référence de notre Journal *sur l'ensemble de nos public* et marché et de maintenir et développer par l'innovation son image de marque.

Devant la Direction générale qui renforce son équipe, le Chef de Promotion sera *responsable de la formulation*, la création, la formalisation et la mise en œuvre des moyens favorisant l'ancrage de l'image institutionnelle de notre Titre et la reconnaissance par tous de son rôle déterminant dans la vie régionale.

Merci d'adresser votre C.V. manuscrit et détaillé avec photo et salaire actuel sous réf. 9070 MRP à notre Conseil :

17, rue Courmeaux, 51054 REIMS Cedex
58, avenue de Wagram, 75017 PARIS

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

MORENO CONSULTANTS
REIMS – PARIS – LYON





Le Monde
CADRES



BANQUE NATIONALE DE TAILLE MOYENNE
recherche

pour accompagner le développement
de ses opérations financières spécifiques

SPÉCIALISTE DU DROIT DES AFFAIRES DE HAUT NIVEAU

Il se verra confier plus particulièrement des missions d'assistance portant sur le montage d'opérations financières ponctuelles pour la clientèle et la création de produits d'épargne et de placement.
Il réalisera, à la demande, des études et des montages à caractère juridique et fiscal pour le compte de la Direction Générale à laquelle il est directement et personnellement rattaché.
Son expérience en cabinet d'avocat d'affaires ou en qualité de juriste d'entreprise au sein d'un groupe important ne peut être inférieure à 5 années.
Au cours de ces dernières, il s'est imposé comme un juriste de qualité doté d'un sens affiné des affaires et d'un esprit de négociation et de créativité.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous réf. 1951 à PLAIN CHAMPS, 37, rue Froidevaux, 75014 PARIS, qui transmettra.



EUREQUIP

Depuis 25 ans, nous sommes une Société de Conseil au service des entreprises. Nous les aidons à définir leur stratégie, à concevoir et mettre en place leurs systèmes de gestion, de production et d'information. Nos méthodes prennent en compte la triple dimension Homme/Entreprise/Environnement, en vue d'optimiser l'efficacité de l'entreprise et le développement de ses ressources humaines.
Notre Groupe est composé de 6 filiales qui réunissent 150 consultants.
Pour renforcer nos équipes d'intervenants, nous recherchons des :

INGENIEURS H/F

Issus d'une grande école d'ingénieurs, vous avez une première expérience de 2 ou 3 ans dans l'un des *domaines suivants :*

- **Logistique**
- ***Maintenance/Entretien***
- **Systèmes d'information**

Vous êtes mobile, bilingue, et d'esprit curieux.
Merci de transmettre votre dossier de candidature (avec photo et prétentions), en indiquant la référence *6302 M à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit une discrétion totale.*

28 rue Pergolèse 75116 Paris
Actiman

A LA RECHERCHE DE...

...de nouveaux terrains, pour un avenir plein de promesses ! ***La prospection foncière,*** connaissez-vous ? Oui... Alors vous mettrez votre expérience à profit au sein d'une grande société. Non... Votre candidature nous intéresse également si vous êtes JEUNE DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES.
Une formation de type juridique (Droit de l'urbanisme par ex.) et l'aptitude à prendre en compte les données financières d'un projet seraient de bonnes bases. Mais sens des contacts et des négociations, maturité et disponibilité seront autant d'atouts nécessaires à votre réussite dans ce poste d'Assistant de notre Responsable "Foncier".
Société immobilière d'importance nationale (1 350 personnes, 6 agences), nous *construisons 2 000 logements par an. Rigueur dans la gestion et sens de l'investissement fondent* notre santé financière et notre développement. Nous prendrons les moyens de vous former, si besoin est, et saurons vous faire évoluer parmi nous.



Adressez-nous votre lettre manuscrite et C.V. sous référence NL/PF à :
FFF - 159, rue Nationale - 75640 PARIS Cedex 13.

Organisation et Publicité

cegos
INFORMATIQUE

Conseil, Formation et Services
en Informatique et Bureautique

Pour conquérir une position de leader en **FORMATION,** nous recherchons un(e)

MANAGER **400.000 +**

Nous formons les Dirigeants et Cadres, Utilisateurs et Informaticiens. Dans ce créneau, nous sommes parmi les trois premiers du marché français.
Notre ambition : devenir leader par :
- croissance accélérée dans la gamme des produits actuels,
- élargissement à des formations plus techniques,
- développement externe.

Nous avons les moyens de cette ambition et des experts-formateurs de grande qualité. Le challenge est de taille pour un Entrepreneur, responsable d'un centre de profit autonome, intéressé aux résultats, motivé pour affiner cette stratégie et la réaliser.
Merci d'envoyer votre dossier à Monsieur Ph. DELILLE sous référence 861 - Direction des Ressources Humaines du Groupe CEGOS - Tour Chenonceaux - 204, Rd. Point du Pont de *Sèvres - 92516 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX.*

CURRICULUM

GRACE

L'un des premiers mondiaux de la chimie, 80 000 personnes sur cinq continents, 8 000 personnes en Europe.
Une société Française à Epernon, près de Rambouillet : 1000 personnes, un chiffre d'affaires de 900 millions de Francs en 1985.

La Division "joints d'étanchéité" recherche :

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

AM, ENSI, ENI... ou équivalent.

Votre profil :
- Expérience professionnelle d'au moins trois ans réussie dans milieu industriel.
- Capacité d'adaptation, autonomie, disponibilité et sens pratique.
- Bonnes capacités de communication.
- *Maîtrise de l'Anglais indispensable.*
- La candidature de débutant à fort potentiel sera examinée favorablement.

Votre mission :
- *Commercialisation des produits, des équipements et assistance technique en clientèle.*
- Basé à Epernon, après une période de formation à nos produits et équipements dans nos centres techniques, *vous serez amenés à vous déplacer en France, Belgique, Hollande et Suisse, et, éventuellement en Afrique.*

Les postes à pourvoir sont autant des points de départ pour une évolution rapide vers des fonctions de management, *que ce soit à Epernon ou dans d'autres opérations du groupe GRACE à l'étranger.*

Si vous répondez à ces conditions, merci d'adresser votre dossier de candidature (sous référence MO/622) à André GUERRE - GRACE Sàrl -B.P. 9 - 28231 EPERNON.

Organisation et Publicité



BRED

Une banque dynamique, à taille humaine (environ 200 agences) recherche son :

Responsable Gestion et Maintenance des Immeubles

En liaison étroite avec le Directeur de l'Administration générale,
ses missions seront :
- La gestion locative du patrimoine immobilier (110.000 M2 de locaux essentiellement d'exploitation)
- Les études relatives aux acquisitions ou ventes éventuelles
- La gestion des problèmes de construction
- *Le contrôle budgétaire de l'activité*
- La gestion des travaux d'entretien général
- La supervision et l'animation d'une équipe de 30 personnes (dont plusieurs cadres).

Son profil :
Agé d'environ 40 ans, de formation supérieure, maîtrisant aussi bien les questions juridiques et financières en immobilier, les problèmes techniques que des négociations à *haut niveau, bénéficiant* d'une expérience similaire réussie.
Rémunération attractive. Poste basé à Joinville le Pont.



CNPG CONSEIL

Adressez votre dossier de candidature (lettre man., CV, coord. tél., rémunération souhaitée) sous référence MP 1320 à Catherine LASRY **CNPG Ressources Humaines** 61/63, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

DESSEIN

Groupe International présent dans 93 pays, avec environ 70 % de son C.A. à l'export, THOMSON-CGR est un des leaders mondiaux de l'imagerie médicale. Dans un secteur très porteur, nous créons, réalisons et développons des équipements médicaux de haute *technologie. Notre ambition de renforcer notre position internationale repose sur la maîtrise technologique et la compétence affirmée de* nos équipes.
Participant au développement de notre Groupe, *notre Direction* Après-Vente *crée le poste de :*

RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS

En liaison avec la Direction centrale de la Communication du Groupe et les filiales étrangères, vous devrez définir les vecteurs de la promotion service Après-Vente et développer l'information réciproque des différents réseaux et structures.

Vous serez amené dans ce cadre à organiser les séminaires internationaux, à coordonner les actions de promotion, à gérer le plan de publication de la Direction Après-Vente, à créer les documents de support à la vente.

De formation supérieure, orientée vers le marketing ou la communication, vous avez quelques années d'expérience de la fonction, acquise de préférence dans une entreprise du secteur industriel.

La pratique courante de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand souhaitée.

Ce poste est basé à STAINS.

THOMSON CGR

Merci de bien vouloir adresser votre candidature à THOMSON-CGR - Jacqueline SIGOLET - Service du Personnel - 3, Rue d'Amiens - 93240 STAINS sous réf. DAV/311/LM

HAVAS CONTACT



les mutuelles du mans

ASSURANCES MUTUELLES DU MANS

Premier Groupe Français d'assurances mutuelles, avec plus de 4000 personnes dans les Sièges Sociaux.
En expansion sur les marchés métropolitains et étrangers avec un encaissement mondial consolidé de plus de 11 milliards de francs.
Le département **RÉASSURANCE** recherche pour **LE MANS** un

JEUNE ATTACHÉ TECHNIQUE – SUP de CO
ou solide formation internationale

Il a une bonne maîtrise de l'anglais et la *pratique d'une seconde* langue, en priorité l'allemand.

Après avoir reçu une formation technique "assurance" dans le Groupe et "réassurance" à Londres et chez certains réassureurs, il doit se révéler comme un interlocuteur efficace:

- Pour définir avec les responsables de production du Groupe leurs besoins de réassurance.
- Pour rechercher et négocier les meilleures conditions de cession près des Compagnies et du Courtage français et étrangers.

Cette fonction pourra comporter des évolutions envisageables à moyen terme.

Please apply with circumstantial C.V. (Réf. MM / RE) and handwritten letter in english
Albert AUPETIT – CETAGEP
74, Avenue du Général de Gaulle – 72000 LE MANS

CETAGEP

Organisme de recherche banlieue Sud-Ouest de Paris

Recherche

UN PHARMACIEN

Ayant une formation dans le domaine de la gestion commerciale et de marketing France/export (I.A.E. ou équivalent).

Connaissance de l'anglais parlé indispensable.

C.V., photographie, lettre manuscrite au MONDE PUBLICITÉ, sous nº 8 076, 5, rue Monttessuy, 75007 Paris.

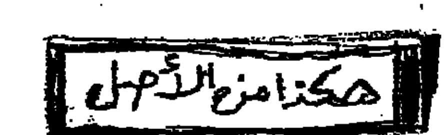
Le Comité du Tourisme de la Vendée
recherche son

Responsable du développement touristique

Outre l'animation d'une équipe de 10 personnes et la *mise* en œuvre d'un budget de 4 millions, ce **spécialiste des problèmes touristiques** sera l'interlocuteur privilégié *des administrations, des collectivités locales, des professionnels, des offices du tourisme.* Ce poste demandant de réelles qualités relationnelles, une grande ouverture d'esprit, une bonne disponibilité, pourrait convenir à un cadre de formation type ESC, 35 ans minimum, déjà familiarisé avec le tourisme et prêt à s'investir dans une activité départementale passionnante. Anglais courant nécessaire. Goût pour la Mer très apprécié.

Veuillez écrire en précisant expérience et prétentions sous référence 1155 M à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder - 75009 Paris



DANTEC
filiale française société danoise

recrute

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

- Débutant à quelques années d'expérience pour fonction technico-commerciale à très forte dominante technique.

Nous sommes leader mondial dans le domaine des mesures en mécanique des fluides et mécanique des solides faisant appel à des technologies de pointe :
Laser – Fibres optiques – Informatique

Le poste que nous offrons
à partir de Paris (banlieue Sud) nécessite
- Grande disponibilité et goût des déplacements.
- Dynamisme et facilité de contact.
- Intégration pour travail en équipe.
- Anglais.

La fonction consiste en
- Prospection – ESSAI – assistance et formation clientèle avec responsabilité région Nord et Est de la France.

Une expérience en ANEMOMÉTRIE LASER ou techniques optiques est un atout supplémentaire.

Adresser c.v., photo et prétentions à : M. P. BAUCHE
DANTEC ÉLECTRONIQUE
22, avenue de la Baltique, 91940 Les Ulis.



CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE
recherche son

RESPONSABLE DES AFFAIRES JURIDIQUES

Vous avez un diplôme de 3ème cycle de droit, des capacités à appréhender les questions juridiques dans des domaines variés relevant du droit public ou privé. Vous avez une expérience d'au moins 5 ans dans un établissement public ou dans une fonction conseil en entreprise.

Nous cherchons une forte personnalité ayant un sens aigu des relations et des contacts, capable d'animer le travail d'une petite équipe. Vous aurez à traiter directement des questions contentieuses *(droit de la construction, marchés publics)* et de la mise en place et du suivi de la vie sociale de nouvelles structures juridiques.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions à
Monsieur Gilles LAMARQUE
CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE
75930 PARIS CEDEX 19

amp

Une importante société de fabrication mécanique, leader sur son marché, cherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL

Celui-ci, disposant d'une large expérience industrielle, sait négocier avec une clientèle de constructeurs d'équipements industriels et automobiles et animer un réseau commercial en France et à l'export.

Le poste convient à une forte personnalité capable de s'engager pour la réalisation de sa mission au sein d'un groupe performant.

Résidence dans l'Est de la France. Pratique de l'anglais et de l'allemand.



Écrire à J.E. LEYMARIE
CHATELIER CONSEILS
40 ter, avenue de Suffren,
75015 PARIS.

HAVAS CONTACT

ORGANISME INTERNATIONAL
recherche

H/F Formation PSYCHO/SOCIO

pour participer à mission d'étude de faisabilité projet évolution structurelle dans pays en voie de développement.

Début d'expérience secteur Conseil apprécié mais non éxigé.

Adresser curriculum-vitae, photo et motivations *sous réf.* 1818/O à :
A.M.P. 40, rue Olivier de Serres
75015 PARIS *(qui transmettra)*



PM Labinal est un groupe qui aime le succès et sait le partager avec ses 7 000 collaborateurs. Un groupe qui sait que la réussite est affaire de talent et de moyens (20 usines en France, 14 filiales à l'étranger, 2,3 milliards de CA).
Un groupe qui a choisi d'investir dans des secteurs porteurs : équipements sophistiqués pour l'automobile, l'aérospatiale, l'électronique, l'armement.
Si nous affichons clairement nos performances, c'est que nous savons que vous êtes un gagneur, que cela ne peut que vous séduire.

SIEGE

Jeune cadre chargé d'études financières

Nous vous confierons principalement la responsabilité de la préparation des tableaux de bord financiers et des dossiers de crédit.
Votre formation DECS, Ecole de Commerce ou de Gestion est complétée par une expérience de quelques années acquise en entreprise ou dans un cabinet spécialisé.
Lieu de travail Bois d'Arcy (78).

UNITE DECENTRALISEE

Chef du Personnel

Appuyé dans vos démarches par la direction des Affaires Sociales du groupe, vous assurerez l'entière responsabilité de la fonction :
- *mise en œuvre de la politique du personnel,*
- *conseil auprès de la hiérarchie,*
- *suivi et application de la législation sociale,*
- *administration et gestion du personnel,*
- *gestion de la paye informatisée.*

Une solide expérience acquise dans un contexte industriel, soit comme chef du personnel d'une unité, soit comme adjoint d'un directeur du personnel, vous définit comme un professionnel de la fonction.

DIVISION AEROSPATIALE ELECTRONIQUE

Ingénieur d'études

En liaison avec les clients et avec le Bureau d'Etudes du département, vous assurez les études et la réalisation d'adaptation de systèmes électromécaniques et électroniques sur des véhicules civils ou militaires.
Votre formation d'Ingénieur Mécanicien et vos connaissances en pneumatique sont éventuellement complétées par quelques années d'expérience.
Pour ce poste basé à Saint-Ouen (93), l'anglais est indispensable, l'allemand serait apprécié.

Ingénieur assistance technique europe

Dans le domaine des équipements pour véhicules civils et militaires, vous assurerez le suivi technique des clients, en prenant en charge, en amont, la définition de l'installation client et, en aval, le support technique après-vente.
Votre formation ingénieur généraliste à dominante électronique est éventuellement complétée par une expérience de quelques années dans une fonction travaux extérieurs.
Pour ce poste basé à Saint-Ouen (93), l'anglais et l'allemand sont impératifs. De fréquents déplacements à l'étranger sont à prévoir.

DIVISION CABLAGE AUTOMOBILE ET COMPOSANTS

Chef d'établissement Région Est de la France

Placé sous l'autorité du directeur industriel local, vous aurez l'entière responsabilité d'une unité (90 personnes) produisant et commercialisant des équipements électriques pour l'industrie automobile.
Diplômé d'une école supérieure d'ingénieur en électronique ou en électromécanique, vous avez une formation complémentaire en gestion (IAE - ICG).
Une solide expérience dans une fonction similaire vous permettra d'assumer l'ensemble des responsabilités incombant à la direction d'une petite unité autonome dans les domaines techniques, commerciaux, sociaux et de gestion.

Chef de bureau d'études

Vous assurerez la fonction Etudes de la Division :
- *Animation de l'ensemble du bureau d'études (30 personnes).*
- *Participation à la stratégie de développement des produits.*
- *Etude des systèmes de liaison électriques et électroniques sur véhicules terrestres et réflexion sur leurs évolutions.*
- *Recherche de concepts nouveaux.*

Vous possédez une formation SUPELEC ou équivalent et pouvez vous prévaloir d'une expérience d'au moins 5 ans en négociations techniques internationales.
Vous maîtrisez parfaitement l'anglais. La connaissance de l'allemand serait un atout supplémentaire.

Ingénieur d'affaires

En liaison avec le Bureau d'Etudes et le Bureau des Méthodes de la Division, vous serez en contact technique permanent avec les clients et assurerez les missions suivantes :
- *identifier et définir les besoins des clients en matière de liaisons électriques automobiles,*
- *négocier avec eux sur le plan technique la réalisation des produits d'applications,*
- *assurer le suivi de l'élaboration de ces produits d'application en liaison avec les chefs de projets,*
- *s'assurer du respect des normes d'homologation clients.*

Votre formation d'Ingénieur Electromécanicien - Electronicien est complétée par quelques années d'expérience.
Pour ce poste basé à Bois d'Arcy (78), vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Ingénieur spécification

Nous vous confierons les missions suivantes :
- *participation aux réunions organisées pour la création et l'évolution des normes,*
- *Analyse des normes et spécifications établies au niveau international ainsi que des recommandations particulières dans les pays visés à l'exportation,*
- *définition, mise au point et interprétation des essais de conformité aux normes.*

Votre formation d'ingénieur généraliste est complétée par des connaissances en électricité, électronique et matériaux.
Votre maîtrise de l'anglais est indispensable et vous possédez éventuellement quelques années d'expérience acquises dans le milieu automobile.

DIVISION RALENTISSEURS

Ingénieur export europe TELMA
Arts et Métiers - ESTACA - ENSI - ENI - ENSA

Nous vous confierons le suivi technique de nos produits auprès des services études et après-vente de grands constructeurs européens, ainsi que l'entretien des liaisons avec nos distributeurs locaux.
Votre expérience de 5 à 7 ans si possible dans le secteur automobile ou poids lourds vous permettra, dès votre entrée en fonction, d'assurer de réelles responsabilités.
Pour ce poste basé à Cergy Pontoise (95), l'allemand est indispensable, l'anglais serait apprécié. De fréquents déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Ingénieur responsable de la section essais ralentisseurs électromagnétiques TELMA
ESME - ENSI - ENI - ESTACA - INSA

Responsable de la réalisation d'essais avec le matériel de la société (ensemble routier maxi code), vous assurerez l'organisation et le suivi d'études menées en liaison avec les constructeurs de véhicules et des entreprises de transport.
Votre expérience de 2 à 3 ans dans le secteur automobile ou poids lourds et celle acquise dans un service essais ou instrumentation seront des atouts supplémentaires.
Ce poste basé à Cergy Pontoise (95) nécessite une grande disponibilité et la connaissance impérative de l'anglais.

Adresser C.V. et prétentions à P.M. Labinal Direction des Affaires Sociales - B.P. 64 - 78391 Bois-d'Arcy cedex.



LE CENTRE NATIONAL DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE

Chef du réseau des Caisses d'Epargne et de ses Sociétés Régionales de Financement.
LA DIRECTION FINANCIERE recherche un(e)

CHARGE D'ETUDES

De formation grande école (E.S.C., Ingénieur) ou Université, vous justifiez de 3 ans minimum d'expérience soit dans une banque, soit dans un établissement financier.

Vous participerez au développement financier du réseau en assurant les études financières d'optimisation des politiques d'emplois et de ressources des établissements du réseau.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. CE1 au CENCEP - 5, rue Masseran - 75007 PARIS.

Organisation et Publicité

Institut d'études de marché spécialisé dans l'automobile
BANLIEUE OUEST
recherche

CHARGÉ D'ÉTUDE

2 à 3 ans d'expérience en institut ou chez un annonceur.

Formation : maîtrise sciences éco, psycho-socio, IEP (DESS études de marché et d'opinion), Sup de co.

Anglais indispensable.

Envoyer C.V. avec photo et *prétentions* sous nº 8.072, LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Organisme situé dans le secteur logement renforce son service juridique et

recherche

JURISTES CONSEIL

Ces postes requièrent une expérience de quelques années dans le secteur immobilier (des connaissances du 1 % construction seraient appréciées).

Les candidats possèderont nécessairement une maîtrise en Droit Privé (avec des Formations complémentaires en gestion).

Discrétion assurée.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée, sous réf. 4370/LM, à MEDIA P.A. - 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

MEDIA P.A.

Le Monde
CADRES

UNE FONCTION CLE A CREER, UN CHALLENGE POUR UN JEUNE DIPLOME PASSIONNE DE CHIFFRES

ECONOCOM FRANCE est une entreprise jeune qui «invente» la distribution informatique professionnelle.

Nous sélectionnons des équipements informatiques dans le monde entier et aidons nos clients à faire le meilleur choix technique, commercial et financier.

Nous étions 20 personnes en avril 85, nous sommes 110 aujourd'hui et serons 150 en fin d'année.

Jeune Diplômé(e) Sup de Co ou Licence (Eco-Maths...), vous êtes l'interlocuteur permanent de la force commerciale et des différentes directions (Commerciale, Exploitation, Comptabilité). Vous mettez en place les procédures de gestion des commissions à verser à nos agents commerciaux.

Votre mission permanente consiste à analyser les décomptes de commissions établis par les agents (calculs d'actualisation, détermination des marges réelles par affaire...).

Ce poste, stratégique, est un véritable tremplin pour d'autres fonctions dans l'entreprise.

Merci d'écrire, sous réf. RC / M à
Olivier Béchu,
Directeur des Ressources Humaines
ECONOCOM FRANCE,
14, rue Pergolèse
75116 Paris.



FRANCE

LA DISTRIBUTION INFORMATIQUE PROFESSIONNELLE

Jonction

ENTREPRISE DE TOURISME gestionnaire de 20 villages vacances France *recherche* pour son département villages au siège parisien :

CONTROLEUR DE GESTION HOTELIÈRE

- Élaboration des budgets ;
- contrôles comptabilités et caisses.
- contrôle des stocks économat ;
- mise en place des procédures de gestion et assistance technique auprès des directeurs.

Le candidat retenu devra posséder une réelle exp. de 3 à 5 ans dans la gestion hôtelière, faire preuve d'un sens des relations humaines en adéquation avec les missions confiées. Les nombreux déplacements à prévoir supposent une grande disponibilité.

Rémunération annuelle offerte env. 175.000 F brut selon exp.

Ecrire sous n° 8.089
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Société prestigieuse de renom international produisant et commercialisant des produits de luxe. Effectif 650 personnes, recherche pour son siège basé à Paris

RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

Rattaché au Directeur des Relations Humaines, Vice-Président de la Société, il lui sera demandé d'assumer tout l'aspect juridique de la fonction personnel, les relations sociales, de superviser le recrutement et la formation.

Participant étroitement avec les services fonctionnels au processus actuel d'organisation, il devra mettre en place des outils de gestion permettant d'utiliser au mieux le potentiel humain de l'Entreprise.

Ce poste s'adresse à un candidat diplômé d'études supérieures, justifiant d'une réelle expérience de l'entreprise dont une partie en Direction des Relations Humaines ou en tant que Chef du Personnel, passionné, organisé, homme de dialogue.

Envoyer votre dossier (lettre manuscrite, C.V.), *sous référence* 60514 M, à notre Conseil Christiane JOGUET.

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier -
75009 PARIS

SICOMI

Une importante société de financement d'immeubles pour le commerce et l'industrie cotée en Bourse recherche pour assurer son développement un

DIRECTEUR IMMOBILIER

Membre du Comité de Direction, dépendant de la Direction Générale, vous avez la responsabilité :

- des travaux : négociation des *contrats et des marchés, suivi et contrôle* des travaux.
- du patrimoine (2 milliards de francs) :
  - gestion, suivi et optimisation des loyers et des charges, entretien, contrôle budgétaire.
  - maintenance à court et long terme.
  - commercialisation des locaux.

De formation supérieure, *votre expérience confirmée dans ces domaines* a été acquise dans une société d'investissement, de gestion et de promotion. *Passionné par votre métier, vous avez aujourd'hui l'occasion, en nous* rejoignant, de confirmer vos capacités en prenant des responsabilités *importantes dans une affaire en pleine expansion.*

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 609 289 M (à mentionner sur l'enveloppe).



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris

communiqué de presse

Alain VAISSIERE, 40 ans, Maîtrise de Droit, entre chez JACQUES TIXIER S.A. comme CONSULTANT SENIOR.

Il était précédemment Directeur des Relations Humaines de PIERRE FABRE S.A., l'un des premiers groupes pharmaceutiques et cosmétologiques français.

jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA BA

Société de construction et ventes de groupes électrogènes située en région parisienne (*proximité* LA DÉFENSE)

cherche

POUR SON DÉPARTEMENT GROS DIESEL ET TURBINES

1) UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Responsable de ce département, il lui sera demandé de monter et mener à bien des projets clé en main.

Excellent négociateur, le candidat :

- sera de formation ingénieur, spécialisé dans les gros moteurs Diesel et les turbines à gaz ;
- Devra justifier d'une bonne expérience (10 ans minimum) si possible du milieu des installateurs et d'une bonne connaissance de l'ingénierie.

2) UN INGÉNIEUR COMMERCIAL / RESPONSABLE DE ZONE

Il assurera le suivi et le contrôle de l'activité commerciale de 30 départements situés dans le Nord et l'Est de la France avec le concours d'ingénieurs commerciaux d'un réseau multiproduits.

Ingénieurs de formation (Violet, E.S.M.E...) les candidats auront 3 à 5 années d'expérience d'une fonction similaire, le sens des contacts commerciaux et une grande disponibilité.

Merci de faire parvenir votre candidature avec c.v. et prétentions sous réf. 4 913 à PIERRE LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75002 PARIS, qui transmettra.

JEUNE FILIALE (PROCHE BANLIEUE SUD)
D'UNE SOCIÉTÉ JAPONAISE
UN DES LEADERS MONDIAUX
EN OPTO ÉLECTRONIQUE

RECHERCHE

INGÉNIEURS ET TECHNICO-COMMERCIAUX

- Si vous êtes passionné, disponible, responsable ;
- Si vous ne voulez pas des contraintes des grosses sociétés ;
- Si vous avez des connaissances techniques dans ce secteur (formation au Japon) ;
- Si vous maîtrisez l'anglais.

Alors envoyer CV + photo + prétentions
MONDE PUBLICITÉ sous n° 8 086
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

cde

Comptoir des Entrepreneurs. Nous sommes spécialistes du financement *immobilier avec 2 200 personnes et plus de 20 milliards de francs de prêts,* accordés chaque année.

Pour promouvoir notre développement sur la région BOURGOGNE - FRANCHE COMTE, nous recherchons notre

Responsable commercial

Base DIJON **220 +**

Animant une équipe de commerciaux et directement rattaché au Directeur Régional, votre mission sera de :

- mener une action de vente auprès des professionnels de l'immobilier : prospection-renforcement de notre potentiel sur ce secteur - suivi des clients,
- étudier l'évolution du marché et proposer au Service Marketing de nouveaux produits.

De formation supérieure (Bac + 3 minimum), vous êtes disponible et mobile. Riche d'une première expérience dans le secteur du financement immobilier, ou proche, vous êtes enthousiaste à l'idée de participer à notre dynamisme commercial. Nous sommes en mesure de vous proposer une *solide rémunération en fonction de votre expérience.* Les entretiens pourront avoir lieu à DIJON.

Bernard Julhiet Psycom Alsace vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo) réponse et discrétion. Merci d'écrire sous réf. 5161 M, 4 quai Kléber, 67056 STRASBOURG CEDEX.



Bernard Julhiet
Psycom *ALSACE*

Membre de Syntec

SOURCES

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes d'

ingénieurs informaticiens

GROUPE SYSECA

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, *Maîtrise...*

De 0 à 5 ans d'expérience, désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :

- systèmes temps réel,
- informatique industrielle,
- logiciel de base,
- génie logiciel,
- systèmes de gestion,
- *systèmes de communication,*
- systèmes de gestion de bases de données.

Merci d'adresser lettre manuscrite, *CV, photo et prétentions sous réf.* M1310 à GROUPE SYSECA, Direction du Personnel, 315, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX

SYSECA (300 MF de C.A., 850 collaborateurs dont 85 % d'ingénieurs) est une *Société de services* et d'ingénierie informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Emplois et Entreprises

Groupe de Sociétés d'Investissement Immobilier
Paris 8e, *recrute*

jeunes collaborateurs

(H/F)

Pour intégrer l'équipe responsable du montage et de la réalisation d'opérations d'acquisitions et de constructions industrielles et commerciales (suivi de travaux, contrats de crédit-bail ou locations, actes d'acquisitions, garanties,...)

Formation supérieure exigée (Ecoles de Commerce, Droit, etc...) Petite expérience souhaitée.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-Vitae, photo et prétentions à :
MmeROBIN - 37, rue de Surène - 75008 PARIS

P.R.B.



Filiale d'un groupe international leader de l'alimentation animale recherche un

Jeune Juriste d'entreprise

Auprès du Secrétaire Général, il assurera le conseil, l'assistance et le contrôle pour l'ensemble des problèmes juridiques de la société.

Titulaire d'un DESS de Droit des Affaires avec, si possible des connaissances en Droit Agricole, vous avez une première expérience (2 à 4 ans) de Juriste généraliste acquise en entreprise ou en cabinet. Anglais nécessaire.

Ce poste est rapidement évolutif.

Lieu de travail : Saint Quentin en Yvelines (proximité du RER).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo sous référence NM 572 10 M à **TEG.**

TEG,
113 rue de
l'Université,
75007
PARIS.



DESSEIN

LE GROUPE CENTOR SE DEVELOPPE ET INTEGRE

A PARIS

Christiane JOGUET

Depuis plus de 15 ans Chef du Personnel
puis Conseil en Ressources Humaines
et sélection de Cadres.
Elle poursuivra les recrutements pour
une clientèle distribuant des produits de luxe
et attachée à la qualité de ses collaborateurs.

A LYON

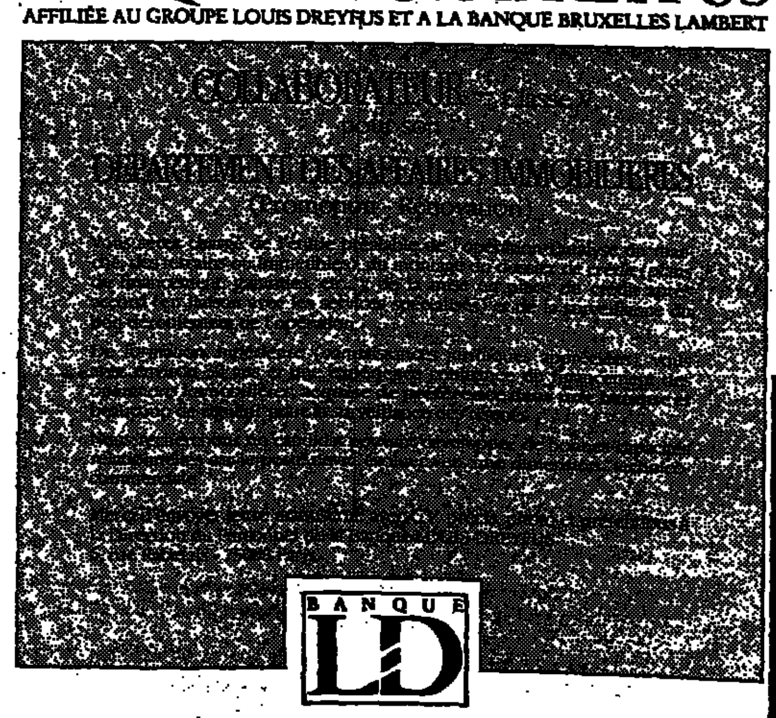
Guy ALIPS

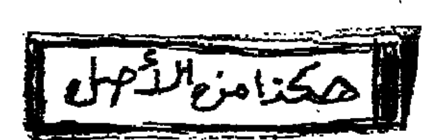
Ingénieur en Informatique, dans ce domaine
depuis près de 20 ans, en Entreprises
puis Consultant en Ressources Humaines.
Il poursuivra et développera les recrutements
de spécialistes tout en apportant
ses conseils en la matière.

centor
13 bis, rue Henri Monnier - 75009 PARIS
17, rue Louis Guérin - 69100 VILLEURBANNE
PARIS 42 85 15 53 ■ LYON 78 89 37 16 ■ MULHOUSE 89 32 26 26

BANQUE LOUIS-DREYFUS

AFFILIÉE AU GROUPE LOUIS DREYFUS ET A LA BANQUE BRUXELLES LAMBERT







DIPLOMES GRANDES ECOLES

Débutez votre carrière dans la gestion industrielle

Telle est l'opportunité qui vous est offerte par ESSO CHIMIE (1200 personnes dont plus de 300 cadres), société française du Groupe EXXON CHEMICAL.

Au sein d'une équipe performante et polyvalente, il vous sera confié des missions de gestion industrielle : traitement des flux de matières premières et produits finis de l'usine, calcul de prix de revient, établissement de tableaux de bord de Direction, développement d'applications informatiques pour le contrôleur... A moyen terme, vous pourrez poursuivre une carrière dans le groupe en France ou à l'étranger.

Nous souhaitons rencontrer des diplômés de Grandes Ecoles de Gestion (HEC - ESCP - ESSEC - Dauphine) débutants, ayant de réelles motivations pour cette fonction en milieu industriel.

La pratique de la langue anglaise est indispensable pour le présent et pour votre avenir dans le groupe.

Le poste est basé dans le complexe pétrochimique de Notre-Dame de Gravenchon, entre Rouen et Le Havre.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 1-1/507 BS à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

Département TELECOMS d'une S.S.I.I de premier rang, partenaire de groupes industriels de taille internationale, recherche pour la région ALSACE

ingénieurs informaticiens

- Vous êtes issu d'une grande école, titulaire d'un DEA ou d'une maîtrise en informatique.
- Vous avez de 2 à 4 ans d'expérience dans le développement de logiciels sur microprocesseurs.

Dans le cadre de notre expansion, nous vous proposons de rejoindre nos équipes pour participer au développement de :

systèmes de communication

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prét. sous réf. 9134 à
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney, 75002 PARIS

Entreprise de pointe
filiale de grands groupes industriels français
recherche
pour son Département Transport

un cadre commercial

HF

d'environ 35 ans.

Diplômé(e) d'une Ecole Supérieure de Commerce pour prendre la responsabilité d'un secteur d'activité à caractère international.

Il assurera pour ce secteur d'activité :
- *les contacts clients et la négociation des contrats,*
- l'animation d'une petite équipe chargée de l'exécution des opérations,
- le suivi des coûts.

Il lui est demandé :
- une expérience commerciale positive de plusieurs années, si possible dans une activité de services,
- un bon maniement indispensable de l'anglais. La connaissance de l'allemand serait appréciée.

Le poste est à pourvoir à Paris, immédiatement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. M 1310 à



Bailly Conseil
128, bd Haussmann, 75008 PARIS

Emplois et Entreprises

Organisme para-public renforce son service expertise et

recherche **AUDIT CONSEIL**

REVISEUR CONFIRME

POUR DES MISSIONS D'EXPERTISE

Les deux postes requièrent impérativement une expérience d'audit.
Les candidats seront diplômés d'études supérieures (DECS, HEC, ESSEC, Sciences Po, Dauphine, ESC...).

Discrétion assurée.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée, sous réf. 4369/LM, à **MEDIA P.A.** - 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

MEDIA P.A.

Soucieuse de mieux répondre aux attentes de ses clients et d'assurer avec ses candidats des relations de qualité, l'équipe du cabinet

KRENO Consultants

leur offre à partir du lundi 13 Octobre

un nouvel espace

82, rue de la Victoire 75009 Paris
Téléphone : (1) 48.78.00.10

KC

Hewitt Associates

RÉMUNÉRATIONS CARRIÈRES

CONSULTANT SENIOR

en rémunération et stratégie sociale

Nous sommes affiliés à l'une des premières sociétés américaines de conseil en rémunération, retraite, prévoyance et gestion financière des ressources humaines. Hewitt Associates compte près de 1600 salariés, implantés dans 15 pays. Notre bureau de Paris connaît depuis plusieurs années une très forte et régulière progression.

Nous intervenons en conseil de direction auprès de grands groupes français et internationaux et d'entreprises moyennes performantes. Nous réalisons les notes et enquêtes "rémunérations et carrières".

Nous proposons à un diplômé d'une grande école, parlant anglais et ayant au moins 4/5 ans d'expérience en cabinet et/ou entreprise de nous rejoindre pour être un des moteurs de notre développement.

Au sein d'une équipe très soudée, il se verra confier des responsabilités importantes : réalisation des études, missions de conseil, actions de développement.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, merci d'envoyer votre dossier en précisant la référence 5977 à Roland Gardeux – Sérifo – 47 bis, avenue Bosquet, 75007 PARIS.

SÉRIFO
Membre de Syntec

Organisme spécialisé dans l'ingénierie de la formation et de la reconversion

DÉPENDANT D'UN GRAND GROUPE PUBLIC

RECHERCHE

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Rattaché au directeur général, il assurera notamment :
- Le suivi de la comptabilité générale et analytique, des budgets et de la trésorerie ;
- Le contrôle des procédures informatiques ;
- La gestion du personnel et des relations sociales ;
- Les déclarations fiscales et sociales ;
- Assistance administrative, juridique et fiscale de la direction.

Le candidat, âgé d'une trentaine d'années au moins, sera titulaire d'une maîtrise en gestion ou en droit, d'un C.A.A.E. ou d'un diplôme équivalent. Une première expérience et une connaissance de l'informatique seront appréciées.

**Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous n° 8.073
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 Paris.**

Le groupe des populaires d'assurances

recrute pour sa branche *I.A.R.D.*

ÉLÈVES INSPECTEURS

maîtrise de droit

- *Aimant les contacts humains pour formation des agents.*
- Promotion des produits et règlements des sinistres.
- Emploi en province.
- Stage au siège social : 12 mois minimum.

Adresser c.v. et photo à : M. PELLETIER,
13, square Max-Hymans, 75744 Paris Cedex 15.



Jeune ingénieur mais déjà l'étoffe d'un patron, vous êtes organisé, autonome et savez prendre rapidement la bonne décision.

Vous voulez réussir vite, c'est à dire accéder rapidement aux responsabilités dans une entreprise importante et performante qui saura vous assurer une évolution à votre mesure.

Dans notre entreprise de BTP, filiale d'un groupe industriel de 50.000 personnes c'est sur le terrain que nous vous proposons de faire vos premières armes en prenant après une solide formation, la responsabilité d'un de nos chantiers (environ 25 personnes) dont vous assurerez en toute autonomie la gestion administrative, financière, technique et humaine.

Alors, tentés ? Merci d'adresser lettre + C.V. + photo sous réf. 222 à

MEDIA P.A. NORD - PICARDIE
13, rue Jeanne Maillotte
59800 LILLE, qui transmettra

MEDIA P.A.

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Futur D.G. — Région de Chartres

Spécialisée dans la conception et la fabrication de matériel de manutention mécanique de grains, occupant une position de leader dans son secteur d'activité, la Société connaît une expansion continue. Atteignant aujourd'hui 110 millions, son chiffre d'affaires a triplé en 10 ans. Elle réalise plus du quart de ses ventes à l'exportation. Son effectif dépasse 200 personnes.

Approchant de l'âge de la retraite, son Président souhaite réduire progressivement ses activités en déléguant certaines tâches à un D.G.A. avant de lui confier la direction de l'affaire. Outre la gestion globale de l'entreprise, celui-ci devra intervenir personnellement dans les relations avec les clients les plus importants, négocier les gros contrats et faire les choix techniques qu'ils impliquent.

Le candidat retenu devra impérativement remplir quatre conditions :
- formation Ingénieur Mécanicien,
- âge 45 ans environ,
- expérience de la gestion d'une entreprise ou d'un centre de profit de même taille,
- pratique courante de l'anglais.

Adresser C.V. détaillé sous référence 262/15 M à :
FRANCE CADRES
22, rue Saint-Augustin
75002 PARIS

FRANCE CADRES

SVP, Groupe International de conseil en information, leader sur son marché,

recherche
pour sa maison mère implantée en France

1 consultant

qui renforcera l'équipe de son Département "ECONOMIE"

Votre formation de base est économique, mais que vous soyez Débutant ou Expérimenté, vous souhaitez intégrer une équipe dynamique.

Passionné par la communication, vous êtes bien entendu un homme de conseil.

Envoyez votre C.V. détaillé
à Madame E LIPUSCEK
SVP, 54 rue de Monceau,
75008 PARIS.

SVP

- Nous sommes un groupe de mécanique et d'électromécanique (+ 1 000 personnes, 600 MF de C.A.).

Nous recherchons pour une de nos filiales (80 personnes) spécialisée dans conception, fabrication et vente de tableaux électriques : automatisme - B.T.-M.T... **un Directeur d'établissement.**

Fonctions : placé sous l'autorité directe du Président Directeur Général situé au siège du groupe, il lui appartiendra :
- de développer la société sur le plan commercial,
- d'assurer l'organisation et de contrôler la gestion de l'ensemble des services,
- d'animer le personnel et son encadrement.

Profil : Ingénieur de formation, les candidats devront pouvoir justifier, si possible, d'une solide expérience de direction d'unité et de réelles aptitudes commerciales.

Le poste est à pourvoir à **CHOLET (Maine et Loire).**

Merci d'envoyer candidature avec C.V. détaillé + prétentions s/réf. **4909** à **PIERRE LICHAU S.A.**
10, rue de Louvois - 75002 PARIS
qui transmettra.

UN DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT

Pierre Lichau

EQUIPEMENT AUTOMOBILE

Ingénieur Grande Ecole : négocier les ventes export

Regroupant près de 30 000 personnes, nous assurons notre développement auprès de l'ensemble des constructeurs mondiaux (tourisme + poids lourds).

Un enjeu : gérer les projets en cours de développement de nos produits et obtenir de nouveaux marchés.

Votre mission : prendre en charge les relations techniques et commerciales avec les bureaux d'études et les services achats de nos clients européens.

La réussite dans cette première fonction ouvrira de larges possibilités d'évolution de carrière, au-delà du domaine initial de compétences.

Ingénieur Généraliste, à dominante mécanique ou électrotechnique (Centrale, AM, ESE, ENSIEG...), vous disposez d'une expérience industrielle de 2 à 3 ans.

Basé à Paris, ce poste implique des déplacements de courte durée en France et à l'Etranger ; la pratique courante de l'allemand est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature à notre Conseil ALGOE, en écrivant sous référence 963 M, 9 bis route de Champagne, 69134 ÉCULLY CX.

ALGOE

DESSEIN

L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'INFORMATIONS ET D'ACTIONS MUSICALES DE SEINE-ET-MARNE (ADIAM 77)
(Subventionnée par le Conseil Général de Seine-et-Marne et le Ministère de la Culture et de la Communication).

RECRUTE

UN(E) DÉLÉGUÉ(E) DÉPARTEMENTAL(E) A LA MUSIQUE DIRECTEUR(TRICE) DE L'ADIAM 77

Les candidats devront justifier :
- D'un diplôme d'enseignement supérieur ;
- D'une culture ou d'une pratique musicale sérieuse ;
- D'une expérience d'organisation et de gestion d'une activité culturelle.

Ils devront adresser avant le 31 OCTOBRE 1986
(cachet de la poste faisant foi) à :
Hôtel du Département de Seine-et-Marne
Direction Générale des Services Départementaux
77010 MELUN CEDEX

- Un curriculum vitae détaillé ;
- Une photographie d'identité (récente);
- Une lettre de cand. manusc. (expliquant notamment les motivations du candidat).

COMMERCIAUX

expérience prise de rendez-vous téléphoniques et visites clientèle, direction générale, entreprises région parisienne.
Excellente présentation et culture générale.
Voiture nécessaire.
Env. lettre manuscrite + c.v., photo retournée et prétentions à ASP, 22, rue de Varenne, 75007 PARIS.

Clinique importante banlieue NORD-EST
recherche

SURVEILLANTE

SERVICE HEMODIALYSE.
Très bonne expérience exigée.
Salaire très motivant.
Envoyer c.v. à
Clinique du Bois-d'Amour,
19-21, av. du Bois-d'Amour,
93700 DRANCY.

UNIVERS DE LA GESTION

Nos filiales... vous intéressent...

Nous sommes le Département FILIALES d'un GROUPE (6 milliards de francs, 6 000 personnes), solide, implanté en France et à l'étranger. Nous gérons pratiquement 40 % des informations comptables et financières de l'ensemble de l'activité... Aussi avons-nous besoin *de nous renforcer et créons donc deux postes que nous vous proposons :*

Contrôleur de gestion

Selon l'infrastructure des filiales, vous dialoguerez avec vos homologues ou... serez appelé à « bâtir » vous-même. Vous participerez à la planification du Groupe, vous gérerez des tableaux de bord qui vous serviront pour exercer un contrôle budgétaire et proposer des actions sur le terrain. Quelques études économiques ponctuelles vous permettront de resituer les filiales dans leur environnement. (Réf. V/GT/LM)

Auditeur senior

Selon la « taille et le poids » de la filiale concernée, vous serez appelé à intervenir vous-même « en profondeur » ou bien à « dialoguer » *avec la Direction financière concernée. Mais dans tous* les cas, vous vous intéresserez au plan comptable, aux procédures, à l'organisation administrative et informatique, aux outils de gestion, etc. *(Réf. V/AS/LM)*

Pour le Contrôle de gestion, nous préférerions, à partir d'une formation Ecole de Commerce, que vous ayez fait vos premières armes en entreprise, sans que votre expérience soit supérieure à environ 3 ans. Les déplacements seront de courte durée.

Pour le poste d'Auditeur senior, nous souhaitons que vous ayez 3 ans d'expérience d'un cabinet si possible anglo-saxon, possédiez le DECS et acceptiez de vous déplacer tant en France qu'à l'étranger.

Que vous soyez intéressé par l'une ou l'autre de ces propositions, votre potentiel, vos qualités d'analyse et de synthèse doivent vous permettre un développement de carrière intéressant. A bientôt !

René DAGIRAL, notre Conseil, attend votre résumé de carrière sous la référence choisie.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

GRACE

L'un des premiers mondiaux de la chimie, 80 000 personnes sur cinq continents, 8 000 personnes en Europe. Une société Française à Epernon, près de Rambouillet : 1000 personnes, un chiffre d'affaires de 900 millions de Francs en 1985.

Des technologies de pointe dans des secteurs variés de la chimie et de la transformation des matières plastiques.

ANALYSTE FINANCIER
ESSEC, HEC, SUP DE CO...

Votre profil :
- Débutant(e) ou avec une courte expérience.
- Vos qualités de communication sont incontestables.
- Vos connaissances de l'outil informatique vous permettront de vous adapter rapidement à notre environnement.
- Vous maîtrisez parfaitement l'Anglais.
- Et, bien entendu, vous avez d'excellentes capacités d'analyse, de synthèse et d'initiative.

Votre mission :
- Au sein du service financier :
  - Analyse et suivi des investissements de l'entreprise.
  - *Responsabilité des budgets : - d'investissement*
    - d'une ligne de produits.

Ce poste de haut niveau ouvre des opportunités de carrière à la mesure du potentiel des candidats.

Adressez rapidement votre dossier de candidature (sous référence MO/623) à André GUERRE - GRACE Sàrl - B.P. 9 - 28231 EPERNON.

Organisation et Publicité

Groupe d'établissements financiers, nous recherchons notre

RESPONSABLE MÉTHODES ET PROCÉDURES COMPTABLES

Ce poste s'adresse, bien sûr, à un confirmé, de formation *maîtrise de gestion (ou DECS complet)*, possédant une expérience de 2 à 5 ans en Cabinet d'Audit Comptable *ou en Société* d'Audit et de bonnes connaissances en informatique.

- *Participer à la conception, à la mise en place* et à la maintenance des systèmes de gestion et d'information ;
- assurer l'interface entre les différentes directions de la société pour l'ensemble des aspects comptables seront ses principales missions.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Media System (réf. 192), 2, rue de la Tour-des-Dames, 75009 PARIS, qui transmettra.

média-system

PROVENCE - ALPES - COTE-D'AZUR

responsable département crédit

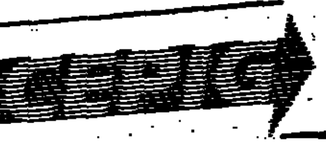
8 000 dossiers engagés/an – 60 personnes

Un important Organisme Financier recherche son Responsable Département Crédit.

Le candidat retenu, 40 ans environ, de formation supérieure écono*mique ou juridique, devra être un spécialiste de haut niveau des* questions de crédit et avoir une expérience de plus de 3 ans de direction des engagements ou du crédit.

Sous l'autorité du directeur administratif et financier, il devra proposer puis mettre en œuvre une stratégie financière et commerciale de développement de son département, organiser et animer l'appareil de gestion administrative des dossiers de prêt, manager le département.

Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite et C.V., sous référence RDC à notre Conseil



CEPIG
16, rue Franklin,
75116 Paris.

Organisation et Publicité



HAUT NIVEAU

Importante banque Paris-2e recherche un collaborateur maîtrisant parfaitement les produits **SICAV** et **FCP**.

Ce collaborateur assurera, sous la responsabilité directe du Chef de Service, l'encadrement, l'animation et l'organisation d'une équipe de 40 personnes chargée de la gestion administrative et comptable de nombreux fonds communs de placement et SICAV.

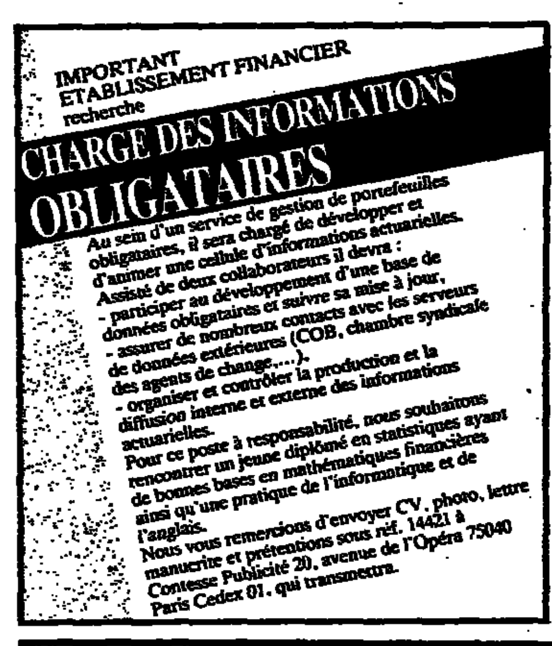
Ce poste à caractère évolutif conviendrait à un cadre de haut niveau âgé d'au moins 35 *ans, titulaire du* ***DECS*** ou d'un **diplôme équivalent**.

De solides *qualités d'organisation*, assorties du goût des contacts humains, sont nécessaires.

La préférence sera donnée à un candidat ayant plusieurs années d'expérience dans ce type d'activité.

Merci d'adresser C.V., **photo** et prétentions, sous la *réf. 4372/LM, à* ***MEDIA P.A.*** *- 71, avenue Victor-Hugo* 75116 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA



IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER recherche

CHARGE DES INFORMATIONS OBLIGATAIRES

Au sein d'un service de gestion de portefeuilles obligataires, il sera chargé de développer et d'animer une cellule d'informations actuarielles.
Assisté de deux collaborateurs il devra :
- participer au développement d'une base de données obligataires et suivre sa mise à jour,
- assurer de nombreux contacts avec les serveurs de données extérieures (COB, chambre syndicale des agents de change,...),
- organiser et contrôler la production et la diffusion interne et externe des informations actuarielles.

Pour ce poste à responsabilité, nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé en statistiques ayant de bonnes bases en mathématiques financières ainsi qu'une pratique de l'informatique et de l'anglais.

Nous vous remercions d'envoyer CV, photo, lettre manuscrite et prétentions sous réf. 14421 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Société internationale Cergy-Pontoise

recherche

ANALYSTE COMPTABLE

Niveau DECS, ESC...

Rattaché au directeur financier, il établira des tableaux de bord et reporting mensuels pour le groupe et participera à l'élaboration des plans, budgets...

Une première expérience et une connaissance de la comptabilité anglo-saxonne sont souhaitées.

Envoyer lettre manuscrite, c.v. et prétentions sous nº 8 091 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, Paris-7e.



HAY FRANCE

Groupe immobilier important recherche un jeune cadre à fort potentiel (HEC, ESSEC ou Sup de Co + ICG ou DECS), avec si possible, une courte expérience du contrôle de gestion ou de l'audit interne ou externe, pour lui confier :
- l'élaboration et l'actualisation des procédures de contrôle pour deux sociétés du Groupe.
- la mise en place de tableaux de bord et de systèmes de gestion fiables et conformes,
- l'analyse et l'interprétation des résultats susceptibles d'orienter les décisions stratégiques des dirigeants,
- la gestion de trésorerie et des études de rentabilité pour divers placements financiers.

Ce poste clef, dans la structure, est appelé à une évolution rapide pour un cadre de valeur, notamment la Direction administrative et financière de l'une des sociétés du Groupe.

Les candidatures, s/réf. 87012/LM, seront examinées par notre Conseil,

Sonia Lipszyc
HAY Managers
13, rue Alphonse-de-Neuville - 75017 PARIS

MEDIA PA

---

important Cabinet de Conseils
recherche pour secteurs
VENDEE et CHARENTE MARITIME

JURISTES CONFIRMES

La pratique du Droit des Sociétés et du Droit des Affaires est exigée (3 ans minimum).

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo avec prétentions s/réf. **9770** à **VALENS CONSEIL** - BP 359 75064 PARIS Cedex 02 qui transmettra.



jeunes ingénieurs chantiers

REGION PARISIENNE

Notre entreprise est membre d'un très grand Groupe international. Nous concevons, fabriquons et commercialisons dans le *monde entier des*

TURBO-MACHINES

Nous recherchons plusieurs

JEUNES INGENIEURS
(CENTRALE, A.M., ENSI MECANIQUE, IDN ...)

Après formation, ils auront la responsabilité du montage et de la mise en service de nos produits en

EUROPE, ASIE, AMERIQUES

Grande disponibilité et anglais indispensables.

De larges perspectives d'avenir sont ouvertes dans notre Groupe.

Merci d'écrire sous référence 5045-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville, 75010 Paris qui transmettra.

I.C.A. *International Classified Advertising* NEW YORK PARIS

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE INTERDÉPARTEMENTALE VAL D'OISE-YVELINES recherche

INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE

A.M. Supelec ou équivalent

Missions :
- Conseils auprès des PMI ;
- Réalisations d'études techniques et économiques ;
- Recherche d'axes de développement.

Expérience professionnelle. 5 ans minimum.
Le poste est à pourvoir à PONTOISE (95).

Envoyer lettre manuscrite, c.v., photo au service du personnel. CCII, 21, av. de Paris, 78011 VERSAILLES.

ASSOCIATION TOURISME SAVOIE recherche

1 COLLABORATEUR (TRICE) ADMINISTRATIF

Gestion administrative. Gestion personnel. Secrétariat général: connais. comptables.

- Formation supérieure ou équivalente.
- Exp. similaire dans tourisme associatif.

Env. lettre + CV + photo + prét. à MONSIEUR LE DIRECTEUR RENCONTRES HORIZONS NOUVEAUX 17, rue J.-P. Veyrat. 73000 CHAMBÉRY.

Vous avez
UNE FORMATION BANCAIRE
UNE EXPÉRIENCE BANCAIRE.
ou LES DEUX.

Vous avez une grande adaptabilité et la volonté de progresser, le souci d'une rémunération motivante.

Nous vous offrons d'utiliser vos compétences, de maintenir et d'affiner vos connaissances, d'augmenter votre expérience, de travailler dans un contexte attractif et varié par le biais d'un nouveau secteur d'activité : l'intérim bancaire.

Envoyer CV détaillé et photo à BANK SERVICES

Service d'intérim au service des Banquiers et Agents de change. 71, rue de Dunkerque, 75009 Paris.

NE PAS SE PRÉSENTER



UNIVERS DE LA GESTION

Responsable clientèle particuliers

Banque - 200/260.000 F

Bordeaux - Une banque à taille humaine, réputée dans son secteur, et filiale d'un groupe bancaire international, recherche son responsable clientèle particuliers, pour son agence de Bordeaux. Placé sous l'autorité directe du chef d'agence, et disposant d'une *équipe de 6 personnes*, il aura pour mission de développer de manière très active un portefeuille de clientèle "haut de gamme" (comptes personnels commerçants, professions libérales...), en proposant des produits à caractère d'investissement (SICAV, FCP...). Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre bancaire confirmé, fortement motivé par le commercial, âgé de 33 ans minimum, de préférence diplômé de l'enseignement supérieur et ayant une expérience minimum de 4 ans du processus de vente de produits bancaires à une clientèle privée de haut niveau. La pratique de l'animation d'équipes constituerait un plus. La rémunération de l'ordre de 200/260.000 francs sera fonction de l'expérience acquise. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R 9192M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Second d'agence

Banque - 200/250.000 F

Une banque à taille humaine, réputée dans son secteur, et filiale d'un groupe bancaire international recherche un second d'agence. Basé en très proche banlieue sud-est de Paris, il assistera le chef d'agence dans la gestion du point de vente (11 personnes) et sera plus particulièrement chargé des relations avec une clientèle PME/PMI dont il développera le portefeuille. Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre bancaire, âgé de 30 ans minimum, de préférence diplômé de l'enseignement supérieur , et ayant une expérience d'au moins trois ans de la clientèle PME/PMI. Il s'adresse, soit à un directeur de petite agence, soit à un adjoint, soit à un exploitant qui souhaite évoluer. La rémunération, de l'ordre de 200/250.000 francs, sera fonction de l'expérience. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R 9191M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Responsable clientèle PME/PMI

Banque - 200/250.000 F

Une banque à taille humaine, réputée dans son secteur, et filiale d'un groupe bancaire international, recherche son responsable clientèle PME/PMI. Basé à Paris, et placé sous l'autorité directe du chef d'agence, il s'intégrera dans l'équipe existante (3 personnes) et bénéficiera sur place de l'assistance technique et administrative dont il aura besoin. Il prendra ainsi en charge un portefeuille de clients qu'il gérera et développera de manière autonome. Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre bancaire, âgé de 30 ans minimum, de préférence diplômé de l'enseignement supérieur et spécialisé dans les relations avec une clientèle PME/PMI. La rémunération, de l'ordre de 200/250.000 francs sera fonction de l'expérience. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R 9190M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Responsable administratif titres français

Banque - 200/240.000 F

Une banque internationale située à Paris, réputée dans son secteur, recherche son responsable administratif titres français. Placé sous l'autorité directe du responsable du service titres, et disposant d'une équipe, il aura pour mission d'effectuer le traitement des transactions réalisées sur les bourses françaises pour le compte de la banque ou des filiales du groupe et des clients. Il assurera le suivi des SICAV de la banque ainsi que les relations avec les charges d'agents de change et l'administration. Ce poste de cadre ne peut convenir qu'à un candidat âgé de 30 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur ou équivalent. Il possède une expérience bancaire de 4 à 5 ans comme responsable ou adjoint du responsable d'une section titres français et a acquis une connaissance des techniques des marchés monétaires et financiers : bourse, MATIF, réméré... La pratique de l'anglais est souhaitée. La rémunération de l'ordre de 200/240.000 francs pourra éventuellement être supérieure si l'expérience le justifie. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R 9181M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Banque régionale

Autonome au sein d'un groupe national important, cette banque régionale (400 personnes, 19 agences) met en place une nouvelle structure d'exploitation. Elle recherche :

l'adjoint du directeur d'un de ses groupes d'agences.

Il aura pour mission d'une part de développer un portefeuille de clientèle, d'autre part d'animer une équipe de gestionnaires plus particulièrement tournés vers les particuliers, les artisans et les commerçants. Agé d'au moins 28 ans, le candidat possède une bonne formation bancaire type I.T.B. et a acquis une expérience d'au moins cinq ans en exploitation à des fonctions d'encadrement et d'animation commerciale. La rémunération se situera dans une fourchette de 200 à 240.000 francs. Ecrire à *Marie-Odile* VAGNON en précisant la référence A/3912M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

78, Bd du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. 78.93.90.63

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Chargés d'affaires crédit immobilier

Banque - 120/170.000 F

Une importante banque spécialisée dans les crédits immobiliers, notamment auprès des professionnels, recherche deux chargés d'affaires. Basés au siège à Paris, ils assureront après une période de formation, le montage complet de crédits, à court terme ou à long terme, accordés aux professionnels de la construction ou de la rénovation comme aux investisseurs ou aux entreprises qui se constituent un patrimoine immobilier propre. La fonction comporte à la fois le contact avec une clientèle d'opérateurs, la mise en place et le suivi des financements de leurs projets, et l'étude d'opérations ponctuelles importantes ou complexes. Ce poste met en œuvre des compétences juridiques, fiscales et comptables. Il ne peut convenir qu'à un candidat âgé de 25 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur (Sciences Po, ESC ou équivalent) justifiant d'une courte expérience dans le domaine du crédit immobilier et/ou de la banque, ou à défaut un candidat débutant pouvant faire preuve d'une réelle capacité de jugement et de contact, de rigueur d'analyse et fortement motivé. La rémunération pourra éventuellement être supérieure à 170.000 francs si l'expérience le justifie. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R 9189M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Le Monde CADRES

THÉATRE DES ARTS DE CERGY-PONTOISE cherche

COMPTABLE

Niveau BTS ou DECS

- *Comptabilité informatisée ;*
- analyse financière ;
- gestion budgétaire ;
- relation directe avec le directeur.

Env. CV : Théâtres des Arts de Cergy-Pontoise, BP 307, 95027 CERGY CEDEX.

Petite société éditions orientations et publicité scolaire rech. libre de suite

ASSISTANTE UNIQUE

Bac mini. (dactylo souhaitée) pour administration éditions, suivi ocial, réception clientèle. Expérience exigée. Env. CV manuscrit + photo et prét. sous n° 8.080 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Montessuy, Paris-17ᵉ Réponse assurée.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS QUARTIER LA DÉFENSE

recherche *pour élaboration des budgets*

ASSISTANT ADMINISTRATIF

Niv. BTS Gestion ou équival. Not. informatiques souhaitées.

Adr. c.v. et prétentions sous n° 23 028, réf. à porter sur enveloppe à LA PUBLICITÉ FRANÇAISE 23, avenue de Neuilly, 75116 PARIS, qui transmettra.

VILLE DE BANLIEUE EST RÉGION PARISIENNE

Recherche pour son service information municipale :

UN (E) COLLABORATEUR (TRICE) DE RÉDACTION

- *Niveau bac + 3 ;*
- *disponibilité ;*
- *aptitude à s'intégrer dans une équipe ;*
- *qualités rédactionnelles ;*
- *Connaissances vie municipale souhaitées.*

Ecrire sous le n° 8.077 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Montessuy-7ᵉ

HEBDOMADAIRE ECONOMIQUE ET FINANCIER recherche

JOURNALISTES

même débutants

- Connaissant bien la Bourse, les Affaires et ayant de bonnes notions d'analyse financière.
- Ayant bonnes notions juridiques, fiscales, placements divers.

Ecrire avec CV, photo et prét. sous réf. 6140 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra *75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.*

CONTESSE

CONSTRUCTION INDUSTRIALISÉE BÉTON

La société exploite depuis plusieurs années un procédé de préfabrication béton. Elle recherche pour son service technique un jeune

INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT ESTP, INSA

D'environ 30 ans, il a quelques années d'expérience en bâtiment TCE. Sa mission : adaptation du procédé à des nouvelles utilisations et simplifications techniques pour une meilleure rentabilité. La société située en province offre de réelles perspectives *d'évolution.*

Adresser candidature sous réf. 2 226 à SOURCES, 144, rue de Rivoli, 75001 Paris.

MAISON D'ÉDITION INTERNATIONALE, recherche

GESTIONNAIRE

Très expérimenté (e). Formation juridique recommandée. Photo + *CV dét. sous n° 8.087* LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Montessuy, Paris-7ᵉ.

Centre de doc. du CNRS recherche 2 COLLABORATEURS pour analyse indexation documents scientifiques en : informatique (niv. maîtrise ou lic.), métallurgie (niv. ingénieur ou maîtrise). Contrat 2 ans, anglais indispensable. Env. c.v. et lettre manuscrite à CDST-CNRS, pièce 107, 26, r. Boyer, 75971 Paris Cedex 20.

Ville d'EPINAY-sur-SEINE Seine-Saint-Denis recherche pour son service information

UN CHARGÉ D'INFORMATION ET DE RELATIONS EXTÉRIEURES

- *Spécialiste en communication ;*
- ayant formation universitaire ou équivalent, de 2 à 4 ans.

Envoyer CV avec photo et prétentions à M. le Maire Hôtel de ville 93800 Epinay-sur-Seine.

AUTEUR recherche ASSISTANTE RÉDACTRICE libre de suite pour participer à la réalisation d'ouvrages didactiques et littéraires, dossiers et articles de fond. *Dactylo souhaitée. BAC* + 2 min. Expérience exigée. Env. c.v. manuscrit + photo sous n° 8 079 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Montessuy, Paris-7ᵉ.

PIGIER LANGUES recherche

PROF. DE COMMERCE INTERNATIONAL

pour enseignement, niveau BTS quelques heures par semaine. Env. candidatures au 29, quai Saint-Michel, 75005 Paris.

ORGANISME FINANCIER DE CAUTIONNEMENT

recherche pour son SERVICE DES ENGAGEMENTS

un CHARGÉ D'ÉTUDES

ayant pour mission d'analyser les bilans, de suivre l'exécution des contrôles comptables et d'examiner l'évolution de la situation administrative et financière des personnes garanties.

Le candidat devra :

- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures (maîtrise Sciences Eco., gestion, Sciences Po Eco-Fi, Ecole de Commerce) ;
- Etre âgé d'environ 30 ans ;
- Avoir au moins trois ans d'expérience professionnelle dans le suivi du risque ;
- Etre disponible rapidement.

Envoyer lettre manuscrite, c.v. dét., photo et rémunération souhaitée à : SO.C.A.F., 26, avenue de Suffren, 75015 Paris, sous la réf. 10 000.

MEMORIALISTE

LYON

Cette société lyonnaise d'expertise comptable à taille humaine est très bien introduite dans une clientèle de moyennes et grandes entreprises dont certaines cotées en Bourse.

Le collaborateur recherché à la responsabilité de *dossiers qu'il traite de façon autonome* ou en équipe, essentiellement pour des mandats de commissariat, et accessoirement pour des missions d'expertise comptable ou de conseil.

Ce poste convient à un jeune mémorialiste de 28/30 ans, ayant déjà conduit des dossiers de révision ou d'audit dans des sociétés de taille conséquente. Les missions se déroulent principalement en région lyonnaise.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 8388 B, à REUSSITES - 11, quai Rambaud - 69002 LYON.

Membre de Syntec

RÉUSSITES AVISO

MEDIA BI.

LE CREDIT COOPERATIF

recherche dans le cadre de son développement

DES CHARGÉS DE CLIENTELE *HF*

pour

GRENOBLE, POITIERS, ORLEANS ET REGION PARISIENNE

Diplômés d'Enseignement Supérieur, les candidats retenus auront acquis une expérience de 3 à 5 ans dans l'analyse financière des PMI, soit dans un établissement bancaire ou financier, soit au sein des services économiques d'organisations professionnelles.

L'aptitude à négocier avec des chefs d'entreprise, petites et moyennes, est primordiale.

Envoyer CV, avec mention de la ville choisie, photo, lettre manuscrite et prétentions à **N.5540 - PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra**

Notre P.M.E. (C.A. 85 MF) sur son créneau de haute technologie connaît une forte expansion

NOUS RECHERCHONS

UN(E) CONTROLEUR DE GESTION

dynamique pour assurer cette fonction au sein de notre établissement. En étroite *collaboration* avec le président, vous serez chargé de *mettre en place* une organisation de contrôle de gestion et de reporting mensuel, de contrôler l'exécution des instructions du président.

L'évolution de votre carrière sera fonction de vos réalisations. Si vous réussissez la mission qui vous est confiée, un poste de plus haute responsabilité pourra vous être proposé.

Pour ce poste évolutif et de responsabilité, nous souhaitons rencontrer un professionnel de trente ans minimum ayant des qualités d'organisation, de méthode, d'initiative et le sens du dialogue.

Diplômé d'une école de gestion et du DECS, il est souhaitable d'avoir une première expérience dans un cabinet d'audit international.

L'anglais est indispensable. Le candidat doit avoir une personnalité suffisamment affirmée pour prendre en charge ces fonctions de manière autonome.

Adressez lettre de candidature avec C.V. complet, photo, situation actuelle sous n° 8.074, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Montessuy, 75007 Paris.

Une discrétion absolue vous est assurée.

UNIVERS DE LA GESTION

LES NOUVEAUX ESPACES

sep

La Société Européenne de Propulsion
recherche pour renforcer son département **GESTION**

ASSISTANT DE GESTION

La personne retenue, diplômée d'une grande école de gestion, aura acquis une première expérience industrielle. Elle participera à la constitution d'une base de données d'informations de gestion et se verra confier le suivi des indicateurs de performance et de rentabilité des affaires.

Lieu de travail : SURESNES.
Déplacements en province. Anglais nécessaire.

Vous voudrez bien adresser, lettre, CV et prétentions sous réf. AG/SEP à SNECMA - Département Encadrement 2, boulevard Victor, 75724 Paris Cedex 15.





LILLE 250.000 F

Homme d'expérience, de niveau DECS ou équivalent, vous avez une solide pratique de la gestion administrative et financière, de préférence dans une PME. Vous maîtrisez les systèmes modernes de gestion et savez négocier efficacement avec les principaux fournisseurs, notamment financiers.
Homme de contact, vous préférez travailler dans une structure à taille humaine où règnent sens de l'équipe et atmosphère conviviale.
Homme de défis, vous êtes animé par le goût d'entreprendre et de gagner.

Nous vous proposons de devenir le Directeur Administratif et Financier de la société NOREXPO, qui organise et gère les différentes manifestations de la Foire Internationale de Lille. Dominante sur son marché, cette société connaît une évolution rapide et particulièrement intéressante.

Membre de l'équipe de direction, vous serez chargé de la gestion des pièces comptables en relation avec des cabinets extérieurs, du suivi juridique des contrats, de la gestion du personnel... Mais votre rôle essentiel sera de mettre en œuvre un système moderne de gestion permettant d'apprécier en permanence l'évolution des résultats de l'entreprise, et de renforcer ses performances.

Vous bénéficierez d'une rémunération à la hauteur de vos compétences, ainsi que de nombreux avantages annexes.

Merci d'adresser lettre + C.V. + photo sous réf. LM à Réal GAUTIER BOUCHERY.

NOREXPO
avenue J.-Destrée
BP 523 - 59022
LILLE Cédex.

NOREXPO

COMMUNICO



Groupe Lafarge Coppée

Notre responsable comptabilité analytique

Votre compétence en comptabilité analytique est incontestable, votre potentiel et votre désir d'évolution vous incitent à rejoindre un groupe dynamique. ALLIA, 1000 personnes, 4 usines, leader sur le marché européen du sanitaire, filiale d'un groupe de renom, LAFARGE COPPEE, vous offre une telle opportunité.

A Paris, mais en milieu industriel, rattaché au directeur du contrôle de gestion, vous mettrez au point les méthodes et procédures comptables analytiques, la définition des données et circuits de collecte d'informations. En liaison avec la comptabilité générale et les usines, vous assurerez la mise en place d'un progiciel de comptabilité générale et analytique. Vous serez responsable de la sortie des résultats mensuels, de la fiabilité et des délais.

Après une formation supérieure de type Ecole de Commerce et DECS, vous avez développé une première expérience professionnelle de comptable ou de gestionnaire dans l'industrie en vous appuyant sur l'outil informatique. Souplesse et autorité doivent vous permettre de réussir à ce poste car vous serez en liaison privilégiée avec les usines et l'informatique. Vos compétences et votre réussite à ce poste pourront vous offrir des possibilités de carrière au sein du groupe.
Si vous êtes intéressé, écrivez très rapidement aux consultants du Cabinet CLEAS, sous référence 8682 LM.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine 75017 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

SOCIETE LYONNAISE DE BANQUE

PREMIERE BANQUE INTERREGIONALE FRANCAISE

A LA DIRECTION DES TRAITEMENTS ADMINISTRATIFS : SUPERVISER LES PROCEDURES COMPTABLES

4 200 personnes dans 25 départements du Sud-Est, 300 agences à alimenter ; tout un ensemble qui fait de la Société Lyonnaise de Banque la première banque interrégionale française.
La direction des Traitements Administratifs emploie 250 personnes et centralise la gestion administrative et comptable des opérations bancaires, en liaison étroite avec l'informatique. Elle souhaite intégrer un cadre qui pourrait rejoindre l'équipe de direction dans un délai de 2 à 3 ans.

Votre mission : Après une période d'intégration de 6 mois, contrôler l'application des procédures comptables et administratives, concevoir et mettre en œuvre les tableaux de bord nécessaires à l'équipe de direction pour suivre la qualité, les délais, les coûts et l'exactitude des comptes.

Diplômé de l'Enseignement Supérieur en Gestion, vous avez acquis une **Expérience Comptable,** d'environ 3 à 4 ans, si possible dans la comptabilité bancaire, mais impérativement dans un cadre fortement informatisé.
A terme, vous pourrez élargir votre domaine d'action en prenant d'autres responsabilités soit dans le domaine administratif, soit dans le réseau d'exploitation.

Pour de plus amples informations sur ce poste, vous pouvez contacter M. Rey-Herme: 72.32.63.05 et adresser votre candidature à la Société Lyonnaise de Banque, Service Relations Humaines, Chemin Antoine Pardon, 69160 Tassin la Demi Lune.

groupe CIC

media-system

Exploitant entreprises confirmé



BANQUE PRIVEE, FILIALE D'UN GROUPE IMPLANTE DANS 45 PAYS, nous cherchons pour notre agence de Paris un exploitant-clientèle entreprises confirmé.

Il sera bien accueilli : un fonds de commerce de départ lui sera confié. A charge pour lui de le développer, en dirigeant sa prospection sélective selon ses affinités, sa culture économique et son savoir-faire, et de le gérer.

25-30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur ou de formation bancaire, vous exercez ce métier depuis 5 ans environ. Vous avez un tempérament commercial, une méthode de travail rigoureuse et autonome.

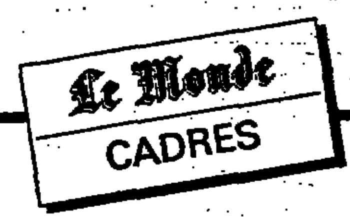
Vos qualités relationnelles, votre mobilité et votre connaissance de l'anglais sont autant d'atouts qui favoriseront votre carrière dans notre établissement.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence 514, à Catherine de La Roche Saint-André - JACQUES TIXIER S.A. - 7, rue de Logelbach 75017 PARIS.



MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA PA



GROUPE BANCAIRE

(LA DEFENSE)
recherche pour son DEPARTEMENT JURIDIQUE

UN REDACTEUR CONTENTIEUX *HF*

DROIT BANCAIRE

Le candidat retenu, de formation maîtrise en droit privé et ayant des *connaissances pratiques en comptabilité, aura une expérience de 2 ans* acquise au sein d'un établissement bancaire dans un service contentieux.

Des déplacements en province de courte durée sont à prévoir.

Envoyer CV, photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 5539 PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 PARIS qui transm.

PARIS

Development manager

POSTE CLE DU RAPPROCHEMENT DE 2 GRANDS

Notre client, groupe à forte notoriété nationale, leader sur le marché des produits naturels vient de se rapprocher d'un grand groupe britannique également leader sur ce marché. Ils veulent harmoniser leurs procédures comptables et développer leurs relations financières et commerciales. Ils ont besoin d'un homme pivot qui les aidera à conduire cette opération.

Rattaché au groupe français et rapportant à son Directeur Général, sa principale mission sera d'établir des liens permanents entre les directions générales des deux sociétés, notamment à travers la mise en place d'un système de reporting et la conduite d'études économiques et financières permettant la prévision et la réalisation des plans de développement.

Vous avez 30-35 ans, êtes diplômé d'une grande école de gestion, si possible complétée par un DECS et maîtrisez parfaitement l'Anglais. Depuis plus de 5 ans, vous avez acquis une solide connaissance des méthodes comptables anglo-saxonnes dans un grand cabinet d'audit anglo-saxon *et enrichi votre expérience au sein d'une grande entreprise de produits grand public.* Vous connaissez la grande distribution et/ou la distribution sélective. Vous êtes dynamique et entreprenant, pragmatique et fin diplomate. Vous êtes tenté par cette opportunité de progresser rapidement. Rémunération envisagée de l'ordre de F 350.000.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle) à **Monique Herbet,** Arthur Young Conseil, Tour Manhattan, Cedex 21, 92095 Paris la Défense sous la référence 694-M.

ARTHUR YOUNG CONSEIL
MEMBRE D'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL

Conseil
Formation
Communication

LYON

VOUS avez
. une formation universitaire ou grande école,
. entre 5 et 10 ans d'expérience opérationnelle en Entreprise ou en Cabinet,
. exercé plusieurs fonctions de responsabilité,
. *la passion de l'Entreprise et le souci des* Hommes.

VOUS êtes autonome et créatif.

NOUS sommes une équipe d'une dizaine de personnes ayant acquis depuis 14 ans des références nationales.
NOUS cherchons à intégrer un

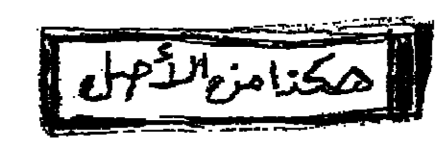
CONSULTANT FORMATEUR

qui sera chargé, dans un premier temps, d'intervenir dans des domaines tels que la **QUALITE TOTALE.**

Merci d'adresser votre C.V. + lettre manuscrite à :

faral 132, COURS CHARLEMAGNE 69002 LYON

NAVAS CONTACT





Directeur des Affaires Sociales

L'IMPRIMERIE HELIO CORBEIL, l'une des premières imprimeries françaises d'héliogravure est l'un des plus beaux fleurons industriels du Groupe HACHETTE. Elle assure notamment le tirage de périodiques tels que Télé 7 Jours, Elle, Paris Match... et emploie 400 personnes dont une majorité d'ouvriers très qualifiés qui travaillent en continu sur des équipements de haute technicité avec des impératifs de délai et de qualité de plus en plus exigeants.

Le Directeur des Affaires Sociales seconde le Directeur d'Etablissement de la Société; il fait partie de l'équipe de Direction pour traiter l'ensemble des problèmes de personnel.

Vous aurez à gérer et administrer, recruter et former, assurer les relations syndicales et la représentation auprès des organismes professionnels et, bien sûr, informer, motiver, négocier.

Vous avez une formation supérieure, déjà une bonne compétence en milieu industriel. Vous souhaitez rejoindre un Groupe qui sait pratiquer la décentralisation et où les opportunités sont ouvertes. (CORBEIL est à 20' de la Porte d'Orléans).

Merci d'écrire sans tarder sous référence 6104 à Gestion des Cadres du Groupe HACHETTE, 12, rue François 1er 75008 PARIS.



HACHETTE

L'enthousiasme ça se communique.

Junior - consultant systèmes financiers et de gestion

cegos

stratégie management

Les consultants de l'équipe finance de la CEGOS mettent en place dans des entreprises très diverses des systèmes financiers et de gestion, innovateurs et performants : **trésorerie, reporting, ...** Ils animent aussi des **séminaires en gestion de trésorerie et en finance.** Cette équipe, efficace et enthousiaste, recherche de **jeunes diplômés de l'enseignement supérieur,** parlant anglais et ayant acquis une **première expérience de la gestion ou de la finance** soit dans un groupe important, soit dans un cabinet d'audit ou de conseil.

La diversité des activités de la CEGOS et la manière dont nous vivons et travaillons offrent des possibilités de développement personnel et professionnel exceptionnelles.

La réussite des entreprises est notre seule vocation, elle peut devenir votre métier.

Adresser lettre man. CV détaillé et photo à Mr. B. BASSI
IDET-CEGOS Stratégie Management
Tour Chenonceaux 92516 BOULOGNE CEDEX.

Sélé-CEGOS sera chargé de ce recrutement.

Publival

BFCE

BANQUE FRANCAISE DU COMMERCE EXTERIEUR

Le développement de cette fonction nous conduit à rechercher un(e)

ECONOMISTE GRANDS PAYS INDUSTRIELS

Pour :
- Assurer le suivi permanent des économies des pays les plus développés.
- Effectuer des études de conjoncture internationale.
- Participer aux études de prévisions des cours de change et de taux d'intérêt.
- Etre l'interlocuteur naturel pour ces sujets des directions de la Banque et de notre clientèle d'entreprises.

Ce poste requiert :
- Une solide culture générale en économie et finance internationales du type DESS - DEA - Doctorat - ENSAE - GRANDES ECOLES...
- Une expérience de quelques années, si possible dans une banque, du suivi macro-économique et des prévisions d'évolution de l'économie des grands pays industriels et du commerce international.
- Une bonne connaissance des mécaniques économiques et des MARCHES FINANCIERS INTERNATIONAUX.
- Une pratique courante de l'anglais, si possible de l'allemand et/ou de l'espagnol, et bien sûr une grande aisance dans la rédaction.
- Une grande ouverture d'esprit, d'excellentes capacités d'analyse et de synthèse et une bonne aptitude à dialoguer à tous niveaux.

Ecrire avec C.V. détaillé sous réf. API/M/RB à notre Conseil ; il vous garantit une discrétion absolue.

R. BATIFOULIER - 39, avenue des Champs-Elysées, 75008 PARIS

CONTESSE

Contrôleur de gestion junior

Notre client, la filiale française (1,4 milliard FF CA) du premier groupe verrier mondial recherche pour l'un de ses établissements un

Contrôleur de gestion junior

240 KF

Le jeune candidat aura la responsabilité du contrôle budgétaire, du reporting... et pour première mission la mise en place d'un tableau de bord.

Vous devez posséder une formation ESC ou DECS ou équivalent, une première expérience dans le contrôle de gestion ou l'audit et avoir un bon niveau d'anglais. Après avoir passé environ deux ans en province où est situé cet établissement, vous serez appelé à prendre des fonctions élargies à la Direction financière au siège à Paris.

Veuillez contacter **M. Jérôme Lancrenon au (1) 40.70.00.36** ou lui envoyer un C.V. sous réf. 11634 à **Michael Page International, 19, avenue George V, 75008 Paris.**



Michael Page International
Spécialiste en recrutement financier
Paris · Londres · Bruxelles · New-York · Sydney

Une banque de taille moyenne à capitaux étrangers recherche un

Cambiste - comptant

Paris **300 000 F +**

Numéro 1 du change-comptant, il répondra directement au Directeur de la Trésorerie et des Changes et aura pour rôle de développer les opérations mais aussi d'encadrer et former son équipe.

Agé d'environ 30 ans, le candidat devra avoir une expérience d'au moins 5 ans dans une des grandes banques agissant sur le comptant.

Veuillez contacter **M. Yves Boissonnat au (1) 40.70.00.36** ou lui envoyer un C.V. sous réf. 13650 à **Michael Page International, 19, avenue George V, 75008 Paris.**

Michael Page International
Spécialiste en recrutement financier
Paris · Londres · Bruxelles · New-York · Sydney

FNMF

IMPORTANT ORGANISME SOCIAL
recherche
POUR SON SERVICE JURIDIQUE

JURISTE

Maîtrise de droit privé + D.E.A.

Expérience de 5 années minimum comme **généraliste,** indispensable.

Adresser lettre manuscrite, CV avec photo (restituée) et prétentions à F.N.M.F. - Division des Relations Sociales 56 à 60, rue Nationale, 75649 Paris Cedex 13.

CONTESSE

assistant marketing

FINANCE **PARIS**

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Nous sommes un **organisme français** distribuant une large gamme de produits financiers, destinés aux **entreprises exportatrices et aux banques** opérant sur les **marchés internationaux.**

Nous développons en permanence de nouveaux produits, adaptés aux évolutions les plus récentes des entreprises et de leurs besoins.

Récemment créé, notre département Marketing fait porter ses efforts vers l'efficacité et la qualité de nos services et de nos produits.

Notre **responsable Marketing** cherche à étoffer son équipe et recrute un assistant.

Par une analyse du marché et de ses besoins, et par un travail d'exploration approfondi des techniques financières, vous participez à l'élaboration et aux choix de nos grandes orientations, et venez ainsi appuyer notre action commerciale.

De formation Ecole de Commerce, Sciences-Po. ou équivalent, vous avez **une première expérience réussie du marketing financier,** et vous en maîtrisez les techniques.

Capable de bien cerner les problèmes et de proposer des solutions créatives, vous aimez par ailleurs, les contacts.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous référence AM 30 à notre conseil,

COGEPLAN 2, rue Louis David - 75016 PARIS

Organisation et Publicité

COLLABORATEUR H/F SPECIALISE EN DROIT DES AFFAIRES

Notre Société de distribution alimentaire recherche pour renforcer sa Direction Juridique un **Collaborateur spécialisé en droit des affaires.**

A 25-30 ans, de formation supérieure (Maîtrise en Droit + DEA ou DESS Droit des Affaires), vous avez acquis une expérience de 3 à 4 ans dans une entreprise de Distribution ou en Cabinet.

Vous assisterez et conseillerez les responsables de nos filiales et affiliés, pour tous les problèmes relatifs au Droit des Affaires.

De plus, vos connaissances du Droit Immobilier, des marques et de la concurrence vous permettront d'intervenir efficacement dans ces domaines.

Poste basé à ORLY.



Selecom
CONSEIL EN RECRUTEMENT

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous réf. 86547, à SELECOM 226, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 PARIS.

MEDIA PA

Paris Sud **200.000 F environ**

Jeune Cadre Administratif et Comptable

Nous avons conquis le marché français de l'instrumentation scientifique dans un secteur tout particulièrement porteur, aidés par notre groupe d'origine anglo-saxonne.

Le Directeur Général de notre structure légère (21 personnes, 27 MF), mais en progression constante, vous confiera la totale responsabilité des opérations comptables et fiscales incluant la paie, la trésorerie et le reporting à la maison mère, le contrôle budgétaire...

Pour ce poste autonome, il vous faut une solide expérience de la fonction, étayée d'un diplôme d'études comptables supérieures. Votre rigueur, vos initiatives seront vos atouts pour faire évoluer le poste. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel à **TEG**, en précisant la référence IB 566/10 M.

TEG,
113 rue de l'Université,
75007
PARIS.



DESSEIN

ORGANISME BANCAIRE, FILIALE D'UN GROUPE NATIONAL

JEUNE CADRE DE BANQUE H/F

Si vous avez une bonne connaissance des techniques bancaires, une bonne expérience de l'analyse des dossiers de crédit, la connaissance des problèmes financiers des P.M.E.,

Si vous avez vingt huit ans environ, si vous êtes diplômé d'Enseignement Supérieur (Grance Ecole Commerciale, Sc. Po, etc.) CESB ou ITB apprécié.

REJOIGNEZ A PARIS NOTRE EQUIPE

Dans une petite structure en prise avec le marché national, vous serez chargé de suivre la gestion de dossiers de crédits concernant une clientèle très diversifiée de petites et moyennes entreprises.

Veuillez adresser votre curriculum vitae détaillé avec photo et lettre manuscrite à **Michel MORACCHINI Département Sélébanque** (Réf. 8680) 22bis, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris, qui vous garantit une discrétion absolue.



CONTESSE

UNIVERS DE LA GESTION

THOMSON CUIVRE, filiale de THOMSON S.A., spécialisée dans le tréfilage et l'émaillage des fils de cuivre (1 000 personnes, 2 usines), recherche un :

Jeune crédit manager

Pour nous, le crédit management n'est pas une simple application de procédures, c'est aussi un état d'esprit. Nous vous demanderons d'organiser et de conseiller.
Au sein de notre direction financière, rendant compte au trésorier vous collaborerez avec nos directions commerciales et optimiserez notre crédit client.

Une analyse économique et financière vous permettra d'évaluer les risques clients. Soutenu par un outil informatique élaboré, vous interviendrez sur les recouvrements d'une manière efficace. Ainsi vous contribuerez à faire de la trésorerie un centre de profit performant.

De formation supérieure, débutant ou possédant une première expérience, vous avez une personnalité affirmée et d'excellentes qualités de contacts.
Notre groupe pourra vous offrir ultérieurement de larges évolutions de carrière au sein des fonctions financières de ses filiales.
La connaissance de la langue anglaise est très souhaitable.

Localisation : 120 km au Nord de Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo sous référence CMM à THOMSON CUIVRE, Direction du Personnel, 125 av. Jean Jaurès 02300 Chauny.
(premiers entretiens à Paris).

THOMSON-CUIVRE

ADAGIO

Chaîne d'hôtels 3 étoiles du groupe « les Nouveaux Constructeurs » cherche son

DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT

Cet homme d'une trentaine d'années qui aura déjà rempli des fonctions analogues dans une chaîne d'hôtels, aura une formation de haut niveau (grandes Ecoles de Commerce, etc...) et une solide expérience du marché hôtelier français.
Il contribuera au développement

DE LA CHAINE ADAGIO

à Paris et en province dans tous ses aspects : foncier, marketing, gestion...
Rémunération motivante et intéressement.

Merci d'adresser C.V. et lettre manuscrite à **ADAGIO** - Service des Relations Humaines 83, avenue du Maine - 75014 PARIS.

Pierre Lichau

BIAO
AFRIBANK

Inspection Générale

L'inspection est la voie privilégiée d'accès aux postes de responsabilité élevée. L'importance et l'extension de son réseau *(250 agences dans 20 pays, 8000 collaborateurs)* amènent le Groupe BIAO à rechercher :

- Un Inspecteur Cl. VII chargé de l'audit des filiales étrangères.
- Un Cadre Cl. VI, VII chargé d'évaluer la qualité des engagements des diverses entités du Groupe.

Ces postes basés à PARIS requièrent une grande mobilité et débouchent à moyen terme sur des affectations dans le réseau international.

Adresser lettre détaillée indiquant le poste souhaité + C.V. sous référence 786 au Département du Personnel et des Relations Humaines, BIAO - 9, avenue de Messine - 75008 PARIS

amp

Assurer la gestion comptable... de nos filiales...

Nous sommes un Groupe français, l'un des tout premiers mondiaux dans sa spécialité, bien implanté à l'étranger. Notre Directeur de la comptabilité souhaite accueillir un

Jeune cadre comptable
BTS - DUT finances-compta

possédant environ trois ans d'expérience pour assurer la GESTION COMPTABLE de six filiales. Au delà de l'établissement des bilans et comptes de résultats vous élaborerez et mettrez en place les procédures administratives et comptables, dresserez les liasses fiscales et introduirez *le progiciel SAARI. Une mission complète, de confiance, préparatoire à* un développement personnel ultérieur au sein de notre GROUPE. La rémunération sera de l'ordre de 130 000 F. Le poste est situé en banlieue Sud.

René DAGIRAL, notre Conseil, attend votre résumé de carrière, sous la référence V/JCC/LM.


Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA BA

L'Auxiliaire de Crédit, ETABLISSEMENT FINANCIER filiale d'un grand groupe bancaire, distribue, par un réseau de *plus de 50 agences, des financements aux particuliers et* aux entreprises (crédit, crédit-bail, location).
Elle recherche aujourd'hui pour poursuivre son développement :

3 JEUNES DIPLOMES GESTION

PARIS
NANTES
LILLE

Si une première expérience vous a déjà permis de valoriser *vos qualités de gestionnaire, votre sens du contact,* venez nous rejoindre.
Après quelques mois de formation aux activités du groupe, il vous sera *confié des responsabilités opérationnelles dans* un environnement très informatisé où votre créativité sera appréciée.
Le développement de la société offre de réelles perspectives d'avenir.
Adressez votre dossier de candidature sous réf. LM/JD au : Service des Relations Humaines - AUXILIAIRE DE CREDIT 52, rue de la Monnaie - B.P. 189 - 59018 LILLE Cedex.

auxiliaire de crédit

MEDIA BA

Vallée du Rhône
Industrie nucléaire

ADJOINT AU CHEF DU SERVICE ADMINISTRATIF

Nous souhaitons rencontrer un diplômé d'une grande école commerciale, option finances, HEC, ESSEC, ESCP, ESCL... justifiant d'une expérience de 3/4 ans, dans des services financiers et administratifs ou dans un cabinet d'audit.

Dans un premier temps, l'adjoint se verra confier un certain nombre de missions d'organisation. Il aura progressivement les responsabilités de supervision opérationnelle de l'ensemble du service administratif (25 personnes) sous l'autorité du chef de service.

L'importance du groupe donne à un candidat de valeur de bonnes perspectives d'évolution.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 13/512 R, à :

EGOR RHONE-ALPES
Tour du Crédit Lyonnais
129, rue Servient - 69431 LYON CEDEX 3

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

FORMATION PROFESSIONNELLE

DEVENEZ UN PROFESSIONNEL DE L'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE INTERNATIONAL

Vous êtes diplômé(e) du second cycle de l'enseignement supérieur ou vous avez une expérience professionnelle de 5 ans ?

LE C.I.A.T. VOUS INTÉRESSE

Formation d'un an – Rentrée 3 novembre 1986
Centre International de l'Aménagement Touristique
SUP DE CO MONTPELLIER
2300, avenue des Moulins, 34030 Montpellier Cedex, B.P. 6069. TÉL : 67-40-42-43.
Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier.
Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises.

---

capitaux propositions commerciales

34 Golf sur 150 ha. près mer. Cher. partenaire vue extension. Tél. 67-88-58-49 (soir).

cours et leçons

L'Association française d'Astronomie organise, pour « l'honnête homme » curieux de l'Univers des cours du soir assurés par astronomes amateurs et des astrophysiciens. Huit cours de 2 heures : 800 F. 45-89-81-44 *ou* 45-89-05-43.

propositions diverses

OUTRE-MER EMPLOIS ECRIRE AVEC C.V. A ORDI BP 37 38220 VIZILLE.

Les possibilités d'emplois à l'Etranger sont nombreuses et variées. Demandez une doc. (gratuite) sur la revue spécialisée *MIGRATIONS (LM)* BP 291-09 PARIS CEDEX 09.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES, (D 16) BP 402-09 PARIS CEDEX 09.

Editions ARGOUT, étude de tous manuscrits, romans, poésies, essais. 21, rue Gutenberg 93500 Pantin. (1) 48-45-37-83.

travail à domicile

Travaux à domicile pour renseignements. Ecrire à M. Delmée Rémy (service LM) rue du général Patton 60810 BARBERY.

automobiles

ventes

plus de 16 C.V.

MERCEDES 500, SEL 85 bleu métallique, intérieur cuir, 18 000 km. T. 45-49-35-70.

DEMANDES D'EMPLOIS

MANAGER

44 ans, études supérieures
15 ans d'expérience dans la commercialisation de produits de haute technologie.
Libre rapidement. Anglais courant.
Cherche DIRECTION FILIALE ou CENTRE DE PROFITS.
France ou étranger.

Ecrire sous nº 8.075 M, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

AU DIABLE LES PRÉJUGÉS !

Jeune Economiste-Export.

28 ans, Algérien né à Paris.
Parlant anglais, arabe, espagnol
DESS Commerce extérieur. Diplômé du CEPE (ENSAE).
Bonne présentation. Expérience très variée, souhaiterait mettre compétences au service d'une banque ou d'une grande entreprise.

Ecrire sous nº 8.084 M. *Le Monde Publicité.* 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.H. 25 ans, très dynamique, DEA droit écon., maîtrise affaire fiscal, exp., rech. emploi. Tél. : 42-64-26-47.

J.H. possédant BEP Télécom C.T.S. faibles + 1 an électronique, titulaire permis conduire, cherche 1er emploi. Tél. : 48-73-40-69.

Jeune fille niveau licence L.E.A. Etudierait toutes propositions. Ecrire Mlle Serrano, 5, rue Ernest-Lacoste, 75012 Paris.

ANALYSTE FINANCIER

très *confirmé*, cherche poste direction bureau d'études ou études stratégiques.

Ecr. s/nº 566 LE MONDE PUB., serv. annonces classées, 5, rue Monttessuy, Paris-7e.

DÉLÉGUÉ CCIAL EXPORT

Algérien 37 ans, résident à Alger, très bonne présentation, 12 ans d'expérience import export, bilingue français, arabe. Propose son expérience à société souhaitant créer ou développer ses affaires en Algérie, Afrique, Moyen-Orient et Europe. Ecrire sous le nº 374 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, Paris-7e.

Homme 46 ans, ESC Sciences Eco, expert comp., offre son exp. de 20 ans de cabinet à cabinet ou entreprise PARIS. Ecrire nº 13 986 Contesse 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

JEUNE FEMME 22 ans cherche emploi stable

SECRÉTARIAT

3 ans d'expérience (dans emploi similaire) – Dactylo, facturation IBM et contacts téléphoniques. Bonne présentation. Goût du travail. Libre de suite. Tél. au 48-40-71-58 ou au 39-54-61-09.

F. 40 ans, formation psychologie + informatique, 9 a. expér. recrutement informaticiens, ch. poste. Ecrire sous nº 8 051 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue Monttessuy, Paris-7e.

H. 49 ans, discret, médaille *d'or de la prévention routière,* aimant voitures (conduite et entretien), souhaiterait trouver place de chauffeur de maître à Paris. Ecrire à M. Plun, 25, rue de la Cerisaie, 75004 Paris.

J.H., *doctorat en psychologie,* connaissances informatiques, cherche emploi mi-temps. Etudie toutes propositions. Tél. : 49-06-21-16.

SAPEUR-POMPIER professionnel RECHERCHE EMPLOI CHAUFFEUR DE MAITRE S/PARIS. Pizzini, 19, rue du Sabot, 59000 Lille.

Offre serv. ts départements dame de compagnie, sér. réf. morale, permis C.D. Etudie toutes prop. 95-39-02-28.

Ing. civil bâtiment et T.P., sérieuses réf. France et Algérie, ch. poste responsable Fr. ou étr. Coordination TCE, cond. de travaux ; expertises maintenance. Et. ttes prop. J.-L. Depoorter, av. Joseph-Medge, 84500 Bollène.

Journaliste *indép. (dipl. CFJ),* H. 29 ans, allemand, anglais cour., expérience télématique, presse écrite, radio, enseignement, recherche emploi dans service communication formation. Tél. : 47-02-30-65.

RÉUSSIR

J.H, 25 ans, BAC + 1 (IEA Presse, Edition), exp. gérance mag. pigiste, ch. EMPLOI FR. ou ÉTRANGER 43-79-83-77.

SECRÉTAIRE TECHNIQUE BATIMENT

Statut profession libérale, assume frappe descriptifs, rapports d'expertise, etc. Tél. : 45-67-06-67.

Couple avec réf. ch. loge temps complet, exp. 6 a., perm. cond. *Lib. suite,* 47-70-02-81.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

MARAIS

Hôtel classé, bel appt 80 m². Tél. : 42-71-83-63.

6e arrdt

RENNES BEL IMMEUBLE Dble liv. + 2 chbres à rénover, 5e sans asc., soleil. 1.280.000 F. 48-44-86-07.

15e arrdt

AMIRAL ROUSSIN

Imm. pierre de taille. Appt occupé dame 80 ans. 515.000 F. Tél. : 42-80-64-74, p. 233.

15e VUE DÉGAGÉE CHARME LIV. + 3 CHBRES 46-33-29-17 – 46-77-38-38.

16e arrdt

RANELAGH imm. récent duplex 200 m² séj. style atelier artiste balc. terrasse, solarium, studio serv. + park. vue plein soleil. Tél. : 42-61-07-01.

SUR BOIS EXCEPT.

MARECHAL-MAUNOURY Gdes réceptions 3 chbres, 3 bns, 200 m² + gds balcons dble exposition dressing cuis., park. Serv. DORESSAY 46-24-93-33.

18e arrdt

STUDIO 115.000 F.

Bd Ornano, kitchenette, s. de bns, WC, balcon. IMMO MARCADET 42-52-01-82.

19e arrdt

DUPLEX 80 m² TT CFT

Standing, 3 terrasses, balcon, vue imprenable, gd box s/sol. 1.050.000 F. IMMO MARCADET 42-52-01-82.

20e arrdt

DUPLEX 80 m² TT CFT

Standing, 3 terrasses, balcon, vue imprenable, gd box ss-sol. 1 050 000 F. IMMO MARCADET 42-52-01-82.

Part. vend STUDETTE ent. éq., faib. charg., 155 000 F; loue de préf. à fonctionnaire, 2 p., sal-de-b., dans bel imm., 1 800 F + ch., (réf. exigées). Tél. 60-20-16-28 (19 h-20 h)

77 Seine-et-Marne

FONTAINEBLEAU

dans imm. rénové 2-3 pièces. Finitions au choix ppaire. Tél. : 43-25-18-50.

94 Val-de-Marne

NOGENT RÉSIDENTIEL

5 mn RER. BOIS 4 P., DERNIER ÉTAGE IMM. P. DE TAILLE TERRASSE DE 135 m²

GROUPE SOFIAM EST
TÉL. : 48-73-63-96 et 42-25-09-92.

Province

SAINT-TROPEZ

SUR LE PORT APPARTEMENT 110 m² gd liv., 2 chbres + TERRASSE VUE EXCEPTIONNELLE. DORESSAY. 46-24-93-33.

appartements achats

JEAN FEUILLADE 54, av. de La Motte-Picquet, Paris-15e. Tél 45-66-00-75. Recherche pour clients sérieux APPTS à partir de 100 m² dans 15e et 7e ardts.

Recherche 1 à 3 p. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire 48-73-20-67 même le soir.

locations non meublées demandes

Paris

Pour employés et cadres SOCIÉTÉ EUROPÉENNE PÉTROLE rech. à louer studios et appts ttes catégories ts quartiers et banlieue. 45-04-04-45 de 9 h 45 à 19 h.

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine 75008 PARIS – recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de Stés multinationales.

TÉL. : 45-62-78-99.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou AMBASSADES. 45-26-18-85.

bureaux

Locations

Domiciliation depuis 90 F/mois rue Saint-Honoré : 43-40-61-82 OU PARIS 12e : 43-40-58-50. Constitution SARL 2 000 F/HT.

ÉTOILE

très grand standing

BUREAUX MEUBLÉS

toutes durées, tous services. Tél. : (1) 47-27-15-59.

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compétitifs. Délais rapides.

ASAPC 42-93-60-50 +.

DOMICILIATIONS

Forum des Halles – Bureaux constitution de Sociétés. Télex. Secrétrt. 40-26-15-12.

DOMICIL. CCIALE 8e

TELEX/PERMANENCE, TÉLÉPH. Travx secrét., Bur. hre, 1/2 jour. et journée.

AGECO 42-94-95-28.

(STATIONNEMENT AISÉ).

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL – RC – RM
Constitution de SociétésDémarches et tous services Permanences téléphoniques

43-55-17-50.

BUREAUX ÉQUIPÉS

DE 15 à 100 m²-STANDING

OUVERT 24 h/24

Location courte ou longue durée. Tous services : Tél., télécopie, télex, restaurant, parkings, secrétariat, tél. personnalisé.

ACTE 43-88-98-10

SIÈGE SOCIAL

Secrétariat + bureaux neufs Démarches RC et RM. SODEC SERVICES Champs-Elysées 47-23-55-47. Nation 43-41-81-81.

fonds de commerce

Ventes

A vendre fonds de commerce. LIBRAIRIE PAPETERIE (tous commerces) Centre ville SÈTE 34200 Tél. : 67-74-89-72.

COTE D'AZUR ANTIBES-JUAN-LES-PINS Particulier vend camping 2 étoiles N.N. à 800 m. de la mer et des jeux de loisirs. Terrain 7.500 m, 50 emplac. ombragés, 2 villas en p.d.t. Snack-bar aménagé tout à l'égout et eau de la ville, plus puits. TRÈS URGENT PRIX SACRIFIÉS 4.850.000 F T. 93-33-35-32.

pavillons

BRY-SUR-MARNE Pavil. séj., 3 chbres, cuis., bains, état parfait. Jardin 300 m². Proxim. RER. Résidentiel. Exceptionnel à 700.000 F. Ag. REGNIER, Pont-de-Bry Le Perreux. T. 43-24-17-83.

propriétés

Var, Bormes-les-Mimosas, très beau terrain, chênes-lièges et *mimosas 12.700 m²,* eau électr. voie privée béton, terrassem., magnif. expos. dominant village Bormes-les-Mimosas (sommet colline). Immense vue sur mer, avec gros œuvre villa 205 m², en contr. *(Hors eau), bel ouvrage à* terminer, garage 54 m² construit, permis constr. valide et strict. conforme, piscine prévue av. permis. 1.300.000 F Affaire except., sacrifiée. Tél. : (16) 42-21-53-25.

Dans le 61, très belle propriété en pierres de style XIXe siècle, *dans une localité en pleine expansion* et à 5 km de Bagnoles-de-l'Orne « Ville thermale », dans un parc de 4.800 m² entouré de murs en pierre, l'ensemble de l'habitation sur sous-sol, au rez-de-chaussée : grand hall d'entrée, salon, salle à manger, bureau, cuis. aménagée, arrière cuis., douche et w.-c., cheminée dans toutes les pièces. Au 1er ét. : 4 chbres avec cabinet toilette individuel, bains et w.-c., le tout en parfait état avec 2 communs en dépendances, garage, etc. Prix : 950.000 F. Tél. bureau : 16 (33) 38-24-66 et domicile : 16 (33) 38-01-96

domaines

A vendre : Plantation d'arbres américaine, centre Géorgie, 5 000 acres, 85 % pins de 1 à 200 ans. Intermédiaires et outillage complet. Entreprise active avec 10 hommes d'expérience. Propriétaire désire prendre retraite mais pourrait gérer et former quelqu'un. Financement possible. Pas d'agents S.V.P. Fred Moore, Box 158, Vienna, Georgia 31092, USA.

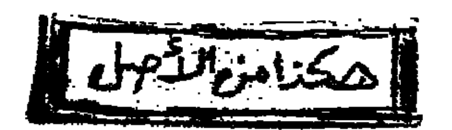
terrains

CANNES CALIFORNIE VUE EXCEPT. MER

TERRAIN, JARDIN PLANTÉ CLOTURE VRD 2 300 m² MICHEL BERNARD 45-0213-43.

immobilier information

Pour vendre ou acheter maison, appartement, châteaux, propriétés. Terrain, commerce sur toute la France AGENCE LAGRANGE 5, rue Greffulhe, 75008 Paris. Tél. : 16 (1) 42-66-46-40.



Le Monde

ECONOMIE

LA RÉFORME DE LA FISCALITÉ AMÉRICAINE

Un saut dans l'inconnu

Les partenaires des Etats-Unis devront tenir compte du nouveau code des impôts.

« L*A totale refonte de la fiscalité américaine constitue un véritable saut dans l'inconnu. De par leur poids dans l'économie mondiale, les Etats-Unis ne seront sûrement pas les seuls à le faire.* » A Ottawa, Londres, Bonn ou Paris, politiciens et experts pourraient reprendre à leur compte cette remarque d'un fiscaliste européen, partagé entre l'excitation et le scepticisme.

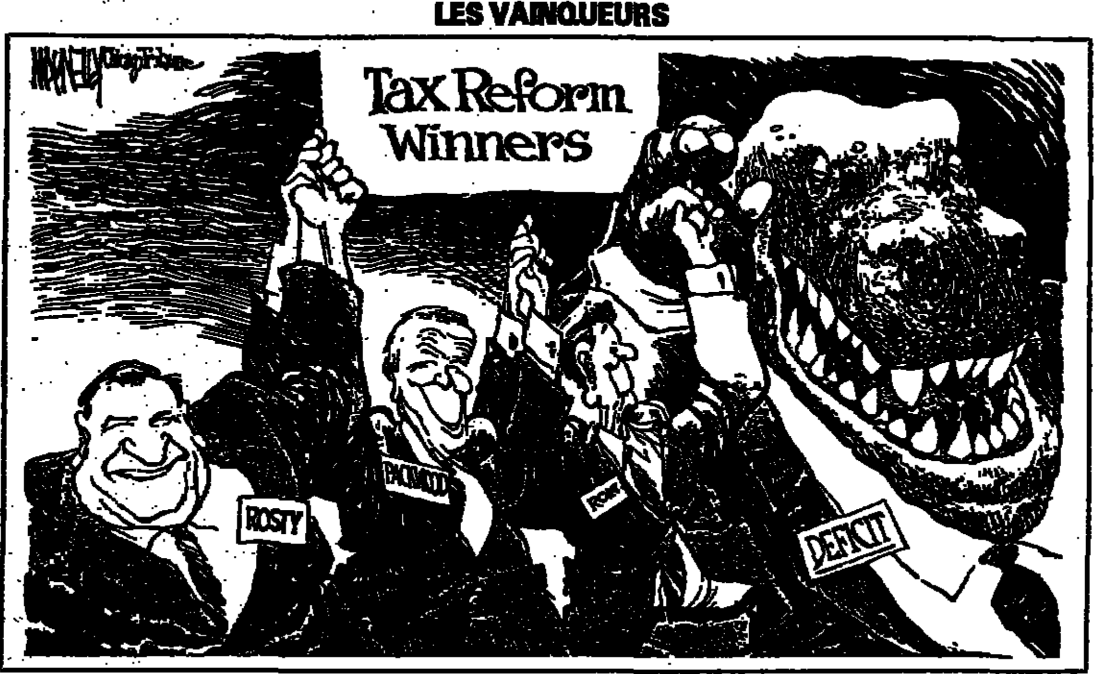
Utiliser l'arme fiscale pour lutter contre les déséquilibres structurels et tirer un meilleur parti des ressources nationales, cette tentation internationale ne date pas d'hier. Au Canada, la commission Carter dressait dès... 1966 une liste des distorsions provoquées par un code des impôts devenu trop lourd et complexe. Les partisans d'une simplification, gage d'équité, ou d'une baisse des taux, jugée favorable à l'esprit d'entreprise et au renouveau économique, n'en rejetteraient pas les conclusions aujourd'hui.

Toutefois, il aura fallu près de vingt ans pour qu'aux Etats-Unis le président Ronald Reagan reprenne en 1984 à son compte la volonté, très moralisatrice, de son prédécesseur Jimmy Carter de mener à bien une « *révolution fiscale* » et deux années de débats parlementaires souvent incertains pour aboutir, le 17 septembre, au vote d'un nouveau code de quelque deux mille pages. Une décision pour une fois justement qualifiée d'« *historique* ». A contrecœur ou non, les partenaires commerciaux des Etats-Unis seront amenés à intégrer cette nouvelle donne dans leur propre politique fiscale.

Les Canadiens, dont 80 % des exportations sont absorbées par leur puissant voisin, en ont les premiers apporté la preuve. Dès le printemps dernier, alors que la réforme fiscale était encore loin de prendre forme à Washington, le ministre des finances annonçait à Ottawa qu'il tirerait les conséquences des nouveaux taux d'imposition des sociétés américaines lors de l'élaboration du projet de budget 1987. Son souci était clair : éviter un exode des entreprises vers le sud.

La Grande-Bretagne, qui a ramené l'impôt sur les bénéfices de 52 % à 35 % il y a deux ans, est moins préoccupée dans l'immédiat par le taux maximum de 34 % retenu par les Etats-Unis.

LES VAINQUEURS



Ron (Ronald Reagan) ; Packwood (Robert Packwood, président de la commission des finances du Sénat). Rosty (Dan Rostenkowski, président de la commission des voies et moyens de la Chambre des représentants).

Dessin publié dans le Chicago Tribune.

Mais le gouvernement ouest-allemand a d'ores et déjà reconnu qu'il ne pourrait maintenir longtemps un taux de 56 % devenu par trop démobilisateur.

Et, si la France refuse toute conclusion hâtive, gageons que la « voie américaine » sera toujours présente à l'esprit de ses dirigeants lorsqu'ils poursuivront leur politique d'allégements, après avoir ramené de 50 % à 45 % l'impôt sur les sociétés. La comparaison n'est pourtant pas évidente avec la situation outre-Atlantique : les taxes prélevées par les Etats américains, après déduction des impôts fédéraux, représentent près de 6 % pour les entreprises, qui, par contre, ne sont pas assujetties à une taxe professionnelle à la française.

Le piment psychologique

Rudes calculs. Dans la bataille commerciale et financière sans merci à laquelle se livrent les pays industriels, leur importance ira croissant : ce n'est qu'au fil des mois, voire des années, qu'il sera possible de mesurer les conséquences réelles de la « réforme Reagan ». Celle-ci est trop radicale pour ne pas influer sur cet élément inquantifiable de la vie économique des nations, le comportement des individus et des entreprises. Ce piment psychologique, analysé avec difficulté et souvent *a posteriori* par les économistes, limitera ou amplifiera les effets d'une nouvelle législation qui ne saurait être appréciée à l'aune de la seule baisse des taux.

Certes, les cent quarante-deux millions de contribuables américains, dont les deux tiers sont encore obligés de recourir à un conseil fiscal pour établir leur feuille d'impôt, verront leur tâche simplifiée et leurs paiements allégés. Six millions d'entre eux seront même exonérés. Mais, si les ménages sont les grands bénéficiaires du nouveau code – la nécessité de ne pas alourdir encore le déficit budgétaire a conduit l'administration à opter pour un projet neutre et à reporter sur les entreprises l'allégement du fardeau des individus, – leurs nouveaux avantages sont moins évidents qu'il n'y paraît.

La réduction du nombre des tranches, de quatorze actuellement à cinq en 1987 et à deux à partir de 1988, met un terme à une tradition de progressivité qui assurait peut-être mieux une certaine équité entre les contribuables. Sa contrepartie, un très net élargissement des bases d'imposition, ne peut être sous-estimée. Ce phénomène est accentué par les impôts d'Etat, voire les impôts de certaines villes qui, dans l'ensemble, ont comme base l'impôt fédéral sur les revenus.

La crainte de révoltes fiscales poussera certaines collectivités locales à renoncer au supplément automatique de leurs recettes. Mais, dans le cas de New-York par exemple, le taux marginal des habitants est appelé à atteindre au total 43,4 %.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(Lire la suite page 34.)

POUR L'INDUSTRIE ET LES SERVICES

Avantages aux plus forts

Une distorsion accrue entre les firmes qui font des bénéfices et les autres.

LA réforme fiscale américaine sacrifie les structures industrielles des Etats-Unis sur l'autel de l'efficacité économique, affirment les critiques. « *Les entreprises qui vont voir la différence sont celles qui, auparavant, s'arrangeaient pour ne pas payer d'impôts, et c'est précisément le but de l'opération* », répondent ses partisans.

Le taux maximum de l'impôt sur les sociétés tombera progressivement de 46 % actuellement à 34 % en 1988, ce qui avantagera celles qui, actuellement, remplissaient deux conditions à la fois : faire des bénéfices et payer normalement des impôts. Mais au moins 128 firmes multinationales, par exemple, n'ont payé aucun impôt sur les années 1981 à 1983, bien qu'elles aient réalisé pendant ce temps un total de 58 milliards de dollars de bénéfices.

La suppression du crédit d'impôt accordé sur les investissements depuis 1981 devrait, à elle seule, coûter environ 150 milliards de dollars aux entreprises sur cinq ans. S'y ajoutent une diminution des possibilités d'amortissement, une limitation des déductions de frais généraux et l'institution d'un impôt minimal de 20 % des revenus imposables pour les sociétés qui réussissent à se retrouver, malgré tout, avec un impôt inférieur à ce taux.

Les « cheminées » touchées

L'effet des dispositions nouvelles paraît devoir être dans l'ensemble légèrement négatif au départ et positif ensuite. Mais il sera inégal suivant les secteurs. Ce sont les entreprises qui font le moins de bénéfices et dont les taux d'expansion naturelle sont les moins rapides qui seront les plus désavantagées.

Au premier rang vient l'industrie lourde, forte consommatrice de capitaux pour le renouvellement de ses installations, en particulier, la sidérurgie. « *L'Amérique des cheminées* », grosse utilisatrice d'encouragements aux investissements et de déductions fiscales en tous genres, devrait souffrir pendant deux ou trois ans, en attendant la mort des unes, et, pour les autres, le temps des profits plus élevés qui font apprécier un taux d'imposition plus faible sur le bénéfice final.

Le résultat dépendra de la capacité de ces industries à s'engager, malgré l'absence d'incitations, dans une politique qui augmente leur efficacité, donc leur rentabilité. Certaines sociétés, qui ont choisi la voie de la modernisation, sans pour autant demander des crédits d'impôt, sont d'ores et déjà gagnantes. De ce point de vue, la distorsion déjà accentuée entre les sociétés s'accélérera, ce qui est aussi vrai dans les secteurs de la production d'électricité, de gaz, et d'eau.

Dans les transports, tout spécialement dans l'aéronautique civile, hautement consommatrice de capitaux, où la dérégulation depuis 1978 a produit des ravages, il se pourrait bien, selon les professionnels, que la réforme fiscale pousse l'industrie dans ses derniers retranchements plus sûrement qu'une récession économique. Six grandes compagnies n'ont pas payé d'impôts en 1985. Treize faillites ont été enregistrées en 1983 et une vingtaine de fusions-absorptions ont eu lieu depuis.

Les besoins en équipement sont évalués à 30 milliards de dollars pour les dix années à venir. La perte du crédit d'impôt aux investissements représentera environ 1 milliard de dollars par an. C'est plus que la moyenne annuelle des bénéfices dans cette industrie qui est actuellement de 850 millions de dollars.

Les grands contractants de la défense, quant à eux, ont réussi à limiter les dégâts. Jusqu'à la dernière limite, ils ont cru que serait levée la disposition qui leur permet de surseoir au paiement des impôts sur leurs contrats militaires tant que ceux-ci ne sont pas achevés, ce qui prend généralement plusieurs années.

Les *lobbies* ont fonctionné. Ces entreprises pourront normaliser leurs impôts, au taux de 34 %, ce qui leur coûtera environ 2 milliards de dollars ; mais la quasi-totalité de ces sommes seront consacrées à les aider à augmenter leur capitalisation sur les travaux de recherche et de soumission de contrats. Il n'en reste pas moins que ces entreprises devront, pour la plupart, réviser en baisse leurs résultats... à moins qu'elles ne répercutent la différence sur les prix des contrats qu'elles proposeront à l'Etat, ce qui sera vraisemblablement le cas.

De grands bénéficiaires

L'industrie pétrolière aussi, en même temps que celle du charbon et des réserves naturelles en général, pousse un soupir de soulagement. Après avoir livré une furieuse bataille qu'elle a gagnée en raison du très mauvais état dans lequel elle se trouve à cause de la baisse des prix du pétrole, elle a réussi à obtenir le maintien des subventions et déductions pour le forage des puits. Mais l'ensemble des dispositions nouvelles (amortissement moins avantageux, impôts sur les plus-values en capitaux, etc.) ne lui en coûtera pas moins une dizaine de milliards de dollars et risque de la priver de quelque huit milliards de ressources financières pour ses investissements.

La chimie n'est pas dans le même cas, qui a de moins en moins besoin de capitaux pour ses équipements mais dépend de plus en plus de la « recherche et développement ».

JACQUELINE GRAPIN.

(Lire la suite page 34.)

POUR LES PARTICULIERS

Abattements pour les moins fortunés

Un allégement total de 120 milliards de dollars en cinq ans.

LA fiscalité sur le revenu va être profondément bouleversée aux Etats-Unis, à partir de 1987. Bouleversée par un président conservateur qui, contre toute logique – ou toute attente, – aura réussi à imposer un projet désavantageant les entreprises au profit des particuliers, et d'abord, semble-t-il, au profit des particuliers les moins fortunés.

Paradoxe supplémentaire : la vaste réforme qui va transformer le code des impôts, labyrinthe de dispositions jusqu'à présent accessibles aux seuls juristes *(lawyers)*, est l'œuvre d'un homme âgé, agissant avec un enthousiasme et une persévérance dont beaucoup de dirigeants européens, empêtrés dans des problèmes bien moins ambitieux, devraient s'inspirer. Une réforme dont les pays de la CEE pourront difficilement ne pas tenir compte.

Les objectifs du projet présenté pour la première fois en novembre 1984 se résumaient en trois mots : justice, croissance, simplification. La loi qui va entrer en vigueur l'année prochaine a été largement amendée par la commission des voies et moyens de la Chambre des représentants, à dominante démocrate, et par la commission des finances du Sénat, où les Républicains ont la majorité. Il n'empêche que les objectifs initiaux ont été maintenus et semblent finalement avoir été assez bien respectés. Qu'on en juge.

● **Les taux de l'impôt sur le revenu vont être réduits de façon spectaculaire.**

Existent actuellement quatorze tranches dans le barème, avec des taux s'étalant de 11 % à 50 %, ce dernier jouant à partir de 175 230 dollars de revenu imposable pour un ménage. Il n'y aura plus, en 1987, que cinq taux : 11 % jusqu'à 3 000 dollars de revenu imposable pour un couple, 15 % entre 3 000 et 28 000 dollars, 28 % entre 28 000 et 45 000 dollars, 35 % entre 45 000 et 90 000 dollars, 38,5 % au-delà de 90 000 dollars.

A partir de 1988, la réforme s'appliquant pleinement, deux taux seulement subsisteront : *15 % pour les revenus allant* jusqu'à 29 750 dollars pour un couple, 28% au-delà de 29 750 dollars. On revient de loin : en 1981, le taux maximum du barème avait été ramené de 70 % à 50 % par M. Reagan, dont c'était la première décision en matière de fiscalité *(Economic Recovery Tax Act)*.

L'allégement des taux sera, dans les faits, un peu moins important qu'il n'y paraît à première vue. Pour limiter le coût de la réforme, mais aussi pour éviter que les contribuables les plus fortunés ne soient trop avantagés, la loi prévoit un système de surtaxe *(rate adjustment)* qui, à partir de 71 900 dollars de revenu imposable pour un couple, fait disparaître progressivement le taux de 15 % pour le porter à un maximum de 33 %. A partir de 149 250 dollars de revenus, le taux marginal de 28 % devient ainsi un taux moyen.

Autre entorse à la réduction des taux : les gains en capital à long terme seront imposés comme les revenus, c'est-à-dire à 28 % au maximum, contre 20 % actuellement, l'abattement de 60% qui existait jusqu'à présent étant supprimé.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 35.)

La réforme de la fiscalité américaine

Un saut dans l'inconnu

(Suite de la page 33.)

Les Américains mettront en tout cas du temps à faire leurs comptes. Entre les plus aisés d'entre eux qui utilisaient à plein les astuces fiscales et ceux qui échapperont totalement à l'impôt, *la palette est immense.* Et nul n'ose aujourd'hui affirmer qui, du *consommateur ou de l'épargnant,* l'emportera finalement. La réponse est pourtant d'importance pour les entreprises. Le choc fiscal s'annonce rude pour nombre d'entre elles, à court terme tout au moins.

Un maquis incroyable

La plupart des « abris fiscaux » *avaient transformé le système* américain en un maquis incroyable permettant, par exemple, aux six cent quatre plus grandes entreprises ayant réalisé des bénéfices de ne pas verser un « cent » d'impôt fédéral en 1985. La disparition de ces exonérations coûtera cher dans un premier temps, comme pèsera l'abandon du système de crédit d'impôt pour investissements, *instauré en 1981* et dont les industries lourdes, fortes *consommatrices de capital,* avaient largement profité. L'espoir des « perdants » probables réside, en fait, dans une accélération de l'activité économique alimentée par la hausse du pouvoir d'achat des consommateurs ou dans une baisse des taux d'intérêt, possible au cas où l'épargne se développerait.

Autant d'hypothèses qui, si fondées soient-elles, tiennent parfois de la boule de cristal. Affirmer, comme certains économistes, que la réforme fiscale accroîtra de dix points sur cinq ans la croissance économique américaine reste à démontrer. Les optimistes tablent sur les effets bénéfiques à long terme d'une meilleure compétitivité. Les politiques d'investisse*ment devraient en effet être éta*blies en fonction de critères économiques, et non d'éventuels allégements fiscaux comme c'est encore souvent le cas.

Dans la mesure où 13 % des contribuables sont également des entrepreneurs individuels, l'esprit d'entreprise devrait se trouver revigoré, et le marché de l'emploi amélioré. Les services, classés *parmi les « gagnants » de la* réforme et qui assurent plus des deux tiers du produit national brut, apporteraient aussi une contribution accrue à l'expansion américaine.

Une vision logique de l'avenir. Trop logique peut-être. Car, outre *les incertitudes pesant sur le com*portement des entreprises comme sur celui des ménages, un doute plane déjà à Washington. La réforme fiscale a marqué la défaite des groupes de pression. Chacun sait pourtant que ces derniers affûtent leurs arguments pour profiter de toute nouvelle discussion au Congrès et tenter de rattraper quelques avantages perdus.

Autre question de taille : l'administration Reagan parviendra-t-elle à éviter... d'alourdir la fiscalité l'an prochain, alors que le déficit budgé*taire de l'exercice 1986,* terminé le 1er octobre, dépasse le cap des *220 milliards de dollars ? Le pré*sident Reagan a de nouveau fermement repoussé cette hypothèse. La pression des événements pourrait l'amener à revoir sa position, quitte à se déjuger.

A ces *interrogations* purement internes s'ajoutent celles des partenaires des Etats-Unis. Outre le nouvel attrait des taux de l'impôt américain sur les sociétés, les Européens et les Japonais craignent les conséquences des restrictions imposées sur l'imputation des impôts étrangers. Les multinationales américaines pourraient être amenées à revoir leur stratégie, à moins *investir* hors des Etats-Unis ou à réduire la part de leurs *bénéfices réalisés* à l'étranger. Leurs filiales pourraient ainsi être amenées à emprunter sur place plutôt qu'à se financer auprès de la société mère américaine.

Dans ce domaine, c'est à long terme qu'il sera possible d'établir une liste des pays gagnants ou perdants de ce pari fiscal sur l'avenir. Entre-temps, les partenaires des Etats-Unis ne manqueront pas de suivre attentivement la situation, quitte à intervenir à leur tour par de nouvelles mesures fiscales. Sans rien abandonner de l'espoir, fondamental en cette période d'expansion lente et de chômage élevé, de trouver au travers de la fiscalité un moyen complémentaire et si possible non inflationniste de relance de la croissance mondiale.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

VENTILATION DES RECETTES FISCALES

(en pourcentage du total des recettes fiscales)

	ÉTATS-UNIS	JAPON	ALLEMAGNE	FRANCE	ROYAUME-UNI
Autres		0,26	0,02	3,43	0,81
Biens et services	18,22	15,09	27,18	28,72	30,47
Patrimoine	10,27	9,47	3,25	4,39	12,23
Main-d'œuvre				2,46	1,02
Sécurité sociale	29,10	29,66	36,37	43,55	18,12
Revenu et bénéfice	42,43	45,56	33,25	17,45	38,15

Source OCDE 1984

POUR LES BANQUES ET LES COMPAGNIES D'ASSURANCES

Pénalisations

L'ÉVALUATION des conséquences de la réforme fiscale dans le domaine financier est assez délicate, surtout en ce qui concerne le comportement des détenteurs de valeurs *mobilières et des marchés où elles* se traitent. En revanche, pour les banques et les *compagnies d'assurances,* elle est assez facile.

Les établissements bancaires dont les actifs dépassent 500 millions de dollars ne seront plus autorisés à déduire de leurs *revenus les provisions pour* créances douteuses et devront attendre, pour cela, que la perte soit effectivement constatée (une exception sera faite pour ceux en situation difficile). Cette mesure coûtera 4 milliards de dollars aux banques, qui, en outre, ne pourront plus déduire les intérêts des emprunts contractés pour l'acquisition de titres exemptés d'impôt (*Tax-Exempt Bonds*, ou plus familièrement T-Bonds).

Les compagnies d'assurances devront, elles, payer des impôts *sur les intérêts de ces T-Bonds et* perdent un certain nombre d'avantages, notamment dans les branches incendie et accidents : elles auront l'obligation d'inclure plus tôt qu'avant certaines primes dans leurs revenus imposables et de retarder la déduction de certaines dépenses. Enfin, les établissements spécialisés dans les crédits à la consommation risquent de souffrir de la suppression de la déductibilité des intérêts sur de tels crédits.

Plus de déduction des provisions sur créances douteuses.

En ce qui concerne les valeurs mobilières, les conséquences de la réforme risquent de se *faire sentir* dans l'immédiat. Auparavant, un *traitement de faveur était réservé* aux gains en capital à long terme (plus de six mois de détention) : 60 % des gains étaient non imposables et le reste taxé à 20 % au maximum. A partir du 1er janvier 1987, on le sait, ces gains seront taxés aux taux normaux de l'impôt sur le revenu, 15 % ou 28 % *selon les tranches de* revenus. Cette diminution d'avan*tages fiscaux est donc de nature* à entraîner la revente par leur acheteur d'actions sur lesquelles les plus-values par rapport au prix d'achat ont été importantes.

Le cas ne se pose pas pour les titres acquis à partir du 1er juillet 1986, soit six mois avant la date d'application de la réforme. Du fait de la réduction du taux d'imposition sur les *revenus* personnels, le futur régime sera plus avantageux que l'actuel, qui soumet, effectivement, à cet impôt personnel les plus-values à court terme (*moins de six mois*).

Des valeurs perturbées

En revanche, pour les titres acquis avant le 1er juillet 1986, il est très probable que leurs détenteurs seront tentés de les revendre pour profiter du régime actuel, nettement plus favorable que le futur, comme on l'a vu. Ces reventes ont en fait commencé et risquent de prendre un caractère *massif d'ici à la fin de l'année.* Elles ont déjà contribué à déprimer les cours de Wall Street à plusieurs reprises depuis l'été dernier. Toutefois ces détenteurs, s'ils veulent garder leurs titres dans l'espoir d'une hausse appréciable, peuvent toujours les racheter immédiatement après les avoir vendus.

A plus long terme, relèvent les milieux financiers américains, la réforme, avec ses taux d'imposition simplifiés et unifiés, va favoriser les titres à dividendes élevés, *dont* la taxation va être allégée aux dépens des titres dits de « croissance », c'est-à-dire ceux de sociétés en développement *rapide,* qui distribuent peu de dividendes et préfèrent réinvestir leurs bénéfices.

Le régime actuel de taxation des *plus-values* privilégie, en effet, l'acquisition de telles valeurs de croissance, et l'incitation fiscale en leur faveur va disparaître. Par ailleurs, du fait de la suppression du délai de détention de six mois, indispensable auparavant pour obtenir un traitement fiscal privilégié, les acheteurs de titres pourraient les *revendre* très rapidement s'ils le jugent bon, ce *qui va* accroître la volatilité du marché.

L'immobilier frappé

D'une manière générale, le nouveau régime favorise tous les organismes et sociétés qui distribuent des coupons élevés et va rendre plus attractifs les valeurs à revenu fixe, obligations et bons.

Cependant les placements financiers dans leur ensemble vont très probablement bénéficier de la défaveur qui risque de frapper les placements immobiliers avec la diminution générale des abris fiscaux (*tax shelters*). Tout d'abord, la *limitation à deux* résidences seulement de la déductibi*lité des prêts hypothécaires* contractés pour leur acquisition va freiner les appétits dans ce domaine.

Ensuite, l'imputation sur le revenu global des particuliers des « pertes passives » sur l'immobilier va, très nettement, diminuer l'intérêt des opérations immobilières. Ces « pertes » résultaient de la possibilité de déduire de ce revenu global, toutes sources confondues, les déficits comptables sur une opération immobilière étalée sur plusieurs années, déficits enregistrés, dans certaines conditions, en tenant compte des *remboursements des prêts* contractés en sus des intérêts.

Cette possibilité très fructueuse pour le contribuable avait favorisé la mise en route de très nombreux programmes de construction d'immeubles à usage locatif. Il est donc très probable que cette activité va souffrir, ce qui a déjà entraîné un fléchissement de l'immobilier de location aux Etats-Unis, l'immobilier pour occupation personnelle (maison individuelle) n'étant pas touché.

FRANÇOIS RENARD.

Avantages aux plus forts

(Suite de la page 33.)

Or les crédits d'impôt pour les investissements dans ce domaine cher aux industries de haute technologie sont maintenus pour encore trois ans, bien que réduits de 25 % à 20 %. Surtout, ces secteurs comptent bénéficier de la relance de la consommation qui devrait résulter de *l'allègement* d'une centaine de milliards de dollars de l'impôt *sur le revenu* des personnes physiques en cinq ans. L'industrie pharmaceutique en particulier est nettement optimiste.

Au tableau des grands bénéficiaires de la réforme viennent ensuite le commerce de détail, l'édition, les services et les firmes de haute technologie, en particulier dans l'informatique. Le commerce de détail, qui fait peu d'investissements en équipements, bénéficiera à la fois de l'augmentation de la consommation et de la baisse des taux d'imposition sur ses résultats. Plus d'une douzaine d'éditeurs de journaux et de magazines ont annoncé qu'ils pré*voient une hausse de 15 % à 20 %* de leurs profits.

Les fabricants d'ordinateurs, dont le tiers de la clientèle se trouve *dans les industries* manufacturières à équipements lourds, seront *affectés par* la disparition des crédits d'impôt en investissements. Toutefois une imposante masse de capitaux se dirigera vers l'industrie à partir de l'immobilier, qui ne servira plus d'abri fiscal à cause de la limitation à deux domiciles de la déduction des intérêts sur emprunts immobiliers, ce qui devrait bénéficier aux ventes d'ordinateurs et d'autres *équipements. Alors que la part* des investissements industriels consacrés au secteur informatique a doublé en cinq ans, atteignant 28 % du total, la progression va continuer.

Dans l'ensemble, les *entreprises* auront tendance à acheter leurs équipements plutôt qu'à les louer, comme elles le faisaient auparavant afin de pouvoir déduire leurs mensualités dans leurs frais généraux, ce qui ne sera plus permis dans la même mesure. Les sociétés de leasing vont donc souffrir. En revanche, les sociétés de services et les firmes de haute technologie qui ne bénéficiaient pas jusqu'à présent d'avantages spéciaux vont pouvoir encore accroître leur dynamique déjà *grande dans la perspective d'une* rentabilité nette accrue, puisque moins imposée.

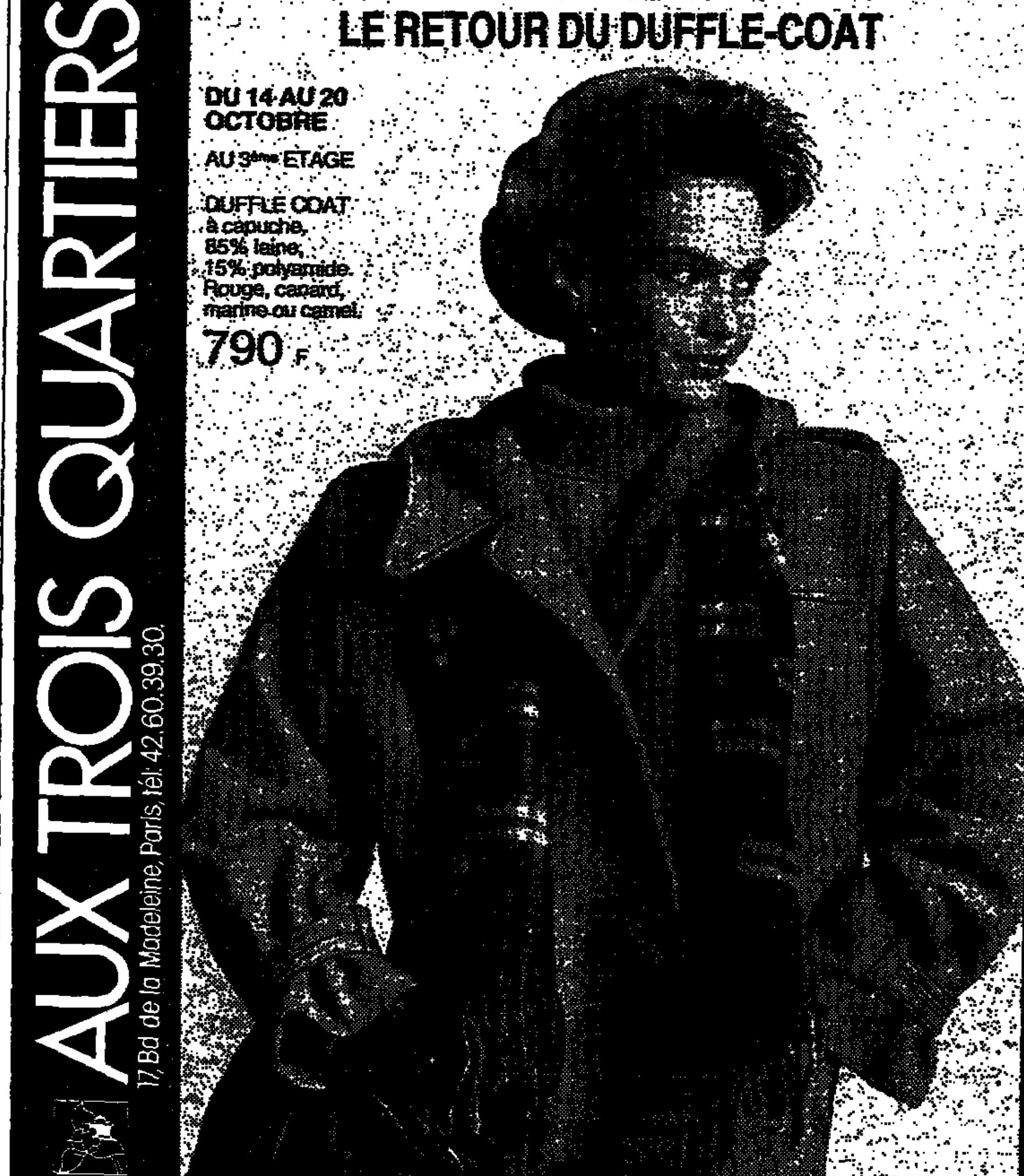
Un comportement inchangé

Beaucoup de *chefs d'entreprise* prétendent néanmoins que, malgré *tous ces effets* directs et indirects, la réforme fiscale, si radicale soit-elle, ne changera rien à leur comportement. *« La disparition du crédit d'impôt ne nous empêchera pas de devoir aller de l'avant pour procéder à 12,5 milliards de dollars d'investissements sur les cinq prochaines années »*, déclare-t-on chez Chrysler.

Chez les uns, on affirme que l'augmentation de la demande estompera les différences fiscales pour encourager l'investissement. *Chez les autres on fait remarquer* que les changements de parité entre le dollar d'une *part, le yen* et le DM de l'autre représentent des mutations bien plus radicales que les changements des taux d'imposition. En fait il s'agit de restaurer un calcul économique plus pur en vue d'améliorer la productivité de l'ensemble de l'économie.

Cependant un débat s'instaure chez certaines firmes multinationales pour savoir si la nouvelle loi n'est pas tout simplement sur le point de créer un paradis fiscal aux Etats-Unis. La perspective de créer une usine en Amérique où l'imposition sur les bénéfices sera de 34 % apparaît intéressante à telle société payant 56 % en Allemagne fédérale ou 45 % en France. Ce n'est pas le seul facteur à prendre en compte, mais c'en est un, dont les Américains pensent qu'en définitive il sera, chez eux, créateur d'emplois.

JACQUELINE GRAPIN.



La réforme de la fiscalité américaine

Abattements pour les moins fortunés

(Suite de la page 33.)

Les soubresauts enregistrés à Wall Street ces derniers temps trouvent en partie là leur origine, même si les taux d'intérêt ont pesé plus lourds dans la balance.

Enfin, la taxe minimale qui existe actuellement va être étendue. Cette mesure ne touchera, d'après les estimations de l'administration, que 2 % des contribuables, ceux qui sont situés au sommet de l'échelle des revenus.

● **L'assiette de l'impôt sur le revenu va s'élargir.**

Contrepartie de la baisse des taux, les bases d'imposition vont être étendues par la suppression ou la réduction de nombreux abattements. Les auteurs de la réforme s'en sont donné à cœur joie, car le code des impôts donnait jusqu'à présent aux contribuables de larges possibilités de déduction.

Conséquence de la nouvelle loi : les indemnités de chômage, jusqu'à présent exonérées, deviennent imposables. Dans certains cas, des déductions autorisées sont supprimées : intérêts payés sur le crédit à la consommation — une modification qui va beaucoup toucher les Américains, — taxes locales des villes et des Etats perçues dans le commerce et les services.

Dans d'autres cas, les déductions restent possibles, mais sont réduites : dépenses médicales, épargne-retraite (le revenu annuel ne devra pas dépasser 50 000 dollars pour un ménage), cotisations syndicales, honoraires d'avocats ou de conseillers fiscaux, intérêts des prêts hypothécaires pour l'achat de deux résidences au maximum. La possibilité de déduire les intérêts payés sur les emprunts contractés pour investir — achats d'actions notamment — va être progressivement limitée (la franchise de 10 000 dollars sera supprimée en cinq ans).

Enfin, les déficits ne seront plus déductibles que sur des bénéfices de même nature, alors qu'actuellement les « abris fiscaux » — les célèbres *tax shelters* — permettent de déduire facilement toutes sortes de pertes, y compris celles de sociétés à l'égard desquelles le contribuable n'a pas de responsabilité ou d'engagement effectifs.

Deux exceptions à ce nouveau régime plus rigoureux, qui fera économiser 4 milliards de dollars par an au Trésor jusqu'en 1991 : les investissements dans les sociétés de forage (pétrole, gaz), les déficits fonciers pour les ménages dont les revenus annuels sont inférieurs à 150 000 dollars.

● **Les abattements sur le revenu seront relevés, exonérant six millions de contribuables modestes.**

L'élargissement de l'assiette imposable trouve ses limites dans les efforts faits pour alléger l'impôt fédéral sur le revenu, notamment celui des petits contribuables.

Le code fiscal américain prévoit deux sortes d'abattements. Le premier est personnel : il atteint 1 080 dollars pour chaque membre du foyer, y compris les enfants à charge. Cette disposition rappelle le quotient familial français, même s'il avantage surtout les familles disposant de bas revenus. Cet abattement va être porté à 1 900 dollars en 1987, à 1 950 dollars en 1988, à 2 000 dollars en 1989. Passé cette date, il sera relevé chaque année du même pourcentage que la hausse des prix. Cet abattement disparaît au-delà de 189 250 dollars pour un couple du fait d'une surtaxe.

Le deuxième abattement — général — est de 2 480 dollars pour les célibataires, et de 3 670 dollars pour les couples mariés. Il rappelle un peu la réduction en France de 10 % pour frais professionnels, mais concerne des frais personnels (dépenses médicales, dons aux œuvres, intérêts...). Cet abattement, qui correspond aussi au taux zéro du barème français, va passer à 3 000 dollars pour les personnes seules, et à 5 000 dollars pour les couples mariés. Ces relèvements importants — de 21 % et 36 %, — combinés à l'élargissement de l'abattement personnel, devraient avoir pour effet d'exonérer de tout impôt sur le revenu six millions de contribuables supplémentaires.

Enfin, le crédit d'impôt qui bénéficie aux ménages ayant des enfants à charge et disposant de revenus modestes (inférieurs à 13 500 dollars en 1987 et à 17 000 dollars par la suite) sera porté d'un maximum de 550 dollars à 800 dollars en 1987 et à 1 260 dollars en 1988.

Telles sont, pour l'essentiel, les dispositions — finalement bien accueillies — qui vont transformer la fiscalité sur le revenu au niveau fédéral. Transformation tellement importante que les Etats devront adapter leurs règles propres, en réduisant leur taux, alors que rien ne les y oblige, si ce n'est peut-être la pression de l'opinion publique (1).

La réforme se traduira par un transfert de charges des particuliers vers les entreprises que l'on estime à 120 milliards de dollars en cinq ans (1987-1991), soit 6 % de l'impôt fédéral sur le revenu. Si, globalement, l'impôt sur le revenu doit baisser de 6 %, les conséquences sont très différentes selon les catégories de contribuables.

Au bas de l'échelle, six millions de contribuables vont grossir les rangs des citoyens complètement exonérés. Au centre, l'élargissement des bases d'imposition compensant à peu près la réduction des taux, les changements ne devraient pas être importants. En haut, beaucoup de contribuables fortunés pourraient perdre à la réforme, dans la mesure où ils ne pourront plus utiliser les abris fiscaux pour réduire dans de fortes proportions leur revenu imposable.

Il n'empêche que globalement l'imposition des revenus élevés baissera un peu, de 2,3 %. Pour sa part, l'administration américaine estime que 81 % des contribuables paieront moins d'impôts qu'auparavant, 19 % seulement en payant plus.

Restent les problèmes de fond : quel impact aura la réforme sur la croissance économique et sur le déficit — inquiétant — des finances publiques fédérales ? Question sans réponses assurées. Une baisse des impôts devrait stimuler la consommation, d'autant plus qu'elle touchera des foyers à faible revenu. Mais, à l'inverse, la non-déductibilité des intérêts versés pour le crédit à la consommation peut freiner certaines dépenses, comme celles concernant l'automobile.

Généralement moins imposés, les Américains seront-ils incités à plus travailler, à gagner plus d'argent ? L'essentiel est peut-être ailleurs : avec le risque de voir le déficit s'accroître si la croissance ne compense pas la baisse des taux.

L'administration américaine devra alors se poser à nouveau la question de l'introduction de la TVA. Une solution qui n'a pas été écartée définitivement. Malgré les apparences.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Dans la moitié des Etats, l'impôt sur le revenu est calculé sur les mêmes bases que l'impôt fédéral. L'élargissement de ces bases au niveau fédéral se traduirait donc — à taux inchangés — par des suppléments de recettes pour les Etats. Globalement (impôt fédéral et impôts des Etats), le taux marginal oscille entre 35 % et 40 %.

	AVANT	APRÈS
PARTICULIERS		
Abattements	— Individuel : 1 080 dollars	1987 : 1 900 $ 1988 : 1 950 $ 1989 : 2 000 $ (indexé sur les prix à partir de 1990)
	— Forfaitaire (= seuil d'imposition) 2 480 $ (personne seule) 3 670 $ (couple marié)	3 000 $ 5 000 $
	— Pour couples : 3 000 $	Supprimé
Déductions	— Intérêts sur les prêts à la consommation	Supprimé
	— Allocations de chômage	Supprimé
	— Taxes sur les ventes au détail perçues par les Etats et les collectivités locales	Supprimé
	— Dépenses médicales : au-delà de 5 % du revenu brut	— Au-delà de 7,5 % du revenu brut
	— Plans d'épargne retraite : jusqu'à 2 000 $ pour tout le monde	— Jusqu'à 2 000 $ pour ceux qui ne bénéficient pas de plans de retraite de l'employeur et pour les revenus inférieurs à 50 000 $ (couples) ou 35 000 $ (personnes seules)
	— Crédits hypothécaires pour l'achat de logements	— Exonération réservée à la résidence principale et secondaire
	— Pertes de revenus du capital (immobilier notamment)	— Déduction des pertes limitées aux opérations de même nature (hors investissements dans des opérations de forage pétrolier ou gazier)
	— Gains en capital à long terme : 60 % d'abattement	— Abattement supprimé. Régime commun
Taux	— 14 tranches allant de 11 % à 50 %	— 1987 : 5 tranches allant de 11 % à 38,5 % — 1er janvier 1988 : 2 tranches de 15 % et 28 % — Une surtaxe de 5 % sur revenus élevés porte le taux maximum à 33 %
	— Taxe minimale	— Alourdie
ENTREPRISES		
Déductions	— Crédits d'impôt pour investissement : 10 %	Supprimé
	— Frais généraux : 100 %	— Application restrictive : 80 %
	— Recherche et développement : 25 %	— Prolongé pour 3 ans à 20 %
	— Provisions pour créances douteuses (banques)	— Supprimé pour les institutions dont les actifs dépassent 500 millions de dollars et limité aux pertes constatées
Plus values en capital	— 28 %	— Régime commun
Amortissements	— 19 ans (immeubles commerciaux) 5 ans (équipement industriel) 3 ans (automobiles)	— 31,5 ans (immeubles commerciaux) 7 ans (équipement industriel) 5 ans (automobiles)
Impôt sur les sociétés	— 5 tranches de 15 % à 46 %	— 3 tranches ● 15 % jusqu'à 50 000 $ ● 25 % jusqu'à 75 000 $ ● 34 % jusqu'à 100 000 $ ● Surtaxe de 5 % au-delà de 100 000 $ de bénéfices
Impôt minimum	— 15 % (rarement appliqué)	— 20 %

La réforme de la fiscalité américaine

La chronique de Paul Fabra

La main des économistes de l'offre

« ATTENDEZ *de prendre connaissance des échappatoires* (loopholes) *que nous vous offrirons, avant de vous récrier devant les nouvelles mesures fiscales que le gouvernement est en train de mettre au point avec le souci légitime et hautement affirmé de mieux répartir les sacrifices, c'est-à-dire de faire payer plus les riches.* » Ces propos, on dit que lord Lever, qui occupa plusieurs postes ministériels dans les gouvernements travaillistes successifs, les tenait à ses amis de la City quand ils se plaignaient à lui des projets fiscaux en cours de préparation. La réforme fiscale de M. Reagan inspirerait *plutôt une réflexion inverse : contribuables* fortunés, faites vos comptes avant de vous réjouir ! Les intéressés ne s'y sont *du reste pas trompés.*

Il semble bien *(voir d'autre part)* que la baisse spectaculaire des taux d'imposition sur les revenus des particuliers et sur les profits des sociétés aura, pour les contribuables les plus fortunés, une incidence *moins forte que la suppression des nombreuses* et substantielles exonérations dont ils profitaient largement. Il est admis que le *nouveau système* devrait se traduire par une autre répartition de la charge fiscale qui avantagera les revenus petits ou moyens par rapport aux plus élevés, les entreprises individuelles par rapport aux grandes sociétés, les Etats pauvres par rapport aux plus prospères.

Cependant, et c'est sans doute ce qui explique le succès politique que constitue, *avant d'être appliquée, la réforme proposée,* ces résultats sont obtenus sans recourir à la méthode que l'on pourrait appeler de la pénalisation. A partir du moment où l'on tient que la justice fiscale s'exprime d'abord et surtout à travers la progressivité de l'impôt direct, le système risque d'être tout entier livré à l'arbitraire, car aucune règle ne définit où doit s'arrêter la surtaxation.

N'approuvant que du bout des lèvres la nouvelle loi — c'est presque inévitablement le sort du théoricien de rester sur sa faim, — un des meilleures représentants de l'école dite des « économistes de l'offre » *(supply-siders),* Paul Craig Roberts, qui joua en 1981 et 1982 un rôle de premier plan pour déterminer la politique économique de la première administration Reagan, se réjouit, pour le principe, *de voir reconnaître à nouveau le* droit prioritaire du citoyen sur son propre revenu : *« Grâce à la réduction du taux maximum de l'impôt sur le revenu, ramené de 50 % à 28 %, tout contribuable va redevenir en droit comme en fait le principal bénéficiaire de tout accroissement de son salaire ou de ses bénéfices. »* Avant l'arrivée à la Maison Blanche de M. Reagan, le taux maximum d'imposition était de 60 %. En France, il vient d'être abaissé de 65 % à 58 %.

C'est un véritable retour au principe de la proportionnalité abandonné depuis la veille de la première guerre mondiale dans tous les grands pays industrialisés qu'organise la nouvelle loi de M. Reagan. Plus des trois quarts des Américains seront taxés au taux uniforme de 15 %, étant entendu que six millions de foyers, les plus pauvres, seront désormais exonérés.

Le contraste est saisissant avec le système actuel, qui ne comporte pas moins, aux Etats-Unis, de quatorze tranches d'imposition (contre treize en France). Le taux de 28 % applicable aux revenus élevés n'atteindra pas le double du taux de droit commun, alors que, actuellement, le coefficient multiplicateur est presque égal à 5 (entre 50 % et 11 %). Même si on tient compte de ce que les plus riches contribuables seront taxés à 33 %, la progressivité subira une très sensible diminution. A titre de comparaison, les taux français s'échelonnent entre 5 % et 58 %.

Pour les économistes de l'offre qui ont inspiré cette simplification, dans laquelle ils voient à la fois une assurance de plus de justice et de plus de croissance, l'objectif n'est pas de stimuler la demande par le biais d'une diminution des impôts directs. Ils font remarquer, non sans de bonnes raisons, qu'une réduction d'impôt ne garantit pas par elle-même une augmentation du pouvoir d'achat. On mesure, selon eux, la véritable charge fiscale par le montant des dépenses publiques, *lesquelles représentent la part des ressources* réelles soustraites par l'Etat à l'économie de l'échange. Pour un montant *inchangé des dépenses publiques, la* baisse des impôts oblige l'Etat à emprunter les ressources qu'il a renoncé de prélever par voie d'autorité. Globalement, le public n'a pas plus d'argent à sa disposition.

CE qui, au contraire, est décisif aux yeux des économistes, tel Craig Roberts et tel ou tel des adjoints *du secrétaire au Trésor James Baker,* comme Stephen Entin, est que, en modifiant les taux d'imposition, on change les *prix ou les coûts relatifs. Pour reprendre* leur vocabulaire, c'est de cette façon qu'on rend plus attrayant le travail par rapport aux loisirs. Pour bien faire comprendre l'effet incitatif de l'abaissement des taux marginaux, ils posent volontiers la question suivante, paraphrasant l'ancien président Coolidge (qui occupa la Maison Blanche de 1923 à 1928) : *« Si le régime fiscal prélevait 20 % de votre salaire le lundi, 30 % le mardi, 40 % le mercredi, et ainsi de suite jusqu'à 70 % le samedi, combien de jours travailleriez-vous par semaine ? »*

C'est pour cette raison que, pour les économistes de l'offre, il est fondamental d'alléger l'impôt sur les particuliers. Cela l'est d'autant plus que cette mesure doit encore, espèrent-ils, encourager l'épargne. C'est un fait qu'un système capitaliste digne de ce *nom doit comporter un* vaste marché du capital au sein duquel sont arbitrés les différents investissements.

La réforme de M. Reagan, conçue pour n'avoir aucune incidence sur le montant *global des recettes fiscales, compense la* diminution des impôts sur le revenu par une augmentation de la charge que sup*porteront les entreprises. Celles-ci bénéficieront,* elles aussi, d'une baisse du taux de l'impôt sur les *sociétés,* ramené de 46 % à 34 %. Mais les règles concernant l'amortissement seront *plus* sévères, et surtout le crédit d'impôt sur les investissements, qui avait fait merveille en 1983-1984 (mais avait provoqué un surinvestissement, notamment dans la construction de locaux professionnels), sera supprimé comme discriminatoire. C'est pour le même motif, remarquons-le en passant, qu'Edouard Balladur s'est opposé à l'introduction en France d'une mesure similaire préconisée par les barristes.

En France, où l'on use volontiers du vocabulaire de la comptabilité nationale, parce qu'il fait savant, on sera tenté d'analyser la réforme Reagan comme un vaste « transfert de ressources des entreprises vers les ménages ». Cette façon de s'exprimer a l'inconvénient de faire oublier que les entreprises ne sont pas, à propre*ment* parler, titulaires de revenus. En taxant leurs profits,on atteint en réalité les revenus de leurs actionnaires, et sans *doute aussi,* quoique probablement dans une moindre mesure, ceux de leur personnel (dont on comprimerait les salaires pour reconstituer les bénéfices prélevés par l'impôt) ou ceux de leurs clients (l'entreprise se rattrapant en augmentant ses prix de vente).

A DIRE vrai, la question de savoir qui paie en fin de compte l'impôt sur les sociétés *reste mal* élucidée. On serait tenté d'en conclure qu'en choisissant d'alourdir globalement les « charges » *fiscales* qui sont censées peser sur elles, le président Reagan a noyé le poisson, optant pour la solution politique*ment* le plus payante. A quoi il convient de répondre que la fonction de l'homme politique est aussi de faire prévaloir l'intérêt du public contre les préjugés (dont les médias se font souvent l'écho) de l'establishment, secrètement hostile à toute mesure propre à accroître le champ du libre arbitre du citoyen « moyen ».

L'empressement des *démocrates* à participer à la réforme, et à la voter, n'empêchera *sans doute pas, pensent* la plupart des *spécialistes* américains, le parti de M. Reagan d'en *tirer* électorale*ment les meilleurs fruits.* Que le nouveau système fiscal, patronné par un président conservateur, aboutisse, tout compte fait, à faire payer davantage ceux qui en ont les moyens ne devrait pas étonner. Un gouvernement, qu'il soit de droite ou de gauche, ne peut avoir, sur ce point, qu'un même objectif. La grande affaire était d'exiger plus des riches, en se donnant les gants de ne plus leur laisser l'impression de les punir.

Notes de lecture

par Alfred Sauvy

JACQUES VALLIN

La population mondiale

Ignorée, il y a un demi-siècle, elle a, en quelque sorte, éclaté il y a quarante ans, cette population du monde, semant l'inquiétude dans les chaumières les plus riches, mais sans toucher les foyers surpeuplés. Dans la suite, elle a suivi son chemin, plein d'inédit et parfois d'imprévu.

Le meilleur spécialiste mondial, peut-être, de la mortalité, de ses cruelles tables, de ses causes aussi, nous ouvre aujourd'hui un champ plus large, sous une *forme claire. Aucun besoin, ici, d'être initié* aux mystères des populations « quasi stables »; la terre vit devant nous, dans son immense variété, des riches *vieillissants aux pauvres prolifiques. Vive attention,* mais sans alarmisme.

Ne parlons pas, d'ailleurs, de course, mais de *rythme : la transition, c'est le passage de la population* « naturelle », féconde et fragile, à la population évoluée. Presque générale aujourd'hui, cette phase le *sera demain.*

Large variété, pour le moment : coexistence, sur la planète, du stade tribal ou familial, à haute fécondité, et du mode occidental, où le vieillissement provoqué jusqu'ici par l'ébrèchement de la pyramide des âges à sa base peut s'accentuer par la baisse de la mortalité. Il eût été utile de préciser l'âge critique au-dessus duquel la baisse de mortalité accentue le vieillissement.

Le souci de clarté, rarement aussi poussé chez les économistes ou démographes, est permanent ici. L'auteur a pensé constamment au lecteur, en s'effaçant lui-même. Regrettons peut-être *la double* indulgence, tant vis-à-vis de l'optimisme « opportun » des Nations unies sur la fécondité occidentale à venir, que vis-à-vis de l'américain R. Easterlin. Moins dangereuse, certes, que le SIDA, la cyclomanie est bien plus répandue. Mieux à sa place eût été, ici, Julian L. Simon, non cité, même en bibliographie.

Vues très opportunes sur l'avenir. Toujours soucieux de ne pas glisser sur quelque pente, Jacques Vallin cherche non à soumettre le lecteur, mais à l'éclairer, à l'« affranchir », dans un domaine aussi vital que délaissé.

★ *Editions La Découverte.* Paris 1986. 18 cm, 128 pages, 32,50 F.

CHRISTIAN COMELIAU

Mythes et espoirs du tiers-mondisme

Il est bien rare de trouver, dans quelque ouvrage, un hymne en faveur de l'évolution du monde, depuis quarante ans. C'est donc entre les multiples critiques, les multiples dénonciations qu'il faut choisir, avant de montrer la voie.

Cette œuvre d'un homme de grande expérience, longtemps « sur le tas », si on nous permet de désigner ainsi l'OCDE et la Banque mondiale. Témoin vigilant à tout le moins, et, aujourd'hui encore, bien placé, au commissariat du Plan, il ne se contente pas, comme tant d'autres, d'employer le terme « mal développement » et entend indiquer de nouvelles voies.

Ces vues recevraient cependant un appui considérable, *si,* de temps à autre, surgissaient des exemples concrets, si limités que fût leur portée. Il est, malheureusement, plus souvent question de défi (qui défie qui ?) que de descriptions « saisissantes ». Que le terme « culture » embarrasse les économistes et les experts du développement n'est pas douteux, mais quelles personnes ne met-il pas dans l'embarras ?

A aucun moment la perspicacité de l'auteur n'est en défaut ; c'est seulement son efficacité qui est en ques*tion. Que l'annulation, la répudiation d'une dette* — même appelée endettement — réduise le crédit du débiteur, nous en convenons volontiers ; question de *délai peut-être. Que le FMI et la Banque soient dirigés* par les pays riches n'est pas davantage en question. Mais les voies positives restent à préciser, en raison, *sans doute, d'un excès de scrupule.*

L'Etat ? Son rôle devrait diminuer. Que les autorités nationales et internationales aient à prendre davantage conscience des répercussions extérieures de leur propre comportement ne soulèvera aucune objection. Mais, trop souvent, le terme « on » suggère la question classique : « Qui, on ? » Fort souhaitable semble la coopération entre entreprises, mais elle ne fera pas disparaître le souci de profit.

Deux domaines semblent laissés de côté : le système socialiste, dit de l'Est, à peine évoqué, et l'agriculture ; toujours une question de conscience. Plus grave nous paraît l'interprétation, certes classique, donnée au plan Marshall, combien plus politique d'inspiration qu'économique.

Confortablement nourris, ne restons-nous pas quelque peu sur *notre faim ?*

★ *Catral. L'Harmattan.* Paris 1986. 21,5 cm, 184 pages, 85 F.

JEAN GIMPEL

Ultime rapport sur le déclin de l'Occident

Ce réquisitoire, ce bilan, presque funèbre, est-il vraiment le dernier ? Nous sommes, en tout cas, plus *avancés encore que le citoyen romain s'exclamant,* selon Pierre Daninos, *« Nous sommes à l'apogée de l'Empire ! ».*

Une attirante introduction, sur l'histoire et les historiens, est suivie de l'inévitable et reposante explication par les cycles — d'Ibn Khaldoun à F. Braudel — et des plaintes, encore saisissantes, d'Oswald Spengler. Nous sommes, dès lors, à l'aise pour entrer dans les « symptômes de la décadence ».

Entre deux rencontres plaisantes et non toujours attendues — Toynbee, Parkinson, Avicenne, Taylor, Baudelaire, Ronald Reagan, etc. — défilent des régimes en déclin puis, à nouveau, se manifestent d'éloquents spectateurs, Verlaine ou Mallarmé, etc. Laissons donc le fond, le profond et savourons.

A peu près oublié, bien sûr, le facteur le plus puissant : les conséquences morales du vieillissement démographique. Auraient pu être citées non seulement la Grèce et Rome, mais, la moins connue, Venise. Nous voici plus au fait encore, accablés par les futurs « 40 millions de chômeurs aux Etats-Unis », par la « finlandisation de l'Europe », etc. Mais ne sommes-nous pas en train de nous livrer au fameux jeu : *« Fais-moi peur ! » ?*

Guère mieux traité, du reste, le tiers-monde : en Afrique, retour à l'état tribal et à divers dommages, *mais l'ensemble n'est pas traduit en termes démographiques.* S'agira-t-il, dès lors, d'une suprématie mondiale de l'Union soviétique ? Non seulement, celle-ci *n'est guère prête à une telle sortie, mais elle est elle-*même menacée par le vieillissement, du moins pour la population non musulmane. Déséquilibre en conséquence *accentué.*

Et nous terminons sur un « hommage à la décadence », par le spécialiste C.E. Joad, puis par quelques *suggestions. Le commissariat général du Plan va-t-il* suivre le conseil d'investir dans le rire ? Nous terminons, du reste, dans l'humour et, par là, à une *réflexion plus profonde.*

La décadence, est-il dit en couverture, serait-elle un âge d'or ?

★ *Olivier Orban.* Paris 1985, 21,5 cm, 239 pages, 89 F.

MICHEL MORINEAU

Pour une histoire économique vraie

Un peu inquiétant le titre, ou plutôt ingénu, quelle que soit notre connaissance de la fragilité de l'observation économique, même limitée au présent. L'auteur, que l'éditeur a négligé de nous présenter, a certainement beaucoup lu, beaucoup retenu aussi, sans nécessairement avoir bien saisi les voies et les moyens.

C'est un rassemblement de dix-huit études qui nous est donné, allant du dix-septième au dix-neuvième siècle et portant, surtout, sur les prix et le niveau de vie alimentaire du travailleur. Critique, bien superficielle, des travaux de J. Fourastié *et* de E. Ladurie et sans mention des si précieuses séries de J.-C. Toutain (ISEA) et de L. Dugé de Bernonville (statistique générale).

La contradiction classique entre la quasi-stagnation de la production agricole et alimentaire, au cours du dix-huitième, et l'accroissement de la consommation devrait faire intervenir le facteur qui joue avec une telle intensité aujourd'hui en Inde et en Union soviétique : la conservation des récoltes. Le rôle de l'amélioration des transports routiers, pendant cette période, eût donc mérité d'être pleinement souligné.

Rudimentaire aussi l'analyse finale sur la population et conclusion quelque peu simpliste. Une maturation est attendue.

★ *Presses universitaires* de Lille. Lille 1985. 24 cm. 513 pages. 230 francs.

SAMUEL BOWLES, DAVID M. GORDON, THOMAS E. WEISSKOPF

L'économie du gaspillage. La crise américaine et les politiques reaganiennes

Le gaspillage cité ici n'est pas celui qui a été si fortement dénoncé depuis quinze ans, à propos de l'environnement. C'est le rendement — au sens mécanique, — de la machine capitaliste, qui est ici en cause. Une importante première partie : « Anatomie de la crise », surtout descriptive, ne concerne guère que les Etats-Unis. Pour un grand nombre d'indices économiques, l'année 1965 marque un maximum, en pleine dominance du Parti démocrate. La concurrence étrangère, notamment celle du tiers-monde, est devenue plus forte, du fait, notamment, de l'effondrement des termes de l'échange. Parmi ces multiples indices culminants, notons le rapport du revenu des Blancs à celui des Noirs et... des femmes.

Tout en se gardant, au cours de cette partie, de dénoncer quelque tendance doctrinale personnelle, les auteurs soulignent volontiers l'attitude patronale, souvent appuyée sur le « chômage opportun ». Le gaspillage, c'est la différence entre la production telle qu'elle est et celle que donnerait le plein emploi des ressources. Sans être inédite, la perte s'accentue, du fait de l'extension du chômage.

Sévères critiques de la théorie de l'offre, de la doctrine reaganienne et du monétarisme de Mme Thatcher (le *terme libéral* est évité dans ce volume). La solution ? Elle arrive brusquement comme une bombe, déjà par le terme « dynamique de radicalisation ». Il s'agit d'obtenir le progrès souhaitable de productivité, par la hausse des salaires et notamment du salaire minimal. Mais aucun modèle, aucun calcul à l'appui.

La postface de Robert Boyer donne quelques explications et présente les préoccupations de divers économistes français, dont Michel Aglietta. Des précisions eussent été, cependant, utiles sur la politique à suivre. La réduction de la dépression, par la hausse des salaires, est considérée comme une orientation « pertinente ». Voilà Keynes mis au musée et remplacé. A suivre. Bonne traduction par Philippe Steiner et Christian Tutin.

★ *Editions La Découverte.* Paris 1986. 24 cm. 378 pages. 160 F.

JEAN FOURASTIE

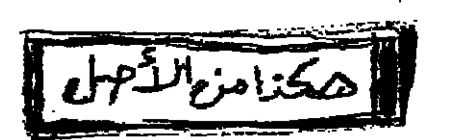
En Quercy : Essai d'histoire démographique

Parmi les monographies régionales sur la population, qui se multiplient, depuis la découverte du « gisement » *des registres d'état civil par Louis Henry,* celle-ci tient une place de choix, non seulement en raison de la personnalité de l'auteur mais, peut-être, plus *encore,* grâce *aux* observations économiques pertinentes qui accompagnent les relevés, ainsi que les « Lectures », placées en tête du volume, dont celles de P. Goubert, d'E. Labrousse, J. Dupaquier et l'abbé Massabie. Apporte également son aide le cher abbé Expilly, considéré comme le premier démographe français en date.

C'est toute la vie d'une région qui est ici reconstituée, juridique, agricole, commerciale, fiscale, familiale, *matrimoniale* jusqu'à notre temps, qui sous-estime tant son niveau de vie que la nécessité de s'appuyer sur la jeunesse.

Jean Fourastié, grâce à vous, nous avons vécu. Illustrations.

★ *Editions Quercy-Recherche.* Cahors 1986. 24 cm. 322 pages.



UN MOT SUR LA GAMME? JEUNESSE.

SIX NOUVEAUX MODÈLES EN MOINS DE TROIS ANS. AUCUNE AUTRE MARQUE EUROPÉENNE NE PEUT EN DIRE AUTANT.

Supercinq: bientôt la millionième. C'est aujourd'hui la voiture la plus vendue en France.

Renault 21: lancement décisif. Lancement réussi. Déjà 8,6% des immatriculations dans la catégorie moyenne supérieure du marché.

Renault 25: plus de 300.000 sillonnent les routes Européennes. Elle s'est imposée comme la référence haut de gamme en matière de qualités routières et de confort.

Renault Express: une idée neuve. L'utilitaire qui offre le plaisir de conduite d'une berline.

Renault Alpine: une Alpine toute nouvelle. Vitesse pure et haute technologie.

Renault Espace: espace vital. Toujours sans concurrente. 25000 européens vivent maintenant dans l'Espace.

Et maintenant une gamme entièrement renouvelée de Renault 9 et de Renault 11.

La jeunesse, c'est un état d'esprit. C'est la détermination qui nous habite, de précéder les besoins et les désirs de l'automobiliste en lui offrant des voitures toujours plus belles, plus fiables, plus rationnelles, plus confortables.

Des voitures à vivre.

RENAULT. DÉTERMINÉS.

Economie

Pour financer le déficit de leur Caisse de retraite

Les collectivités locales vont devoir augmenter les impôts en 1987

Les majorités changent, les pratiques budgétaires restent : pour décharger l'Etat, beaucoup de collectivités locales, notamment les communes, vont devoir augmenter leurs impôts l'an prochain. En effet, la décision gouvernementale de maintenir en 1987 le mécanisme de compensation entre les « régimes spéciaux » de retraite institué par les socialistes en 1985 et 1986 va entraîner, dès le 1er janvier, un relèvement des taux de cotisation à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL). La nouvelle sera annoncée au congrès le l'Association des maires de France, qui s'ouvre mardi 14 octobre.

La loi de finances pour 1986 a, en effet, introduit une « surcompensation » entre les « régimes spéciaux » de retraite (ceux du secteur public). Calculée sur une pension moyenne théorique, celle-ci coûte cette année 4 milliards de francs à la CNRACL, après une ponction de 3,5 milliards pour 1985, et en économise à peu près autant au budget de l'Etat, qui aurait dû combler seul le déficit de plusieurs régimes (mines, marins, chemins de fer, notamment). Mais cette opération de débudgétisation a pour effet d'accélérer le déficit de la Caisse de retraite des collectivités locales, qui depuis 1984 mange déjà ses réserves. La CNRACL va passer dans le rouge dès 1987, alors qu'elle aurait pu tenir un an de plus (*le Monde* du 15 juillet).

Au printemps dernier, les responsables de caisse et l'Association des maires de France avaient espéré – soutenus en cela par M. Bosson, , à *l'époque secrétaire d'Etat aux collectivités locales* – obtenir la suppression de la « surcompensation » : cela n'évitait pas de relever les cotisations en 1987, mais permettait de *réduire l'effort, en ramenant* à 7 points au lieu de 15 l'augmentation nécessaire dans les trois années à venir. Un espoir partagé par le ministère de tutelle des collectivités *locales, l'intérieur, et par le ministère* des affaires sociales : ce dernier ne souhaitait pas voir s'accroître les charges des hôpitaux publics – dont les salariés représentent près de la moitié des cotisants à la CNRACL – et de leur principal bailleur de fonds, le régime général de Sécurité sociale.

Le souci de réduire les charges de l'Etat l'a emporté : la « surcompensation » a été maintenue et la CNRACL *devra encore verser* 4 milliards de francs en 1987. Mais le gouvernement voulait limiter le relèvement des cotisations pour éviter une hausse importante des impôts locaux et, par voie de conséquence, des prélèvements obligatoires. Il ne pouvait pas non plus, après la hausse de 0,7 point des cotisations de retraite des salariés en août dernier, faire payer encore ceux-ci. On a donc serré au plus près entre le financièrement nécessaire et le politiquement acceptable. Les cotisations des employeurs (collectivités et hôpitaux) seront relevées de 6 points – le strict minimum – au 1er janvier 1987. Pour reconstituer son fonds de roulement, égal à deux mois de versements, la CNRACL devra emprunter à la Caisse d'équipement des collectivités locales (CAECL), au taux le plus bas possible, a-t-on promis.

Ainsi, le total des cotisations (salariales et patronales) à la Caisse de retraite des collectivités locales retrouvera-t-il à peu près son niveau d'avant 1980 (24 %).

Un ballon d'oxygène

Mais cela entraînera des dépenses assez considérables pour beaucoup de collectivités : 158 millions de francs pour Paris, selon les estimations faites, 16 millions de francs pour Grenoble, 2,5 millions de francs pour Epinal, la ville du minis*tre des affaires sociales, 550 000 F* pour Vitré (maire : M. Méhaignerie, ministre de l'équipement et du logement), 350 000 F pour Saverne (maire : M. Zeller, secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité sociale) et 276 millions de francs pour les hôpitaux de l'Assistance publique de *Paris*.

Un point de cotisation représen*tant en moyenne 0,4 point de fisca*lité pour les communes de plus de 10 000 habitants, beaucoup de villes devront augmenter leurs impôts de 2 *à 3 points en 1987*.

Surtout, la décision prise n'apportera qu'un ballon d'oxygène à la CNRACL. Celle-ci, victime de la baisse *imprudente des cotisations* employeurs décidée en 1980, se retrouvera en difficulté à la fin de 1987. Elle devra à nouveau étudier des augmentations de cotisations. A moins que les responsables de la caisse ne parviennent l'an prochain à convaincre la Rue de Rivoli de *sup*primer la « surcompensation ». Rude tâche. Ou à moins qu'une autre solution soit trouvée : M. Philippe Séguin, ministre des affaires *sociales, n'a-t-il pas annoncé qu'il* demanderait aux responsables des « régimes spéciaux » de retraite de proposer des solutions pour assurer l'équilibre de ces régimes en l'an 2000 en évitant d'augmenter les cotisations ?

GUY HERZLICH.

EN BREF

● ***Revalorisation des allocations de chômage.*** – Le conseil d'administration de l'UNEDIC a procédé, le 7 octobre, à la revalorisation des allocations de chômage, applica*ble à compter du 1er octobre*. Le salaire de référence des personnes indemnisées, qui permet d'établir la partie en pourcentage de l'allocation de base, est revalorisé de 1,8 % pour *les périodes antérieures au 1er avril* 1986. La partie fixe de l'allocation de base passe de 43,87 F à 44,66 F par *jour, le* minimum étant relevé à 107,61 F (contre 105,50 F). La partie fixe de l'allocation de base exceptionnelle, servie aux jeunes notamment, passe de 32,90 F à 33,49 F, *le minimum étant de 80,58 F (contre* 79 F). L'allocation de fin de droits est portée de 64 F à 65,28 F pour le cas général et de 89 F à 90,78 F pour les chômeurs âgés de plus de cinquante-*cinq ans*.

● ***Le CCF fusionne avec sa compagnie financière.*** – La fusion de la Compagnie financière du Crédit commercial de France avec le Crédit commercial de France (CCF) lui-même, *« avec l'accord de l'Etat actionnaire »,* va faire du CCF la maison mère de l'Européenne de banques, et de l'Union de banques à Paris (UBP). Auparavant, *l'Euro*péenne et l'UBP dépendaient de l'Etat, propriétaire à 90 % de la Compagnie financière, qui détenait à son tour la majorité dans le CCF, l'Européenne et l'UBP. L'opération annoncée a pour objet d'*« assurer un meilleur fonctionnement du groupe du CCF et de renforcer sa solidité »*.

● ***Nouvelle loi de finances provisoire aux Etats-Unis.*** – Avec *« une grande répugnance »,* le président Ronald Reagan *a signé une troi*sième loi de finances provisoire adoptée, vendredi 10 octobre, par le Congrès, annonce un communiqué de la Maison Blanche. En acceptant à la *dernière minute d'entériner* les législations de transition des parlementaires, le chef de l'exécutif permet d'éviter la mise à pied automatique des fonctionnaires dont le poste n'est pas considéré comme « essentiel » (*le Monde* daté 12-13 octobre).

● ***M. Clausen retourne à la Bank America.*** – Après la démission du PDG de la Bank America Corp., M. Samuel Armacost (*le Monde* daté 12-13 octobre 1986), M. Alden W. Clausen a accepté de le remplacer. M. Clausen avait dirigé la banque de 1970 à 1981, date à laquelle *il avait cédé son fauteuil à* M. Armacost, son plus proche collaborateur, pour prendre la présidence de la Banque mondiale, qu'il a récemment quittée. Selon les milieux *financiers américains, c'est sous la* présidence de M. Clausen que la banque avait massivement développé ses activités, s'exposant ainsi à de lourdes pertes (6 milliards de dollars).

Les débats internes à FO

L'« effet métallurgie »

Le ministère des affaires sociales *prépare actuellement* un projet d'ordonnance sur l'aménagement du temps de travail visant à modifier la loi Delebarre de février 1986. M. Séguin est cependant confronté à *une difficulté de taille* : il ne peut s'appuyer que sur un seul accord de branche, celui de la métallurgie, signé le 17 juillet dernier par le patronat (UIMM) et les fédérations FO et CGC (la CFDT l'ayant finalement rejeté). Une diffulté accrue par les vives turbulences provoquées au sein de FO, *moins en raison* de la modulation des horaires que le texte introduit que de la possibilité de déroger, par accord d'entreprise, à l'interdiction du travail de nuit des femmes.

Tenu au courant en permanence de la négociation, M. Bergeron s'était montré *plutôt réticent* à propos du travail de nuit des femmes, des oppositions se manifestant au sein même du bureau confédéral de la part de M. Marc Blondel, de Mme Hofman et de M. Jenet. Dirigeant anarcho-syndicaliste de l'union départementale de Loire-Atlantique – et allié aux trotskistes du PCI, – M. Alexandre Hébert monta violemment au créneau en se déclarant avant même la signature *« épouvanté et scandalisé »*.

En *septembre*, M. Hébert récidive dans *l'Ouest syndicaliste* en évoquant le *« contenu éminemment condamnable de cet accord d'adaptation à la politique de la CFDT, du patronat et de l'Etat »*. Le débat a été tranché par la commission exécutive de FO le 3 octobre dernier.

« Le sang n'a pas coulé », confiait M. Bergeron à l'issue de cette réunion. Mais sept intervenants – sur trente-cinq membres – sont montés à l'assaut de l'accord de la métallurgie : MM. *Grandazzi* (*chimie*), Hébert, Mai (Alpes-Maritimes), Simon (employés et cadres), Pé (défense nationale), Raignoux (Indre) et Doriat (transports). Tout en jugeant qu'il n'aurait pu signer un tel texte dans sa fédération, le textile, à cause du travail de nuit des femmes, M. *Desrousseaux* a jugé inacceptable le comportement de M. Hébert. Défendant sa signature, M. Michel Huc, secrétaire général de la fédération de la métallurgie, a souligné que l'accord était cohérent avec *celui signé* exactement cinq ans plus tôt, le 17 juillet 1981, par la confédération sur le temps de travail. Il a ajouté qu'il avait évité deux effets jugés *« nocifs »* de la loi Delebarre : *l'annualisation* du temps de travail et le non-paiement des heures supplémentaires.

M. Huc l'a emporté : M. Bergeron a confirmé son quitus, signifiant ainsi qu'il n'y avait pas d'*obstacle* à ce que M. Séguin s'appuie sur cet accord pour son ordonnance sur le temps de travail. Cette position met le ministre au pied du mur : s'il ne tient pas *compte* de l'accord de la métallurgie, les trois signataires seraient prêts à le dénoncer. La situation serait alors cocasse : à défaut d'un nouvel accord, celui du 17 juillet 1986 survivrait jusqu'à un an après sa dénonciation, mais... il ne pourrait pas vraiment s'appliquer, la *législation n'ayant pas été* mise en harmonie avec les clauses dérogatoires de l'accord...

L'autre conséquence concerne la succession de M. Bergeron, fin 1988. Les deux candidats, MM. Marc Blondel et Claude *Pitous*, auront besoin l'un et l'autre du soutien des responsables qui constituent, majoritairement, la mouvance socialiste. *Contrairement* à MM. Bergeron et Blondel, M. Pitous n'est pas membre du Parti socialiste, mais cela ne paraît guère le défavoriser, du moins pour l'heure. Les débats autour de l'accord de la métallurgie risquent d'avoir un résultat évident : M. Blondel, soutenu notamment par les fédérations de la chimie, des employés et cadres, de la défense nationale, des transports, les unions de l'Indre et des Alpes-Maritimes, les « hébertistes » et les trotskistes, et M. Pitous, soutenu en particulier par les fédérations de la métallurgie, d'EDF et des PTT, vont se battre davantage.

M. N.





Economie

L'OPEP bloquée par la répartition des quotas pétroliers

GENÈVE
de notre envoyée spéciale

Après une semaine de négociations, les treize principaux pays exportateurs de pétrole réunis à Genève semblaient toujours, lundi 13 octobre, incapables de s'entendre sur la stratégie à suivre au cours des prochains mois pour assainir le marché pétrolier. Contrairement à la majorité des pays membres de l'OPEP, qui souhaitent reconduire purement et simplement l'accord conclu en août dernier, lequel a permis de redresser les cours du brut, le Koweït persiste à réclamer une distribution des quotas de production pays par pays.

L'insistance du Koweït bloque toute possibilité d'accord immédiat entre les treize pays. Il est apparu en effet, au cours des huit premiers jours de discussions, que la redistribution des « *parts du gâteau* » entre les pays membres de l'OPEP selon des critères « *scientifiques* » et non politiques, relève de l'impossible. Après une bonne demi-douzaine de réunions, les experts des différentes délégations n'ont péniblement réussi qu'à sélectionner sept critères « objectifs » (1) sans même se prononcer sur leurs poids respectifs. Et nul à Genève ne semble se faire d'illusions sur les chances de succès de cette démarche.

Marchandage politique

Quel que soit le critère retenu, il favorise l'un ou l'autre pays. L'ampleur des réserves ou le niveau historique d'extraction pétrolière donnent par exemple clairement l'avantage aux pays du Golfe, comme l'Arabie saoudite, le Koweït ou le Qatar, riches en brut mais pauvres en hommes. A l'inverse, les critères purement économiques, comme la population ou les besoins financiers, privilégient les pays les plus pauvres comme l'Indonésie, le Nigéria, le Vénézuela etc. Si bien que l'exercice revient en fin de compte à un marchandage politique jusqu'ici sans succès.

Derrière les discussions théoriques se cache en outre un problème très concret à court terme : qui bénéficiera d'ici à la fin de l'année de la demande laissée par l'Iran et l'Irak, incapables d'utiliser pleinement leurs quotas ? Les sévères dégâts infligés aux terminaux d'exportation iraniens et la fermeture temporaire pour des raisons techniques de l'oléoduc par lequel transite un bon sixième des exportations irakiennes laissent à l'OPEP une marge de manœuvre de 1,2 million de barils par jour selon la *Midlle East Economic Survey* par jour — sur un plafond total de 16,8 millions. L'utilisation de cette marge est, semble-t-il, à l'origine de la position du Koweït. Ce pays et quelques autres, plus discrets jusque-là, comme l'Arabie saoudite, souhaitent qu'elle ne profite pas exclusivement aux Etats qui trichent et ne respectent pas strictement leurs quotas, comme les Emirats arabes mis en septembre.

La solution passerait par une augmentation provisoire et fictive du plafond de l'OPEP autorisant certains pays à accroître leurs quotas d'ici la fin de l'année, sans pour autant risquer de déséquilibrer le marché. Mais, dans cette hypothèse, tous les membres de l'OPEP, dramatiquement affectés par la baisse de leurs revenus depuis six mois, entendent profiter de l'aubaine. La détermination du Koweït constitue donc un point de blocage crucial dont on voit mal pour l'heure le dénouement.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Réserves pétrolières (prouvées et probables), niveau historique de production, coûts de production, capacité de production, besoins financiers, population, consommation domestique de produits pétroliers.

La morosité l'emporte dans les milieux d'affaires américains

Le double et impressionnant déficit du budget fédéral et du commerce extérieur conduit les milieux d'affaires américains à faire preuve d'un pessimisme croissant. Réuni pour sa session d'automne, le Business Council, composé des dirigeants des soixante-six plus grandes sociétés américaines, a révisé en baisse ses prévisions pour les deux ans à venir.

Au printemps dernier, le Business Council tablait sur les retombées bénéfiques de la dépréciation du dollar. Moindre appétit des Américains pour les produits étrangers, coup de fouet aux exportations : les grandes entreprises américaines voyaient se profiler à l'horizon un rebond de l'activité. La réalité les a obligées à constater que en dépit d'un repli de 35 % du billet vert en dix-huit mois, les exportations stagnent toujours et les importations continuent de progresser. Les perspectives d'un déficit commercial de quelque 170 milliards de dollars cette année se précisent, et, pour le Business Council, une novelle dépréciation de 5 à 10 % du dollar aboutirait à ramener ce solde négatif à... 100 milliards en 1988.

Le secrétaire au commerce, M. Malcolm Baldrige, a tenté d'apaiser les craintes de ses hôtes en faisant valoir que le pire était passé : dès 1987, selon lui, le déficit du commerce extérieur sera réduit de 30 à 40 milliards de dollars. Ses interlocuteurs n'ont pas caché leur scepticisme, alors que le Congrès est incapable de réduire suffisamment le déficit budgétaire.

Ce déficit alimente à nouveau des tensions vers le haut des taux d'intérêt et par là même du dollar. « *Insidieux* », selon M. Beck, président de Prudential Insurance, il « *mine la puissance et l'avenir de la nation* ». Au total, le Business Council prévoit pour cette année une croissance limitée à 2,6 %, et envisage, à condition de voir s'améliorer le commerce extérieur, — ce qui est loin d'être certain, — une expansion de 2,9 % en 1987, alors que le gouvernement table sur 4 % ; il voit mal comment le cap des 3 % pourrait être largement dépassé à l'horizon 1988. Deux points positifs dans ce panorama morose : la récession ne semble pas menacer, et si la réforme fiscale constituera une ponction pour les entreprises, elle devrait favoriser la consommation.

Economie

Le débat sur le budget 1987 à l'Assemblée nationale

Faut-il aider l'investissement ?

(Suite de la première page.)

Il y a eu, en dix ans, sept mécanismes différents d'incitation fiscale introduits aussi bien par des gouvernements chiraquiens (en 1975, la possibilité de déduire de la TVA 10 % de l'investissement en équipements) que barristes (en 1977, 1979, puis 1980) ou socialistes (avec, entre 1983 et 1985, la possibilité d'un amortissement accéléré exceptionnel). Malgré cela, sur l'ensemble de la période, l'investissement industriel est resté faible. Ces aides ont tout au plus, selon les experts, eu des effets de calendrier, fonctionnant comme une *« allumette qui provoque un feu de paille »*.

Certains chefs d'entreprise ont en effet concentré leurs investissements sur les périodes avec aide fiscale, réalisant par exemple, par anticipation, des investissements en fait prévus pour plus tard. L'expérience de 1975, avec l'aide la plus importante de toutes et surtout immédiatement perceptible dans la trésorerie des entreprises (les 10 % de l'investissement étaient directement déductibles des versements mensuels de TVA), illustre bien ce phénomène : l'investissement a connu un petit boom. L'aide une fois supprimée, *il s'est fortement affaissé*.

Une aide fiscale à l'investissement est ensuite inefficace, aux yeux des conseillers de MM. Balladur et Juppé, car elle crée des distorsions dans les choix d'investissement des entrepreneurs.

Le marché doit être le seul juge, estime-t-on Rue de Rivoli. Les dispositifs adoptés depuis 1975 ont ainsi presque toujours porté exclusivement sur les immobilisations corporelles amortissables (machines et équipements), ce qui n'est pas obligatoirement le plus judicieux, alors que la compétition internationale se joue de plus en plus autour des investissements incorporels et « immatériels » (dépenses en formation, budgets commerciaux). Compliquée à mettre en place et de nature *« administrative »*, une aide fiscale risque donc, pour les conseillers de M. Balladur, de conduire à des *« surinvestissements ou à des investissements non rentables »*.

Un soutien fiscal spécifique à l'investissement présente, à leurs yeux, d'autres dangers. Sur la balance commerciale tout d'abord : le boom de l'investissement se répercute immédiatement sur les importations en biens d'équipement, seuls les constructeurs étrangers étant capables de satisfaire le gonflement ponctuel de la demande française. L'expérience de 1975 est à nouveau évoquée. Mais les experts de la Fédération française des industries mécaniques contestent les conclusions de la Rue de Rivoli sur deux points. A cette époque, l'augmentation des importations, notamment allemandes, provenait, pour moitié au moins, de la dépréciation du franc par rapport au mark. Et, surtout, ils estiment préférable pour l'économie française un déficit creusé ponctuellement par des importations de biens d'équipement qu'un creux résultant d'une forte progression des achats de biens de consommation. A terme, le premier devrait permettre de résorber le second.

Une aide fiscale à l'investissement serait ensuite contradictoire avec la politique de l'emploi menée par le gouvernement, estime-t-on Rue de Rivoli. D'une comparaison internationale effectuée récemment, trois chercheurs de l'OFCE (Office français des conjonctures économiques) (1) concluent effectivement que, *« par l'abaissement du coût relatif capital-travail qu'elles induisent, les aides fiscales à l'investissement opèrent aussi en faveur d'une substitution du capital au travail. L'emploi ne s'en trouve pas nécessairement encouragé »*, du moins à court terme.

Peu efficaces et dangereuses en termes de balance commerciale et d'emploi, les aides fiscales n'en ont pas néanmoins un coût élevé sur les finances publiques. C'est le dernier argument du réquisitoire gouvernemental à l'égard de ces aides. Le dispositif de MM. Chirac et Fourcade de 1975 a coûté 9,5 milliards de francs 1975 – nettement plus que prévu, – l'amortissement exceptionnel applicable entre 1983 et 1985 a coûté chaque année quelque 5 milliards de francs, d'après les estimations du ministère de l'économie.

Compte tenu de ses contraintes budgétaires, le gouvernement a donc préféré – à l'instar des autres pays industrialisés – réduire le taux de l'impôt sur les sociétés (un choix qu'avait également fait pour partie M. Pierre Bérégovoy en 1985, après moult débats) et alléger la taxe professionnelle et les charges sociales de manière à améliorer la rentabilité des entreprises plutôt que de créer de nouveaux mécanismes qui *« polluent »* leur environnement. *« Une solution plus simple et plus neutre »*, souligne-t-on chez M. Alain Juppé, où l'on s'empresse d'ajouter qu'en tout état de cause il n'aurait pas été possible de faire les deux : un allégement général des charges et une aide fiscale.

Les partisans actuels d'une aide fiscale, les barristes notamment, ne contestent pas dans son ensemble l'argumentation de la Rue de Rivoli. Ils placent leur plaidoirie sur un autre terrain. Si les mécanismes de soutien introduits en France au cours des dix dernières années n'ont pas été efficaces, c'est qu'il leur manquait un caractère décisif, la durée. Aux Etats-Unis, le système du crédit d'impôt a été appliqué pendant sept ans – entre 1978 et 1985 – et n'a pas peu contribué au dynamisme de l'investissement dans la reprise américaine. Et, surtout, ils n'ont pas été introduits en France au bon moment. Pour les avocats d'une aide fiscale, la période actuelle est particulièrement opportune.

Rattraper le retard

Tout d'abord, il y a urgence, estiment-ils. La France a pris, au cours des dix dernières années, un grand retard en matière d'investissement industriel, tous les experts en conviennent, toutes les sensibilités politiques également. *« Depuis 1976, la France a investi l'équivalent de deux années de moins que ses cinq principaux partenaires »*, d'après une évaluation de la Fédération des industries mécaniques.

Malgré la reprise de l'investissement industriel depuis 1985 – qui semble s'essouffler déjà cette année, – l'écart continuerait de s'accroître, avec l'Allemagne notamment. Le rapport économique et financier associé au projet de loi de finances pour 1987 note d'ailleurs que *« la nécessité vitale pour les entreprises d'investir dans du matériel neuf afin d'incorporer dans leur capital les technologies nouvelles et de rester compétitives sur les marchés internationaux... donne à penser que le redressement de l'investissement n'est pas encore suffisant »*.

Dans ces conditions, les partisans d'une aide fiscale estiment que la marge de manœuvre liée à la baisse des prix du pétrole et du dollar devrait être en priorité utilisée pour soutenir l'investissement. M. Raymond Barre, par exemple, conteste le partage de la réduction des impôts finalement retenu par le gouvernement dans le budget 1987 (15 milliards pour les ménages, 11 milliards pour les entreprises). A ses yeux, comme pour les représentants professionnels, l'effort en faveur des entreprises est insuffisant. Un coup de pouce supplémentaire est nécessaire et possible.

Certes, un chef d'entreprise n'investit pas pour bénéficier simplement d'une aide fiscale. Il s'engage en fonction de ses perspectives de débouchés. Or, malgré la reprise de la croissance, celles-ci restent insuffisantes, selon les partisans d'une incitation fiscale. Il se décide aussi en tenant compte des profits attendus et du coût de ses financements. L'amélioration des résultats des entreprises et la baisse des taux d'intérêt sont des facteurs favorables à l'investissement. Conditions nécessaires, elles ne sont pas suffisantes pour autant. Nombre de patrons préfèrent aujourd'hui se désendetter plutôt qu'investir.

Que faire, en effet, de ces profits retrouvés ? Les chefs d'entreprise ont schématiquement trois possibilités : se désendetter, les placer dans des actifs financiers ou les investir dans des actifs productifs. En optant pour une réduction générale du taux de l'impôt sur les sociétés (ramené à 45 % en 1987 et à 42 % en 1988), le gouvernement les laisse libres de leurs choix. Il n'envisage tout au plus qu'une modification des barèmes d'amortissement (établis en 1959) et du système de report en arrière des pertes (le *carry-back*). Il pourrait accepter un allégement fiscal supplémentaire en faveur des entreprises, conformément au souhait de la commission des finances de l'Assemblée nationale.

Les partisans d'une aide fiscale craignent, pour leur part, que l'enchaînement harmonieux qui veut que *« les profits d'aujourd'hui fassent les investissements de demain »* ne mette plus de temps que prévu pour s'enclencher, ce qui ne ferait qu'accroître encore le sous-investissement français par rapport à ses partenaires. Le libéralisme a besoin de temps, l'économie française d'investissements : une contradiction difficile à surmonter.

ERIK IZRAELEWICZ.

(1) « Fiscalité des entreprises et décison d'investissement, éléments de comparaison internationale, France, RFA, Etats-Unis », *Revue de l'OFCE*, nº 16, juillet 1986.

A l'étranger

Des mécanismes efficaces ?

Les aides fiscales à l'investissement ne sont pas une spécialité française. Les mécanismes mis en place au début des années 80 ont contribué, tant aux Etats-Unis qu'au Royaume-Uni et en Allemagne fédérale, à la reprise de l'investissement. La croissance de la demande et l'amélioration de la rentabilité des entreprises ont également joué un rôle favorable. Partout les gouvernements suppriment aujourd'hui ces dispositifs de soutien pour leur préférer une baisse des taux de l'impôt sur les bénéfices.

● AUX ETATS-UNIS, la première réforme fiscale de M. Reagan, la loi de redressement économique de 1981 (l'ERTA), contenait différentes dispositions de soutien à l'investissement : une réduction à cinq ans de la durée d'amortissement de la plupart des matériels, un crédit d'impôt pour investissement – devenu permanent en 1978 – étendu à certains actifs à court terme. Le coût des investissements en structures industrielles s'en est trouvé réduit de 15 %, celui de l'ensemble des actifs de 5 % environ, d'après des estimations de l'OCDE.

Ces aides ont vivement stimulé l'investissement. *« Après avoir baissé de 1,8 % entre 1979 et 1982, l'investissemnt fixe réel des entreprises a commencé à se redresser au début de 1983 et a fait preuve par la suite d'un remarquable dynamisme »* (plus de 20 % en 1984), notent les experts de l'OCDE, et cela malgré le niveau exceptionnellement élevé des taux d'intérêt.

Le crédit d'impôt pour investissement a été supprimé au 1er janvier 1986. La nouvelle réforme fiscale prévoit, en outre, un allongement des durées d'amortissement (porté de cinq à sept ans pour les matériels). En revanche, le taux normal de l'impôt fédéral sur les bénéfices sera ramené de 46 % à 34 %.

● AU ROYAUME-UNI, les entreprises bénéficiaient, jusqu'au 31 mars 1986, d'un régime d'amortissement accéléré particulièrement incitatif. Elles pouvaient amortir, dès l'année d'acquisition, 100 % de la valeur des machines et des équipements achetés et 75 % de celle des immeubles industriels. L'annonce, à l'occasion du budget 1984, de la suppression progressive, à partir de la fin du premier trimestre 1985, de ce régime d'amortissement accéléré a alimenté, en 1984, une vive reprise de l'investissement. Au cours des dix-huit mois précédant le 31 mars 1985, l'investissement des entreprises a progressé à un rythme annuel moyen d'environ 25 %. Il a nettement ralenti ensuite. Comme M. Reagan, Mme Thatcher a décidé de réduire progressivement les taux d'imposition sur les bénéfices, ramenés de 52 % en 1984 à 40 % en 1985 et 35 % en 1986.

● EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE, où la fiscalité des entreprises est plus défavorable qu'ailleurs d'après l'OCDE, l'aide temporaire à l'investissement de 1983 a stimulé les dépenses d'équipement des entreprises cette année-là. Elle a été suivie en 1984 par un dispositif favorisant les petites et moyennes entreprises. La progression de la demande d'abord externe, ensuite interne ainsi que la forte amélioration de la rentabilité des entreprises ont permis le maintien en 1985 et en 1986 d'un fort niveau d'investissement.

De ces trois expériences étrangères, il ressort qu'une aide fiscale à l'investissement doit répondre à deux critères au moins pour être efficace : avoir une certaine permanence et être introduite à un moment opportun (au début d'un cycle de reprise par exemple).

L'INVESTISSEMENT EN EUROPE

(progression d'une année sur l'autre, en %)

	Investissement total		Investissement dans l'industrie		Investissement dans les services marchands	
	1986/1985	1987/1986 (prévision)	1986/1985	1987/1986 (prévision)	1986/1985	1987/1986 (prévision)
RFA	+ 2,6	+ 4,5	+ 10	+ 5	+ 5	+ 6
Belgique	+ 4,5	+ 2,5	+ 10	+ 7	+ 7	+ 5
Italie	+ 4,7	+ 5	+ 7,2	+ 7	+ 4,9	+ 5,4
Pays-Bas	+ 4,5	+ 3,5	+ 10	+ 7	+ 6	+ 5
Royaume-Uni	+ 2,1	+ 4,1	+ 1,3	+ 4	+ 2,5	+ 4
France	+ 0,9	+ 2,7	+ 3,1	+ 6,1	+ 3,3	+ 3,7
Ensemble	+ 2,6	+ 3,9	+ 6,5	+ 5,7	+ 4,4	+ 5

(Source : Euro-Invest 1986.)

La France toujours à la traîne

« Une Europe à deux vitesses se dessine », ont conclu les conjoncturistes européens réunis à Paris le 26 septembre dans le cadre de l'association Euro-Invest (la France y est représentée par le BIPE). Il y a, d'une part, *« un groupe de trois pays, la Belgique, les Pays-Bas et la France, qui semblent avoir pris un retard très important dans la reconstitution d'un capital productif incorporant les technologies modernes adaptées aux nouvelles conditions du marché »* et, de l'autre, les *« pays du groupe de tête, qui auront connu quatre années successives de forte progression de leurs investissements »*. Les prévisions pour 1986 et 1987 confirment la reprise de l'investissement en France, tant dans l'industrie que dans les services, mais les progressions attendues restent encore nettement en deçà des performances des autres pays, notamment de l'Allemagne fédérale.

Réductions des taxes sur les frais généraux le fioul lourd et le gaz industriel

Le débat budgétaire doit commencer le mardi 14 octobre à l'Assemblée nationale. M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, et M. Alain Juppé, ministre délégué au budget, savent déjà qu'ils auront à faire face à quelques demandes pressantes de certains membres de leur majorité. S'ils ont déjà fait beaucoup, dans leur projet, pour les agriculteurs ou les professions libérales, des améliorations de la fiscalité des entreprises sont souhaitées par des élus du RPR et de l'UDF.

En commission des finances, la réévaluation des bilans a été souvent évoquée. Le président de la commission, M. Michel d'Ornano (UDF, Calvados), a notamment demandé une amélioration du « carry-back », ce mécanisme introduit par les socialistes qui permet aux sociétés de déduire de leurs bénéfices antérieurs leurs pertes de l'exercice en cours. M. Gérard Trémège (UDF, Hautes-Pyrénées), expert comptable de profession, a souhaité de nombreuses modifications du code général des impôts. Il a même fallu toute l'autorité du président de la commission et de son rapporteur général, M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne), pour empêcher une réécriture totale du mécanisme de déduction fiscale de la provision pour congés payés que l'ensemble des commissaires ont trouvé bien complexe dans la formule du gouvernement.

Plus fondamentalement, le gouvernement est soumis à une forte pression de l'ensemble de sa majorité pour que le prélèvement sur la caisse de retraites des agents des collectivités locales soit considérablement réduit. Un geste sera exigé tout au long du congrès des maires qui se tient cette semaine. En revanche, si les barristes n'ont pas renoncé à leur demande d'une aide spécifique à l'investissement, ils n'ont pas convaincu le reste de la majorité, malgré l'engagement personnel de M. Raymond Barre sur ce sujet ; mais leur pression continuera jusqu'au vote de la loi sur l'épargne, prévu pour la fin de l'automne.

Déjà, MM. d'Ornano et Vivien ont obtenu deux gestes – coûteux – du gouvernement. Avec son accord, ils ont fait adopter en commission un amendement prévoyant que la taxe sur les frais généraux, actuellement de 30 %, et que le projet prévoyait de ramener à 20 % pour une suppression en trois ans, sera simplement de 15 % en 1987. D'après M. d'Ornano, cela permettra sa disparition dès 1988. Ils ont aussi fait décider que la taxe sur le fioul lourd ne sera pas de 23 F par quintal mais de 16,50 F, et que celle sur le gaz industriel ne sera pas de 0,78 F pour 100 kWh mais de 0,56 F. Le gouvernement se serait engagé à ce que ces diminutions de taxes, frappant les industries, ne soient pas compensées par des augmentations équivalentes.

Th. B.

Les travaux du « groupe de réflexion économique »

Les conditions d'une politique de l'entreprise

« L'objectif d'un pays est avant tout, sur la longue période, de maximiser la satisfaction des consommateurs, non d'exporter ou de ressembler aux autres. » Telle est la pétition de principe formulée par le groupe de réflexion économique », institué en juin dernier auprès de M. Balladur, ministre de l'économie, et que préside M. de La Genière, ancien gouverneur de la Banque de France.

Ce groupe est en mesure de discuter actuellement un avant-projet de rapport, dont les auteurs (1) soulignent précautionneusement qu'il comporte encore de nombreuses imperfections dans la forme et que, *sur le fond*, certains points restent incomplètement traités. Il paraît peu probable, cependant, que les orientations de base soient révisées, tant elles correspondent à la pensée libérale qui prévaut aujourd'hui. On retiendra enfin que les recommandations qui sont faites représentent, *pour leurs auteurs, plus des orientations politiques* que des mesures ponctuelles.

Concrètement, le rapport tente de définir les conditions macro-économiques et micro-économiques d'une politique de l'entreprise (terme préféré à celui de politique industrielle). On ne sera pas surpris que figure, au titre des recommandations, la nécessité de réduire le déficit public, au motif que cette réduction contribue à la baisse des taux d'intérêt réels. Mais, pour les auteurs du projet de rapport, il ne s'agit pas là d'une formule incantatoire : un déficit public n'est pas toujours mauvais, ni les dépenses publiques nécessairement trop élevées. C'est le *« contexte actuel »* qui fait de cette réduction *« la condition d'une croissance durable de l'économie française sans déficit extérieur »*.

Ce résultat obtenu, il conviendra de favoriser la rentabilité des entreprises. *« Deux fois (en 1974 et 1981), les gouvernements ont fait supporter aux entreprises le poids des chocs pétroliers ; deux fois, ils ont commis une erreur »*, déclare sans ambages le projet de rapport. Celui-ci préconise au passage le maintien d'une politique salariale rigoureuse, et évoque l'idée d'*« introduire une flexibilité dans l'évolution des revenus, pour rémunérer les salariés en proportion de leurs efforts et les intéresser à la réussite de leur entreprise »*.

Les auteurs se prononcent très nettement contre des mesures fiscales directes d'aide à l'investissement, en reprenant les arguments développés du côté de la Rue de Rivoli *(lire ci-contre)*. Beaucoup plus détaillée est leur analyse du coût du crédit. A ne retenir que les ratios habituels, la France ne paraît trait pas plus défavorisée, en effet, que les principaux pays industrialisés. A y regarder de plus près, on en vient à mettre en cause l'*« aberration du système actuel de tarification bancaire intégralement supportée par les entreprises n'ayant pas accès au marché monétaire, c'est-à-dire les PME »*.

La recherche en question

Les raisons de la faiblesse relative de la recherche-développement des entreprises font également l'objet d'un long développement. C'est pour constater que *« la France est, parmi les grands pays développés, celui pour lequel la part du financement public des dépenses de recherche est la plus élevée, et l'un de ceux pour lequel la part de ces fonds allant aux entreprises est la plus faible »*. Ce qui est dénoncé, c'est l'incapacité à *« réussir le passage du laboratoire à l'usine ou au marché »*.

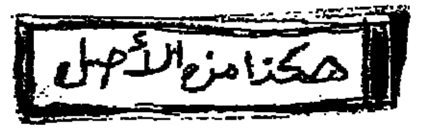
Cette lacune a ses causes, dont l'une tiendrait à la gestion des entreprises, sujet que le rapport ose aborder, bien qu'il ne soit pas facile de le faire à partir des sphères officielles. *« Il faut laisser s'épanouir les « entrepreneurs » de l'entreprise, et privilégier la volonté de faire (au risque de se tromper) par rapport aux attitudes systématiquement prudentes. »*

Le projet de rapport s'attache donc à valoriser les ressources humaines. A ce titre, il insiste sur les lacunes du système éducatif français, qui tend à rejeter prématurément un nombre important de jeunes sans formation professionnelle et n'obtient que de faibles rendement au niveau universitaire : *« Sélection par l'échec, mauvaises conditions de travail des étudiants, fonctionnement élitiste, insuffisante généralisation des stages en entreprise et de l'enseignement des langues »*, sont des formules qui ne figureront pas nécessairement dans le rapport définitif, mais dont on peut penser qu'elles sont partagées par le groupe de réflexion. Sont également soulignées la trop faible mobilité des gens formés et la mauvaise orientation des élites.

Dans sa recherche d'une politique pragmatique, le projet de rapport oscille entre la nécessité de maintenir dans certains cas l'appui public (*« le colbertisme industriel n'est pas forcément mauvais »*) et celle de se contenter de créer un environnement favorable aux entreprises. Il ne recule pas, à la limite, devant le protectionnisme, qui *« peut aussi être une arme de négociation avec ses partenaires commerciaux »*. Tant il est difficile de passer d'une économie sous tutelle à une économie ouverte.

FRANÇOIS SIMON.

(1) MM. Vivien Lévy-Garboua et Henri Rouilleault.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Economie

L'affaire Boussac passée au crible par la Commission de Bruxelles

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Une partie des aides versées à Boussac *sont dans le collimateur* de la Commission européenne. Les investigations des services européens de la concurrence portent sur un montant de 1 milliard de francs octroyés entre 1982 et 1985.

Le sauvetage entrepris après la déconfiture du groupe Agache-Willot par l'Institut du développement industriel et un consortium de banques a permis la création, il y a un an, de la compagnie Boussac-Saint Frères. La restructuration opérée, qui a ramené le nombre des salariés de vingt-cinq mille dans les années 70 à dix mille aujourd'hui, offre des perspectives satisfaisantes après des pertes de 403 millions de francs *en 1984* et *390 millions* de francs en 1985.

L'acquisition des actifs par les nouveaux actionnaires, pour la somme de 1 F symbolique, a intrigué les experts européens. En l'état actuel du dossier, Bruxelles s'interroge sur la compatibilité des règles de concurrence du Marché commun avec la décision du gouvernement de *remettre à flot* une entreprise pour en faire cadeau ensuite. Les services bruxellois sont pratiquement convaincus que la compagnie Boussac-Saint Frères devrait rembourser une partie des fonds consentis par le Trésor français. Rétrocéder une telle somme pour une entreprise convalescente ne va pas de soi. Aussi faut-il s'attendre que M. Peter Sutherland, le commissaire chargé du dossier, rencontre une forte opposition au sein de la Commission, notamment de la part de son président, M. Jaques Delors.

Il est quasi de notoriété publique que le libéralisme zélé de M. Sutherland agace fortement M. Delors, mais le commissaire à la concurrence n'en démord pas pourtant. A l'initiative de ce dernier, la Commission a publié la semaine dernière une déclaration dans laquelle elle *« confirme que les aides d'Etat octroyées en violation du droit communautaire doivent être remboursées »*. Le document ajoute que *« la Commission a pris des mesures administratives internes pour l'accélaration du traitement du dossier, afin que les entreprises et les Etats membres puissent être plus rapidement fixés sur l'appréciation qu'elle porte à l'égard d'un projet d'aides »*.

Autrement dit, M. Sutherland marque ainsi sa détermination d'engager la Commission dans une politique plus rigoureuse en matière d'aides d'Etat et surtout sa volonté de mettre un terme au laxisme sur la récupération des subventions illégales qui, jusqu'à présent, n'ont été remboursées que dans de très rares cas. Dans certains milieux communautaires, on prête même l'intention au bouillant commissaire irlandais de saisir l'occasion que lui offre l'affaire Boussac pour faire un exemple.

MARCEL SCOTTO.

ENTREPRISES

Fermenta : M. El Sayed claque la porte au nez de la Montedison

Après avoir engagé, au début de l'été, des négociations avec le groupe chimique italien Montedison en vue de lui céder sa participation *(46,2 % des actions, 76,5 % des droits de vote) dans le capital de* Fermenta, firme pharmaceutique suédoise, M. Refaat El Sayed, président de cette entreprise, vient très officiellement et de façon assez grossière de claquer la porte au nez de la firme milanaise. *« Cette affaire est pourrie »*, a-t-il déclaré sans ambages, en précisant que la stratégie de son entreprise avait changé. Affaibli par le scandale que ses mensonges avaient soulevé au sujet de prétendus diplômes universitaires parfaitement imaginaires, touché aussi par la décision de Volvo de ne pas lui céder ses intérêts pharmaceutiques, M. El Sayed, se sent paradoxalement de nouveau fort.

Il vient, en effet, de réussir un joli coup en revendant au groupe américain Monsanto, pour un prix dit-on coquet, la filiale agrochimique de Fermenta aux Etats-Unis. Selon l'agence de presse suédoise TT, cette *opération lui rapporterait net 700 millions de couronnes (667 millions de* francs). Fermenta dispose donc d'une partie des capitaux nécessaires à son expansion. En même temps, la firme fait barrage à la Montedison, qui comptait financer son acquisition, évaluée à 2,2 milliards de francs, en revendant ladite filiale pour son propre compte. Reste à savoir maintenant *si la direction de la Montedison va l'entendre de cette oreille. Fine mouche,* M. El Sayed s'est acquis le concours de Procordia, holding de l'Etat suédois, qui, déjà propriétaire de 1 million d'actions Fermenta, a pris une option sur 3 millions de titres supplémentaires.

A n'en pas douter le feuilleton Fermenta n'est pas terminé. La firme chimique milanaise dispose encore d'un mois et demi pour faire valoir ces droits au rachat. Réponse le 30 novembre prochain.

La CAMIF quitte la FNCC

La CAMIF, société de vente par correspondance de la mutuelle de l'éducation nationale, quitte la *Fédération nationale des coopératives* de consommateurs (FNCC). Pour M. Hubert Arnault, président de la CAMIF, la FNCC, qui aurait dû rester le symbole du mouvement coopératif, *n'est plus aujourd'hui* qu'une *« coopérative sans coopérateurs »*. Depuis les difficultés rencontrées par les COOP, qui n'ont épargné que quatre grandes sociétés régionales, trop d'accords ont été passés, selon la CAMIF, avec des groupes commerciaux non coopératifs (Carrefour, Neckermann, le Printemps, les 3 Suisses...), *« qui ne sont pas de notre bord »*, dit M. Arnault. De plus, le Laboratoire coopératif, spécialisé dans le contrôle de la qualité des produits alimentaires, a disparu.

Ciba-Geigy s'allie à l'américain Chiron

Troisième fabricant mondial de médicaments, le groupe suisse Ciba-Geigy vient de conclure un accord de « joint venture » avec la firme américaine Chiron, en vue de développer et de fabriquer aux Etats-Unis des vaccins obtenus par voie génétique. Le coût de cette opération n'a pas été révélée. Mais cette alliance industrielle est *d'envergure. Elle vise à mettre au* point des vaccins synthétiques contre les différentes formes d'hépatite et d'herpès, les inclusions cytomégaliques, une infection *virale souvent mortelle chez les* nouveau-nés, enfin contre le SIDA et le paludisme. Chiron, basé à Emeryville (Californie), est un des pionniers mondiaux du développement d'une nouvelle génération de vaccins synthétiques.

Jacques Bogart rachète Balenciaga

Les parfums J. Bogart s'agrandissent. La firme vient de racheter à la société allemande Marbert GmbH, filiale du groupe chimique *Hoechts, la société de prêt-à-porter* et de parfums Balenciaga. Le prix de cession n'a pas été rendu public. Marbert conservera l'exclusivité de la distribution des produits Balen*ciaga en RFA. J. Bogart est l'étoile* montante de la parfumerie française. Créée en 1975, l'affaire croît au rythme de 42 % par an depuis le début des années 80. Son chiffre d'affaires *prévisionnel pour 1986* est fixé à 160 millions de francs (+ 39 %). Les actions de l'entreprise ont été introduites sur le second marché de la Bourse de Paris en mars dernier.

Allied Stores accepte une offre d'achat

Le groupe américain de distribution Allied Stores (684 grands *magasins et un chiffre d'affaires de* 4,14 milliards de dollars en 1985) vient d'accepter une offre d'achat pour un montant de 3,55 milliards de dollars (23,1 milliards de francs), *pour un prix de 87 dollars au comp*tant par action, faite par deux investisseurs américains : M. Edouard DeBartelolo, un promoteur immobilier, et M. Paul Bilzerian, un financier californien. Allied Stores avait repoussé récemment une tentative « hostile » de prise de contrôle menée par le groupe immobilier canadien Campeau.

Les AGF achètent un vignoble du Bordelais

Les Assurances générales de France (AGF) viennent d'acheter, dans le Bordelais, un vignoble de 171 *hectares, dans le Haut-Médoc,* le Château-Larose-Trintaudon, situé sur la commune de Saint-Laurent-du-Médoc (Gironde). Ce vignoble produit annuellement environ un *million de bouteilles, dont* le quart est exporté vers les Etats-Unis.

Marchés financiers

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 2 oct.
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	431 591
dont :	
Or	200 046
Disponibilités à vue à l'étranger	140 286
ECU	72 762
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 496
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	33 082
dont :	
Concours au Trésor public	25 280
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	
dont :	
Effets escomptés	118 682
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	67 435
5) DIVERS	10 789
Total	860 961

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	210 391
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	13 088
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	26 407
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	101 897
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	49 158
5) ECU A LIVRER AU FECOM	66 719
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	230 215
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 129
8) DIVERS	9 311
Total	660 961

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Indices génér. de base 100 : 28 décembre 1985

	3 oct.	10 oct.
Valeurs franç. à rev. variable	144	144,6
Valeurs industrielles	141,1	142
Valeurs étrangères	111,4	110,8
Pétroles-Énergie	149,5	148,2
Chimie	135,2	133,8
Métallurgie, mécanique	141,1	138,6
Electricité, électronique	131	133,2
Bâtiment et matériaux	188,4	188,1
Ind. de consommat. non alim.	138,5	140,8
Agro-alimentaire	133	137,4
Distribution	158,2	159
Transports, loisirs, services	142,9	144,1
Assurances	180,2	174,3
Crédit banque	161	156,6
Sicomi	124,9	123,5
Immobilier et foncier	133,1	132,2
Investissement et portefeuille	153,4	153,8
Base 100 : 28 décembre 1985		
Valeurs franç. à revenu fixe	110	109,1
Emprunts d'État	106,5	105,8
Emprunts garantis et assimilés	113,3	110,4
Sociétés	109,8	108,3
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	3 281,6	3 275,1
Valeurs étrangères	3 180,7	3 169,5
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	470,5	472,5
Valeurs étrangères	494,3	492,1
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	128,5	126,4
Emprunt d'État	121,7	120,7
Emprunts garantis et assimilés	130,4	129
Sociétés	127,5	128,7
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	384,3	386,8
Produits de base	283,5	282,2
Construction	381,5	380,6
Biens d'équipement	324,6	330,9
Biens de consom. durables	473,6	481,5
Biens de consom. non durables	431,9	446,4
Biens de consom. alimentaires	383,2	386,7
Services	360,8	364,5
Sociétés financières	604,4	601,3
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	337,3	337,4
Valeurs industrielles	348,9	351,8
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	280,3	278,4

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,4950 F ⬇

La baisse du dollar, qui avait repris vendredi 10 octobre dans l'après-midi, s'est poursuivie à un rythme modéré lundi 13 octobre, le cours du billet vert tombant en dessous de 6,50 F pour la première fois depuis le 13 juin 1982. A Paris, le cours du deutschemark est resté stable à 3,2750 F, sans intervention de la Banque de France.

FRANCFORT	10 oct.	13 oct.
Dollar (en DM)	2,0030	1,9830
TOKYO	9 oct.	13 oct.
Dollar (en yens)	154,25	154,50

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (13 oct.)	7 3/8 %
New-York (10 oct.)	5 7/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	9 oct.	10 oct.
Valeurs françaises	147,4	147,4
Valeurs étrangères	112,1	111
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	387,5	386,9

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	9 oct.	10 oct.
Industrielles	1 796,82	1 793,16

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

	9 oct.	10 oct.
Industrielles	1 268,1	1 263,4
Mines d'or	332,1	319,3
Fonds d'Etat	83,21	83,68

TOKYO

	9 oct.	12 oct.
Nikkei	17 658,32	17 489,24
Indice général	1 487,37	1 408,22

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 10 octobre
Nombre de contrats : 9 636

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Oct. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	–	109,05	110	109,90	109,55
Précédent	–	108,5	109,55	109,40	109,20

AUTOUR DE LA CORBEILLE

PERNOD-RICARD : RÉVISION A LA HAUSSE DES RÉSULTATS. – L'évolution du résultat courant du groupe Pernod-Ricard devrait, en 1986, être supérieure aux prévisions initiales, annonce la direction de la communication. La progression se situerait entre *+ 10 %* et *+ 15 %*, malgré la régression du marché des vins qui compromet le retour immédiat à la rentabilité de la Société des vins de France. A la fin juin 1986, le chiffre d'affaires consolidé hors taxe s'est *élevé* à 5,7 milliards de francs, en hausse de 25,2 %, et hors droits et taxes à 4,9 milliards de francs, soit un gain de 31,8 %. Cette progression provient notamment de l'intégration de la Société des vins de France et de Ramazzotti dans le périmètre de consolidation. Ce résultat courant, d'un montant de 470,5 millions de francs, a augmenté de 14,1 %.

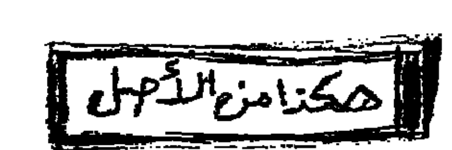
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

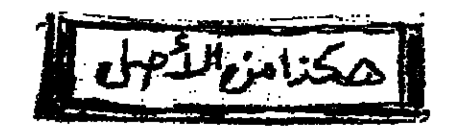
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,4950	6,4980	+ 85	+ 100	+ 160	+ 190	+ 480	+ 580
$ can.	4,6841	4,6880	– 40	– 23	– 94	– 62	– 295	– 208
Yen (100)	4,2080	4,2126	+ 93	+ 111	+ 175	+ 206	+ 518	+ 598
DM	3,2737	3,2769	+ 81	+ 97	+ 150	+ 174	+ 438	+ 516
Florin	2,8976	2,9002	+ 58	+ 59	+ 93	+ 109	+ 285	+ 336
F.B. (100)	15,7646	15,7910	– 21	+ 41	– 52	– 78	– 173	+ 218
F.S.	4,0130	4,0173	+ 135	+ 157	+ 239	+ 270	+ 649	+ 738
L (1 000)	4,7295	4,7334	– 153	– 116	– 286	– 230	– 818	– 699
£	9,3041	9,3149	– 262	– 228	– 513	– 458	– 1517	– 1345

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	5 3/4	6	5 13/16	5 15/16	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8
DM	4 1/8	4 3/8	4 3/8	4 1/2	4 3/8	4 1/2	4 7/16	4 9/16
Florin	5 1/4	5 1/2	5 5/16	5 7/16	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	6 1/2	7 1/2	7 3/8	7 5/8	7 3/8	7 5/8	7 3/8	7 5/8
F.S.	1	1 1/2	3 7/16	3 9/16	3 9/16	3 11/16	3 15/16	4 1/16
L (1 000)	8 3/4	10 3/4	10	10 3/4	10 1/2	11	10 5/8	11
£	9	9 1/4	10 3/8	10 1/2	10 9/16	10 11/16	10 11/16	10 13/16
F. franç.	7 7/8	8 1/8	8 1/4	8 1/2	8 3/8	8 5/8	8 1/8	8 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 10 OCTOBRE

Cours relevés à 17 h 37

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1800	4,5 % 1973 ...	1811	1814	1796	– 0 82
4598	C.N.E. 3% ...	4805	4625	4630	+ 0 54
1210	B.N.P. T.P. ...	1215	1215	1215	....
1270	C.C.F. T.P. ...	1285	1290	1290	+ 0 38
1211	Créd. Lyon. T.P.	1220	1230	1230	+ 0 81
2880	Electricité T.P.	2750	2870	2870 c	+ 0 18
2110	Renault T.P. ...	2240	2240	2244	+ 0 17
2350	Rhone-Poul. T.P.	2083	2090	2099	+ 0 76
1452	St-Gobain T.P.	1487	1474	1490	– 0 47
1385	Thomson T.P. ...	1415	1420	1420	+ 0 35
430	Accor	447 50	447	447	– 0 11
1770	Agence Havas ..	1880	1899	1900	+ 1 06
1500	Ag. Havas C. I. .	1590	1620	1620	+ 1 88
730	Air Liquide	758	748	748	– 1 05
1830	Alcatel	1979	1975	1975	– 0 20
1670	Als. Superm. ..	1849	1850	1850	+ 0 05
430	A.L.S.P.I.	430	430	430	....
325	Alsthom	339	345	352	+ 3 83
1840	Arjom. Prioux ..	2070	2060	2055	– 0 72
245	Aussedat-Rey ..	280	275 10	280	....
1600	Aux. Entrepr. ..	1630	1620	1620	– 0 61
1290	Avions Dassault	1220	1290	1285	+ 5 32
525	Bail-Equipem. ..	466	478 90	487	+ 4 50
1050	Bail-Investiss. ..	1100	1090	1100	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

Second marché (sélection)

SICAV (sélection) — 10/10

Droits et bons

Attribution

Souscription

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/10	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/10
[illegible]	[illegible]	[illegible]

● : coupon détaché
○ : offert
● : droit détaché
d : demandé
♦ : prix précédent
★ : marché continu.

Le Monde

En Nouvelle-Calédonie

La gendarmerie intervient pour assurer l'installation d'un éleveur européen

NOUMÉA
de notre correspondant

Le haut-commissariat ne transigera pas dans les affaires d'occupation de propriétés par les clans mélanésiens qui les revendiquent. C'est en tout cas l'enseignement qui s'impose à la suite de l'expulsion, dimanche 12 octobre, à Pouembout (*côte ouest*), d'une soixantaine de Mélanésiens de la tribu d'Oundjo qui occupaient depuis deux semaines la propriété Le Cassis appartenant au territoire sur lequel l'administration avait décidé de réinstaller un éleveur européen, M. Gerald Orcan. L'interventioin de la gendarmerie, qui a mobilisé deux cents hommes appuyés par trois véhicules blindés à roues de la gendarmerie (VBRG) et une équipe légère d'intervention héliportée à bord de deux Puma, s'est effectuée sans affrontement.

Les Mélanésiens ont regagné dans le calme la tribu d'Oundjo, située à une vingtaine de kilomètres plus au nord, après avoir enflammé quelques pneus sur le lieu de leur campement. Pour éviter un éventuel retour en force, un détachement d'une dizaine de gendarmes a passé la nuit de dimanche à lundi sur la propriété. Lundi matin, M. Gerald Orcan a ainsi pu prendre possession des lieux et y installer son cheptel de deux cents têtes de bétail. La gendarmerie n'était pas en mesure d'indiquer combien de temps son dispositif de protection sera maintenu. Il est clair, toutefois, que M. Orcan encourt le risque de voir ses barrières régulièrement endommagées, comme il est devenu de coutume lorsque les rapports entre des propriétaires européens et les tribus voisines tournent à l'aigre.

Après l'évacuation, la semaine dernière, d'une propriété de Ponérihouen (côte est), occupée par la tribu de Monéo, le FLNKS est désormais averti de la réaction du haut-commissariat en cas d'occupation de terres. Ces deux affaires ont constitué, à l'évidence, un ballon d'essai pour les indépendantistes, qui trouvent là de bonnes raisons de penser que les contentieux fonciers peuvent être habilement mis à profit dans une stratégie de *« remobilisation militante »* à l'approche du référendum prévu en juillet 1987.

L'affaire de Pouembout a en effet valeur de symbole pour toutes les parties en présence : l'administration, les éleveurs européens et les clans revendicateurs. Voilà un terrain racheté début 1983 par l'administration à M. Ali Ben El Adj dans le cadre de la réforme foncière. La logique de cette politique suivie dès 1979, à l'instigation du secrétaire d'Etat aux DOM-TOM de l'époque, M. Paul Dijoud, impliquait mécaniquement une rétrocession des propriétés acquises aux tribus qui les revendiquent. Pour la propriété d'Oundjo, les choses étaient donc claires, un « palabre » dûment paraphé par le gendarme-syndic des affaires coutumières ayant officialisé ces revendications auprès de l'administration. Or, ce processus de rétrocession automatique semble actuellement remis en cause par la nouvelle politique foncière en gestation, comme en témoigne la décision du haut-commissariat de réinstaller sur cette propriété revendiquée M. Gerald Orcan, qui avait dû fuir l'extrême nord de l'île pour des motifs de « mauvais voisinage » avec les Mélanésiens de la région. Il reste ainsi un stock d'environ 47 000 hectares appartenant à l'office foncier et au service des domaines des territoires en instance d'être attribués. Mais à qui ? En face des revendications coutumières des Canaques, nombreux sont les caldoches qui, comme M. Orcan, estiment que *« si on commence à céder et à baisser le pantalon, c'est toute la Calédonie qui est foutue »*.

FRÉDÉRIC BOBIN.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 13 octobre

+ 0,33 %

La Bourse de Paris s'est légèrement raffermie le 13 octobre, l'indicateur gagnant 0,33 % en séance du matin. En hausse, on notait Printemps (+ 2,5 %), Europe 1 (+ 2,2 %), Crouzet (+ 1,7 %), Ecco (+ 1,5 %). Schneider cédait 5,2 %, Guyenne perdant pour sa part 1,6 %. En repli figuraient encore Eurocom (– 1,3 %), Docks de France (– 1,2 %), UCB (– 0,9 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	447	447	447
Agence Havas	1900	1910	1917
Air Liquide (L')	748	746	749
Alsthom	352	360	361
Bancaire (Cie)	1140	1145	1151
Bongrain	2330	2340	2340
Bouygues	1330	1340	1340
B.S.N.	4240	4250	4260
Carrefour	3649	3645	3635
Chargeurs S.A.	1293	1293	1295
Club Méditerranée	574	574	574
Dumez	1845	1845	1846
Eaux (Gén.)	1372	1372	1372
ELF-Aquitaine	321 50	322	322
Essilor	3240	3240	3235
Lafarge-Coppée	1355	1346	1357
Michelin	2595	2595	2580
Midi (Cie)	1571	1571	1581
Moët-Hennessy	2254	2270	2275
Navig. Mixtes	1100	1095	1095
Oréal (L')	3600	3610	3600
Pernod-Ricard	1009	1012	1012
Peugeot S.A.	1120	1130	1130
Sanofi	712	717	719
Source Perrier	825	830	829
Télémécanique	2800	2900	2910
Thomson-C.S.F.	1590	1595	1605
Total-C.F.P.	453	453	453
T.R.T.	2850	2850	2850
Valéo	518	520	524

● **Règles plus souples pour les investisseurs étrangers en Chine.** – Les dirigeants chinois ont publié, le 12 octobre, une nouvelle réglementation destinée à offrir une plus grande marge de manœuvre aux sociétés à capitaux étrangers. Le document, adopté par le Conseil d'Etat, plus haute instance gouvernementale, prévoit une baisse de 5 % à 10 % des impôts sur les bénéfices pour les entreprises dégageant des profits en devise, déjà installées ou prêtes à s'implanter dans les zones économiques spéciales (ZES), et les régions côtières.

Le numéro du « Monde »
daté 13 octobre 1986
a été tiré à 441 995 exemplaires

Le séisme au Salvador

L'annonce de la catastrophe a suscité un grand élan de solidarité internationale

Après le violent séisme qui a ravagé le 10 octobre le Salvador, on ne connaît toujours pas le nombre des victimes. Le Bureau coordonateur des Nations unies pour les secours en cas de catastrophes et la Ligue des sociétés de Croix-Rouge pensent que le chiffre de 400 morts ne sera pas dépassé. De son côté, le président José Napoleon Duarte a parlé de 900 morts, de 10 000 blessés et de 150 000 à 200 000 sans-abri (sur une population de cinq millions d'habitants). Mais d'autres estimations, fondées sur l'étendue des dégâts, font état de bilans plus lourds.

Dès le 11 octobre, le commandement de la guérilla a annoncé à Mexico que ses forces, qui combattent le gouvernement depuis sept ans, observeraient un cessez-le-feu jusqu'au rétablissement de la situation, de façon à ne pas ralentir les opérations de secours et pour répondre *« aux besoins des plus humbles »*. Cependant, selon le président Duarte, des escarmouches ont eu lieu dans la nuit du 11 au 12 octobre.

La capitale, San-Salvador, est particulièrement touchée. Plusieurs immeubles importants se sont effondrés, notamment le centre de bureaux Ruben-Dario et le ministère du plan, où de nombreuses victimes seraient prisonnières des décombres. Quatre hôpitaux, sur les six de la capitale, ont été gravement endommagés.

Dans la soirée du 10 octobre, l'armée a dû quadriller la capitale pour tenter d'enrayer la vague de pillage qui s'est déclenchée dans le centre de la ville. Dans le même temps, l'état d'urgence était proclamé, et neuf commissions spécialement nommées pour coordonner les opérations de secours. Enfin, le prix des denrées alimentaires a été gelé pour éviter toute hausse spéculative.

L'annonce de la catastrophe a déclenché un très grand élan de solidarité internationale. Secours et équipes de sauveteurs ont afflué d'Amérique latine, des Etats-Unis et d'Europe, de France en particulier. La rapidité des premiers secours a permis, dès le 10 octobre, de dégager vivantes 75 personnes ensevelies sous les décombres.

Des vies en ruine

La vie a repris lentement à San-Salvador. La nuit du vendredi 10 au samedi 11 octobre, la plupart des habitants avaient dressé des lits dans les jardins et les patios de leur maison, par crainte d'une nouvelle secousse. Vendredi, après le premier choc qui, selon un rescapé, *« a tonné comme une bombe »*, d'autres répliques ont eu lieu à intervalles réguliers pendant près de trois heures.

Les sauveteurs s'affairent dans les ruines d'où, comme chaque fois en pareil cas, des cris étouffés leur parviennent. Le centre commercial Ruben Dario mobilise particulièrement leurs efforts : ses cinq étages, au centre de la ville, se sont effondrés en même temps que ceux d'un bâtiment voisin ; cinq cents personnes seraient ensevelies sous les décombres. La Croix-Rouge estimait à moins de cinquante le nombre des personnes encore en vie. Deux petits enfants ont pu être dégagés, indemnes. Dans une école, trente fillettes ont été tuées alors que leurs parents attendaient la sortie devant l'établissement.

Les hôpitaux ayant été atteints, aucune véritable salle d'opération n'était en état de fonctionner dimanche soir. Les soins sont donc dispensés dans des conditions de précarité extrême, et les sinistrés des bidonvilles sont gagnés par la colère. Ils se plaignent qu'aucune aide ne leur soit fournie. *« On nous laisse à l'abandon »*, disent les habitants du faubourg de la Fortaleza. Des enfants dorment dans la rue boueuse, près de leur habitation lézardée qui menace de basculer dans la rivière Acelhuate. Devant les maisons à demi en ruines, lits, chaises et ustensiles de cuisine jonchent le sol, soigneusement surveillés par leurs propriétaires.

Le séisme a fait peu de victimes dans ces quartiers déshérités, mais plusieurs habitants pleurent un parent qui se trouvait au centre de la ville, un enfant parti à l'école.

Une localisation désastreuse

Le séisme de magnitude 6 (selon les calculs de l'institut de physique du globe de Strasbourg, et 5,4 selon le US Geological Survey) qui s'est produit le 10 octobre à 11 h 49, heure locale (soit 18 h 49 heure française), par 13,8° nord et 89,3° ouest, à une trentaine de kilomètres au maximum de San Salvador, est au moins le dix-septième à frapper le petit Salvador depuis 1707. Le salvador, comme toute la côte pacifique de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, subit en effet les contre coups du glissement inexorable, sous la plaque Amérique, des plaques et plaquettes dont sont faits les fonds du Pacifique. Les très graves tremblements de terre qui ont frappé Mexico en 1985 avaient la même cause.

Les fonds océaniques sont en renouvellement constant. Créés dans la zone axiale des dorsales subocéaniques (cette chaîne de montagnes longue de quelque 60 000 kilomètres qui serpente sous tous les océans), les fonds océaniques disparaissent dans les zones de subduction qui sont marquées, dans la topographie sous-marine, par de grands fossés. Ceux-ci sont situés, pour la plupart, autour du Pacifique, le long des côtes des Amériques et des côtes de l'Asie et sont le siège de séismes fréquents et souvent violents.

Outre le Salvador, plusieurs pays ont subi, ces derniers jours, des tremblements de terre : c'est ainsi qu'une secousse de magnitude 5,7 a blessé trois personnes dans la région d'Izmir le 11 octobre, sur la côte égéenne de Turquie.

Il ne faut chercher aucune corrélation entre ces secousses. On enregistre quelque trois cent mille séismes par an dans le monde, dont la grande majorité ne sont pas ressentis par l'homme. Selon les années, il se produit une cinquantaine ou une centaine de séismes assez forts pour provoquer des destructions, mais l'étendue des dégâts et le nombre de victimes dépendent, bien évidemment, de la localisation de chaque tremblement de terre. Un très violent séisme survenant dans une région inhabitée ne sera cause d'aucune catastrophe alors qu'une secousse moins violente (telle celle qui s'est produite au Salvador) survenant à proximité d'une ville y provoquera un désastre.

En outre, tout tremblement de terre un peu important est suivi de « répliques » qui secouent la région pendant des semaines ou des mois, en diminuant lentement de violence et de fréquence.

YVONNE REBEYROL.

Sur le vif

La fête !

Plus que trois mois à attendre. Après, c'est 1987. Et à partir de 1987, c'est la fête non stop. On commence par encenser la monarchie et ensuite on célèbre aussi sec la Révolution. Ça va faire mille ans que Capet (Hugues) est monté sur le trône et bientôt deux cents ans que Capet (Louis) est monté sur l'échafaud. C'est des dates qui s'oublient pas !

Il y en a un qui ne pensait qu'à ça, c'est l'ami Djack, Lang pour pas le nommer. Il avait prévu des trucs vraiment super. Encore plus super que la fameuse rencontre au sommet. Mais si, vous vous rappelez, quand S. M. Mimi I[er] a reçu en grande pompe à Versailles les chefs des pays industrialisés. On avait même mis des trompettistes dans les pièces d'eau.

Alors maintenant que tout ça se précise, il a appelé Léo, Djack. Pour s'étonner. Il a pas reçu de carton d'invitation. Enfin, c'est pas normal :

– Je tiens à te rappeler, mon petit Léo, que c'est moi qui ai obtenu de Sa Majesté qu'elle accorde une audience au prétendant. J'étais là quand Mimi et le comte de Paris ont sorti leurs agendas.

– Peut-être, mais tu y es plus, là. Arrête de pousser, de te mettre en avant et de chercher à me faire de l'ombre. Pour la grand-messe à Senlis, c'est moi le suisse.

– OK, OK, mais je veux absolument être là. J'ai déjà commandé ma tenue : smoking blanc, chemise rose et nœud papillon fleur de lys.

– T'as qu'à le changer contre une cravate rouge et j'essaierai de t'avoir une place au son et lumière de la prise de la Bastille. A Senlis, désolé, j'ai plus un strapontin. Pour le millénaire de la couronne, mon Jacquot, tu penses bien, il peut pas jouer les rois fainéants. Faut qu'il y aille. Avec sa suite.

Si tu comptes Mimi 1[er], sa cour, les dames dans leurs robes à traîne, tout ça, t'auras de la veine si t'arrives à t'accrocher au lustre. Remarque, c'est encore là que tu seras le plus en vue.

CLAUDE SARRAUTE.

EN BREF

● **Le groupe Hachette candidat favori à TF 1 selon un sondage.** – 302 annonceurs et 203 agences de publicité estiment, à 40 % pour les uns et 42 % pour les autres, que le groupe Hachette est *« le meilleur candidat à la reprise de TF 1 »*, indique un sondage IPSOS, publié dans le nº 4 de l'hebdomadaire *Communication et Business*. Le groupe Bouygues, allié avec M. Bernard Tapie, recueille 15 % des suffrages de ces professionnels ; M. Robert Hersant 9 % des voix des annonceurs et 6 % de celles des publicitaires. Quant à M. Jean-Claude Decaux, sa candidature recueille 8 % des voix, tandis que celle des Editions mondiales de M. Antoine de Clermont-Tonnerre en mobilise 1 % et 2 %. M. James Goldsmith, candidat à la reprise de la « 5 », est considéré par 6 % des annonceurs et 3 % des publicitaires comme un bon candidat à TF 1. Toutefois, 15 % de l'ensemble des professionnels estiment qu'aucun de ces groupes ou de ces personnalités suggérés ne constitue un bon « repreneur ».

● **« Le Courrier de l'Ain » en redressement judiciaire.** – Le tribunal de commerce de Bourg-en-Bresse a mis le 10 octobre, la Société d'exploitation du *Courrier de l'Ain* (SECA) en redressement judiciaire, après avoir entériné son dépôt de bilan. Deux administrateurs judiciaires ont été nommés pour trois mois. Le quotidien de Bourg-en-Bresse, qui tire actuellement à 5 000 exemplaires, continuera à paraître durant cette période, et un plan de restructuration devrait être « rapidement » mis en place. Selon la direction du quotidien, le déficit cumulé de la SECA atteindrait 4,5 millions de francs. *Le Courrier de l'Ain*, dont la société éditrice emploie cinquante salariés qui confectionnent, en plus du quotidien, quatre journaux gratuits, avait déjà déposé son bilan en 1983. Il avait été repris en location-gérance, début 1984, par MM. Philippe Obissier et Michel Burton. Ce dernier, fondateur du magazine *Partir*, est par ailleurs directeur général de l'Agence centrale de presse (ACP), elle aussi en difficulté.

Un débat « le Monde » - CPA

L'avenir des cadres de quarante ans

Dans le cadre du 2[e] Forum-Expo de *Liaisons sociales* qui se tient au CNIT - la Défense, *le Monde* et le Centre de perfectionnement aux affaires organisent, le jeudi 16 octobre, à 14 heures, au CNIT (niveau 1, salle de conférences 46) un débat sur le thème : « Mourir ou renaître après quarante ans ».

MM. Jacques Chevalier, directeur du développement des ressources humaines de Thomson SA ; Arnaud Gobat, directeur général des Laboratoires Inothera, ancien élève du CPA ; Jean-Yves Guizouarn, directeur du département messagerie électronique de la société France Câbles Réseaux ; Alain Micheau, directeur de l'encadrement et des ressources humaines d'Usinor ; Georges de Sainte-Marie, directeur du CPA de Jouy-en-Josas, participeront à ce débat qui sera animé par Jean-Marie Dupont, du *Monde*.

Le Monde traitera de ce thème dans sa page hebdomadaire « Secteur, de pointe » du mardi 21 daté 22 octobre.

A B C D E F G

